

livret des études



**villa
arson**

2025-26

nice

sommaire

Établissement

- 012 Histoire
- 013 Les diplômes
- 014 Les enjeux
- 016 Les engagements en faveur de l'égalité et de la diversité
- 017 Les instances statutaires

Équipe

- 022 Enseignant·es
- 032 Responsables d'ateliers
- 033 Présentation des services

Cursus

- 038 Organisation des études
- 042 Évaluations et ects
- 043 Diplômes

Admission

- 046 Entrer en première année
- 047 En cours de cursus
- 048 Intégrer l'école

International

- 052 Échanges internationaux
- 053 Mobilités des étudiant·es
- 054 Établissements partenaires du programme erasmus+
- 056 Établissements partenaires autres pays
- 057 Bourses et aides
- 062 Accueil des étudiant·es en échange

Ressources

- 066 Ateliers techniques
- 069 Espaces d'expérimentation et de diffusion
- 070 Bibliothèque

Recherche

- 074 Laboratoire international associé (lia) «arts, société, mieux-être»
- 076 Lignes de recherche
- 078 Doctorat par le projet en art

Professionalisation

- 085 Stages
- 086 Exposition des diplômé·es
- 087 Intégrer l'équipe de médiation
- 088 Intégrer l'équipe de régie
- 089 Programme professionalisation

Programme 25–26

092	Calendrier 2025–26
094	Année 1 UE
097	Année 2 UE
100	Année 3 UE
103	Année 4 UE
106	Année 5 UE
108	Liste des enseignements

Programmation artistique, culturelle

220	Centre d'art
222	Résidences
224	Éducation artistique et culturelle et égalité des chances
225	Éditions

Vie étudiante

230	Participer à la vie de l'école
232	Informations utiles
236	Vie culturelle locale

Textes réglementaires

240	Règlement intérieur
258	Règlement des études
270	Règlement bibliothèque
274	Charte éthique
283	Charte erasmus +

Plan et accès

288	Plan
289	Accès



introduction

Cher·es étudiant·es,

Ce livret est un guide destiné à vous accompagner durant cette année à la Villa Arson. Il rassemble l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de vos études.

À travers le cursus individualisé proposé à la Villa Arson, l'étudiant·e dessine son propre parcours de formation en lui donnant des colorations qu'il·elle souhaite. Ce principe contribue à la construction de son autonomie. Le choix des enseignements est formalisé par la signature en début d'année du contrat d'étude. L'étudiant·e s'engage ainsi à suivre et valider des cours qu'il·elle a choisis pour chaque semestre. Pour assurer une progressivité, le contrat d'étude en premier cycle fait apparaître des enseignements dits structurants. Il s'agit d'un ensemble de cours et d'initiations techniques, qu'il convient prioritairement de suivre durant les trois premières années.

La présentation des cours précise les connaissances et les compétences à acquérir en lien avec le référentiel de compétences associé à chaque diplôme. Ces éléments sont le support de l'évaluation des enseignements par les étudiant·es. Les données qui en sont issues, avec celles provenant de l'enquête d'insertion professionnelle, sont présentées devant le conseil de perfectionnement qui se réunira une fois par an.

Aux enseignements élaborés par les enseignant·es, s'ajoutent ceux conçus par les doctorant·es et les résident·es inscrit·es dans le programme de recherche par le projet en art. Nous sommes heureux·ses d'accueillir Amélie Deschamps, qui intègre cette année le parcours doctoral.

Avec l'Université Côte d'Azur, deux enseignements seront proposés aux étudiant·es. Le premier porte sur l'IA, développé avec EFELIA Côte d'Azur (École Française de l'Intelligence Artificielle), le second sur la transition climatique en relation avec la Vice-Présidence Transitions environnementales et sociétales. Les informations vous seront communiquées en cours d'année.

Dans le domaine scientifique, l'Institut Fédératif de la Recherche Arts/Sciences mis en œuvre avec l'Université Côte d'Azur, ses laboratoires et le collège des écoles d'art et de design, constitue désormais le cadre à travers lequel s'élabore une politique ambitieuse de la recherche en création, au croisement des disciplines.

Le programme de résidences, grâce auquel sont régulièrement invité·es des artistes et des chercheur·es étranger·es, continue à explorer de nouvelles scènes artistiques et à se déployer à travers des partenariats sur mesure permettant des séjours croisés ou de longue durée.

Ainsi, nous accueillons pour la deuxième année consécutive Tanin Torabi, chorégraphe et réalisatrice iranienne, avec le soutien du programme PAUSE (programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil).

De septembre à décembre 2025, Brigitte Louter, artiste plasticienne basée à Amsterdam dont la pratique comprend l'installation, la sculpture, le dessin et parfois des éléments mobiles sera à la Villa, dans le cadre d'une résidence en collaboration avec l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en France.

Au premier semestre, nous accueillons également Bruno Moreno, performeur et chorégraphe brésilien. Il est le deuxième lauréat du programme de résidence croisée entre la Villa Arson et Pivô au Brésil. En 2024, Bruno Moreno a participé à la résidence Pivo Research à São Paulo afin de poursuivre ses recherches chorégraphiques.

Dans le cadre de cette résidence Pivo Research, Nikita Leroy, diplômée de la Villa Arson en 2023, partira trois mois à Salvador et São Paulo pour développer un projet de podcast radiophonique et un site internet diffusant en continu des créations sonores.

Artiste, dramaturge, metteur en scène et chorégraphe diplômé de la Villa Arson en 2024, Marc-Aurèle Ngoma sera parmi nous pendant deux mois au premier semestre, dans le cadre du programme Miramar, porté par le réseau École(s) du Sud, en lien avec Le 18 à Marrakech, avec le soutien de l'Institut français au Maroc.

Nous continuons à renforcer nos liens avec Cove Park, lieu de résidence écossais, dans le cadre de la quatrième édition de Magnetic, développé avec l'Institut français du Royaume-Uni, Fluxus Art Projects, le British Council et Creative Scotland. Début 2026, un·e artiste écossais·e sera invité·e en résidence à la Villa Arson durant deux mois.

L'accompagnement à la professionnalisation se structure par l'implication de l'équipe de la Villa Arson et à travers le partenariat avec l'association marseillaise Dos Mares avec qui est conçu le cycle de rencontres et de formation portant sur un ensemble de sujets liés à l'activité d'artiste-auteur·ice.

Je suis ravie de reprendre la direction par interim de la Villa Arson et heureuse d'accueillir également Pauline Vermeren à la direction des études et de la recherche.

La direction du centre d'art de la Villa Arson se poursuit à travers le travail de Marie-Ann Yemsi, personnalité reconnue du monde de l'art en France et à l'étranger, son projet:

«Faire Monde(s)» se décline selon trois axes:

- s'engager pleinement auprès des artistes afin de déployer la nature collective de l'émergence de toute œuvre d'art et des idées qui l'inspirent;
- inviter à la rencontre avec et autour de leurs gestes artistiques, poétiques et libres, proposer d'autres points de vue sur l'histoire et les réalités contemporaines et ainsi ouvrir des perspectives nouvelles et émancipatrices de compréhension du monde;
- mettre en place de manière effective les pratiques d'hospitalité et d'inclusivité: toucher, inclure et représenter la diversité des personnes auxquelles l'institution s'adresse et développer son rôle sociétal et novateur en matière de droits culturels.

À travers ce projet artistique, de nouveaux liens se tissent entre le centre d'art et la formation des étudiant·es.

Chaque année, la rentrée est l'occasion de saluer le travail remarquable réalisé par l'équipe technique pour l'entretien et de remise en état de l'école. Il faut aussi féliciter l'engagement des jardiniers, pleinement investis en faveur de la conservation et la préservation de la faune et de la flore du site. Ils œuvrent au quotidien pour vous permettre d'étudier dans un cadre unique où l'architecture et les espaces paysagers s'enchevêtrent.

Enfin, je tiens également à remercier très vivement l'ensemble des personnels administratifs, techniques et pédagogiques, je sais leur implication, leur dévouement sans faille pour vous aider et vous accompagner dans l'accomplissement de vos études et la réussite de vos projets.

Très belle rentrée à toutes et à tous!

Estelle Pagès

établissement





Implantée sur la colline Saint-Barthélemy, la Villa Arson occupe un vaste domaine de 2,3 hectares dominant la ville de Nice et la baie des Anges. L'ensemble architectural, érigé au milieu d'un jardin méditerranéen, regroupe l'ancienne demeure du 18^e siècle de la famille Arson, aujourd'hui enchâssée dans les constructions modernes, en béton brut et galets du Var, conçues à la fin des années 60 par l'architecte Michel Marot.

Après avoir acquis définitivement cet ancien domaine agricole en 1963, la ville de Nice en fit don à l'État dès l'année suivante en vue de la construction d'un établissement artistique d'un nouveau type.

La Villa Arson est l'une des dernières grandes réalisations liées à la politique de décentralisation culturelle portée par André Malraux qui souhaitait la création d'une «université artistique» capable de rivaliser avec les grandes écoles d'art parisiennes en réunissant sur un même site une école d'art, un centre d'exposition et des résidences à vocation internationale. Trois autres établissements (prévus à Limoges, Nancy et Aubusson) et répondant aux mêmes missions étaient envisagés dans le cinquième Plan (1966–1970).

La conception architecturale fut confiée à Michel Marot, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux en charge de la Côte d'Azur et de la Corse. Pour répondre au programme ambitieux de construction de la Villa Arson, tel qu'André Malraux l'avait défini, l'architecte, après avoir pris le parti de détruire un bâtiment plus récent accolé à la Villa datant de la fin du XIX^e, déploie un projet occupant la quasi-totalité du terrain. Les bâtiments modernes viennent s'enchâsser dans le périmètre défini par les pins parasols et les cyprès plantés à l'époque par la famille Arson. La bâtisse historique est enserrée dans un étagement de terrasses selon le principe des jardins à l'italienne de l'ancien domaine, conduisant à deux auditoriums extérieurs orientés vers la mer.

Réalisation emblématique de l'œuvre de Michel Marot, avec l'église de Sainte-Agnès de Fontaine-les-Grès pour laquelle il obtient l'Équerre d'argent en 1963, la Villa Arson apparaît comme un espace de cristallisation

où résonnent les rencontres et les inspirations puisées dans les expériences qui ont marqué sa formation d'architecte.

Ouverte dès le printemps 1970, et inaugurée en 1972, la Villa Arson est conçue comme un établissement d'un nouveau type articulant l'enseignement, la recherche, l'expérimentation, la production et la diffusion artistique. Envisagée par André Malraux comme une alternative à l'École des Beaux-Arts de Paris jugée à l'époque académique et conservatrice, «l'école internationale d'art de Nice» (première dénomination de l'établissement) proposait une approche nouvelle et innovante de l'enseignement artistique. Le projet initial, confié à Pierre Oliver, peintre et ancien directeur des Beaux-Arts d'Alger, se fondait sur une pédagogie largement nourrie par la programmation d'expositions et la présence sans cesse renouvelée d'artistes, de créateurs et de chercheurs invités en résidence dans une relation étroite avec l'autre rive de la Méditerranée.

Cette vision ne parviendra pas à véritablement s'incarner. La Villa Arson sera pendant longtemps la juxtaposition de deux entités parvenant difficilement à s'articuler : l'école nationale des arts décoratifs (ENAD) qui deviendra en 1984 l'école pilote internationale d'art et de recherche (EPIAR) et le centre artistique de rencontres internationales (CARI) qui laissera la place au centre national d'art contemporain (CNAC). En 2002, les missions de ces deux entités composantes sont rassemblées dans le nouvel établissement public national administratif : la Villa Arson.

les diplômes

Les cursus proposés par la Villa Arson s'étendent sur les trois cycles d'enseignement supérieur.

Le Diplôme national d'art (DNA) valide le premier cycle, soit les trois premières années du cursus. Il correspond à un niveau d'études bac +3 valant grade de Licence. Ce diplôme sanctionne le suivi et la rigueur de l'implication dans le cursus artistique. Il mesure la capacité de l'étudiant·e à s'engager dans un travail personnel et argumenté. Sur les trois membres qui composent le jury, deux sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement. L'un·e des membres du jury est un·e représentant·e des sciences humaines.

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) clôt le second cycle. Après l'obtention du DNA, il se prépare en deux ans. Il correspond à un niveau d'études bac +5 valant grade de Master. Son obtention valide la capacité de l'étudiant·e à affirmer une pratique artistique personnelle, à développer des propositions artistiques et conceptuelles originales et à s'inscrire dans des projets de recherche. Sur les cinq membres qui composent le jury dont l'un·e est titulaire d'un doctorat, quatre sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement. Comme le précise la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles, la·le titulaire d'un DNSEP est un·e «auteur·ice et concepteur·trice—créateur·trice d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il ou elle conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il ou elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en utilisant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle. Qu'il ou elle définisse lui-même ou elle-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il·elle réponde à des commandes de diverses natures, il ou elle poursuit un projet de façon autonome et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.» Les titulaires d'un DNSEP exercent notamment des

fonctions afférentes à la création artistique, à la recherche en art, à la théorie de l'art, à la médiation culturelle ou encore dans l'enseignement artistique supérieur.

La Villa Arson offre également un parcours de doctorat par le projet en arts, dans le contexte de l'École Doctorale SHAL de l'Université Côte d'Azur. Pendant trois ans, les doctorant·es sont doublement encadré·es par un·e professeur·e HDR et par un·e enseignant·e artiste ou théoricien·ne de la Villa Arson.

les enjeux

Autonomie de l'étudiant·e

Établissement expérimental et d'enseignement supérieur artistique, la Villa Arson a la volonté de ne pas scinder l'enseignement en différentes options, mais d'ouvrir le plus largement possible les contenus dans le cadre d'un seul et même cursus. Pouvant compter sur une offre diversifiée de cours, ateliers, projets de recherche, workshops, séminaires et master class, l'étudiant·e a l'opportunité d'élaborer son parcours d'études de manière autonome. Il ou elle définit lui-elle-même ainsi ses orientations et spécialisations. Il s'agit d'une double transversalité à la fois horizontale (entre les différents domaines) et verticale (entre les cinq années d'étude).

Ouverture aux mondes contemporains

À la fois école nationale supérieure d'art, centre national d'art contemporain, pôle de résidences internationales, la Villa Arson invite chaque année de nombreux artistes plasticien·nes, musicien·nes, critiques, graphistes, commissaires d'exposition, chercheur·ses, responsables d'institutions français et internationaux, etc. Ainsi, à travers la programmation du centre d'art et la politique des résidences, l'école joue un rôle central au sein du réseau des structures culturelles locales, nationales et internationales : son offre est sans cesse renouvelée, afin d'encourager les interactions de ses étudiant·es avec les acteur·ices des scènes artistiques et intellectuelles françaises et étrangères.

Transversalité et interdisciplinarité

Investi·es dans des pratiques artistiques reconnues à l'échelle nationale et internationale, les enseignant·es de la Villa Arson sont des plasticien·nes, cinéastes, vidéastes, musicien·nes, écrivain·es, photographes, commissaires, scénaristes, réalisateur·ices, théoricien·nes ou critiques d'art. Cette porosité permanente entre enseignant·es, professionnel·les et intervenant·es permet de construire une pédagogie au plus près des enjeux du monde et de la pluralité des formes d'expressions.

Une vision internationale

Le dépaysement est une expérience favorable essentielle à l'ouverture artistique et au décantement. Cela permet d'acquérir de nouvelles connaissances, une montée en compétences, la construction de nouveaux réseaux et de nouvelles références. Tou·tes les étudiant·es réalisent au moins un semestre à l'international au cours de leur formation, sous forme d'un séjour d'études ou d'un stage à l'étranger. Pour être au plus près des questionnements d'un monde en transformation, de la création contemporaine, l'école encourage et s'associe également à l'activité internationale de ses enseignant·es et des artistes invité·es.

Signataire de la charte, la Villa Arson participe à Erasmus + et propose des bourses dans le cadre de ce programme et offre également des aides à la mobilité internationale du ministère de la Culture et des bourses sur critères sociaux de la Région PACA.

Dessiner son futur

Contrairement à l'ingénieur ou au médecin dont l'exercice de la profession requiert l'obtention d'un titre, aucun diplôme n'est nécessaire pour devenir artiste.

La légitimité du créateur provient de la reconnaissance de ses pairs. Aussi, il est primordial que l'école permette à ses étudiant·es de construire dès le début de leur cursus une chaîne cohérente de légitimité, favorisant leur propre épanouissement et garantissant une insertion réussie et rapide dans le monde de l'art contemporain.

Dans sa politique d'enseignement, la Villa Arson accorde ainsi une place primordiale au développement des interactions avec le milieu professionnel, grâce à un maillage culturel et artistique unique, sans autre équivalent en France au carrefour de l'Europe méditerranéenne. Les projets pédagogiques de l'école sont conçus en partenariat avec de nombreuses structures publiques et privées – musées, centres d'art, festivals, scènes nationales, théâtres, fondations, studios d'artiste, galeries, entreprises – présentes en France et à l'étranger, au sein desquelles chaque étudiant·e effectue un stage.

les engagements en faveur de l'égalité et de la diversité

Prévention des discriminations, lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Questionner et combattre les différentes formes de discrimination et de harcèlement, transmettre une culture de l'égalité pour changer les représentations et faire évoluer les comportements, tels sont les enjeux majeurs de cette mission. La prévention de toute forme de violences sexistes et sexuelles, de discriminations et de harcèlement discriminatoire doit être développée à partir d'un dialogue entre celles et ceux qui étudient et travaillent dans l'établissement. La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou sur les mécanismes de discrimination sont nécessaires.

La Villa arson s'est dotée d'un référent de la mission prévention des discriminations, lutte contre les violences sexuelles (VHSS).

Depuis 2021, une formation obligatoire pour les nouveaux étudiants a lieu lors des journées de prérentrée. À partir de la rentrée 2023-2024, un nouveau dispositif externe de signalement a été mis en place avec l'agence Egaé qui peut être mandatée par l'école pour la réalisation d'enquêtes.

Il complète le dispositif interne mis en place par le ministère de la Culture ainsi que la plateforme d'écoute et de signalement de l'Université Côte d'Azur. Aussi, en collaboration avec le Bureau d'aide psychologique universitaire, les permanences d'aide psychologique hebdomadaires à la Villa Arson sont pérennisées.

Apprendre ensemble, étudiant-es et personnels, à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre le sexisme, le racisme ou encore le paternalisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les discriminations et les formes d'asymétrie de pouvoir et disposer d'outils pour savoir comment réagir lorsqu'elle y est confrontée.

La charte éthique de la Villa Arson pour la prévention de toutes les formes de discriminations et de toutes les formes d'asymétrie de pouvoir, fruit d'une rédaction d'un groupe de travail ouvert à toutes et tous – étudiant-es et membres des équipes pédagogique, administrative et technique est à retrouver en fin du livret des études.

→ Cf. [Annexes et textes réglementaires](#)

Un nouveau groupe de référent-es « charte éthique » est constitué en début d'année : il s'agit de constituer un réseau de personnes ressources pour diffuser les principes de la « charte éthique de la Villa Arson pour la prévention de toutes les formes de discrimination et toutes les formes d'asymétrie de pouvoir » et veiller à son respect dans les tous les moments de la vie de l'établissement. Le groupe de référent-es réunit des représentant-es étudiant-es, des équipes pédagogique, administrative et technique.

les instances statutaires

Le conseil d'administration

Celui-ci est chargé de représenter tous les intérêts concernés par l'activité de l'établissement.

Composition

Le conseil d'administration comprend 15 membres :

- 5 membres de droit :
 - 2 représentant·e·s de l'État/MCC : la directrice ou le directeur général de la création artistique, ou sa·son représentant·e la directrice ou le directeur régional des affaires culturelles, ou sa·son représentant·e
 - 2 élu·es locaux·cales : la ou le Maire de la ville de Nice, ou sa·son représentant·e la ou le président·e du Conseil régional Sud, ou sa·son représentant·e. Le·la président·e de l'Université Côte d'Azur
- 3 membres désignés par le ministre de la Culture et de la Communication en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Villa Arson parmi lesquelles est nommé le·la président·e du conseil d'administration.
- 7 membres élus :
 - 3 représentant·es des enseignant·es élu·e·s
 - 2 représentant·es des autres catégories
 - de personnel élu·es
 - 2 représentant·es des étudiant·es élu·es

Depuis 2021, la présidente est Sandra Hegedüs, Hélène Guénin et Marc Barani sont les personnalités qualifiées.

Pour chacun·e des représentant·es élu·es, un·e suppléant·e est élu·e dans les mêmes conditions que la ou le titulaire et pour la même durée.

Attributions

Le conseil d'administration détermine la politique de la Villa Arson et règle par ses délibérations les affaires qui entrent dans les missions de celle-ci.

- le contrat d'objectif (contrat de performance)
- le programme et le rapport d'activités
- l'organisation de la scolarité et des études sur proposition de la directrice ou du directeur et après avis de la CRPVE
- le compte financier et l'affectation du résultat
- les conditions de rémunération des agent·e·s recruté·e·s par l'établissement
- les projets d'achat et de prise à bail d'immeubles et, pour les biens dont l'établissement est propriétaire, les projets de vente et baux d'immeubles
- l'acceptation de dons et legs
- l'exercice des actions en justice et des transactions
- les prises, extensions et cessions de participations
- les conditions générales de passation des marchés

En outre, il est informé de l'organisation des différents services de l'établissement et peut créer, après avis de la directrice ou du directeur, toute commission dont il définit la mission. Il délibère sur le rapport de ces commissions.

La commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE)

Les élections à la CRPVE ont lieu chaque année pour les professeur·es coordonnateur·trices d'année diplômante et pour les étudiant·e·s. Pour les autres membres les élections ont lieu tous les 3 ans.

Composition

Elle comprend 13 membres et est composée comme suit :

- la directrice ou le directeur, président·e 5 représentant·es des professeur·es et élu·es
- 3 représentant·es des étudiant·es
- 1 représentant·e des personnels techniques d'assistance pédagogique
- 3 professeur·es coordonnatrices et coordinateurs des années sanctionnées par un diplôme

Assistent comme invités à la CRPVE la ou le responsable des études et de la recherche, la directrice ou le directeur du centre d'art, la ou le responsable du service des publics, la ou le responsable des relations internationales et tout·e agent·e dont la présence serait jugée utile à l'examen d'un point de l'ordre du jour.

Le secrétariat de séance est assuré par le secrétariat pédagogique.

Le conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement est une instance d'échange et de réflexion qui a vocation l'évaluation interne des cursus proposés par la Villa Arson. Il s'agit de mettre en place une démarche d'amélioration continue en réunissant des enseignants, des étudiants et des représentants du monde socio-professionnel en lien avec les objectifs de la formation en art

de l'établissement. Cette instance consultative se réunit à minima une fois par an.

La composition du conseil est déterminée de la manière suivante :

- le directeur·trice de la Villa Arson ;
- le directeur·trice des études et de la recherche de la Villa Arson ;
- Un enseignant coordinateurs par année de diplômes ;
- Un·e étudiant·e représentant d'année de diplômes ;
- Un·e diplômé·e depuis 5 ans au moins ;
- Un·e diplômé·e depuis 10 ans au moins ;
- Deux représentants du milieu professionnel.

Attributions

La commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante est consultée sur :

- l'adaptation des enseignements aux objectifs de formation
- la définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement
- la définition des recherches susceptibles d'être conduites au sein des diverses filières d'enseignement qui permettent l'évolution des enseignements supérieurs dans le domaine des arts plastiques
- la répartition des fonctions d'enseignement permanentes et temporaires entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, ainsi que sur les compétences et qualifications correspondantes
- l'attribution de bourses de voyage et d'études autres que celles mentionnées à l'article 5 du décret du 23 décembre 2002
- la mise en œuvre des partenariats et des échanges entre établissements
- la définition de la politique d'exposition, de publication et de diffusion des travaux et recherches

Le directeur ou la directrice présente le rapport des travaux de la CRPVE devant le conseil d'administration.

équipe



Joan Ayrton

Artiste, elle est professeure de Dessin.

De nationalité anglaise, elle est une artiste dont la production – peinture, photographie, film – interroge les enjeux du regard et de la représentation dans une réflexion associant principalement la couleur, l'architecture et le paysage. Depuis quelques années, son attention se porte plus spécifiquement sur des questions minérales ou géologiques, une recherche menant à considérer les instabilités et dérèglements du monde physique et politique contemporain, comme à penser les évocations ou métaphores d'une géologie abstraite (dans l'esprit des rivières mentales et cristallisations conceptuelles de Robert Smithson).

En 2012, une bourse du Centre national des arts plastiques (CNAP) lui permet de développer ses recherches en Islande. En 2014, elle est commissaire de l'exposition *Glissements de terrain*, cartographie, pensée, paysage à la galerie la BOX à Bourges. En 2018, elle initie un cycle de projections et rencontres sur le paysage minéral aux Beaux-arts de Paris dans le cadre de la programmation culturelle. En 2020, elle entame un doctorat de création (practice based PHD) à l'ENSAPC sur les liens entre la géologie, le psychédélisme et les dérives environnementales.

Quelques exemples récents d'expositions personnelles et collectives sont *There is a Crack in everything* à la galerie Florence Loewy en 2021, *A soft mellow Tinge* dans l'édition 2018 de l'art dans les Chapelles, l'exposition *Slow Melody Time Old* à la galerie Florence Loewy en 2017, (...) aide à la vision, en strié sur les ondes lunaires, à rétrodiffusion. En grand: en petit, exposition en duo avec Benjamin L Aman aux Instants Chavirés à Montreuil en 2017 (commissariat Marie Cantos). Elle est représentée par la galerie Florence Loewy à Paris.

Frédéric Bauchet

Artiste, il est professeur de Céramique.

Artiste, professeur et commissaire d'exposition; responsable de l'atelier céramique à la Villa Arson depuis 2001.

Dès son arrivée, Frédéric Bauchet a initié un enseignement de la céramique qui serait plus étroitement associé aux enjeux de la création contemporaine.

Il a contribué à élargir le champ des possibilités techniques tout en ménageant des passerelles entre l'atelier céramique et les autres pratiques d'ateliers.

La présence d'artistes en résidence à la Villa Arson représente à ses yeux un complément majeur de son enseignement. Il tient à privilégier la rencontre, l'échange et à accompagner chaque artiste invité.

Il est lui-même régulièrement invité pour des workshops en France et à l'étranger.

Il a activement travaillé à tisser des liens entre les écoles supérieures d'art nationales et internationales disposant d'un atelier céramique. Actions menées aussi au travers du réseau ECART (European Ceramic Art & Research Team) depuis 2008.

Des projets sont en cours de développement avec des universités au Japon et aux Etats-Unis.

Frédéric Bauchet interroge constamment par son travail plastique les composants historiques, politiques, poétiques, phénoménologiques de la céramique.

Lors de ses nombreuses résidences d'art à la Manufacture nationale de Sèvres, exceptionnel foyer de savoir-faire et de création, son approche conceptuelle du médium s'est enrichie au contact des techniques et des formes propres à la céramique, tout en restant très attentif aux nouvelles avancées techniques et technologiques.

Comme dans sa transmission, le travail plastique de Frédéric Bauchet fait appel à d'autres médiums, son, sérigraphie, performance.

Il ne sépare pas ses différents espaces (territoire) d'action, enseignement, commissariat d'exposition, travail plastique s'influencent mutuellement.

Il a complété sa formation auprès d'institutions privées et publiques comme la fondation Maeght, Saint Paul, le MAMCO, Genève, Les balais de Montecarlo, Monaco, la Direction des Musées de France et la Réunion des Musées Nationaux, en France et à l'étranger.

Burkard Blümlein

Artiste, il est professeur de Sculpture.

Né en 1960 à Würzburg (Allemagne), il a étudié aux Académies des Beaux Arts de Karlsruhe et de Nuremberg, aux universités de Fribourg/Brg et de Munich ainsi qu'à l'Institut des Hautes Études en Arts Plastiques à Paris. Il vit à Paris et à Munich.

Depuis 1990 il a présenté de nombreuses expositions en Allemagne, en France et ailleurs, réalisations de commandes pour l'espace public à Munich et au Couvent de La Tourette. Il est représenté par les galeries Hafemann (Wiesbaden) et Bernard Jordan (Paris). De 1999 à 2002 il a enseigné à la Staatliche Akademie der Bildenden Künste de Stuttgart, de 2002 à 2007 il a été professeur de sculpture à École Européenne Supérieure de l'Image à Angoulême.

Publications: *Perlenzählerperlen* (1991), *Sichtbare Arbeiten/Travaux visibles* (1999), *Bilder/Images* (2009), *Gespräche im Museum und anderswo/Conversations au musée et ailleurs* (2014).

Julien Bouillon

Artiste, il est professeur de Pratiques numériques.

Julien Bouillon (1971) vit et travaille à Paris. Son travail a été exposé, entre autres, au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne et aux États-Unis.

Julien Bouillon a travaillé ces dernières années à détourner un certain nombre de formats standard (tableaux, magazines, etc.) pour produire des objets spécifiques. Son travail s'est développé sur la base d'une approche multimédia et d'un intérêt permanent pour les techniques. Dans son livre *Contre la méthode*, Paul Feyerabend a défendu l'idée qu'il n'existe pas de règles méthodologiques immuables dont les scientifiques devraient toujours se

servir, et qui garantiraient de façon incontestable la validité de leurs recherches. Selon lui, une «dose» d'anarchisme méthodologique ne pourrait être que profitable à la science. C'est ce à quoi Julien Bouillon aspire en art.

Pascal Broccolichi

Artiste, il est professeur de Pratiques sonores.

Il explore dans son œuvre sonore les phénomènes de l'écoute sous de multiples formes.

Né en 1967 à Antibes, il construit depuis le début des années quatre-vingt-dix un vaste programme de recherche acoustique parfois dans des régions très éloignées à la surface de la planète et il mène ainsi une réflexion sur les rapports mémoriels qu'entretient l'auditeur avec les espaces physiques et fictionnels.

Ses projets sont exposés dans des fracs, des centres d'art et des musées comme, le Palais BOZAR (Bruxelles), la Maréchalerie centre d'art contemporain (Château de Versailles), la Fondation Maeght (Saint-Paul-de-Vence), l'Espace de l'Art Concret (Mouans-Sartoux), le Palais de Tokyo (Paris), le CAPC musée d'art contemporain (Bordeaux), le Laboral Centro de Arte y Creación Industrial (Gijón) et dans des festivals tels que le French May (Hong Kong), le Korea Roadshow (Gyeongju-Seoul), le SkanuMezs festival, (Riga-Lettonie), le Festival de Flandre (Courtrai-Belgique).

Après des études à la Villa Arson et un Master à l'université du Massachusetts – Amherst en 1994, il participe à la création de la Station à Nice en 1996 et fonde en 2000 le laboratoire LECSonic qui participe au développement de ressources liées à l'observation sonore et électromagnétique.

Projets récents: *Roadshow*, Total Museum of Contemporary Art, Séoul, Corée; *Laisser les sons aller où ils vont*, FRAC Franche-Comté; *International sound art exhibition SKAN II*, Skanu Me-s festival Riga 2014 (Lettonie); *Entrée libre mais non obligatoire*, manifestation mono/polygraphique de Noël Dolla, Villa Arson (Nice), *Invasive harmonie*, Le Bon Accueil, (Rennes), *Festival de Flandre*, Courtrai (Belgique), *Abruit*, ART SEQUANA 2, Art contemporain du Havre (Paris), *Hyperprisme-3*, Espace de l'Art Concret (Mouans-Sartoux).

Publications: Thierry Davila, Pascal Broccolichi, *Cartographie de l'inouï*, (Les presses du réel, 2012), *Leonardo Music Journal* N°23 – SOUND ART (MIT Press, San Francisco, USA), *Site of*

Sound: Of Architecture and the Ear Vol. 2, by Brandon La Belle & Claudia Martinho; *Le Temps de l'écoute, Pratiques sonores et musicales sur la Côte d'Azur des années 1950 à nos jours* (Les presses du réel – Collection Villa Arson, 2013).

→ www.pascalbroccolichi.com

Marie Canet

Autrice, critique d'art et commissaire d'exposition, elle est professeure d'Esthétique.

Marie Canet est autrice, critique d'art, commissaire d'exposition et programmatrice film et vidéo. Elle enseigne l'esthétique.

Parmi les ouvrages monographies publiés il y a : Marc Camille Chaimowicz, *Rêverie, it's Practice and Means of Display*, Les presses du réel, 2022; *Palestine, prénom Charlemagne*, Meshugga Land, Editions Les presses du réel, 2017; *Bruno Pelassy*, Editions Dilecta, 2015.

Elle prépare en ce moment une exposition autour de l'œuvre de Pierre Molinier (*Molinier rose saumon*, Méca, Bordeaux, mars 2023), un livre en collaboration avec Lucy McKenzie et Reba Maybury, ainsi qu'un essai sur la plaisir et l'anarchisme.

Elle a collaboré avec des institutions telles que la Pejman Foundation (Téhéran), Flat Time House ou la Tate Modern (Londres), le Credac (Ivry), le Musée d'Art et d'Histoire du judaïsme ou le Centre Pompidou (Paris).

Caroline Challan Belval

Artiste, elle est professeure de Dessin.

Née à Cognac en 1977, elle vit et travaille entre Nice, Paris et Lisbonne. Diplômée de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, elle est titulaire d'un Master 2 Recherche en Architecture et Patrimoine – Universités de Nice et de Gênes. Elle a séjourné et travaillé à New York avec une bourse Colin Lefranc en 2002. Elle enseigne à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Nice Sophia-Antipolis (M2).

Sa recherche, tournée vers l'architecture et les mondes souterrains, interroge la forme, l'espace, ses structures cachées et leur perception.

Elle l'aborde par la pratique du dessin, de la gravure et de la peinture, conjointement à une approche théorique, influencée par la pensée de Lucrèce et de Merleau-Ponty. Sa démarche consiste à saisir et à restituer les dramaturgies modernes dans des lieux de transformation : Ars architectonica, Opus caementecium, Gardiens d'étoiles, Chelsea meat factory, NY Subway, 15 jours en usine, la fonderie d'Outreau, Connais-toi toi-même, Bestiaire mythologique, l'Ère du poisson, l'Homme cherche-midi, Anti mémoire, Visões-Ficção, Fragments botaniques, Latone...

Collections publiques : MoMA (New York), Bibliothèque Nationale de France (Paris), MAMAC (Nice), Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris).

Frédéric Clavère

Artiste, il est professeur de Peinture.

Il est né en 1962 à Toulouse. Il s'installe à Marseille en 1979 où il étudie à l'École Supérieure d'Art de Marseille, là il croise les influences de Support Surface (Viallat, Jaccard, Charvolen) ainsi que celles de Toni Grand ou Joël Kermarrec. En 1986 il est à l'origine avec Joël Yvon et Thierry Thoubert d'un atelier collectif M.D.P. qui est rejoint lors de différents projets d'expositions, éditions, résidences par plusieurs artistes de la scène marseillaise mais aussi européenne notamment d'Allemagne (Hamburg, Stuttgart, Düsseldorf) d'Italie (Milan, Naples) et de Pologne (Wrocław) ainsi que d'Algérie.

Le travail de Frédéric Clavère est axé sur une pratique de la peinture sans toutefois adopter une forme stylistique ou théorique déterminée; il s'agit plutôt d'une pratique de sample où l'image est largement sollicitée dans des registres hétéroclites convoquant haute et basse cultures.

Son travail a été présenté par différentes galeries et institutions notamment la Galerie Athanor, Jean Pierre Alis, la galerie du Tableau, Bernard Plasse, la galerie Bertrand Baraudou (Nice), le Crédac, la Chaufferie Strasbourg, Le Dix Neuf Montbéliard (Otto Teichert, Philippe Cyroulnik). Les œuvres de Frédéric Clavère sont présentes dans plusieurs collections privées et publiques comme le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Fonds Communal de Marseille, etc.

Frédéric Clavère a enseigné à l'École Supérieure d'Art de Toulon de 1993 à 2007.

Depuis 1995 son travail a été exposé dans divers lieux marseillais: MMM interface, la Galerie Athanor, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur, RLBO, Sextant&+ et VF galerie.

En 2013 réalisation d'une œuvre publique *Le Tunnel des 1000 signes* (Friche Belle de Mai) lors de Marseille Capitale Européenne de la Culture.

Une première monographie a été éditée en 2007 par l'association Sextant &+ et Monografik.

Julien Dubuisson

Artiste, il est professeur de Sculpture et Installation.

Julien Dubuisson se forme en sculpture à l'école nationale supérieure des Beaux-arts de Paris. Après cinq années passées à Bruxelles, il réside à Madrid pendant un an comme membre de la Casa de Velázquez. Dès son retour en France, il séjourne plusieurs mois sur l'île de Vassivière au Centre international d'art et du paysage. Puis participe au programme de recherche de la Villa Arson. Cette année La Bf15 l'invite à Lyon pour une exposition personnelle, à cette occasion il propose une performance et transforme l'espace d'exposition en atelier.

Je me suis d'abord concentré sur la production de sculptures très compactes, je tenais à ce qu'elles soient pleines. Plus tard, j'ai continué à fabriquer des formes compactes mais qui pouvaient aussi se déplier. Certaines ont pris la forme d'espaces, l'une d'elles est même devenue un décor que j'ai construit dans mon jardin. Comme ces choses étaient un peu compliquées à montrer, j'ai commencé à les filmer. Parfois il fallait les manipuler, alors j'ai filmé aussi les gestes. Petit à petit je me suis aperçu que ces gestes m'intéressaient tout autant que les formes que j'avais produites. J.D.

Jean-Baptiste Ganne

Artiste, il est professeur de Photographie.

Né en 1972 à Gardanne, Jean Baptiste Ganne vit entre Marseille et Nice. Il expérimente diverses voies d'expression et n'hésite pas à marier les genres: écriture, lectures-performances, installations sonores, photo et vidéo. Il a ainsi illustré *Le Capital de Marx* en photographies (*Le Capital Illustré*, 1998–2002), cuisiné de la daube pendant 6 jours, ayant fermé son atelier, pendant les ateliers portes ouvertes de la Rijksakademie (*The Cookist*, Amsterdam, 2003), fait lire l'ensemble du Quijote de Cervantès en morse lumineux dans diverses villes (notamment au grand Palais à Paris en 2009, à Rome en 2014 ou à Téhéran en 2019), exposé le budget de production de son exposition converti en 100 000 pièces de 10 centimes (*Senza Titolo (All that Glitters is Gold)*, Rome, 2007) ou encore rendu hommage au peuple Rromani dans une installation sonore (*Gélém, Gélém*, Musée Picasso, Vallauris, 2013). Artiste pluridisciplinaire, il a été en résidence à la Rijksakademie à Amsterdam en 2003 et 2004, il a été pensionnaire à la Villa Médicis de 2006 à 2007. Il est professeur à la Villa Arson depuis 2012.

«Sur le plateau Malien ou dans la boucle du Niger, et même à Bamako, Dogon et Bozo se doivent assistance et moquerie. À chaque rencontre, le dogon moque le bozo et le bozo moque le dogon, tout en s'assurant que l'autre ne manque de rien. Ce concept spécifique à l'Ouest africain régule et théâtralise la vie sociale entre les communautés, c'est la «parenté à plaisanterie». À Saint-Petersbourg, depuis la chute du régime communiste, les appartements du centre-ville se partagent en copropriété, chacun disposant d'une chambre et tous partageant la cuisine. Par commodité, chaque habitant (ou chaque famille) dispose de son propre compteur électrique. Il en résulte que, dans la cuisine, lieu commun, on dénombre autant d'ampoules et autant d'interrupteurs que d'habitants dans l'appartement. Entre les deux, géographiquement aussi bien que conceptuellement, se situe ma pratique de l'art.» JB.G.

Vanina Géré

Historienne de l'art, elle est professeure d'Histoire de l'art.

Ancienne élève de l'ENS-Lyon, Global Visiting Scholar à New York University (NYU), elle est agrégée d'anglais, docteure en histoire de l'art et études américaines, diplômée de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (2012). Sa thèse de doctorat portait sur l'œuvre de la plasticienne américaine Kara Walker (Prix de la Chancellerie des Universités de Paris 2013). Spécialiste d'art contemporain américain, Vanina Géré a enseigné l'histoire des arts à l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design à Nancy et exerce une pratique de critique d'art et de traduction d'écrits sur l'art.

Stéphane Magnin

Artiste, il est professeur de Sculpture et Installation.

Stéphane Magnin est né en 1965 à Paris, il vit à Cap D'Ail. «Libertronaute», «Hypérion», «SM» sont autant d'identités endossées par Stéphane Magnin, artiste protéiforme dont la pratique recoupe peintures, installations, dessins, sculptures et décors muraux. Si chacun de ces qualificatifs évoque un univers extra-terrestre, c'est que S. Magnin est avant tout féru de science-fiction. «Hypérion» correspond notamment au titre du premier roman d'un cycle écrit par Dan Simmons, «Les Cantos d'Hypérion», publié en 1989. Simmons propose un univers de science-fiction idéal pour le jeu de rôle, univers qui sied à merveille aux divers projets de l'artiste. S. Magnin réorganise l'espace, lui redistribuant une circulation fluide au milieu d'objets et de formes rappelant à la fois la science-fiction et le design. Au-delà de ces références «science fictionnelles», S. Magnin met constamment en jeu d'autres problématiques dont la lecture ne s'opère pas au premier degré. Selon Joseph Mouton, «L'œuvre de S. Magnin s'édifie au confluent de deux voies a priori inconciliables: 'glitter' ludique et activisme radical.» Les installations de S. Magnin placent effectivement le visiteur au milieu d'espaces mixant à la fois culture populaire (bande dessinée, mangas, jeux vidéo) et haute culture (le traité «De la guerre» du général prussien Von Clausewitz,

Guy Debord et l'Internationale Situationniste). Il manipule, mixe et contamine ces références hétérogènes dans un esprit poétique et infiniment libre, leur attribuant par-là même un aspect critique. Cette pluralité des sources participe dès lors à une réaction spontanée au diktat du monde environnant. En rendant par exemple hommage à l'architecture utopique des années 1970, S. Magnin réactive en quelque sorte un mode de vie communautaire jugé aujourd'hui alternatif et dépassé mais dont la proposition, radicale, prend tout son sens au regard de l'individualisme forcené de la société contemporaine.

Arnaud Maguet

Artiste, il est professeur de Pratiques musicales.

Nous pourrions dire comme certains que sa pratique tente d'établir une ligne téléphérique entre les cimes des avant-gardes du XX^e siècle et les caniveaux des cultures *underground* mais cela serait à la fois terriblement pompeux et extrêmement réducteur. Ce qui est certain en revanche, c'est qu'en se ré-appropriant avec les moyens du bord des techniques que, manifestement, il ne maîtrise pas totalement, il a exposé ses œuvres au MAC/VAL, au Plateau, au Centre Georges Pompidou, à la Villa Arson, au MAMAC de Nice, au Musée Départemental d'Art Contemporain de Rochechouart, à la friche Belle de Mai à Marseille ou encore au Confort Moderne à Poitiers. Il a également montré son travail aux États-Unis, au Japon, au Maroc, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne et en Italie. Ses travaux sont présents dans diverses collections publiques (CNAP, FRAC Île-de-France, Musée de Rochechouart...) et chez quelques collectionneurs privés. Il est actuellement représenté par la galerie Sultana à Paris.

Arnaud Maguet est aussi le créateur du label de musique atypique Les Disques en Rotin Réunis (www.ldrr.com) auquel ont participé entre autres Super Reverb, Bader Motor, Hifiklub, Jad Fair, The Legendary Tigerman, Lee Ranaldo, Jean-Marc Montera, SPLITt, Kid Congo Powers, Jean-Luc Verna, Céleste Boursier-Mougenot...

Il a lui-même enregistré quelques disques solos sous divers pseudonymes et réalisé en 2012 un film-portrait du musicien américain R. Stevie Moore *I Am A Genius (And There's Nothing I Can Do About It)*, en 2013 celui de Alain

Johannes dans le désert de Mojave (Californie) Plans Make Gods Laugh et en 2016 celui de Lee Ranaldo à New York In Doubt, Shadow Him!. Il a également réalisé Derniers Soleils, une fiction d'anticipation tournée lors d'une résidence au Maroc et prépare, au moment même où vous lirez ces lignes, un nouveau film-portrait visant un musicien français dont l'identité vous sera communiquée en temps et en heure.

Pia Maria Martin

Artiste, elle est professeure de Vidéo/image en mouvement.

Pia Maria Martin est née en 1974 à Altdorf en Allemagne. Elle enseigne la vidéo et l'image en mouvement depuis 2013 à la Villa Arson, Nice. Elle a suivi des études d'art à l'Académie d'État des Beaux-Arts de Stuttgart. Elle vit et travaille aujourd'hui entre Stuttgart et Nice. À la suite de ses études, elle commence à exposer d'abord aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne. Puis elle est exposée dans des institutions internationales telles que le Kunstmuseum Stuttgart (2006), la Kunststiftung Baden-Württemberg, Stuttgart (2006), le Fridericianum, Cassel (2006), le Marta Herford, Herford (2010), Migros Museum für Gegenwartskunst, Zurich (2010), l'institut Goethe, Paris (2012), la Biennale contemporaine de Shiryaevo (2013), le Museum on the Seam, Jerusalem (2013), le Forum Kunst, Rottweil (2018), le Kunsthalle, Tübingen (2019). «J'utilise le film comme instrument pour donner vie aux choses, pour les faire danser. Ainsi, avec la vidéo, j'anime le monde des objets dans un sens très littéral: je leur donne vie et leur insuffle une âme. Les pièces de mes films se déplacent comme si elles étaient mues par un bras imaginaire ou des forces invisibles. L'activité humaine crée la situation, puis se retire complètement, la laisse évoluer selon des règles que j'ai définies, et laisse l'inévitable se produire, un peu comme des fées dansant dans le jardin.» PM.M.

Jérôme Mauche

Écrivain, apparenté poète, il est professeur d'Histoire et pratique des idées.

Il a fait paraître une douzaine de livres auprès de plusieurs éditeurs comme le Bleu du ciel ou Le Seuil, entre poésie, récits et fiction (dernier titre paru *Le sbire à travers*, Le Bleu du ciel, 2014). Son travail s'inscrit dans un espace interstitiel, entre poésie et art. Il s'intéresse, avec éclectisme, aux transferts de techniques notamment depuis l'art contemporain vers la littérature, aux liens entre arbitraire et humour, aux langages juridiques et entrepreneuriaux, des récits au récit, ainsi qu'aux formes intermédiaires de la parole écrite comme parlée. Il lui a toujours paru nécessaire d'articuler écriture de création et engagements institutionnels, à divers titres. Il a été professeur à l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon où il codirigeait une unité de recherche: la «Station d'arts poétiques» (préfiguration Master d'Écriture contemporaine), et où il participait aux programmes de recherche «Post-Performance Future» et «Blanche ou l'oubli» (design graphique). Il dirige une collection de littérature et de poésie française et étrangère aux éditions des Petits Matins et organise des rencontres et des lectures: actuellement «Poésie plateforme» à la Fondation d'entreprise Ricard à Paris, Rencontres au Musée des Beaux-Arts de Lyon (Assises Internationales du Roman/Villa Gillet). Il a été commissaire d'expositions d'art moderne historique pour plusieurs musées en France, a organisé plus récemment les expositions *Synonymie ambiante* au FRAC PACA et *Suffis-toi d'un buis à la Ménagerie de Verre* et écrit sur quelques artistes.

Sophie Orlando

Historienne de l'art, elle est professeure de Théorie et Histoire de l'art.

Sophie Orlando, professeure de théorie de l'art à la Villa Arson, chercheuse et autrice. Ses recherches portent sur la fabrique des savoirs artistiques. Elle dirige la ligne de recherche «La Surface démange» dédiée aux approches critiques de l'éducation artistique (Villa Arson-Sternberg) et co-dirige la collection «La surface démange» avec Alice Dusapin (Sternberg Press-Villa Arson).

En 2016, elle publie *British Black Art. Une histoire de l'art occidentale en débat*, (Paris, Dis voir) puis dirige la monographie de l'artiste *Sonia Boyce, Thoughtful Disobedience*, (Les Presses du réel – Villa Arson, 2017). Chercheuse du programme AHRC «Black Artists and Modernism» (2015–2018, UAL, Middlesex University, Londres), elle co-dirige avec l'artiste Susan Pui San Lok et le commissaire Nick Aikens le colloque, puis l'ouvrage numérique, *Conceptualism: Intersectional Readings, International Framings* (Van Abbemuseum, 2019). Elle prépare actuellement un essai intitulé *La fabrique des récits de l'art après 1979 en Grande-Bretagne* à paraître aux PUV en 2025.

Depuis 2019, elle étudie et met en partage des approches critiques de l'éducation artistique. Son essai *La part affective*, (Paraguay, 2024) associe une histoire de l'art réflexive, une pratique des pédagogies critiques et une fiction pédagogique qui se tissent autour des enseignements de théories de l'art à la Villa Arson, au cœur des années de libération de la parole (#MeToo, Black Lives Matter). Elle a également co-édité *Les fourmis courent en deux sens/ Ants Walk Two Ways*, avec l'artiste Katrin Ströbel, avec laquelle elle a mené l'unité de recherche théorique et pratique «situations post» à la Villa Arson (2014 à 2023), étudiant les relations entre une pensée des contextes post 2007–2008, les pensées féministes décoloniales et queer et les ajustements des pratiques artistiques notamment processuelles et collaboratives.

Elle mène actuellement une recherche sur les politiques des somatiques et les formes de transmissions artistiques.

Sophie Orlando est actuellement en CER (Congé d'études et de recherches et n'enseignera qu'à partir du second semestre).

Pascal Pinaud

Artiste, il est professeur de Peinture et Installation.

Pascal Pinaud est né en 1964 à Toulouse. Il vit et travaille à Nice.

Il revisite la peinture depuis la fin des années 80, en questionnant le geste et son histoire, principalement celle des avant-gardes abstraites. S'il participe au renouvellement du genre, il sort aussi de la toile pour mettre en scène des constructions et assemblages tridimensionnels. Le recours à des pratiques aussi diverses que la marqueterie, le canevas, la peinture de carrosserie, le dessin assisté par ordinateur et autres procédures expérimentales participe à l'exploration de situations inédites ou de gestes populaires. Les pratiques artisanales ou industrielles s'articulent aux discours théoriques de l'histoire de la peinture.

Diplômé de la Villa Arson à Nice en 1990, Pascal Pinaud y enseigne depuis 1999. Il signe ses réalisations artistiques depuis 1995 sous la marque PPP pour Pascal Pinaud Peintre, acronyme d'un travail d'atelier collectif et interdépendant. À chaque étape de son œuvre, il choisit une position expérimentale qui met en jeu la vitalité de l'art, celle de la vue, des gestes créatifs au sein d'une société qu'il utilise comme une source permanente d'inspirations et d'inventions plastiques.

De nombreuses expositions personnelles et collectives jalonnent le parcours de Pascal Pinaud. Il a exposé régulièrement à la Villa Arson à Nice depuis 1989; à la Galerie Nathalie Obadia (Paris/Bruxelles/New York) de 1993 à 2016. Il participe à de nombreuses expositions collectives, en France et à l'étranger (Europe, Etats-Unis, Brésil, Russie, Corée du Sud, Chili...). Pascal Pinaud entame en 2016 une collaboration avec la Galerie Bernard Ceysson. Il est représenté par la Galerie Catherine Issert à Saint-Paul de Vence depuis 1999. Les œuvres de Pascal Pinaud sont présentes dans de grandes collections publiques. Avec son sens très sûr de la scénographie, Pascal Pinaud est également commissaire d'exposition.

Laurent Prexl

Artiste, il est professeur de Peinture et Performance

Né en 1975, il vit et travaille à Paris.

Si l'art-action tient une part importante dans sa production, il produit également des installations, sculptures, images, et textes. Il construit des architectures. Proche en cela du «concept-art», il propose une première lecture de l'œuvre facilement descriptible qui recèle en fait des constructions mentales élaborées. C'est donc en toute logique qu'il s'intéresse particulièrement aux procédures de documentation de l'œuvre, travaillant souvent autour de l'œuvre et non dans l'œuvre.

Le travail de Laurent Prexl n'est ainsi pas une quête esthétique puisqu'il conçoit ses œuvres comme des vecteurs vers un rapport immatériel à l'art. Jouant parfois de l'humour ou de l'impertinence, le travail de Laurent Prexl semble aboutir à une vanité critique et amoureuse des mécanismes et travers de l'art.

Il expose en France et à l'étranger (Mac/Val, CAPC, Fondation Cartier, palais de Tokyo et diverses galeries). Il est le fondateur de l'atelier Boronali (structure scientifique de conservation-restauration de l'art action).

Anne Séchet

Artiste performeuse, commissaire d'expositions, elle est professeure de Sérigraphie, Performance et Installation.

Anne Sechet est une Artiste de la transversalité, des lisières et des croisements. Elle construit ses recherches en lien avec l'écriture, le corps et l'installation. A la récurrence des mots, qu'ils soient lus, scandés, écrits ou chantés, répond la présence polymorphe de son propre corps à l'intérieur du travail. Dans ses propositions de performances, elle essaie de mettre en dialogue ce corps mis en espace avec ceux des personnes qui expérimentent les instants qu'elle propose autant qu'avec ceux des personnes avec qui elle collabore. Elle affectionne à poser des «s» sur les mots pour sans cesse en multiplier les possibles et chasser au loin les visions mono-centrées. Pour cette artiste «tout geste amène une pensée». Par cette affirmation, elle pousse au loin la vision manichéenne

d'un cerveau tout puissant comme unique lieu de la construction d'une pensée. Son art se propose comme un art intuitif en mouvement, un art «des mutations successives» dans un environnement d'indices. Elle utilise régulièrement dans ses installations, des objets personnels qu'elle transforme et qu'elle «fait voyager d'une performance à une autre». Les surfaces carrées ou circulaires au sol de nombreuses de ses performances, deviennent tour à tour, scènes, socles, sculptures et finissent par être le point d'entrée de performances à suivre. Elle conçoit ses espaces comme des moments à expérimenter par elle et par les publics. Anne Sechet revendique «un art hors de toute spécialisation avec des entrées dans différents champs» (installation, performance, écriture, photo, vidéo, son, musique, danse), «loin de toutes hiérarchisations, anthropocentrisme ou vision binaire».

Elle pense sa pratique du commissariat en continuité avec sa position d'artiste en mettant en avant un art du processus et des croisement des pratiques: installation, performance, musique, poésie... Il s'agit pour elle de créer des espaces de rencontres entre différents modes de pensée et de fabrication de l'Art, hors de tout modèle normé. Elle invite ainsi des artistes, qu'ils soient issus d'écoles d'art ou autodidactes, à élaborer un long travail in situ, hors de tout rendement productiviste, mais au contraire dans une mise à l'épreuve d'un temps «élastique» dans un lieu particulier avec une pratique et une pensée ouverte de la recherche artistique en construction. Ces propositions s'élaborent de manière revendiquée autant dans une écologie des relations que des matières premières utilisées par les participant-es.

Gauthier Tassart

Artiste, il est professeur de Vidéo et de Pratiques musicales.

Il mène depuis dix ans un projet unique de musiques improvisées avec les étudiant-es de l'établissement: L'Orchestre Inharmonique de Nice.

Il vit et travaille entre Paris et Nice. Son travail s'articule essentiellement entre la vidéo et le son. Préférant les expositions de groupe ou encore les projets collaboratifs, ses travaux ont été diffusés et radiodiffusés dans des lieux tels le Point Ephémère, la Fondation Ricard et

l'Espace Y à Paris, chez Heure Exquise à Mons en Baroeul, à la Maison des Arts de Malakoff ou forcément à la Villa Arson, mais aussi en Autriche, en Belgique et en Suède.

Il fait également partie du groupe l'Apologize en compagnie de Jean-Luc Verna et s'est produit au Centre Pompidou à Paris, au Confort Moderne à Poitiers ou encore au Centrale Fies et à la Biennale de Venise en Italie.

Tanin Torabi

Artiste, elle est danseuse, chorégraphe et réalisatrice.

Artiste iranienne basée en France, Tanin Torabi est danseuse, chorégraphe et réalisatrice. Son travail explore la relation entre le mouvement et l'image. Ses films de danse ont reçu de nombreux prix dans des festivals renommés tels que Cinedans, le San Francisco Dance Film Festival, Light Moves et Dance Camera West. Ils comptent parmi les films de danse les plus projetés dans les festivals à travers le monde. Son film *Until* a remporté le Grand Prix de Cinedans en 2024.

En tant que chorégraphe et interprète, elle a collaboré avec de nombreux artistes, notamment Yoshiko Chuma, Gabriel Schmitz, Sina Saberi, Milad Sanaei, Faran Fahimi et Natalie Joffre. Elle est régulièrement invitée à animer des ateliers dans des institutions telles que The Place (Londres), le Festival de danse de Cannes, l'Irish World Academy of Music & Dance, Dance Limerick, l'Université Côte d'Azur et ArtEZ University of the Arts (Amsterdam).

Elle a bénéficié du soutien de l'Institut Français pour participer à une résidence de sept mois à la Cité internationale des arts à Paris. Elle a également été accueillie en résidence par des structures telles que Montpellier Danse et l'Akademie der Künste à Berlin, et a été artiste associée à Dance Limerick, entre autres distinctions. Son travail a été exposé dans des institutions telles que le Kalmar Museum en Suède et le Laznia Contemporary Art Museum en Pologne.

Depuis 2024, elle est en résidence artistique à la Villa Arson à Nice, dans le cadre d'un projet organisé en collaboration avec le Collège de France. Elle y développe une performance en direct intitulée *Somewhere along the Line*, en collaboration avec le peintre

figuratif Gabriel Schmitz, ainsi qu'un nouveau film de danse en cours de réalisation, *In Passing*.

Christian Vialard

Artiste, il est professeur de Cultures numériques.

Christian Vialard est musicien et peintre et occupe une place singulière sur la scène artistique française, il trace son chemin dans les musiques improvisées, expérimentales et bruitistes. Sa musique est ancrée dans une recherche de sonorités issues d'instruments analogiques et synthétiques, c'est une musique abstraite mais résolument inscrite dans notre présent.

Depuis 2016 il se produit avec l'écrivain Eric Arlix et le guitariste Serge Teyssot Gay pour le projet *Hypogé*, qui est une forme concert littéraire évolutive, singulière, dont la mise en scène et la composition sont adaptées en fonction des lieux, des contextes et des périodes, une co-création permanente.

Il se produit régulièrement en concert lors de festivals (Transmediale à Berlin, City Sonic à Bruxelles, Ososphère à Strasbourg, Agnes B Paris, Nuit Blanche Paris, CrossOver à Nice, Elektro Alternativ à Toulouse, Riam à Marseille, Transcultures à Charleroi, Bruxelles et Mons...) et ses disques sont édités par les labels Grautag, Tiramizu et Optical Sound.

Christian Vialard a été également créateur et directeur artistique du label indépendant Tiramizu, label de musiques expérimentales qui a travaillé avec de nombreux musiciens expérimentaux internationaux (Kira Kira, Eddie Ladoire, Kasper T. Toeplitz, Sébastien Roux, Li Jiaong, Laurent Dailleau, ErikM, Charlemagne Palestine...).

- <http://christianvialard.com>
- <http://www.cvia.net/>
- <https://christianvialard.bandcamp.com/>
- <https://soundcloud.com/christian-vialard>
- <https://www.facebook.com/vialard>

responsables d'ateliers

Stéphane Accarie

Atelier et studio Photographie

Tiago Andrade

Atelier cinéma-vidéo

Thierry Chiaparelli

Atelier Métal

Éric Grandbarbe

Atelier Textiles & matériaux souples.

Valère Jasson

Atelier bois

Augustin Soulard

Atelier son

Cynthia Tonnerre

Céramique

présentation des services

Direction et secrétariat général

Directrice par intérim

Estelle Pagès

Secrétaire général

Alain Avena

Secrétariat de direction

ECR

Communication

Élodie Mariani

Comptabilité, régie d'avance et de recettes

Nicole Fradet

Agent comptable

Hervé Gauthier

Gestion des payes et personnels non titulaires

Nathalie Choplin

Études et recherche

Directrice des études et de la recherche

Pauline Vermeren

Secrétariat pédagogique

Nathalie Balmer

Gestionnaire mobilité et professionnalisation

Arjuna Hiffler-Mani

Gestionnaire pédagogie, recherche et auto-évaluation

Cécile Vincent

Relations internationales

Responsable des relations internationales

ECR

Centre d'art

Directrice artistique

Marie-Ann Yemsi

Production des expositions

Alexia Nicolaïdis

Régie des expositions

Alexandre Capan

Service des publics

Responsable du service des publics et de la vie étudiante
Prévention des discriminations

Christelle Alin

Chargée des publics

ECR

Éditions

Responsable des éditions

Alice Dusapin

Bibliothèque

Responsable de la bibliothèque

Christophe Robert

Documentation –
recherche/orientation des lecteur·ices

Tristan Gramont

Systèmes d'information

Responsable des systèmes d'information/
chargé d'enseignement en arts numériques

Jean-Louis Paquelin

Accueil, sécurité & maintenance

Responsable accueil, sécurité
& maintenance

Fabrice Rioblanco

Adjoint au responsable

Frédéric Thao-Thion

Accueil, surveillance, intendance
& hébergement

Dave Dhurmajee
Valérie Thuillier
Jean-Pierre Vitry
Tristan Bouvier

Services techniques et bâtiments

Jean-Paul Carpentier
Gérard Maria
Pascal Rigaux
Michel Serve

Jardins

Patrice Lorho
Pascal Pujol

Contacter les membres de l'équipe par messagerie

Les adresses de messagerie se composent
de la manière suivante:

prénom.nom@villa-arson.fr

kursus

3



organisation des études

L'organisation des études à la Villa Arson est régie par le décret n°88-1033 du 10 novembre 1988 portant sur l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre de la Culture, par les arrêtés du 16 juillet 2013 et du 9 juillet 2021 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et par le règlement des études de l'école. Nous renvoyons à ces derniers pour une présentation exhaustive du [fonctionnement du cursus](#); les paragraphes suivants ne reprennent que les points essentiels.

Comme le récapitule le tableau ci-dessous, la formation de la Villa Arson s'articule en deux cursus: d'une part un premier cycle, qui s'étend sur les trois premières années, est composée de six semestres et prépare au DNA valant grade de licence, et d'autre part le deuxième cycle, qui s'étend sur deux années, est composé de quatre semestres et prépare au DNSEP valant grade de master.

La première année est une année d'immersion dans les langages de l'art et les logiques de l'œuvre. Elle éveille aux questionnements plus qu'elle ne dispense un seul savoir-faire.

Elle suscite une résolution critique et un intérêt méthodique pour les enjeux de l'art. L'exigence de l'œuvre y est primordiale. L'émergence des projets, la diversification des pratiques et l'engagement dans un travail professionnel caractérisent la deuxième année. En troisième année, au terme du premier cycle (Licence), le travail produit depuis l'année 1 trouve son accomplissement. Cette troisième année donne accès au passage du DNA, à la condition d'avoir satisfait à toutes les exigences du cursus. Le passage en second cycle n'est pas automatique, il est soumis à la présentation d'un dossier auprès d'une commission de deuxième cycle.

Au cours de la première année du second cycle (Master), l'étudiant·e affirme ses processus de recherche dans un projet qu'il·elle met en œuvre. La mobilité internationale pour un semestre d'études ou pour un stage est la condition propice à une création qui se mesure à la réalité du monde. Au terme du second cycle, qui s'achève par la présentation au DNSEP, le travail de l'étudiant·e montre une cohérence plastique, une pertinence conceptuelle et un intérêt esthétique; son projet témoigne de pratiques engagées dans la réalisation d'une œuvre significative au regard de la scène artistique contemporaine.

Tableau synthétique
du fonctionnement
du cursus

1 ^{er} cycle (Licence)						2 ^e cycle (Master)			
Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
Semestres									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Crédits (ECTS)									
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
DNA 180 ECTS						DNSEP 120 ECTS			

Unités d'enseignement (UE)

Chaque semestre est subdivisé en trois ou quatre unités d'enseignements (UE) qui regroupent les cours structurants et individualisés les mobilités et les stages, les activités d'engagements et les différentes phases d'évaluation. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), toutes les activités listées dans les différentes UE sont par des «crédits européens», désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

En 1^{er} cycle, l'UE 1 est dédiée aux enseignements structurants, soit un nombre limité d'enseignements, théoriques et pratiques, que chaque étudiant-e devra parcourir durant les trois années de Licence. L'UE2 est, en revanche, dédiée aux enseignements individualisés, théoriques et pratiques, que chaque étudiant-e pourra choisir librement afin de compléter son propre parcours de Licence. En 2nd cycle, il n'existe qu'une seule UE 1 où tous les enseignements sont individualisés. Chaque étudiant-e est ainsi libre de construire son parcours de Master de manière entièrement autonome. L'UE 3 (UE 2 en 2nd cycle) est consacrée au suivi de la recherche plastique et aux diplômes, tandis que l'UE 4 (UE 3 en 2nd cycle) regroupe les mobilités internationales ainsi que les activités professionnalisantes telles que les stages et les programmes de professionnalisation.

Au sein de chaque unité d'enseignement, l'étudiant-e choisit les cours ou les activités qui lui permettent d'obtenir le nombre de crédits nécessaires à la validation de son semestre. Fidèle au projet pédagogique qui anime la Villa Arson, ce fonctionnement privilégie le choix, l'initiative et l'engagement des étudiant-es qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. Sous la conduite de l'équipe enseignante et tout particulièrement des coordinateur-rices, l'autonomie de l'étudiant-e est au cœur du cursus et constitue un principe majeur de la pédagogie.

En début d'année, l'étudiant-e complète le contrat pédagogique sur lequel il ou elle indique les enseignements qu'il-elle suivra lors de l'année universitaire, en respectant les éventuelles obligations. Il-elle signe ce contrat et le fait viser par les coordinateur-rice-s de son année. Un semestre est acquis lorsque l'étudiant-e a validé les 30 crédits nécessaires. L'étudiant-e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ces 30 crédits se voit donner la possibilité de rattraper les crédits ECTS qui lui manquent lors du semestre suivant en respectant la répartition des crédits entre les différentes UE. Le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est cependant subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens. Cette règle n'est pas valable à la fin de la première année: pour passer en deuxième année, il est nécessaire d'avoir validé les 60 crédits. Aucun redoublement de la première année n'est par ailleurs possible. De même, il est nécessaire d'avoir validé tous ses crédits pour se présenter au DNA et au DNSEP. En quatrième année, le projet de mobilité fait l'objet d'un contrat d'études ou de stage qui est formalisé avant le départ de l'étudiant-e. Il précise les enseignements suivis et le nombre de crédits correspondants.

Formats des enseignements

L'ensemble des enseignements proposés sont classés par ordre alphabétique des noms des enseignant-es.

La Villa Arson offre à la fois des enseignements collectifs et individualisés, pratiques et théoriques. Conçus et élaborés par les enseignant-es et intervenant-es, ils ont pour objectif de permettre aux étudiant-es de (re)découvrir leur pratique artistique, et de pouvoir l'approfondir, l'enrichir.

Enseignements structurants UE1

Ces cours permettent l'acquisition d'une connaissance des fondamentaux, d'élaborer une culture commune. Ils font l'objet d'évaluations (ECTS).

Enseignements individualisés UE2

Ces cours sont choisis par les étudiant-es dans la construction de leur parcours. Ils font l'objet d'évaluations (ECTS).

1^{er} cycle

		UE 1 Enseignements structurants	UE 2 Enseignements individualisés	UE 3 Suivi de la recherche plastique et diplômes	UE 4 Stages et mobilités	Total
Année 1	S1	12 ECTS	6 ECTS	12 ECTS	0 ECTS	30 ECTS
	S2	12 ECTS	6 ECTS	12 ECTS	0 ECTS	30 ECTS
Année 2	S3	9 ECTS	9 ECTS	12 ECTS	30 ECTS	30 ECTS
	S4	9 ECTS	9 ECTS	12 ECTS	30 ECTS	30 ECTS
Année 3	S5	6 ECTS	9 ECTS	12 ECTS	3 ECTS	30 ECTS
	S6	3 ECTS	12 ECTS	15 ECTS (DNA)	0 ECTS	30 ECTS
Total 1 ^{er} cycle – DNA						180 ECTS

2nd cycle

		UE 1 Enseignements individualisés	UE 2 Suivi de la recherche plastique et diplômes	UE 3 Stages, mobilités, professionnalisation	Total
Année 4	S7	15 ECTS	15 ECTS	30 ECTS	30 ECTS
	S8	15 ECTS	15 ECTS	30 ECTS	30 ECTS
Année 5	S9	15 ECTS	15 ECTS	0 ECTS	30 ECTS
	S10	0 ECTS	30 ECTS (5 ECTS Mémoire + 25 ECTS DNSEP)	0 ECTS	30 ECTS
Total 2 nd cycle – DNSEP					120 ECTS

Séminaires intensifs

ces cours s'inscrivent sur un temps concentré sur une semaine dite "intensive". Ils font l'objet d'évaluations (ECTS).

Workshops

ces ateliers constituent des temps essentiels. Ils permettent aux étudiant·es de recevoir un accompagnement plus approfondi et de développer des échanges privilégiés avec les enseignant·es ou des personnalités invitées (artistes, critiques, écrivains...) afin de nourrir et d'affiner leur démarche artistique. Les workshops ne font pas l'objet d'évaluations systématiques en ECTS.

Autoévaluation de la formation

Chaque semestre est subdivisé en trois ou quatre unités d'enseignements (UE) qui regroupent les cours structurants et individualisés les mobilités et les stages, les activités d'engagements et les différentes phases d'évaluation. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), toutes les activités listées dans les différentes UE sont par des «crédits européens», désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

L'amélioration continue de l'offre de formation et l'accès au monde professionnel des étudiant·es sont aujourd'hui deux enjeux majeurs pour les écoles d'art. Pour cette raison, la Villa Arson s'est dotée d'outils qui lui permettent d'évaluer ses enseignements et d'observer l'insertion professionnelle de ses alumni, à travers des enquêtes menées chaque année et adressées aux étudiant·es et aux diplômé·es, et en s'appuyant sur deux services mis à sa disposition par l'Université Côte d'Azur.

Évaluation de la formation

Pour ce qui concerne l'évaluation de la formation et des enseignements dispensés au sein de l'établissement, la Villa Arson travaille en lien avec la Maison de l'évaluation-amélioration-valorisation des formations et des

enseignements (MEAV-FE). Une fois par an, tou·tes les étudiant·es sont invité·es à évaluer l'offre de formation de l'année écoulée, par le biais d'un questionnaire en ligne anonymisé. Les questions portent sur les compétences acquises durant chaque enseignement, et permettent de déterminer les améliorations à apporter afin de favoriser l'approche par compétence.

L'évaluation des enseignements par les étudiant·es s'inscrit dans un cadre réglementaire défini par l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations qui précise la nécessité pour les établissements d'enseignement supérieur d'organiser «une évaluation des formations et des enseignements [...] au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiant·es».

Insertion professionnelle

Afin de connaître le devenir de ses étudiant·es et d'évaluer les conséquences de sa propre offre de formation, la Villa Arson effectue chaque année deux enquêtes – une consacrée aux diplômé·es du DNA, une autre consacrée aux diplômé·es DNSEP – qui visent à chiffrer le taux d'insertion professionnelle de ses alumni. Les enquêtes sont réalisées en lien avec l'Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle (OVE-IP) de l'Université Côte d'Azur.

Conseil de perfectionnement

Les résultats obtenus à l'issue des enquêtes sur l'évaluation de la formation et sur l'insertion professionnelle sont ensuite évalués et interprétés par le Conseil de perfectionnement de la Villa Arson. Cette instance se réunit une fois par an et se compose de deux enseignant·es de l'établissement (un·e plasticien·ne et un·e théoricienne), deux étudiant·es (l'un·e de 1er et l'autre de 2nd cycle), deux alumni, deux représentant·es des milieux professionnels, le directeur général et le directeur des études et de la recherche de l'établissement. La mission du Conseil de perfectionnement est de dicter les orientations nécessaires afin d'améliorer l'offre de formation, notamment selon l'approche par compétences, et de mettre en œuvre des stratégies pour augmenter le taux d'insertion professionnelle des diplômé·es.

évaluations et ects

Modalités de validation des cours

Chaque enseignant·e détermine les modalités d'évaluation de ses enseignements. Elles sont précisées dans les fiches de chaque cours présentées dans ce livret. Les notes et les appréciations sont communiqués au secrétariat pédagogique ainsi qu'aux enseignant·es coordinateur·trices chargé·es de l'évaluation semestrielle élaborée de manière collégiale. Chaque étudiant·e est obligé·e de valider les ECTS liés aux enseignements présents dans son contrat d'études. Une session de rattrapage est prévue au mois de mai pour celles et ceux qui n'auraient pas réussi à valider les ECTS. Le rattrapage est possible uniquement pour les étudiant·es ayant préalablement assisté aux cours.

Modalités des évaluations semestrielles

Le bilan semestriel se déroule en présence d'au moins 3 enseignant·es dont un·e théoricien·ne. Les enseignant·es examinent l'ensemble des travaux des étudiant·es, présentés sous la forme d'un accrochage accompagné des travaux préparatoires, notes et tous documents à l'appui de l'argumentation orale. L'évaluation se déroule sous forme d'un entretien d'une vingtaine de minutes. Elle donne lieu à l'établissement d'un document écrit comprenant l'intitulé et le nombre d'ECTS acquis et d'un commentaire synthétique visant à éclairer les étudiant·es sur leur situation. En cas de difficultés importantes, celles-ci doivent être signifiées clairement afin de mettre en alerte l'étudiant·e concerné·e pour la poursuite de son cursus. Une copie de ce document signée par le directeur est remise à chaque étudiant·e.

Passage d'année

Le nombre de crédits européens devant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément au règlement des études et à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits. En ce qui concerne le passage en 5^e année, ce dernier est subordonné aussi à la remise du mémoire, prévue à la fin de la 4^e année.

Passage de cycle

Le passage du 1^{er} cycle au 2^e cycle est subordonné à l'avis de la commission de passage en 2^e cycle examinant le parcours de chaque étudiant·e durant ses 3 années de 1^{er} cycle, ainsi qu'un dossier composé d'un portfolio et d'une lettre de motivation.

L'admission en 4^e année est donc subordonnée à l'obtention du DNA et l'avis favorable de la commission (voir Arrêté du 16 juillet 2013).

La commission de passage en 2^e cycle comprend au moins trois professeur·es du cycle nommé·es par le directeur. L'un·e des professeur·es est titulaire d'un diplôme de doctorat. Un·e délégué·e étudiant·e par année du 2^e cycle est membre de la commission, mais ne prend pas part au vote. Le ou la président·e de la commission est désigné·e par le directeur de l'établissement parmi ses membres.

Le DNA (diplôme national d'art)

C'est un diplôme national sanctionnant 3 années d'études et conférant le grade de Licence. La présentation au diplôme du DNA est soumise à l'obtention des 165 ECTS attribués au cours des 3 premières années du cursus.

Nature de l'épreuve

Il s'agit d'une présentation dans l'espace d'une sélection de travaux et de tous documents utiles pour comprendre la démarche initiée par l'étudiant-e. L'étudiant-e dans la présentation critique de ses propositions plastiques est invité-e à expliciter sa démarche, ses sources et sa méthode de travail.

La soutenance dure 30 minutes, dans un esprit de dialogue avec le jury.

Composition du jury de DNA

- Un-e président-e désigné-e par le directeur de l'école.
- Un-e artiste, un-e professionnel-le de l'art.
- Ou un-e enseignant-e extérieur-e à l'école.
- La ou le professeur-e coordonnateur-trice de la 3^e année.

La composition du jury du diplôme est établie sur décision de la directrice ou du directeur de l'établissement.

Le DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique)

C'est un diplôme national homologué au grade de Master. La présentation au DNSEP est subordonnée à l'obtention des 270 ECTS attribués pour les semestres 1 à 9.

Le passage du diplôme est constitué de deux épreuves distinctes:

- la soutenance d'un mémoire d'une durée de 20 minutes.
- la soutenance d'un travail plastique d'une durée de 40 minutes.

Modalités concernant la soutenance du mémoire de DNSEP

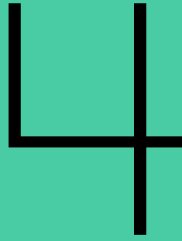
La soutenance du mémoire se fait devant la ou le professeur-e coordonnateur en 5^e année et d'un-e des membres du jury titulaire d'un doctorat. Le résultat de cette soutenance, sous la forme d'une appréciation, est intégrée à l'évaluation du DNSEP.

Composition du jury de DNSEP

- Le ou la coordinateur-trice de la 5^e année
- 4 personnalités qualifiées choisies dans le domaine d'activité dont un-e titulaire de doctorat.
- La ou le président-e est choisi-e parmi les personnalités qualifiées.

La composition du jury du diplôme est établie sur décision de la directrice ou du directeur de l'établissement.

admission





Entrer en première année

Les conditions de candidature

L'admission en 1^{re} année à l'école nationale supérieure d'art de Nice (Villa Arson) pour le parcours de Licence se fait après par voie d'examen après inscription sur Parcoursup.

Cet examen d'entrée s'adresse à l'ensemble des candidat·es : titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent, jeunes en classe de Terminale, en classe « préparatoire aux écoles d'art » ou engagé·es dans les cursus post-bac.

Les candidat·es non titulaires du baccalauréat peuvent effectuer une demande de dérogation auprès du·de la directeur·ice de l'établissement.

Le nombre de candidat·es à admettre est fixé chaque année par le·a directeur·ice de la Villa Arson.

En cas de succès à l'examen d'entrée, l'admission définitive est conditionnée par l'obtention du baccalauréat (toutes séries confondues) ou d'un diplôme équivalent, sauf dans le cas de candidat·es ayant fait l'objet d'une dérogation.

Candidature

L'inscription à l'examen est à réaliser en ligne via Parcoursup et sur Taïga, la plateforme de gestion pédagogique de la villa Arson.

Une convocation est adressée aux candidat·es à la suite de leur inscription courant mars.

Les droits d'inscription les droits d'inscription à l'examen fixés à 38 €, les candidat·es boursier·es en sont exonéré·es (sur justificatif).

Modalités d'inscription à l'examen

1. Les candidat·es doivent procéder à leur inscription en ligne comportant :
 - un formulaire d'inscription à compléter et à accompagner des pièces à joindre indiquées (sous format numérique);
 - une lettre de motivation détaillée à joindre, présentant l'intérêt de la candidat·e pour des études d'art et ses expériences et connaissances en rapport avec l'art et le monde artistique;
 - le règlement des frais d'inscription (par paiement en ligne), obligatoire pour que l'inscription soit validée.
2. Les admissions sont prononcées en fonction de la qualité de la motivation, des épreuves et un dossier présenté par chaque candidat·e, compte tenu du projet pédagogique spécifique de la Villa Arson et des places. Les informations relatives à la session 2026–2027 seront détaillées sur le site de la Villa Arson début 2026.

en cours de cursus

Les conditions d'admission en équivalence

Le passage devant la Commission d'admission et d'équivalence est ouvert aux étudiant·es issu·es d'une école d'art, titulaires des titres correspondants dans d'autres établissements sous la tutelle du ministère de la Culture, soit :

- 1^{re} année pour entrer en 2^e année ;
- Certificat d'Études d'Arts Plastiques pour entrer en 3^e année ;
- Diplôme National d'Arts Plastiques pour entrer en 4^e année ;
- Certificat d'études supérieures d'Arts plastiques pour entrer en 5^e année.

Il est également possible d'accéder à l'école en cours de cursus en venant d'un cursus artistique effectué dans une école ou une université française ou étrangère. Les admissions par équivalence en année de diplôme sont très rarement permises.

Modalités d'inscription à la Commission d'admission et d'équivalence

1. Les candidat·es doivent procéder à leur inscription en ligne sur Taïga :
 - un formulaire d'inscription à compléter et à accompagner des pièces à joindre indiquées (en format numérique) ;
 - le dossier scolaire des années précédentes, mentionnant les crédits ECTS et les diplômes obtenus, doit être obligatoirement fourni ;
 - le règlement des frais d'inscription (par paiement en ligne), obligatoire pour que l'inscription soit validée.

2. Les candidat·es inscrit·es sont convoqué·es pour une présentation de leur dossier, lors d'un entretien avec le jury de la commission d'admission.

Les candidat·es non retenu·es sont avisé·es par courrier.

3. Les admissions sont prononcées en fonction des qualités manifestées par chaque candidat·e, compte tenu du projet pédagogique spécifique de la Villa Arson et des places disponibles.

Titulaires de diplômes étrangers

Les étudiant·es titulaires de diplôme(s) étranger(s) et domicilié·es à l'étranger doivent envoyer le même dossier.

Les candidat·es doivent fournir impérativement, au moment de l'inscription, une copie numérique de chaque diplôme (baccalauréat ou équivalent, études d'art), traduite et certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Les candidat·es doivent également fournir une attestation du niveau de diplôme étranger, document à demander à leur établissement d'origine.

Tout·e étudiant·e étranger·e (hors francophonie) doit être obligatoirement en possession du TCF ou DELF niveau B2 (test de connaissance du Français) pour entrer en cours de cursus dans une année diplômante (3^e ou 5^e).

intégrer l'école

À l'issue de la publication des résultats de l'examen, le ou la candidat-e étudiant-e ne pourra intégrer l'école qu'une fois les formalités d'inscription administrative accomplies.

Documents à fournir Bourses d'études / logement universitaire

Les candidat-es doivent fournir, au moment de l'inscription, une copie numérique de chaque diplôme (baccalauréat ou équivalent, études d'art), traduite et certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Ils doivent également fournir une attestation du niveau de diplôme étranger, document à demander à leur établissement d'origine.

Les étudiant-es français-es ou étrangèr-es, dont les parents déclarent leurs revenus en France depuis au moins deux ans et qui souhaitent obtenir une bourse d'études ou un logement étudiant, doivent en faire la demande selon une procédure unique, le Dossier Social Etudiant (DSE). Le DSE doit être constitué chaque année.

L'étudiant-e, ou futur-e étudiant-e, doit faire sa demande du 15 janvier au 30 avril, pour la rentrée universitaire suivante, avant même d'avoir le résultat de ses examens.

Les étudiant-es de la Villa Arson peuvent prétendre à un logement universitaire dès la 1^{re} année, selon les places disponibles au CROUS et les ressources de leurs parents.

Ces demandes sont à effectuer sur le site du crous: CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et sociales), 18 avenue des Fleurs, 06050 Nice cedex 1. Tél.: +33(0)492 15 50 50

→ www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/

→ [Demande d'attribution d'un hébergement à la Villa Arson](#)

L'établissement met à la disposition des étudiant-es 15 chambres de type logement universitaire (à loyer modéré) attribuées sur critères sociaux par une commission qui siègera au début du mois de juillet 2026. Le dossier sera à télécharger d'ici le mois de juin 2026.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à un montant de 458 € pour l'année 2025–2026. Les étudiant-es titulaires d'une bourse d'études sont dispensés du versement de cette somme.

Sécurité sociale

Depuis la rentrée 2018–2019, les nouveaux étudiant-es restent affiliés à leur régime actuel de sécurité sociale. Si vous êtes déjà étudiant-e, vous restez affilié-e à votre mutuelle étudiante. Dans un cas comme dans l'autre, la démarche annuelle d'affiliation n'est plus nécessaire et la cotisation de 217 € est supprimée. L'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire pour tous-tes. L'inscription se fait auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la ville du domicile. Toutes les informations sur:

→ etudiant.gouv.fr

Assurance scolaire

L'étudiant-e devra fournir au moment de l'inscription une attestation d'assurance scolaire couvrant tous les risques. Cette assurance est obligatoire.

international

5



Échanges internationaux

La Villa Arson met en place une politique volontariste d'ouverture internationale, visant notamment à :

- améliorer l'attractivité de l'enseignement en art et sa visibilité par le développement de son réseau de partenaires en Europe et dans le reste du monde;
- enrichir l'expérience et le parcours des étudiant·es à travers le suivi, l'accompagnement et le soutien aux projets de mobilité, de formation et de recherche à l'étranger;
- préparer l'insertion professionnelle des diplômé·es en développant les interactions avec les personnalités du monde de l'art invitées tout au long de l'année, en multipliant les expériences de travail à l'étranger dans le cadre de stages et d'ateliers internationaux de recherche et de création.

En s'appuyant sur la qualité de son offre pédagogique, de ses équipements et de son environnement, et sur sa capacité à accueillir des artistes, des enseignant·es et des chercheurs du monde entier, la Villa Arson a établi de nombreux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur artistiques, des lieux d'expérimentation, de production et de diffusion de l'art contemporain (centres d'art, fondations) en Europe et dans le reste du monde.

Trente accords de coopération sont actuellement en vigueur, dont vingt-quatre au sein de l'Union européenne. La mise à jour de cette cartographie vise à articuler plus étroitement les projets de mobilité, les thématiques d'enseignement et de recherche et les invitations d'artistes et de chercheurs en résidence.

Des collaborations approfondies sont mises en place avec les établissements et les institutions répondant aux besoins spécifiques de production et de recherche des étudiant·es en arts visuels et reconnus mondialement pour la qualité de leur offre pédagogique.

La Villa Arson est signataire de la Charte européenne pour l'enseignement supérieur et participe au programme Erasmus+ qui soutient la mobilité des étudiant·es, des enseignant·es et du personnel entre les 27 pays membres de l'Union européenne et 6 pays tiers.

L'établissement est membre depuis 2019 du réseau ELIA (European League of Institutes of the Arts), qui favorise les échanges professionnels et le développement de l'enseignement supérieur des arts, et compte 280 membres dans 54 pays. La participation aux débats et aux rencontres organisés par ELIA contribue au rayonnement international de l'établissement, à la promotion de ses formations et à la consolidation de son réseau de partenaires.

- [Consulter la charte européenne pour l'enseignement supérieur 2021-2027](#)
- [Consulter la Déclaration de stratégie Erasmus 2021-2027](#)

mobilités des étudiant·es

Les séjours d'études et les stages à l'étranger

La Villa Arson accompagne et soutient les projets de mobilité des étudiant·es, favorisant ainsi l'acquisition de compétences nouvelles, la confrontation à des méthodes et des environnements de travail différents et in fine, la préparation active à la construction de leur carrière artistique.

La mobilité internationale est inscrite dans le parcours des étudiant·es et validée par l'octroi de crédits.

Les étudiant·es de 2^e année peuvent effectuer un stage de 3 mois minimum au sein de l'Union Européenne, validé par 30 crédits ECTS.

Au cours de la 4^e année (master 1), les étudiant·es ont la possibilité d'effectuer un stage de 3-4 mois à l'étranger auprès de professionnels du secteur culturel ou une mobilité d'études d'un semestre dans le cadre :

- du programme Erasmus+ ;
- de conventions spécifiques avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Le semestre d'études et le stage à l'étranger sont validés par l'octroi de 30 ECTS.

Les projets de mobilité internationale se préparent dès la 3^e année. Des réunions d'information sont organisées par le Service des relations internationales entre octobre et janvier. Les vœux de mobilité sont recensés auprès des étudiant·es de 3^e année en février par le Service des relations internationales qui procède à leur nomination auprès des établissements partenaires. Les dossiers de candidature doivent être adressés au Service des Relations internationales (international@villa-arson.fr) avant la fin du mois de février pour un séjour au 1^{er} semestre de l'année universitaire suivante.

Le dossier comprend :

- un formulaire à compléter en ligne ;
- un CV et une lettre de motivation ;
- un portfolio au format pdf (8 Mo max) présentant une dizaine de travaux artistiques.

Les projets de mobilité à l'étranger sont validés par la coordination pédagogique et le Service des relations internationales et encadrés par la signature d'un contrat d'études ou d'une convention de stage au minimum un mois avant la date de départ. Une séance de restitution collective des séjours à l'étranger est organisée au retour des étudiant·es. La participation à cette journée est obligatoire pour les étudiant·es ayant effectué une mobilité à l'international, et ouverte à tous les étudiant·es et personnels de la Villa Arson.

établissements partenaires du programme erasmus+

Pays EUROPE	Nom de l'établissement	Site internet
Allemagne	Weißensee Kunsthochschule Berlin	→ https://kh-berlin.de/en/studies/international/incoming-exchange-students.html
	Hochschule für Bildende Künste Braunschweig	→ https://studium.hbk-bs.de/international/erasmus/
	Burg Giebichenstein Kunsthochschule Halle	→ https://www.burg-halle.de/hochschule/studium/international-office-akademisches-auslandsamt/incoming-exchange-students/
	Kunsthochschule Kassel	→ https://kunsthochschulekassel.de/en/study-programmes/international-studies.html
	Staatliche Hochschule für Bildende Künste Städelschule Frankfort	→ https://staedelschule.de/en/study/students/auslandsstudium
	Hochschule für Grafik und Buchkunst Leipzig	→ https://www.hgb-leipzig.de/en/study/internationalstudies/incoming/
Autriche	Staatliche Akademie der Bildenden Künste Stuttgart	→ https://www.abk-stuttgart.de/en/internationales/incomings/translate-to-english-incomings-overview.html
	Akademie der Bildenden Künste Wien	→ https://www.akbild.ac.at/en/university/international/incoming-mobility-studying-at%20the-academy/Exchange-Studies-at-the-Academy/first-considerations
Belgique	École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre Bruxelles	→ http://www.lacambre.be/fr/informations/echanges-internationaux-etudiants-entrants
	École de Recherche Graphique (ERG) Bruxelles	→ http://wiki.erg.be/m/#International
	École Supérieure des Arts Mons	→ https://www.artsaucarre.be/renseignements-pratiques/erasmus/
Bulgarie	National Academy of Art Sofia	→ http://www.nha.bg/en/category/erasmus-28

Pays EUROPE	Nom de l'établissement	Site internet
Danemark	Det Kongelige Danske Kunstakademi, Billedkunstskolerne Copenhague	→ https://kunstakademiet.dk/en/schools-visual-arts/international-and-exchange
Espagne	Universidad Antonio de Nebrija Madrid	→ https://www.nebrija.com/pdf/actual/folletos/guia-estudiantes-internacionales/
Hongrie	Moholy-Nagy University of Art and Design Budapest	→ https://mome.hu/en/erasmus-campus-mundi
Islande	Lista Haskoli Islands – Iceland university of the arts Reykjavik	→ https://www.lhi.is/en/node/6861
Italie	Accademia di Belle Arti di Bologna	→ https://www.ababo.it/cultural-heritage/erasmus-relazioni-internazionali
	Accademia di Belle Arti Roma	→ https://abaroma.it/corsi-page/corsi-accademici-di-primo-livello/
	Accademia di Belle Arti di Brera Milano	→ https://www.accademiadibrera.milano.it/it/erasmus-programme
	Nuova Accademia di Belle Arti Milano	→ https://www.naba.it/en/student-services/erasmus-international-exchange-programmes
Lettonie	Latvijas Mākslas Akadēmija Riga	→ https://www.lma.lv/en/studies/application
Pays-Bas	Gerrit Rietveld Academie Amsterdam	→ www.gerritrietveldacademie.nl
Portugal	Politécnico de Leiria Escola Superior de Artes e Design (ESAD) Caldas da Rainha	→ https://www.ipleiria.pt/internacional/colaboradores/mobilidade-incoming/
République tchèque	Film and TV School of the Academy of Performing Arts Prague	→ http://international.famu.cz
	Faculty of Fine Arts - University of Technology Brno	→ www.favu.vut.cz → https://www.favu.vut.cz/en → https://www.favu.vut.cz/en/international/short/courses
Suisse	Haute École d'Art et de Design Genève	→ https://www.hesge.ch/head/formations-recherche/relations-internationales

établissements partenaires autres pays

Pays	Nom de l'établissement	Site internet
Brésil	Fundação Armando Alvares Penteado São Paulo	→ https://www.faap.br/francais/home/exchange.asp
	Escola de Artes Visuais do Parque Lage Rio de Janeiro	→ https://eavparquelage.rj.gov.br/programa-de-intercambio
Liban	Académie Libanaise des Beaux-Arts (ALBA) Université de Balamand Beyrouth	→ https://alba.edu.lb/french/Accueil
Mexique	La Esmeralda, Escuela Nacional de Pintura, Escultura y Grabado (ENPEG) México	→ https://www.esmeralda.edu.mx

bourses et aides

Les étudiant-es peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide financière pour réaliser leur projet de mobilité d'études ou de stage :

- Bourse Erasmus+ et soutien linguistique en ligne pour les séjours d'études et les stages dans les 27 États membres de l'Union européenne et les 6 pays tiers
- Aide à la mobilité internationale sur critères sociaux du ministère de la culture
- Aide à la mobilité internationale pour les stages ou les études de la région Sud
→ aidesformation.maregionsud.fr
- Bourse de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)
→ www.ofaj.org/programmes-formations.html

Allocation pour la mobilité étudiante Erasmus+

Critères d'attribution

Dans la limite du budget attribué par l'Agence Erasmus+ à la Villa Arson, les étudiant-es peuvent bénéficier d'une bourse pour effectuer une mobilité d'études ou un stage s'ils-elles remplissent les conditions suivantes :

- justifier d'un projet cohérent et démontrer une grande motivation pour la destination demandée ;
- posséder un niveau de langue suffisant pour suivre les cours dans l'établissement et le pays d'accueil ;
- être à jour dans le paiement des frais académiques à la Villa Arson.

Éligibilité

Dans le cas d'une mobilité d'études, l'étudiant-e doit être accepté-e en échange dans un établissement avec lequel la Villa Arson a signé un accord.

Les projets de stage sont validés par la coordination pédagogique et le Service des relations internationales et formalisés par la signature d'une convention avec la personne ou l'organisme d'accueil au minimum un mois avant le début du stage.

Montant de la bourse Erasmus+

Le montant mensuel de la bourse est défini selon les règles générales du programme Erasmus+ et varie selon le pays de destination :

	PAYS	ÉTUDES	STAGE
GROUPE 1	Pays participant au programme : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède.	400€	550€
	Pays tiers non associés au programme des régions 13 : Andorre, Monaco, San Marino, Etat du Vatican et région 14 : Îles Féroé, Suisse, Royaume Uni		
GROUPE 2	Pays participant au programme : Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.	330€	480€
GROUPE 3	Pays participant au programme : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie	300€	450€

RÉGION	PAYS PARTNAIRES DU PROGRAMME DES RÉGIONS 1 À 12
1	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro
2	Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, territoire de l'Ukraine tel que reconnu par le droit international
3	Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
4	Territoire de la Russie tel que reconnu par le droit international
5	a) Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Vietnam b) Brunei, République de Corée, Hong Kong, Japon, Macao, Singapour et Taïwan
6	Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
7	a) Iran, Iraq, Yémen b) Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar

Pour les participant-es ayant moins d'opportunités, les étudiant-es en situation de handicap ou issu-es de quartiers dits prioritaires, un complément mensuel de 250€ s'ajoute aux montants indiqués ci-dessus. Un complément forfaitaire peut également s'ajouter à la bourse pour les étudiant-es utilisant les moyens de transport éco-responsables.

8	a) Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie – Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu b) Australie, Nouvelle-Zélande	Mobilité d'études et de stage : 700€. Pour les participant-es ayant moins d'opportunités, les étudiant-es en situation de handicap ou issu-es de quartiers dits prioritaires, un complément mensuel de 250€ s'ajoute aux montants indiqués ci-dessus. Un complément forfaitaire peut également s'ajouter à la bourse pour les étudiant-es utilisant les moyens de transport éco-responsables
9	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe	Versement de la bourse Pour la mobilité d'étude Le dossier de mobilité validé par le Service des relations internationales est transmis à la comptabilité de l'établissement. Un acompte de 80% du montant de la bourse est versé sur présentation d'un RIB avant le départ ou au cours du premier mois de mobilité. Le solde est versé au retour de l'étudiant-e après transmission des documents suivants au Service des relations internationales (international@villa-arson.fr): • Contrat d'études • Certificat de présence • Relevé de notes • Rapport de fin de séjour Erasmus+ Pour la mobilité de stage L'étudiant-e perçoit 80% de la bourse après la signature de la convention de stage entre la Villa Arson, la-le bénéficiaire, la personne ou l'organisme d'accueil. Le solde est versé à l'issue de la mobilité, après réception par le Service des relations internationales: • De l'attestation de stage signée par la personne ou l'organisme d'accueil • Du rapport de stage • Du questionnaire Erasmus+ rempli Les demandes de bourse formulées après le départ en mobilité ne pourront pas être prises en compte. Soutien linguistique en ligne Les étudiant-es accepté-es en mobilité dans un pays non francophone peuvent bénéficier de cours de langues en ligne sur la plateforme Online Linguistic Support (OLS) du programme Erasmus+. → http://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/erasmus-ols-online-linguistic-support/
10	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela	
11	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago	
12	États-Unis d'Amérique, Canada	

Bourses de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

Les étudiant-es de la Villa Arson peuvent candidater aux dispositifs de soutien à la mobilité de la Région Sud :

Aide régionale à la mobilité internationale (PRAME) – Stage

Critères d'éligibilité

- Être inscrit-e en formation initiale à la Villa Arson
- Préparer un diplôme d'État
- Être âgé-e de moins de 30 ans au 31 décembre de l'année N
- Justifier d'un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 26 000 €. Le QF est calculé à partir de l'avis d'imposition de l'année N-1 sur lequel figure l'étudiant-e en divisant le revenu brut global par le nombre de parts.
- Avoir validé une année d'études supérieures au sein d'un établissement d'enseignement supérieur régional. À défaut, avoir obtenu le baccalauréat dans la région PACA.
- Le stage d'une durée de 8 semaines minimum doit être intégré dans le cursus et réalisé dans un pays étranger, hors principautés de Monaco et d'Andorre et territoires d'Outre-mer.
- Le stage doit être validé sur l'année universitaire en cours et se terminer au plus tard le 31 décembre.
- Les étudiant-es étranger-ères ne peuvent pas bénéficier d'une bourse pour un stage effectué dans le pays dont ils ont la nationalité.

Motifs d'inéligibilité

- Être bénéficiaire d'une allocation Erasmus+
- Pouvoir prétendre à une autre aide à la mobilité internationale
- Bénéficier d'une indemnité de stage supérieure à 200€ par semaine

Montant de la bourse de stage

- 125€ par semaine pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- 100€ par semaine pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement hors de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Un forfait supplémentaire de 400€ peut être attribué aux étudiant-es en situation d'handicap ;
- Un forfait complémentaire de 200€ peut être alloué pour les frais générés par les visas sur production de justificatifs.
- Montant maximum (hors forfaits) pouvant être attribué chaque année au titre du PRAME à un-e même étudiant-e : 2 500€ pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 2 000€ pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement dans une autre région correspondant à une prise en charge de 20 semaines.

Pour plus d'informations sur le programme :

→ [maregionsud.fr /vos-aides/detail/aide-a-la-mobilite-etudiante-prame-a-la-mobilite-etudiante-prame](https://maregionsud.fr/vos-aides/detail/aide-a-la-mobilite-etudiante-prame-a-la-mobilite-etudiante-prame)

Pour déposer une demande :

→ <https://aidesformation.maregionsud.fr>

Aide régionale à la mobilité internationale (PRAME) – Études

Critères d'éligibilité

- Être inscrit-e en formation initiale à la Villa Arson.
- Préparer un diplôme d'État.
- Être âgé-e de moins de 30 ans au 31 décembre de l'année N.
- Justifier d'un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 26 000 €.
- Effectuer un ou deux semestres d'études à l'étranger hors Union européenne, principauté de Monaco et d'Andorre et territoires d'Outre-mer.

Motifs d'inéligibilité

- Être bénéficiaire d'une aide à la mobilité internationale pour la réalisation de cette période d'études à l'étranger (Erasmus+, AMI, PRAME Stage...).

Plus d'informations sur le programme :

→ maregionsud.fr/vos-aides/detail/aide-a-la-mobilite-internationale-etudiante-prame-etudes

Pour déposer une demande :

→ aidesformation.maregionsud.fr

Candidature

Dès qu'il-elle a connaissance des dates de sa mobilité, l'étudiant-e informe le service des relations internationales et dépose son dossier en ligne (<https://aidesformation.maregionsud.fr>) avec les pièces justificatives demandées.

Montant de la bourse

- 125€ par semaine pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (avis d'imposition de l'année 2021 sur les revenus de l'année 2020)
- 100€ par semaine pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement hors de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un forfait supplémentaire de 400€ peut être attribué aux étudiant-es en situation d'handicap ;
- Un forfait complémentaire de 200€ peut être alloué pour les frais générés par les visas sur production de justificatifs.
- Montant maximum (hors forfait) pouvant être attribué chaque année à un-e même étudiant-e : 2 500€ pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 2 000€ pour les étudiant-es domicilié-es fiscalement dans une autre région correspondant à une prise en charge de 20 semaines.

Aide à la mobilité internationale (AMI)

L'aide à la mobilité internationale du ministère de la Culture est destinée à l'étudiant-e boursier-ère qui souhaite suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange ou effectuer un stage international s'inscrivant dans le cadre de son cursus.

Montant de l'aide

- Le montant mensuel par étudiant sera déterminé par une commission en fonction des crédits disponibles

Critères d'attribution

Elle est accordée à l'étudiant-e bénéficiaire :

- d'une bourse d'enseignement supérieur du ministère de la culture sur critères sociaux ou
- d'une allocation annuelle accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques.

Modalités d'attribution

L'étudiant-e transmet un dossier au Service des relations internationales de la Villa Arson, comprenant une demande d'aide à la mobilité et un projet d'études ou de stage à l'étranger. Les candidatures sont sélectionnées en fonction de leur qualité, de l'intérêt pédagogique du projet et de leur conformité avec la politique internationale de l'établissement.

La durée du séjour aidé à l'étranger ne peut être inférieure à deux mois et supérieure à neuf mois consécutifs. Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant-e ne peut bénéficier d'une aide à la mobilité internationale cumulée supérieure à neuf mois.

L'aide accordée tient compte de la durée du séjour et de certaines spécificités telles que l'éloignement du pays d'accueil de l'étudiant-e et le coût de la vie dans ce pays.

Versement de l'aide

Les dossiers de demande d'aide à la mobilité internationale sont à transmettre au Service des relations internationales (international@villa-arson.fr) au minimum un mois avant le départ en mobilité. Les justificatifs à fournir sont :

- une lettre de demande d'aide à la mobilité internationale ;
- une convention de stage ou une lettre d'acceptation dans l'établissement d'enseignement partenaire ;
- le cas échéant, la notification de bourse définitive pour l'année en cours.

Une commission interne se réunit pour étudier les demandes d'aide à la mobilité internationale sur critères sociaux. L'AMI est versée après réception de l'attestation d'arrivée sur le lieu de stage ou d'étude.

L'aide à la mobilité internationale est cumulable avec une aide au mérite.

accueil des étudiant·es en échange

Les étudiant·es des établissements partenaires signataires d'un accord avec la Villa Arson sont accueilli·es à la Villa Arson, généralement pour un semestre. Ils sont sélectionné·es après examen de leur dossier artistique par une commission interne.

Les étudiant·es en échange obtiennent 30 crédits par semestre en fonction du programme établi dans leur contrat d'études et après une évaluation régulière de leur travail. Les dossiers de candidature sont adressés au plus tard le 15 mai pour le 1^{er} semestre (octobre – janvier) de l'année universitaire suivante, ou au plus tard le 15 novembre pour le 2^e semestre (février – juin) après nomination de l'étudiant·e par le Service des relations de son établissement.

Niveau linguistique

L'enseignement à la Villa Arson est dispensé majoritairement en français. Une bonne pratique de la langue française est donc nécessaire pour suivre les cours et participer à la vie de l'établissement.

→ www.france-education-international.fr/tcf-tout-public

Procédure d'inscription

Le dossier comprend :

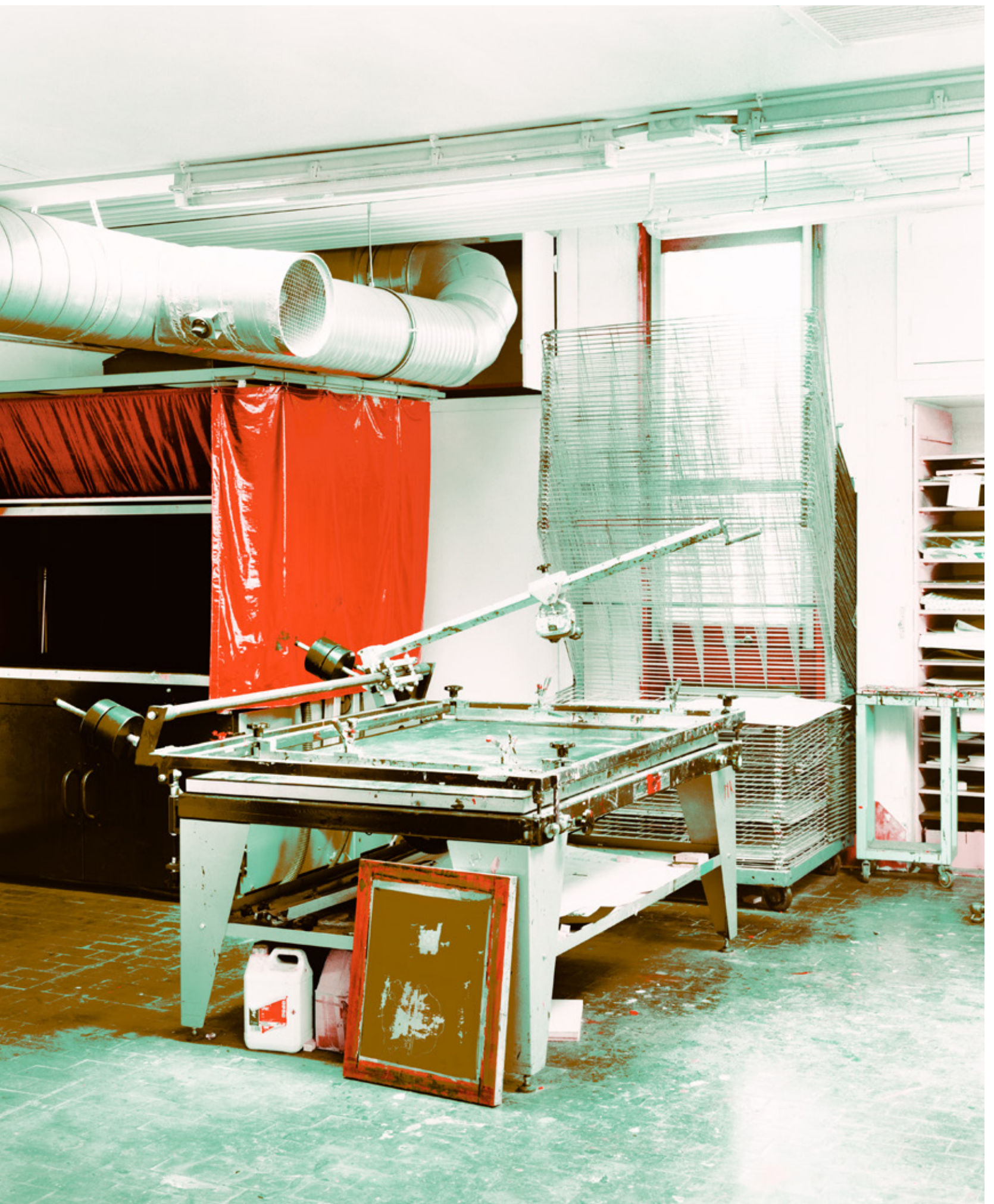
- un formulaire d'inscription à compléter ;
- une lettre de motivation en français ;
- un portfolio au format pdf de 8 Mo maximum présentant 10 travaux artistiques récents ;
- les notes et crédits ECTS des deux semestres précédents ;
- un curriculum vitæ ;
- une copie du passeport ou de la carte d'identité ;
- une photo d'identité.

Il doit être envoyé par messagerie électronique à international@villa-arson.fr avant le 15 mai pour une mobilité au 1^{er} semestre (fin septembre – début février) de l'année académique suivante, ou avant le 15 novembre pour le 2^e semestre (février – juin) par l'étudiant·e, après nomination par le Service des relations internationales de son établissement d'origine.

→ Télécharger le pdf :

[Information for Exchange Students Academic Year 2024/2025](#)

resources



ateliers techniques

L'établissement dispose de nombreux ateliers techniques qui ont fait l'objet, pour la plupart, d'une remise aux normes et d'une rénovation, voire d'une extension des équipements. Il s'agit non seulement de faciliter l'initiation des étudiant·es aux différentes techniques et à l'utilisation de différents matériaux, mais aussi de mettre à la disposition des artistes en résidence les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs projets dans les meilleures conditions durant leur séjour. Les ateliers sont regroupés dans les divers pôles qui entretiennent entre eux des liens structurels et poursuivent des projets communs.

Atelier numérique

Atelier/cinéma/vidéo

technique/discipline : pratiques cinéma-vidéo

lieu : atelier numérique

Il met à disposition un parc de matériel professionnel pour le tournage (caméras, Microphones trépieds, sliders, stabilisateurs éclairages), ainsi que plusieurs espaces dédiés à la post-production : cinq studios équipés pour le montage et le traitement de l'image et du son, un studio spécifiquement destiné à la numérisation de supports analogiques, un autre dédié à l'animation traditionnelle, ainsi qu'une salle informatique multipostes conçue pour les cours collectifs et une salle de cours modulable.

Studio XYZ

technique/discipline : impression 3D

lieu : studio 14

Le studio XYZ est un atelier technique doté de 3 imprimantes 3D. Le studio XYZ est accessible sur projet.

Studio son

technique/discipline : pratiques sonores

lieu : atelier numérique

- Un studio analogique orienté vers la création sonore et l'experimentation. Synthétiseurs modulaires Roland 100M, RSF Kobil, MakeNoise Shared System, Système Doepfer A-100, processeurs d'effets, contrôleurs MIDI.
- Un studio 5.1 dédié au mixage, à la création multicanale et au son à l'image.
- Une cabine acoustique Studiobricks pour l'enregistrement de voix et de bruits en environnement contrôlé.
- Deux studios stéréo polyvalents pour la création sonore, le montage et l'arrangement.
- Chaque studio est équipé d'un ordinateur avec les logiciels requis selon leur usage : Reaper, Ableton Live, Logic Pro X, suites Fabfilter, Izotope RX, GRM Tools, et d'écoutes Genelec, Focal ou Adam.
- Le studio son dispose des équipements pour l'enregistrement en studio ou en extérieur (parc de microphones et d'enregistreurs numériques), et pour la diffusion de pièces sonores (interfaces audionumériques, consoles analogiques et numériques, enceintes pré-amplifiées).

Atelier volume

Afin de faciliter les synergies entre les ateliers, l'atelier volume regroupe plusieurs entités complémentaires sur une surface de plus de 600m² qui dispose d'un équipement à air comprimé et un espace spécifique dévolu à l'expérimentation. En outre cet atelier s'est doté d'un outillage de découpe numérique (conception assistée par ordinateur/fabrication assistée par ordinateur) dédiée à des expériences transdisciplinaires (sérigraphie, céramique, gravure...) comportant : une CNC Heintz 1440, découpe numérique et une Spedy 300, découpe laser.

Atelier bois

technique/discipline :
découpe et travail du bois
lieu : atelier volume

Les espaces pour le travail du bois disposent de machines performantes et récentes : scie à panneau, rabot dégauchisseuse, scie à ruban, scies radiales, perceuse à colonne, ponceuses à ruban, tour à bois, assemblage Hoffman, matériel électroportatif, machine à queues d'arondes.

Atelier métal

technique/discipline :
découpe et travail du métal
lieu : atelier volume

Pour l'ensemble des travaux un équipement est disponible, à la fois en petits matériels électro-portatif et en machines fixes : guillotine 1×2 en 2 mm, plieuse, cintreuses à galets, une rouleuse perceuse à colonne, tronçonneuse à eau, ponceuse à ruban, une presse 10t, chalumeau oxy découpeur, un MIG, un poste à souder à arc rotatif, un découpeur plasma. Une forge à gaz a été installée en 2014.

En 2017, l'atelier métal est doté d'un TIG pour le soudage aluminium, offrant de nouvelles perspectives.

Atelier modelage/moulage

technique/discipline :
modelage/moulage
lieu : atelier volume

Un espace équipé pour le modelage et le moulage (plâtre et matériaux de synthèse) a été spécialement aménagé sous la forme de grands plateaux de marbre, bac à terre, VMC.

Atelier céramique

Les équipements de cet atelier ont été récemment renouvelés et complétés afin de répondre à une augmentation très importante de sa fréquentation : 4 fours de grande capacité dernière génération sont installés (650l/300°, 700l/1300°, 120l/1430°, 1150l/1100°), 2 tours, une cabinet d'émaillage modèle 2010, une crouteuse, une boudineuse, un broyeur à jarres, un four pour émaux sur cuivre, un touret pour l'abrasion. L'accès à l'atelier est strictement limité à 8 personnes pour des questions de sécurité et d'hygiène.

Atelier textiles et matériaux souples

L'atelier est ouvert du mardi au vendredi durant toute l'année scolaire, de 8h30 à 18h. Dans les périodes d'ECTS, de bilan ou de diplômes, il peut être exceptionnellement ouvert les lundis. Il est accessible à toutes les étudiant·es, de la 1^{re} à la 5^e année.

En fonction de leurs projets et de leurs compétences, une formation individuelle aux différentes machines disponibles est proposée.

Les projets traités peuvent être extrêmement variés : création de costumes de performance, patronage, sculpture textile, moulage, thermo-collage, etc.

Équipement/machines industrielles :

- DURKOPP ADLER 267
triple entraînement à plat
- TEXI triple entraînement à colonne
- BERNINA 217N

Équipement/machines domestiques :

- SINGER madame 4
- SINGER simple
- QUIGG surjeteuse

Atelier édition

Atelier édition

Il est équipé de deux imprimantes A0 (110 cm) stylus pro 9800 EPSON et Xanté filmmaker 4 (format A3+) permettant des tirages photo format poster ou sur films transparents (typons) pour sérigraphie ou offset. Un logiciel adapté à l'imprimerie (Color Gate) permet des séparations quadrichromiques.

Atelier sérigraphie

Il dispose d'un équipement performant en tables d'impression pour tout format (3 tables). D'autres matériels complètent le dispositif: un bloc d'insolation avec étuve de séchage, un bac de dégravage avec fond lumineux, une affûteuse de racles. L'ensemble des équipements répond à la mise en œuvre de projets, notamment la réalisation de livres d'artistes, qui se font avec les étudiant-es et à l'invitation d'artistes extérieurs.

Atelier peinture et dessin

Cet atelier dispose d'espaces spécifiques (amphithéâtre dessin, ateliers techniques) et de petits matériels. Concernant la peinture, l'établissement a investi dans une cabine de peinture professionnelle à air comprimé. Il s'agit d'initier les étudiant-es à la peinture au pistolet sur divers supports, notamment en volume.

Atelier photographie

Les étudiant-es ont à leur disposition des matériels de prise de vue, argentique et numérique: chambre Sinar P2 format 4" x 5", Hasselblad 503 CW et 501 CM, boîtiers FM3 Nikon, boîtiers numériques Nikon et Canon, dos numérique IXPRESS. Une salle de traitement informatique câblée avec le atelier numérique et le studio édition permet retouches et numérisation; elle est dotée de scanners 24 x 36, 120 et 4" x 5".

Studio de prise de vue

technique/discipline:
photographie
lieu: atelier photographie

Un studio de prises de vue équipé de flashes électroniques et d'éclairages tungstène s'ajoute à plusieurs laboratoires de développement et de tirage.

espaces d'expérimentation et de diffusion

Amphithéâtres

Trois amphithéâtres de 50 à 90 places sont utilisés pour les cours théoriques et les présentations. Ils sont câblés, isolés acoustiquement et équipés d'écran mobiles et de vidéoprojecteurs.

Galerie d'essais

La Villa Arson est dotée d'une galerie d'essais modulable grâce à un système de cloisons mobiles, une surface totale de près de 300m², qui peut donc être utilisée comme un seul espace ou bien comme un lieu comprenant quatre espaces plus réduits. La galerie d'essais est câblée et reliée directement au atelier numérique de manière à pouvoir montrer toutes les productions issues des studios. En complément de la galerie d'essais, un magasin technique équipé de huit modules de diffusion et de nombreux périphériques mobiles sont destinés à la réalisation d'installations sonores et de projets de performance.

Galerie provisoire

La Galerie provisoire est un espace de 100m² accessible depuis le grand hall de la Villa Arson.

Grand amphithéâtre

Un amphithéâtre de 183 places, équipé d'enceintes Genelec 5.1 et d'un dispositif de projection vidéo, est conçu pour la spatialisation et la présentation de travaux électroacoustiques et de cinéma.

bibliothèque

La bibliothèque d'études et de recherche est le fruit d'une volonté affirmée, depuis plus de trente ans, de créer un pôle de ressources documentaires spécialisé sur l'art. Riche d'environ 53 000 documents, elle compte une importante collection patrimoniale datant du XIX^e siècle, héritée de l'ancienne École Nationale des Arts Décoratifs de Nice.

Pratique

La bibliothèque est accessible gratuitement à tous les publics, du 1^{er} octobre au 27 juin.

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi de 10h à 18h.
Elle est fermée le lundi et pendant les congés de l'école.

Consultation des collections

- Les documents de la salle de lecture sont librement accessibles;
- Les mémoires de DNSEP et documents appartenant au fonds «livres d'artistes» sont consultables sur demande;
- La consultation des documents conservés en réserve se fait en accès différé.

Prêt

Le prêt est réservé aux étudiant·es, aux professeur·es et personnels de la Villa Arson et de l'Université Côte d'Azur. Pour s'inscrire, se munir de sa carte d'étudiant·e.

Le prêt est limité à sept documents pendant trois semaines, durée prolongeable une fois de deux semaines. Les usuels et livres précieux et/ou rares sont exclus du prêt.

Équipements

- Photocopieur et scanner en libre-service;
- Ordinateurs en libre accès avec connexion Internet.

Contacts

Contact général:

Tél. +33 (0)4 92 07 73 88

→ bibliotheque@villa-arson.fr

Christophe Robert

→ christophe.robert@villa-arson.fr

Marie-Thérèse Magnaldi

→ marie.magnaldi@villa-arson.fr

Tristan Gramont

→ tristan.gramont@villa-arson.fr

Faire une recherche dans le catalogue

→ bu.univ-cotedazur.fr/fr

Faire une recherche dans la Base spécialisée Art et Design (BSAD)

→ www.bsad.eu

research

7



laboratoire international associé (lia) « arts, société, mieux-être »

Le laboratoire de recherche de la Villa Arson est une structure interne réunissant les enseignant·es-chercheur·euses titulaires ou contractuel·les de l'école, des enseignant·es-chercheur·euses ou artistes-chercheur·euse·s invité·es et les doctorant·es.

Ce laboratoire est soutenu par la Direction générale de la création artistique du Ministère de la culture, autorité de tutelle de la Villa Arson, et rattaché à l'École doctorale SHAL de l'Université Côte d'Azur. Rassemblant les nombreux projets de recherche menés à la Villa Arson, le laboratoire constitue un espace de réflexion épistémologique collective dédié à la recherche par le projet dans tous ses aspects, théoriques et pratiques.

Le Laboratoire de la Villa Arson se structure autour du principe de l'expérimentation artistique placée au cœur du processus méthodologique des sciences humaines et sociales : autrement dit, la recherche en arts est conçue non pas comme une recherche sur l'art, mais comme une recherche à travers l'art.

Les membres du laboratoire de la Villa Arson élaborent et discutent la politique scientifique, ses objectifs, ses objets d'étude et ses priorités. Dans la perspective de faire de la pratique artistique un outil d'investigation sociétale, et sur la base des activités déjà présentes à la Villa Arson, les axes du laboratoire concernent principalement les études intersectionnelles, les phénomènes de déplacement et migration, le croisement entre pratiques artistiques et humanités environnementales.

Composante autonome de l'Université Côte d'Azur, la Villa Arson a la chance de pouvoir jouer un rôle de premier plan dans le Partenariat Privilégié qui, depuis 2017, lie l'Université Côte d'Azur et l'Université Laval à Québec, en co-pilotant le Laboratoire International Associé (LIA)

«Arts, société, mieux-être» monté par les deux établissements partenaires, et qui intègre les activités du laboratoire de recherche de la Villa Arson.

Focalisé sur la recherche artistique et son articulation avec les sciences humaines et sociales, la mission principale est de faire de la création artistique un outil d'investigation sociale et sociétale, avec une attention particulière portée à des sujets actuels, aux approches transdisciplinaires et aux nouvelles opportunités techniques et méthodologiques offertes par la technologie et les sciences appliquées.

Les activités de recherche du LIA s'articulent en quatre axes majeurs :

1. Humanités environnementales ;
2. Déplacement, migration et interculturalité ;
3. Art, care, (re)médiation ;
4. Arts éphémères, arts de la rue, écritures urbaines

Chacun de ces quatre axes est formulé en croisant les intérêts scientifiques de chaque composante et en tenant compte des activités de recherche et de création déjà présentes au sein des différentes structures (dont par exemple l'unité de recherche *Situations post*, créée à la Villa Arson en 2014 par Sophie Orlando et Katrin Ströbel).

Par ailleurs, chacun des axes tient nécessairement compte des changements profonds ayant investi nos sociétés durant la crise sanitaire planétaire de 2020, en prenant en considération les bouleversements et les avancées provoqués par cette crise, notamment en ce qui concerne l'utilisation à grande échelle du numérique, la responsabilité environnementale et sociétale, les élans de solidarité et le regard nécessaire sur le développement de la société et de son identité par l'apport de l'art et de la culture.

L'étape inaugurale du LIA est représentée par le projet *Penser et faire avec les artistes: quels mieux vivre dans la cité en temps de crise?*, soutenu par la Commission permanente de coopération franco-qubécoise (CPCFQ) et consistant en l'organisation de deux sminaires franco-canadiens, dont le premier a eu lieu à Nice du 17 au 21 octobre 2022. Le programme de recherche des sminaires transdisciplinaires a eu pour objectif d'interroger les manières dont la crise sanitaire de la Covid 19 a affecté le rapport entre les communautés et la cité, et notamment les façons de vivre et de créer dans l'espace urbain. Mobilisant les domaines des arts et des études urbaines, ce projet de recherche touche notamment la question du care et ses rapports avec la création et la perception artistiques.

Depuis sa création en 2020, le Laboratoire international associé Arts, société et mieux-être (LIA-ASME), fruit d'une collaboration entre l'Université Côte d'Azur, l'Université Laval (Québec) et la Villa Arson, interrogent les manières d'«habiter» le monde à travers des approches artistiques, sociales, éthiques et politiques.

Si le verbe «habiter» renvoie étymologiquement à l'appropriation, la fixation ou la domestication d'un espace, les crises contemporaines – écologiques, sociales, migratoires, symboliques – nous invitent à en revisiter le sens. Comment penser un «habiter» non plus fondé sur la possession, mais sur la relation, le soin, l'attention, l'accueil? Cette inflexion vers une éthique de la cohabitation, du partage et du vivant engage un renversement de nos catégories modernes d'habitation, d'usage et de présence au monde.

2023–2025: les membres du LIA ont organisé des séminaires internationaux sur le thème «Habiter». Les séminaires ont eu lieu au Campus Carlone de l'Université Côte d'Azur, et en visioconférence avec l'Université Laval.

Les participant·es étaient invité·e·s à une réflexion sur le concept de «habiter» émanant de disciplines diverses — la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, l'architecture, la littérature, etc. — mais aussi de pratiques créatrices, artistiques diverses — arts visuels, arts plastiques, théâtre, danse, cinéma, musique, etc.

La journée d'étude du 23 juin 2025 intitulée «Habiter: enjeux et formes contemporaines de la cohabitation» se proposait d'explorer les formes sensibles, sociales, politiques ou artistiques de ces attachements. Loin de toute fixité, il s'agit de penser l'amorce de la relation, ce moment fragile qui précède toute rencontre, dans une dynamique d'attention aux êtres, aux milieux, aux situations. Dans la lignée des réflexions portées par Baptiste Morizot ou Vinciane Despret,

il s'agit d'interroger les pratiques de pistage, d'observation, de mise en lien, qui précèdent l'acte de cohabiter.

→ <https://creates.univ-cotedazur.fr/journee-detude-lia-asme>

Plusieurs séances ont eu lieu en 2023, 24 et 25.

Cycle de webinaires 2025 sur le thème «Co-habiter»:

- 1^{er} mercredi de chaque mois à 17h30 (heure de Paris):
 - 8 octobre, 5 novembre, 3 décembre 2025
 - 4 février, 4 mars, 8 avril 2026

Juin 2026: Double journée d'études à UNICA (3–4 juin sous réserve de modification):

- Jour 1: Ateliers et présentation de travaux de recherche (thématique «Jardin»).
- Jour 2: Bilan des webinaires et préparation de l'*autumn school*.

lignes de recherche

La surface démange

Professeure référente : Sophie Orlando

La surface démange est une ligne de recherche sur les approches critiques de l'éducation artistique. La nature autoréflexive de cette démarche et les enjeux des pédagogies critiques de la norme a amené·es à choisir ce titre issu d'un texte d'Audre Lorde (1978). Dans le champ de l'art et de la muséologie, les pratiques pédagogiques émancipatrices, alternatives ou critiques sont souvent situées en regard du "tournant éducatif de l'art", une notion employée depuis le milieu des années 1990 pour décrire les pratiques artistiques-pédagogiques (ex. : Tania Brugera, Marie Preston) ou les pratiques visant une amélioration de l'éducation, non pas en termes d'efficacité ou de compétitivité mais en termes de potentialité, d'actualisation et de justesse (Irit Rogoff, 2008). Lorsqu'elles sont associées aux pédagogies critiques (bell hooks, Paulo Freire, Ira Schor, Michael Apple), elles disent rarement comment les mettre en œuvre dans les formations artistiques et le milieu de l'art. De 2020 à 2024, La surface démange a d'abord pris la forme d'un groupe de travail sur les pédagogies critiques. Ce travail collectif visait à accueillir des récits sur ce qu'impliquent les pédagogies critiques en art. Plutôt que de les circonscrire aux pratiques artistiques-éducatives ou à la seule relation d'enseignement entre les professeur·es et les étudiant·e·s en art, nous avons opté pour une acception plus large, ouvrant à une large palette d'enseignements artistiques et théoriques mais aussi à la littérature, au design, à l'édition et la médiation en art. L'objectif était aussi de recueillir non seulement les savoirs considérés comme légitimes, mais aussi les savoirs minorisés, les savoirs tacites et autres expériences singulières.

Voir la plateforme :

→ <https://lasurfacedemange.villa-arson.fr>

La ligne de recherche poursuit désormais son développement dans la codirection (Sophie Orlando et Alice Dusapin) de la collection *La surface démange/ Scratching the Surface* (Villa Arson-Stenberg Press), et dans les programmes scientifiques et pédagogiques portés par Sophie Orlando

ECART : XXXXL et XXXXS

Professeur référent : Frédéric Bauchet

XXXXL - Extraction d'argile et écologie (visite et journée de travail dans une carrière d'argile de la région de Bari, et atelier d'un ou deux jours)
XXXXS - Miniature - Inspiré par le livre «Small China», de Koos de Jong, éd. Arnoldsche, et le Musée du Fischietto en terre cuite

- Visites des musées nationaux d'archéologie de Jatta et de Altamura à Bari
- Peinture et émaillage inspirés des techniques utilisées à Grottaglia
- Contexte artistique : «La boîte dans une valise» de Marcel Duchamp. Les participants pourront apporter à Bari des miniatures déjà cuites au biscuit, qui serviront de base à des peintures en majolique. Ces créations seront regroupées en une installation destinée à présenter les travaux réalisés à Bari.

Un voyage d'étude ainsi qu'un workshop auront lieu la semaine du 16 au 20 février 2026 à Bari et dans les établissements partenaires. Le nouveau programme du réseau ECART se concentrera sur l'observation des ressources locales, en tenant compte à la fois des enjeux écologiques et des savoir-faire traditionnels de la région des Pouilles, dans le sud de l'Italie. L'axe de recherche portera sur l'observation et l'analyse des méthodes de production, ainsi que sur l'étude des connaissances locales, tant sur les aspects techniques qu'esthétiques. Les créations en argile seront réalisées sur le site

de Grottaglia, en encourageant la collaboration entre les étudiant·e·s des établissements partenaires. Ce programme a pour objectif de renforcer les compétences des étudiant·e·s et d'améliorer l'expertise des organismes partenaires en céramique artistique. Il se concentre sur une recherche formelle et esthétique, intégrant la matière céramique avec des aspects techniques et conceptuels. Organisé en laboratoire pédagogique, il se déroule en quatre étapes: documentation, expérimentation formelle, expérimentation réflexive et analyse du processus. Le projet vise à établir une méthodologie innovante pour stimuler la créativité et sa documentation, en s'appuyant sur des traditions locales et en favorisant la collaboration entre partenaires.

Bibliographie

- BACHELARD GASTON: The Poetics of Space (Chapter "Miniature")

Références artistiques

- Charles Ledray: Milk and Honey (<https://whitney.org/collection/works/10418>)
- Possible Clay Mines – after discussion with the Swiss Ceramic retailer Danilo Gueller: Mine between Montemesola and Grottaglia (situated on a privat domaine)
- Clay mine at Laterza and Gravina di Puglia

Ce programme regroupera cinq écoles partenaires

- L'académie des beaux arts de Bari – Mola di Bari
- La Cambre-Bruxelles
- La Haute école d'art et de design (HEAD) – Genève
- L'école supérieure d'arts plastiques de la villa de Monaco, le Pavillon Bosio – Monaco
- ENSA, villa Arson – Nice.

Professeur·e·s associé·e·s au programme

- Université de Bari/IT: Raffaele Fiorella
- ENSAV la Cambre Bruxelles/BE: Caroline Andrin
- ENSAP – Villa Arson/FR, Frédéric Bauchet
- ESAP – Monaco: Ondine Bréaud-Holland
- HEAD–Geneva/CH: Magdalena Gerber

ECART

En 2009, l'Équipe européenne d'art et de recherche en céramique (ECART, European Ceramics Art and Research Team) a officiellement vu le jour. À l'origine, elle réunissait cinq écoles d'art universitaires européennes: la HEAD (Genève), l'ENSAV (La Cambre à Bruxelles), la Villa Arson à Nice, l'ENSA (Limoges) et l'ESAP (Pavillon Bosio à Monaco), pour une collaboration pédagogique en matière de création, de recherche, de promotion et de la mobilité inter-écoles pour les étudiant·e·s et les enseignant·e·s. Le programme est organisé et développé dans les écoles partenaires/invitées et comprend des ateliers, des rencontres avec des artistes et des théoriciens, ainsi que des conférences et des séminaires. Il organise des ateliers de recherche et de création pour la réalisation de pièces en céramique, ainsi que des expositions, la publication de catalogues et la création d'un site web.

Poésie & Espace public

Professeurs référent·es: Jérôme Mauche et Marie Canet

La ligne de recherche Poésie & Espace public réunit au sein de la Villa Arson le Studio ex conçu par Marie Canet et le Studio Ecriture de Jérôme Mauche.

Il s'organise autour d'une série d'invitations et de workshops faites à des poètes, artistes visuel·le·s et sonores, musicien·nes, théoricien·ne·s, éditeurices, designereuses, architectes... impliquant le langage comme forme pragmatique et activiste.

Ont été précédemment convié·e·s dans ce cadre Jean d'Amérique, Philippe Artières, Ethan Assouline, Gorge Bataille, Hélène Bertin, Jean-Pascal Flavien, Romain Gâteau, Simon Johannin, Kiyémis, Chris Korda, Anne le Troter, Laura Vazquez ...

Expositions, éditions et projets internationaux

doctorat par le projet en art

En 2019/20 la Villa Arson a inauguré son programme doctoral orienté sur la recherche-création. Forte de son intégration à l'Université Côte d'Azur, notre école propose un programme de formation doctorale en recherche par le projet dans le domaine des arts.

Rattachée à l'école doctorale SHAL (ED86) et à ses laboratoires constitutifs, cette formation doctorale s'adresse explicitement à des candidat-es de haut niveau attestant d'une double compétence, à la fois dans le domaine de la création artistique – artistes avec déjà une certaine reconnaissance et affichant un intérêt pour les pôles d'activités de la Villa Arson – et de l'activité de recherche – ayant réalisé des travaux encadrés au niveau master ou équivalent, faisant la preuve d'une démarche nouvelle et originale dans le domaine de la création.

Les buts spécifiques à atteindre dans le cadre du Doctorat Arts en Recherche et Création sont les suivants :

- concevoir et structurer une recherche par le projet, articulée par l'interaction entre théories, pratiques et techniques de la création ;
- contextualiser la recherche par le projet dans un environnement épistémologique et technique large ; aussi bien d'un point de vue diachronique que synchronique (ouverture interdisciplinaire, théâtre, danse et performance, musique, photographie, numérique, etc.
- développer des méthodologies et des outils spécifiques à la création (liées au sujet de recherche) susceptibles de généralisation et/ou de transfert vers d'autres disciplines ou formes d'expression artistique, ou encore vers d'autres compétences.

Au cours de sa période d'études, la-le doctorant-e est encouragé-e à développer des partenariats et des résidences à l'étranger. Il-elle organise des journées d'étude et des rencontres au niveau international, participe aux activités de l'Université Côte d'Azur et de l'EUR

CREATES en termes de recherche, diffusion et valorisation scientifique.

Il-elle profite en outre des accords-cadres privilégiés de la Villa Arson et de ceux d'UniCA avec des universités étrangères (Berkeley, Laval, Montréal, Santiago, etc.).

Les thèses en cours

Ève Gabriel Chabanon

« Ce chapitre commence deux fois.
Justin Chin : élaborer le bruit ou l'identité
en traduction »

Ce chapitre commence deux fois est un projet aux déploiements multiples prenant racine dans le programme de thèse par la recherche en art mené par Ève Gabriel Chabanon, à la Villa Arson, autour des « identités en traduction ».

Le projet débute par un programme pédagogique adressé aux étudiant-es de différentes écoles d'art francophone en France et à l'étranger. Celui-ci se constitue autour de la traduction collective du recueil *Bite Hard* de Justin Chin lors de workshops impliquants différent-es intervenant-es invités représentant les axes forts des problématiques soulevées dans les poèmes du recueil. Les ateliers auront comme premier enjeu de faire connaître et de diffuser l'œuvre de Justin Chin dans l'espace francophone mais également de développer des espaces de recherche croisant arts visuels et théorie critique, théories de la Traduction, théorie Queer et pratiques de la danse et de la performance. À l'issue des ateliers, une proposition de traduction de *Bite Hard* sera publiée en français aux éditions Brook.

Durant le projet de recherche Ève Gabriel Chabanon travaillera également à un film, à la fois objet graphique et polyphonique, transmettant au travers d'une réécriture scénarisée les axes théoriques et poétiques de la recherche, les moments forts des ateliers, les différentes versions des traductions de *Bite Hard*, ainsi que des scènes dansées articulant des liens entre interprétation et traduction.

Justin Chin est un poète, naturalisé américain, né en 1969 en Malaisie. Chin grandit à Singapour. Après un court passage par Hawaï il s’installe à San Francisco en 1991. Il découvre une ville en proie à l’épidémie du VIH/sida et porteuse d’une nouvelle forme d’activisme sexuel et sexué. Son œuvre explore les identités complexes qui le composent: «an Asian, a gay man, an artist, and a lover.» Il y aborde les questions du racisme – notamment au sein de la communauté homosexuelle et littéraire américaine de l’époque – du déplacement, de l’exil, du soin, du VIH/sida, de la silenciation et des luttes intersectionnelles. Ses écrits, comme son travail performatif, se caractérisent par un vacillement constant entre tragédie et humour, fierté et culpabilité, hypersensibilité et violence, flamboyance queer et expérience de la honte. Justin Chin disparaît en 2015 des suites d’un accident vasculaire cérébral mortel provoqué par le sida.

Ève Gabriel Chabanon est doctorant·e pour la période 2021–2025

Elena Mazzi

«Looking at complex geographies through posthuman visualities: the polar silk road in contemporary art practices»

The doctoral project pursued by visual artist Elena Mazzi brings the territorial and cultural landscapes known as the Polar Silk Road to the forefront of contemporary art practices. How can posthuman visualities bring to light the deep environmental, social, political, and economic changes that are currently affecting the Arctic regions? As the Arctic seas become increasingly navigable due to global warming and the consequent melting of the ice sheet, access to new resources is drastically enhanced, as promoters now get to lay their hands on no less than 20% of the world’s oil, gas, uranium, gold, platinum and zinc reserves. The aim of this research is to develop research-based speculative encounters between geopolitics and visual culture in relation to the Polar Silk Road commercial project, by considering how exploring through art the current political conflict might slow down or drastically transform this plan.

Arctic Regions are complex to define from a geological perspective and subject to rapid changes. Here, intricate relationships between natural resources and humans are interwoven. That is why art practices are fundamental in

analyzing the entanglement between economy, geopolitics, ecology, and mobility, using an inclusive approach to different perspectives that go beyond dominant cultural groups and challenge colonial legacies.

Mazzi, through her own work, aims to investigate new tools to visualize the complex relationship between geopolitics and geography, taking into consideration that Arctic regions have devoted particular attention and care to environmental issues and sustainability in the last decades. With this project, she wishes to bridge the gap between the academic world and artistic communities, by opening transdisciplinary spaces for encounters.

Elena Mazzi est doctorante pour la période 2022–2025.

Iva Radivojević

«Dreamscapes of Dislocation»

Iva Radivojević’s doctoral research centers around the idea that the state of exile has a structure of a dream. It is a rumination on dislocation, nostalgia, and memory and how they correspond to narrativity or non linear storytelling. The research explores the way in which this liminal space, outside of normative social structures, is reflected in cinematic language – specifically cinematic structures that defy prescribed notions of the narrative arc.

By focusing on the moment of dislocation, the intention is to examine how memory, and by extension amnesia and its blindness, function. What ghosts prevail? How and why do they guide the lived experience? Is the autobiography marked by an essential blindness? If exile has the tendency to create a time warp, an endless longing, a state of being in multiple places all at once, creating a kind of time continuum or timelessness, then what is the effect of that state on narrativity in cinema? What happens when we enter amnesia, to call back that which has been seen and forgotten? How am I blind to myself and others?

The project is divided into three parts: a feature length film «When The Phone Rang», a lecture entitled «Cinema as amnesia» after Raúl Ruiz and a publication of an essay entitled Dreamscapes of Dislocation.

Iva Radivojević est doctorante pour la période 2023–2026

Félix Kazi-Tani

"Tables bancales & fourchettes tordues.
Une enquête critique graphique et queer
sur les cultures de table de tradition
européenne (Europe occidentale et
Amérique du Nord, XVIII^e-XXI^e siècle)"

De quelles manières un ensemble de tactiques curatoriales, icono/graphiques et éditoriales peuvent me permettre de révéler, théoriser et restituer une histoire politique de modes de vie minoritaires? Ce projet tâchera de répondre à cette question en menant une enquête sur les cultures de tables de tradition européenne (Europe occidentale et Amérique du Nord, XVIII^e-XXI^e siècle) à partir d'une perspective queer et féministe. On étudiera notamment l'histoire de ces cultures à travers un corpus hétérogène de document, en produisant une historiographie critique et située, s'appuyant sur une compréhension élargie du design éditorial, à partir des hypothèses pratiques et théoriques suivantes: la reproduction de documents comme mode de réappropriation et de transmission historique et historiographique; les réagencements matériels de ressources documentaires savantes comme mise à l'épreuve sensible de controverses théoriques et politiques; les pratiques tactiques de design éditorial comme matrices de pensée critique collectives, matérialisées et publiables.

*Félix Kazi-Tani est doctorant-e pour la
période 2024-2027*

Amélie Deschamps

"CRIPhasie1, une utopie ambiguë"

L'objet de la recherche d'Amélie, c'est la nécessité absolue de rendre aux personnes concernées par le handicap le pouvoir de leur représentation au sein des lieux de diffusion et de décision de création contemporaine. Pour ce faire, elle développe un répertoire de dispositifs à double pendant (générique et sur mesure), avec la narration comme outil de puissance au cœur d'une production plastique transmédiatique, en adoptant un point de vue anti-validiste.

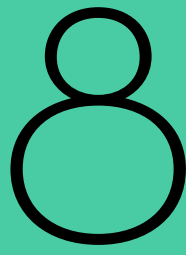
De la mouvance anglo-saxonne initiée dans les années 80 des Disability & Crip Studies 1, «découlera toute une théorisation, et surtout un nouveau modèle du handicap qui va être appelé 'modèle social', et qui va venir en opposition au 'modèle médical' du handicap alors largement utilisé. Le modèle social, mis en

avant par des personnes elles-mêmes handicapées, présente donc le handicap comme une expérience collective d'un environnement inadapté. Le handicap n'est donc plus rattaché à un corps individuel qui en serait responsable par le fait qu'il soit défaillant, mais le handicap est créé par le milieu dans lequel se trouve la personne. Ce modèle va plus loin dans la compréhension du handicap en expliquant la construction sociale des handicaps qui apparaissent alors comme des phénomènes de domination produit par une société pensée par et pour les valides.»

L'approche intersectionnelle proposée ici permet de mettre en lumière les intrications anthropologiques, psychologiques et sociales qui représentent un vaste champ d'action pour l'art, à travers un corpus de propositions que le contexte de ce doctorat permet d'élaborer à partir d'immersions, d'observations, d'actions, de présentation et d'activation, dans le premier cercle (terrain de jeu) des institutions contemporaines, afin de faire évoluer ces questionnements sur le plan sociétal, dont le répercussions, résolument colossales, couvent une capacité de transformation de tous les champs de recherches qu'il croise, notamment le domaine pédagogique. Cette recherche à l'œuvre depuis 2018, inspirée des domaines de l'éducation thérapeutique et de la pair-aidance est nourrie d'un engagement au quotidien, militant, auprès de personnes concernées par le handicap et les personnes intervenant dans des milieux distincts (hôpitaux, scolaire, sportif etc.) Ces zones de frottement génèrent des productions plastiques protéiformes dont la narration, clef de voûte, (dé-)conditionne toutes les expériences du réel afin d'en faire surgir les dimensions fertiles et de faire sauter la platitude du cadre validiste. C'est assez naturellement que ce projet s'intègre donc dans la dynamique de recherche du

*Laboratoire Associé International Arts,
société, mieux-être, section art, care, (re)
médiation (Villa Arson/Université Laval Q.C.)*

profession- nalisation





La préparation des étudiant-es au monde du travail est l'un des objectifs fondamentaux de l'offre de formation de la Villa Arson. En plus de l'accès aux différents pôles et espaces de travail, aux ateliers de production et d'expérimentation et aux galeries d'essais, grâce à la présence du centre d'art la Villa Arson offre à ses étudiant-es la possibilité de connaître toutes les modalités de la vie de l'œuvre d'art: de sa conception à sa production, des méthodes et des techniques de son exposition jusqu'à sa diffusion et à sa médiation. L'étudiant-e a ainsi un premier impact avec les autres métiers liés à la création artistique: le commissariat d'exposition, la régie et la production, la médiation culturelle, etc. Aujourd'hui l'établissement met en place plusieurs dispositifs d'accompagnement de l'étudiant-e vers l'après-diplôme, dont un workshop en régie et installation d'expositions, le programme de rencontres sur les aspects administratifs du quotidien de chaque artiste, ainsi qu'un programme d'expositions spécifiquement dédié aux diplômé-es de la Villa Arson, localisé dans les galeries du centre d'art connu sous le nom de «Passage des fourgères». Afin d'observer le devenir de ses diplômé-es, et comme déjà mentionné dans la section Cours du livret, la Villa Arson effectue annuellement des enquêtes sur l'insertion professionnelle des alumni, en s'appuyant sur l'Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de l'Université Côte d'Azur.

stages

Les stages constituent une étape fondamentale dans le parcours de formation de chaque étudiant·e. Ceux-ci représentent un premier moment de confrontation avec l'univers professionnel : à partir de la 2^e année, les étudiant·es sont invité·es à effectuer des stages dans des institutions, en entreprises ou dans des ateliers d'artistes ou d'artisans, en fonction de leur parcours de formation.

Ces stages doivent être choisis en concertation avec l'équipe enseignante et font l'objet d'une convention de stage qui doit être élaborée avec le secrétariat pédagogique avant qu'elle ne soit visée par la direction.

1^{er} cycle

Un stage obligatoire de 2 semaines minimum doit être validé avant le passage du DNA (semestre 5).

Ce stage peut également être réalisé dans le cadre d'une mobilité internationale d'une durée de trois mois minimum, validant 30 ECTS..

2^e cycle – stage à l'international

Un stage long, de 3 à 6 mois, peut remplacer un semestre d'études à l'étranger en 4^e année.

Ce stage est soumis à l'approbation de l'équipe pédagogique et encadré par une convention élaborée par le secrétariat pédagogique et visée par la direction. Les étudiant·es doivent remettre un rapport de stage et une évaluation de leur tuteur au secrétariat pédagogique à leur retour à la Villa Arson.

Les modalités d'évaluation semestrielle doivent être définies avec le coordonnateur ou la coordinatrice de 4^e année et le ou la responsable des études avant le départ. Le non-respect des engagements pris par l'étudiant·e concernant l'évaluation semestrielle à l'issue de son stage entraînera une non attribution des crédits ECTS du semestre concerné.

exposition des diplômé·es

Il est apparu nécessaire de faire évoluer le format de l'exposition des diplômé·es qui avait habituellement lieu dans le prolongement des diplômes de juin pendant l'été dans les ateliers des étudiant·es.

Désormais, un rendez-vous est donné à l'automne pour présenter dans les espaces d'exposition (1200 m²) des productions des diplômés de l'année précédente. L'exposition des diplômés de l'automne 2025 regroupera les œuvres des étudiant·es diplômés des années 2024 et 2025.

Ce nouveau format auquel est associé un·e commissaire invité·e, est environné de la même manière que les autres projets artistiques, les artistes signent des contrats de production, reçoivent des honoraires et bénéficient d'un appui pour la régie et le montage d'une équipe professionnelle. Un plan de communication spécifique est élaboré.

Dans le même temps, l'équipe en charge de la production accompagne les jeunes diplômé·es dans leur inscription au régime des artistes-auteur·ices.

Pour la première fois en 2021, la Villa Arson a accueillie les œuvres des artistes récemment diplômé·es dans ses galeries d'exposition. C'est alors chaque année, plus de 1000 m² consacrés à la présentation des nouveaux développements du travail des diplômé·es depuis leur sortie de l'école. Par là, nous souhaitons leur offrir des conditions d'accompagnement professionnelles. Avec une année de recul depuis leur diplôme, ils et elles peuvent produire de nouvelles pièces et déployer des projets en cours. Ce n'est pas tant une promotion que nous exposons, mais toute une génération avec ses réflexions, ses matériaux et ses engagements propres.

intégrer l'équipe de médiation

Le service des publics recrute pour chaque exposition une équipe d'étudiant·es intéressé·es par la médiation des expositions et la participation aux projets d'éducation artistique et culturelle.

Cela peut concerner celles et ceux qui ont envie d'accueillir, de transmettre, d'échanger avec différents publics (pour l'accueil du public individuel et la médiation des expositions du centre d'art); sont partant·es pour concevoir et animer un «rendez-vous point de vue» qui consiste en un parcours commenté à partir d'un choix d'œuvres subjectif avec une mise en relation entre les enjeux du projet d'exposition et ses propres centres d'intérêts. Il s'agit d'éviter de répéter un discours-compilation des paroles des commissaires et des artistes au profit d'une parole située et de transmettre un regard singulier sur l'exposition.

Cela peut aussi consister en la participation à la conception et à l'animation de visites et/ou d'ateliers en direction des publics scolaires, d'associations d'éducation populaire, d'associations d'insertion sociale, du secteur médico-éducatif, du jeune public pendant les vacances scolaires, aux différents programmes «égalité des chances».

La possibilité de rejoindre l'équipe de médiation s'adresse donc aux étudiant·es motivé·es par les pratiques collaboratives et l'expérimentation en médiation, c'est-à-dire animer par l'idée d'échapper aux standards et inventer!

Les médiateur·trices bénéficient d'une formation menée par le service des publics et de rencontres privilégiées avec les artistes et les commissaires d'expositions. Régulièrement des collaborations avec les artistes impliquent les médiateurs pour l'invention et l'activation de dispositifs de médiation spécifiques à une exposition.

Ces recrutements se feront sous la forme de vacations payées au SMIC horaire.

Des appels à candidatures sont régulièrement diffusés à l'ensemble des étudiant·es.

Les recrutements suivent les procédures du service des ressources humaines de l'établissement.

intégrer l'équipe de régie

Au sein du centre d'art de la Villa Arson, les étudiantes et étudiant-es peuvent acquérir un savoir-faire professionnel en participant aux activités de régie encadrées par la régisseur des expositions. Pour chaque cycle d'expositions (trois cycles par an) une équipe de régie est recrutée pour les montages et démontages des expositions. Bien que des connaissances ou un intérêt pour la production ou l'accrochage d'œuvres soient attendus, il s'agit avant tout une expérience professionnelle au service des étudiantes et des étudiants. Assistance technique des artistes, aide à la production d'œuvres, valorisation des œuvres dans l'espace d'exposition, conditionnement, sont autant de questions abordées lors de ces expériences professionnelles.

Ces recrutements se feront sous la forme de vacations payées au SMIC horaire.

Des appels à candidatures sont régulièrement diffusés à l'ensemble des étudiant-es.

Les recrutements suivent les procédures du service des ressources humaines de l'établissement.

programme professionalisation

Ce module se déroulera tout au long de l'année, principalement les lundis après-midi ainsi qu'en soirée pour les rencontres. Des intervenants sont associés au programme.

Des rendez-vous en atelier/
studio visits par Dos Mares

Objectifs des rendez-vous: Présenter son travail, sa démarche artistique, son vocabulaire plastique, son champ de réflexion, se situer dans l'histoire de l'art.

Ces rendez-vous se dérouleront dans l'atelier de l'étudiant-e en présence des autres étudiant-e-s disponibles

Bases de structuration de l'activité
professionnelle par Dos Mares

- Paysage général de l'activité artistique
Cartographie de l'écosystème de l'art, le champ d'activité, l'organisation des tâches.
- Création d'entreprise artistique & approche du modèle économique
Le cadre administratif et légal, les interlocuteurs, les outils comptables.
- Mettre en valeur son travail
Le dossier artistique, les outils de communication et les stratégies de diffusion
- La mobilité et les résidences
Cartographie des structures et réseaux en France et à l'étranger, les appels à candidatures

Les droits des artistes

Questionner l'éthique, les enjeux sociaux-économique du travail artistique et la défense des droits d'auteur

- La propriété intellectuelle, intervention de l'ADAGP, société de perception des droits d'auteur accompagné d'un artiste
- Rencontre avec un syndicat spécialisé dans la défense des droits des artistes (la buse ou Snap-Cgt)

Les tiers-lieux par Léa Massré di Duca

«vivre et créer ensemble» sur un modèle économique circulaire, éthique et solidaire: expérimenter le mélange des pratiques artistiques, mutualiser les outils de production, développer l'auto-gestion, s'inscrire au sein d'un territoire dans une démarche de transmission des pratiques auprès des jeunes et des habitant-e-s, développer une programmation événementielle, etc.

Le milieu marchand

Rencontres avec des galeristes de la région pour discuter du fonctionnement de leur galerie: le rôle d'une galerie, les relations avec les artistes, les modèles économiques etc.

Rencontres avec des artistes

Sur proposition d'enseignant-es, des rencontres seront organisées avec des artistes tout au long de l'année afin de discuter de leur parcours.

programme

2025-2026



calendrier 2025-26

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER		
1	L		1	M		1	S	FÉRIÉ	1	L	Semaine intensive	1	J	CONGÉS SCOLAIRES	1	D	
2	M		2	J		2	D		2	M		2	V		2	L	
3	M		3	V		3	L		3	M		3	S		3	M	
4	J		4	S		4	M		4	J		4	D		4	M	
5	V		5	D		5	M		5	V		5	L		5	J	Conseil de perfectionnement
6	S		6	L		6	J		6	S		6	M		6	V	
7	D		7	M		7	V		7	D		7	M		7	S	
8	L		8	M		8	S		8	L	Bilan 3 ^e année	8	J		8	D	
9	M		9	J		9	D		9	M		9	V		9	L	
10	M		10	V	Contrat d'études	10	L		10	M		10	S		10	M	
11	J		11	S		11	M	FÉRIÉ	11	J	CRPVE	11	D		11	M	
12	V		12	D		12	M		12	V		12	L	Bilan 4 ^e année et 1 ^e année	12	J	restitution des mobilités interna.
13	S		13	L		13	J		13	S		13	M		13	V	Notes 3 ^e année
14	D		14	M		14	V		14	D		14	M		14	S	
15	L		15	M	Voyage d'accueil	15	S		15	L	Bilan 2 ^e année	15	J		15	D	
16	M		16	J		16	D		16	M		16	V		16	L	Commission de passage en 2 ^e cycle
17	M		17	V		17	L		17	M		17	S		17	M	
18	J		18	S		18	M		18	J		18	D		18	M	
19	V		19	D		19	M		19	V		19	L	Bilan 5 ^e année	19	J	
20	S		20	L	Dépôt mémoire	20	J		20	S	CONGÉS SCOLAIRES	20	M		20	V	Voeux de mobilité 26/27
21	D		21	M		21	V		21	D		21	M		21	S	CONGÉS SCOLAIRES
22	L		22	M		22	S		22	L		22	J	CRPVE	22	D	
23	M	Pré-rentrée enseignant-es	23	J		23	D		23	M		23	V		23	L	
24	M	Pré-rentrée étudiant-es	24	V		24	L		24	M		24	S		24	M	
25	J	Vernissage	25	S		25	M		25	J		25	D		25	M	
26	V	Suite journée pré-rentrée	26	D		26	M		26	V		26	L	Semaine intensive	26	J	
27	S		27	L		27	J		27	S		27	M		27	V	
28	D		28	M		28	V		28	D		28	M		28	S	
29	L		29	M		29	S		29	L		29	J	Réunion intersemestrielle 1 ^{er} → 2 ^e semestre			
30	M		30	J	CRPVE	30	D		30	M		30	V				
			31	V					31	M		31	S				

MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	D		1	M	CNE/admission en cours de cursus	1	V	FÉRIÉ	1	L	Comm. mob. internationale
2	L	Semaine intensive	2	J		2	S		2	M	
3	M		3	V		3	D		3	M	
4	M		4	S		4	L		4	J	
5	J		5	D		5	M		5	V	
6	V	CRPVE	6	L	FÉRIÉ	6	M	CRPVE	6	S	
7	S		7	M	Point DNSEP	7	J		7	D	
8	D		8	M		8	V	FÉRIÉ	8	L	DNA
9	L	Soutenance mémoires	9	J		9	S		9	M	
10	M		10	V		10	D		10	M	
11	M		11	S	CONGÉS SCOLAIRES	11	L	Examens d'entrée en 1 ^e année	11	J	
12	J		12	D		12	M		12	V	
13	V	Notes 5 ^e année	13	L		13	M		13	S	
14	S		14	M		14	J	FÉRIÉ	14	D	
15	D		15	M		15	V	Entrée 1 ^e année	15	L	
16	L	Diplomabilité DNA	16	J		16	S	Notes 1 ^e , 2 ^e , 4 ^e	16	M	Conseil de perfectionnement
17	M		17	V		17	D		17	M	
18	M		18	S		18	L	Bilan 4 ^e année et 2 ^e année	18	J	CRPVE
19	J		19	D		19	M		19	V	
20	V		20	L		20	M		20	S	
21	S		21	M		21	J		21	D	
22	D		22	M		22	V		22	L	DNSEP
23	L		23	J		23	S		23	M	
24	M		24	V		24	D	FÉRIÉ	24	M	
25	M		25	S		25	L	Bilan 1 ^e année	25	J	
26	J		26	D		26	M		26	V	
27	V		27	L		27	M		27	S	
28	S		28	M		28	J		28	D	
29	D		29	M		29	V		29	L	Réunions pédagogiques
30	L		30	J	Notes 1 ^e , 2 ^e , 4 ^e A	30	S		30	M	
31	M	Projets péda- gogiques 26/27				31	D				

 Semaines A+B obligatoires pour tous-tes

 Semaines A

 Semaines B

 Événement interne / semaine intensive

 Dates limites

 Centre d'art

 Admissions et Diplômes

Domaine	UE 1 Enseignements structurants	Enseignant·e	S1	S2
Enseignements théoriques	Théories de l'art et traductions intempestives	Sophie Orlando		3
	La pensée serpentine, cultures queer et lesbienne	Vanina Géré	3	
	Esthétique	Marie Canet	3	
	Studio écriture	Jérôme Mauche	3	3
	La peinture en dehors des clous	Frédéric Clavère		
	Voyage autour de la bibliothèque: arpentage d'un ouvrage théorique majeur	Vanina Géré	3	3
Enseignements pratiques	Art + architecture, du corps humain au corps urbain	Caroline Challan Belval	3	3
	Processus de création cinématographique	Tiago Andrade		3
	Initiation à la peinture	Pascal Pinaud	3	3
	L'expérience de la peinture. Anatomie du geste	Frédéric Clavère	3	3
	Movement Lab: A playground for Exploring Personal Movements & Choreographic Tools	Tanin Torabi	3	3
	Initiation à la céramique	Frédérique Bauchet	3	3
	Initiation à l'atelier modelage/moulage	Julien Dubuisson	3	3
	Céramique initiation	Frédéric Bauchet	3	3
	Approche photographique	Stéphane Accarie		3
	Initiation à la creation cinématographique	Tiago Andrade	3	
	Cours de sculpture Générale	Stéphane Magnin	3	3
UE 1	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		12	12

année 1

ue 2

Domaine	UE 2 enseignements individualisés	Enseignant-e	S1	S2
Enseignements théoriques	La vocation biographique	Jérôme Mauche	3	3
	Parlons de peinture	Vanina Géré		3
	Histoires de photographies	Jean-Baptiste Ganne	3	
	Être là ou pas	Laurent Prexl	3	3
	GLOCALS_S10	Julien Bouillon	3	3
Enseignements pratiques	Méta Musique Machin	Gauthier Tassart	3	3
	L'Orchestre inharmonique de Nice (LOIN)	Gauthier Tassart	3	3
	Transcènes	Christian Vialard	3	
	Le Labo Corps/Espace	Anne Séchet	3	
	Élans, déambulations, parades	Anne Séchet		3
	PRAXIS : installation, sculpture	Stéphane Magnin	3	3
	Art Programmation (base)	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation Physical Computing	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation Pure Data	Jean-Louis Paquelin	3	
	Atelier Improvisations: Corps-Espace-Voix	Anne Sechet	3	
	Pimp up Klub16	Stephane Magnin	3	3
	Manières de voir, manières de faire	Joan Ayrton	3	
	Pratiques transversales	Caroline Challan Belval	3	3
	Retouche photographique	Stéphane Accarie	3	3
	Vidéo image en mouvement	Pia Maria Martin		3
UE 2	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		6	6

année 1 ue 3

UE 3	Suivi de la recherche plastique et diplômes	I	S1	S2
	Suivi de la recherche plastique et bilans		12	12
UE 3	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		12	12
Total des crédits par semestre			30	30
TOTAL ECTS année 1 : 60				

Domaine	UE 1 Enseignements structurants	Enseignant-e	S3	S4
Enseignements théoriques	Théories de l'art et traductions intempestives	Sophie Orlando		3
	La pensée serpentine: cultures queer et lesbiennes	Vanina Géré	3	
	Esthétique (obligatoire)	Marie Canet	3	
	Studio écriture	Marie Canet, Jérôme Mauche	3	3
	La peinture en dehors des clous	Frédéric Clavère	3	3
	Voyage autour de la bibliothèque: arpentage d'un ouvrage théorique majeur	Vanina Géré	3	3
Enseignements pratiques	Art + architecture, du corps humain au corps urbain	Caroline Challan Belval	3	3
	Processus de création cinématographique	Tiago Andrade		3
	Sculpture et installation	Burkard Blümlein	3	3
	L'expérience de la peinture. Anatomie du geste	Frédéric Clavère	3	3
	Audium	Pascal Broccolichi	3	3
	Mouvement Lab: A Playground for Exploring Personal Movements & Choreographic Tools	Torabi Tanin	3	3
	Initiation à la céramique	Frédéric Bauchet	3	3
	Approche photographique	Stéphane Accarie	3	
UE 1	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		9	9

année 2

ue 2

Domaine	UE 2 enseignements individualisés	Enseignant-e	S3	S4
Enseignements théoriques	La vocation biographique	Jérôme Mauche	3	3
	Parlons de peinture	Vanina Géré		3
	Histoires de photographies	Jean-Baptiste Ganne	3	
	Être là ou pas	Laurent Prexl	3	3
	GLOCALS_S10	Julien Bouillon	3	3
	Studio Écriture	Jérôme Mauche, Marie Canet	3	3
Enseignements pratiques	L'Orchestre inharmonique de Nice (LOIN)	Gauthier Tassart	3	3
	Le labo Corps Espace	Anne Séchet	3	
	Elans, déambulations, parades	Anne Séchet		3
	Atelier Improvisations Corps-Espace-Voix	Anne Sechet	3	
	Add DIY to	Christian Vialard		3
	Méta Musique Machin MMM	Gauthier Tassart	3	3
	Art Programmation (base)	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation Physical Computing	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation Pure Data	Jean-Louis Paquelin	3	
	La photographie à la main	Stéphane Accarie	3	3
	Dessin versus projet	Caroline Challan Belval	3	3
	Audium	Pascal Broccolichi	3	3

année 2 ue 2/3/4

Enseignements pratiques	Manières de voir, manières de faire	Joan Ayrton	3	
	La peinture dans le vent	Pascal Pinaud	3	3
	Pratiques transversales	Caroline Challan Belval	3	3
	Retouche photographique	Stéphane Accarie	3	3
	La photographie à la main	Stéphane Accarie	3	
	Klub 16	Pia Maria Martin	3	3
	Transcènes	Christian Vialard		3
ECTS libres	Cours Villa Arson (UE1 ou UE2) Cours UniCA Engagement citoyen UniCA			3
UE 2	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		6	6
UE 3	Suivi de la recherche plastique et diplômes		S3	S4
	Suivi de la recherche plastique et bilans		12	12
UE 3	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		12	12
UE 4	Stages et mobilités		S3	S4
	Stage à l'étranger (3 mois minimum)		30	30
UE 4	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		30	30
Total des crédits par semestre			30	30
TOTAL ECTS année 2 : 60				

année 3 ue 1/2

Domaine	UE 1 Enseignements structurants	Enseignant·e	S5	S6
Enseignements théoriques	Théories de l'art et traductions intempestives	Sophie Orlando		3
	La pensée serpentine: cultures queer et lesbiennes	Vanina Géré	3	
	Esthétique	Marie Canet	3	
	Parlons de peinture	Vanina Géré		3
	La peinture en dehors des clous	Frédéric Clavère	3	3
	Voyage autour de la bibliothèque: arpentage d'un ouvrage théorique majeur	Vanina Géré	3	3
Enseignements pratiques	Art + architecture, du corps humain au corps urbain	Caroline Challan Belval	3	3
	Processus de création cinématographique	Tiago Andrade		3
	La peinture en dehors des clous	Flédéric Clavère	3	3
	Volume+	Burkard Blümlein et Julien Dubuisson		
	L'expérience de la peinture. Anatomie du geste	Frédéric Clavère	3	3
	Méta Musique Machin MMM	Gauthier Tassart	3	3
	Mouvement Lab: A playground for Exploring Personal Movements & Choreographic Tools	Torabi Tanin	3	3
	Cours de sculpture Générale	Stéphane Magnin	3	3
UE 1	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		6	3

Domaine	UE 2 enseignements individualisés	Enseignant·e	S5	S6
Enseignements théoriques	La vocation biographique	Jérôme Mauche	3	3
	GLOCALS_S10	Julien Bouillon	3	3
	Studio écriture	Marie Canet, Jérôme Mauche	3	3
	Histoires de photographies	Jean-Baptiste Ganne	3	
	Être là ou pas	Laurent Prexl	3	3

année 3

ue 2

Enseignements Pratique	L'Orchestre inharmonique de Nice (LOIN)	Gauthier Tassart	3	3
	Transcènes	Christian Vialard		3
	Le labo Corps Espace	Anne Séchet	3	
	Élans, déambulations, parades	Anne Séchet		3
	Atelier Improvisations: Corps-Espace-Voix	Anne Sechet	3	
	Add DIY to	Christian Vialard		3
	Studio son – Studio Instrumental conservatoire de Nice	Pascal Broccolochi, Augustin Soulard, Gaël Navard	3	3
	Art Programmation (base)	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation Physical Computing	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation Pure Data	Jean-Louis Paquelin	3	
	Dessin versus projet	Caroline Challan Belval	3	3
	Manières de voir, manières de faire	Joan Ayrton	3	
	Audium multivitamine	Pascal Broccolichi	3	3
	Pratiques transversales	Caroline Challan Belval	3	3
	Retouche photographique	Stéphane Accarie	3	3
	La photographie à la main	Stéphane Accarie	3	3
	Klub 16	Pia Maria Martin	3	3
	La peinture dans le vent	Pascal Pinaud	3	3
	PRAXIS, Installation sculpture	Stéphane Magnin	3	3
ECTS libres	Cours Villa Arson (UE1 ou UE2) Cours UniCA Engagement citoyen UniCA			3
UE 2	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		9	9

année 3 ue 3/4

UE 3	Suivi de la recherche plastique et diplômes	S5	S6
	Galerie d'essais/SAT	3	
	Bilans	9	
	DNA		15
UE 3	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE	12	15
UE 4	Stages et mobilités	S5	S6
	Stage court (2 à 4 semaines)	3	
Total des crédits par semestre		30	30
TOTAL ECTS année 3: 60			

Domaine	UE 1 enseignements individualisés	Enseignant-e	S7	S8
Enseignements théoriques	La vocation biographique	Jérôme Mauche	3	3
	Théories de l'art et traductions intempestives	Sophie Orlando		3
	La pensée serpentine: cultures queer et lesbiennes	Vanina Géré	3	
	Esthétique	Marie Canet	3	
	Studio X – écriture créative et pratiques curatoriales	Marie Canet	3	3
	Parlons de peinture	Vanina Géré		3
	La peinture en dehors des clous	Frédéric Clavère	3	3
	Être là ou pas	Laurent Prexl	3	3
	GLOCALS_S10	Julien Bouillon	3	3
	Studio écriture	Marie Canet, Jérôme Mauche	3	3
	Voyage autour de la bibliothèque: arpentage d'un ouvrage théorique majeur	Vanina Géré		3

UE 1	Suivi de la recherche plastique et diplômes		S7	S8
Enseignements pratiques	Méta Musique Machin	Gauthier Tassart	3	3
	Manières de voir manières de faire	Joan Ayrton	3	
	La peinture dans le vent	Pascal Pinaud	3	3
	L'expérience de la peinture, anatomie du geste	Frédéric Clavère	3	3
	PRAXIS, Installation sculpture	Stéphane Magnin		
	L'Orchestre inharmonique de Nice (LOIN)	Gauthier Tassart	3	3
	Transcènes	Christian Vialard	3	
	Le labo Corps Espace	Anne Séchet	3	
	Add DIY to	Christian Vialard	3	
	Art Programmation (base)	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation Physical Computing	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation Pure Data	Jean-Louis Paquelin	3	
	Élans, déambulations, parades	Anne Séchet		3
	Dessin versus projet	Caroline Challan Belval	3	3
	Pratiques transversales	Caroline Challan Belval	3	3
	Audium multivitamine	Pascal Broccolichi	3	3
	Studio son – Studio Instrumental conservatoire de Nice	Pascal Broccolichi, Augustin Soulard, Gaël Navard	3	3
	Volume+	Burkard Blümlein, Julien Dubuisson	3	3

année 4

ue 1/2/3

Enseignements pratiques	Art+Architecture: du corps humain au corps urbain	Caroline Challan Belval	3	3
	Retouche photographique	Stéphane Accarie	3	3
	La photographie à la main	Stéphane Accarie	3	3
	Atelier Improvisations: Corps-Espace-Voix	Anne Sechet	3	
	Mouvement Lab: A playground for Exploring Personal Movements & Choreographic Tools	Torabi Tanin	3	3
	Vidéo image en mouvement (suivi vidéo)	Pia Maria Martin	3	3
	Klub 16	Pia Maria Martin	3	3
ECTS libres	Cours Villa Arson (UE1 ou UE2) Cours UniCA Engagement citoyen UniCA		3	3
UE 1	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		15	15
UE 2	Suivi de la recherche plastique et diplômes		S7	S8
	Galerie d'essais/SAT		12	12
	Bilans		9	9
	Suivi du mémoire		3	3
UE 2	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		15	15
UE 3	Stages et mobilités		S7	S8
OU	Stage à l'international (3 mois minimum) Le stage remplace et valide les ECTS des cours et des bilans d'un semestre entier.		30	30
	Mobilité d'études à l'international La mobilité remplace et valide les ECTS des cours et des bilans d'un semestre entier.		30	30
UE 3	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		30	30
Total des crédits par semestre			30	30
TOTAL ECTS année 4: 60				

année 5 ue 1

Domaine	UE 1 enseignements individualisés	Enseignant-e	S9	S10
Enseignements théoriques	La vocation biographique	Jérôme Mauche	3	
	Théories de l'art et traductions intempestives	Sophie Orlando		3
	La pensée serpentine: cultures queer et lesbiennes	Vanina Géré	3	
	Esthétique	Marie Canet	3	
	Parlons de peinture	Vanina Géré		3
	GLOCALS_S10	Julien Bouillon	3	
	Voyage autour de la bibliothèque: arpentage d'un ouvrage théorique majeur	Vanina Géré	3	
	Studio écriture	Marie Canet, Jérôme Mauche	3	
	Être là ou pas	Laurent Prexl	3	
Enseignements pratiques	Méta Musique Machin	Arnaud Maguet, Gauthier Tassart	3	
	Manières de voir manières de faire	Joan Ayrton	3	
	Studio son – Studio Instrumental conservatoire de Nice	Pascal Broccolichi, Augustin Soulard, Gaël Navard	3	
	La peinture dans le vent	Pascal Pinaud	3	
	L'expérience de la peinture, anatomie du geste	Frédéric Clavère	3	
	L'Orchestre inharmonique de Nice (LOIN)	Gauthier Tassart, Arnaud Maguet	3	
	Transcènes	Christian Vialard	3	
	Le labo Corps Espace	Anne Séchet	3	
	Add DIY to	Christian Vialard	3	
	Art Programmation (base)	Jean-Louis Paquelin	3	
	Art Programmation Physical Computing	Jean-Louis Paquelin	3	

Enseignements pratiques	PRAXIS, installation et sculpture	Stéphane Magnin	3	
	Art Programmation Pure Data	Jean-Louis Paquelin	3	
	Dessin versus projet	Caroline Challan Belval	3	
	Pratiques transversales	Caroline Challan Belval	3	
	Audium multivitamine	Pascal Broccolichi	3	
	Atelier Improvisations: Corps-Espace-Voix	Anne Sechet	3	
	Elans Déambulations Parades	Anne Sechet		3
	Volume+	Burkard Blümlein, Julien Dubuisson	3	
	Art+Architecture: du corps humain au corps urbain	Caroline Challan Belval	3	
	Mouvement Lab: A Playground for Exploring Personal Movements & Choreographic Tools	Tanin Torabi	3	
	Retouche photographique	Stéphane Accarie	3	
	La photographie à la main	Stéphane Accarie	3	
	KLUB16	Pia Maria Martin	3	
	Vidéo image en mouvement (suivi vidéo)	Pia Maria Martin		3
ECTS libres	Cours Villa Arson (UE1 ou UE2) Cours UniCA Engagement citoyen UniCA		3	
UE 1	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		15	0
UE 2	Suivi de la recherche plastique et diplômes		S9	S10
	Galerie d'essais/SAT		3	
	Bilans		12	
	DNSEP (mémoire + projet plastique)			30
UE 2	Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		15	30
Total des crédits par semestre			30	30
TOTAL ECTS année 5: 60				

liste des enseignements

1. Introduction à la programmation
2. Algorithmique de base
3. Structures de données
4. Programmation orientée objet
5. Bases de données
6. Réseaux et Internet
7. Sécurité informatique
8. Intelligence artificielle
9. Développement web
10. Systèmes d'exploitation

11. Méthodes de développement
12. Gestion de projet
13. Éthique et responsabilité
14. Communication
15. Travail en équipe

16. Apprentissage automatique
17. Big Data
18. Cloud computing
19. DevOps
20. Cybersécurité

21. Robotique
22. Réalité virtuelle
23. Intelligence embarquée
24. Bio-informatique
25. Nanotechnologies

26. Méthodes de simulation
27. Modélisation mathématique
28. Optimisation
29. Analyse de données
30. Statistiques

31. Méthodes de résolution de problèmes
32. Logique mathématique
33. Théorie des graphes
34. Théorie des jeux
35. Théorie des probabilités

36. Méthodes de calcul numérique
37. Méthodes de calcul symbolique
38. Méthodes de calcul parallèle
39. Méthodes de calcul distribué
40. Méthodes de calcul haute performance

41. Méthodes de calcul scientifique
42. Méthodes de calcul industriel
43. Méthodes de calcul académique
44. Méthodes de calcul professionnel
45. Méthodes de calcul personnel

46. Méthodes de calcul avancées
47. Méthodes de calcul innovantes
48. Méthodes de calcul émergentes
49. Méthodes de calcul futuristes
50. Méthodes de calcul révolutionnaires

approche photographique

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Stéphane Accarie
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e année
Calendrier	16 cours répartis sur l'année: 8 cours au semestre 1 pour les 2 ^e années et 8 cours au semestre 2 pour les 1 ^{re} années.
Jours et heures	Mardi 09h – 16h30
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 12 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

Il s'agit d'un cours sur la pratique photographique argentique et numérique. L'enseignement vise à rendre autonome l'étudiant-e dans la manipulation des différents matériels de prises de vue. Iel commencera par une formation technique sur le matériel disponible à l'école, ainsi que sur celui que possèdent les étudiant-es (qui devront apporter le matériel dont ils disposent le cas échéant). Les possibilités offertes par les différents formats argentiques (petit, 135; moyen, 120; grand format, 4x5») et numériques (full frame & moyen format) seront étudiés. Les étudiant-es seront également initié-es à la prise de vue en studio et à l'utilisation de l'éclairage artificiel. Tout cela avec une mise en perspective avec les travaux des acteurs historiques et contemporains de la photographie. Ce cours se déroulera selon les étapes suivantes:

1. Mise au point technique sur le matériel disponible à l'école, ainsi que sur celui que possèdent les étudiant-es (qui devront apporter le matériel dont ils disposent le cas échéant). Manipulation et fonctionnement de l'appareil photo argentique. Définition et application des notions de vitesse d'obturation, de diaphragme, de focale, de profondeur de champ, de mise au point. Les différents formats argentiques, Petits (135), Moyens (120) et Grand Format (4x5») et numériques (Full Frame & Moyen Format)

2. Prises de vue extérieure et développement d'un film noir et blanc. Notions des différents films existant, des chaînes de traitements, et des papiers.
3. Analyse des films développés, utilisation d'un agrandisseur, réalisation d'une planche contact. Analyse des planches contact, lecture et sélection.
4. Tirages noir et blanc petit format.
5. Approfondissement des tirages noir et blanc, agrandissements, maquillages, retouche.
6. Prise de vue Studio Moyen Format numérique. Éclairage naturel et artificiel, colorimétrie, mesure de la lumière.
7. Prises de vue extérieure argentique et numérique au Flash.
8. Dérushage des images numériques RAW, approche sous Photoshop et autres.

Objectifs et attendus

Les étudiant-es inscrits à cet enseignement seront amenés à:

- développer des connaissances techniques dans le domaine de la photographie
- mener un projet artistique personnel en photographie
- mettre en œuvre des outils numériques de conception et de production
- expérimenter des techniques de production dans le domaine de la photographie et utiliser de nouvelles pratiques artistiques
- prendre en compte la dimension écologique dans leur processus de travail.

- savoir situer leur travail dans le champ des pratiques contemporaines et constituer un corpus de références artistiques. savoir situer leur travail dans le champ des pratiques contemporaines et constituer un corpus de références artistiques.

Modalités d'évaluation et pré-requis

L'évaluation portera sur un contrôle continu des connaissances et sur un rendu final. Pas de prérequis.

Rattrapage

Un rendu sera demandé dont la forme restera à définir.

Références bibliographiques

- R. Bouillot, *Cours de photographie: fondamentaux, photographie argentique*, 6^e éd., Dunod, 2001.
- A. Cartier-Bresson, *Le vocabulaire technique de la photographie*, éd. Marval, 2007.
- R. Barthes, *La chambre claire*, éd. Gallimard, 1980.
- BAJAC, Quentin, *La photographie: du daguerréotype au numérique*. Paris: Gallimard, coll. «Découvertes», 2010.

- BAQUÉ, Dominique, *La photographie plasticienne: un art paradoxal*. Paris: Éditions du Regard, 1998.
- BAQUÉ, Dominique, *Photographie plasticienne, l'extrême contemporain*, Paris: Éditions du Regard, 2004.
- DUBOIS, Philippe, *L'acte photographique*. Paris: Nathan et Bruxelles: Labor, 1983
- SCHAEFFER, Jean-Marie, *L'image précaire: Du dispositif photographique*. Paris: Le Seuil, 1987.
- SHORE, Stephen, *Leçon de photographie: La nature des photographies*. Trad. de l'anglais par Dominique Lablanche. Paris: Phaidon, 2007.
- BENJAMIN, Walter, *Essais 1*. Trad. de l'allemand par Maurice De Gandillac. Paris: Denoël/Gonthier, coll. «Bibliothèque Médiations». «*Petite histoire de la photographie*».

la photographie à la main

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Stéphane Accarie
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1 et 2, semaines A
Jours et heures	Mercredi 09h – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 15 étudiant·es, à effectuer auprès du secrétariat.

Contenus

Espace expérimental sur les techniques photographiques à la manière artisanale, théorique et technique.

Ce cours s'adresse aux étudiant·es qui développent un travail personnel en photographie. Il s'agit d'un suivi de projet individuel mais pourra s'envisager en petit groupe autour de techniques anciennes ou contemporaines.

Les étudiant·es travailleront sur des techniques spécifiques mais moins usitées telles que : développement E6, C41, Ekta N&B (inversion), Anthotype, Cyanotype, liquide photosensible, mordantage. Ils réaliseront des prises de vue en extérieur.

- Certaines séances s'organiseront en groupes de travail et mèneront des réflexions autour des travaux personnels ou expérimentaux.
- Nous réaliserons des tirages spécifiques.
- Nous proposerons des expérimentations grâce à des outils numériques, capteurs, scanner, impressions.
- Les étudiant·es seront encouragé·es à développer des techniques à inventer, rechercher, expérimenter, dans les limites de l'écologie et de la sécurité

Objectifs et attendus

Les étudiant·es inscrit·es à cet enseignement seront amené·es à :

- développer des connaissances techniques dans le domaine de la photographie
- mener un projet artistique personnel en photographie
- expérimenter des techniques de production dans le domaine de la photographie et utiliser de nouvelles pratiques artistiques
- prendre en compte la dimension écologique dans leur processus de travail.
- savoir situer leur travail dans le champ des pratiques contemporaines et constituer un corpus de références artistiques.

Modalités d'évaluation et prérequis

Suivi de projet, atelier commun, et sur le ou les rendus finaux. Pas de prérequis.

Rattrapage

Un rendu sera demandé dont la forme restera à définir.

Références bibliographiques

- R. Bouillot, *Cours de photographie: fondamentaux, photographie argentique*, 6^e éd., Dunod, 2001.
- A. Cartier-Bresson, *Le vocabulaire technique de la photographie*, éd. Marval, 2007.
- R. Barthes, *La chambre claire*, éd. Gallimard, 1980.
- BAJAC, Quentin, *La photographie: du daguerréotype au numérique*. Paris: Gallimard, coll. «Découvertes», 2010.
- BAQUÉ, Dominique, *La photographie plasticienne: un art paradoxal*. Paris: Éditions du Regard, 1998.
- BAQUÉ, Dominique, *Photographie plasticienne, l'extrême contemporain*, Paris: Éditions du Regard, 2004.
- DUBOIS, Philippe, *L'acte photographique*. Paris: Nathan et Bruxelles: Labor, 1983
- SCHAEFFER, Jean-Marie, *L'image précaire: Du dispositif photographique*. Paris: Le Seuil, 1987.
- SHORE, Stephen, *Leçon de photographie: La nature des photographies*. Trad. de l'anglais par Dominique Lablanche. Paris: Phaidon, 2007.
- BENJAMIN, Walter, *Essais 1*. Trad. de l'allemand par Maurice De Gandillac. Paris: Denoël/Gonthier, coll. «Bibliothèque Médiations». «*Petite histoire de la photographie*».

retouche photographique

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Stéphane Accarie
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semaine intensive / 1 session au 1 ^{er} semestre
Jours et heures	4 jours consécutifs: mardi / mercredi / jeudi / vendredi 09h – 17h. La semaine du 1 ^{er} décembre
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 15 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

Cette semaine d'initiation permettra aux étudiant-es de se familiariser avec différents logiciels de retouche photographique, notamment à Photoshop, à la retouche photographique et à la chaîne graphique.

- Maîtriser les principales fonctionnalités de Photoshop et autres.
- Savoir effectuer des retouches sur une image.
- Concevoir des compositions et réaliser des effets grâce aux calques et aux filtres.
- Maîtriser le travail non destructif dans Photoshop.
- Savoir créer des montages et détourages complexes.
- Utiliser les outils d'automatisation en traitement par lot.
- Notion de Calibration, de chaînes graphiques, et d'impression.
- Notion de Flux de production, résolution, tailles et formats d'images.
- Notion sur les transversalités avec les logiciels de la suite Adobe et autres.

Objectifs et attendus

L'objectif de cet enseignement est la maîtrise par les étudiant-es des outils de logiciels de retouche photographique tels que Photoshop sur une image.

Modalités d'évaluation et prérequis

Contrôle continu du niveau d'acquisition, par des questions techniques et pratiques. Pas de prérequis.

Rattrapage

Un rendu sera demandé dont la forme restera à définir.

initiation à la création cinématographique

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Tiago Andrade
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Calendrier	Semestre 1, semaines A et B
Jours et heures	Vendredi, 14h – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 10 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

Ce cours est une introduction à la réalisation cinématographique. Il vise à initier les étudiant-es aux techniques et aux processus de création cinématographique à travers la réalisation de courts-métrages. Chaque semaine, les séances alterneront entre des aspects théoriques et des activités pratiques, offrant aux étudiant-es une compréhension approfondie du processus de production cinématographique, y compris la conception du montage et sa structure narrative et esthétique.

Les étudiant-es acquerront des compétences techniques nécessaires à l'élaboration de leur projet artistique cinématographique : ils se chargeront des phases de pré-production, tournage, montage, post-production, projection et analyse :

- Maîtrise des principes de base de la narration visuelle, exploration des différents genres cinématographiques et de leurs caractéristiques distinctives.
- Écriture et élaboration de scénarios
- Planification de la production, y compris le storyboard, et les repérages.
- Utilisation des équipements de tournage tels que les caméras, les éclairages et les accessoires.
- Introduction aux logiciels de montage pour assembler les séquences filmées.

Objectifs et attendus

Les étudiant-es acquerront les compétences techniques nécessaires à la réalisation d'un court-métrage.

Ils développeront leur capacité à concevoir, planifier et exécuter un projet cinématographique en identifiant les étapes de travail.

Ce projet permettra de stimuler leur créativité et leur expression artistique à travers la réalisation de courts-métrages.

Il leur sera demandé de savoir présenter leur projet et d'en discuter avec le reste de l'équipe et l'enseignant afin d'identifier des perspectives d'amélioration.

Modalités d'évaluation et prérequis

Une évaluation continue sera réalisée tout au long du semestre, mettant l'accent sur le processus de création et les progrès individuels et collectifs.

Ce cours est ouvert à toutes les étudiant-es, sans exigence de prérequis, afin de permettre à chacun-e de découvrir et d'explorer les techniques cinématographiques.

Rattrapage

Les rattrapages sont constitués de deux épreuves distinctes: une épreuve écrite et une épreuve pratique.

- Épreuve écrite: Les étudiant·es doivent développer un synopsis et un story-board détaillé pour leur projet.
- Épreuve pratique: Les étudiant·es doivent réaliser les images et le son du projet décrit dans leur synopsis.

Ces deux épreuves visent à évaluer la capacité des étudiant·es à conceptualiser, planifier et concrétiser une idée audiovisuelle, en intégrant à la fois les compétences théoriques et pratiques.

Références bibliographiques

- Vincent Pinel, Christophe Pinel, Dictionnaire technique du cinéma. Ed. Armand Colin – 2016
- Jose Cruz, Jeremy Vineyard, Les plans au cinéma. Ed. Eyrolles – 2010
- Jennifer Van Sijll, Thierry Le nouvel, Les techniques narratives du cinéma. Ed. Eyrolles – 2006
- Yannick Vallet, La grammaire du cinéma, De l'écriture au montage: les techniques du langage filmé. Ed. Armand Colin – 2e édition – 2019
- Jacques Aumont, Alain Bergala, Michel Marie et Marc Vernet, Esthétique du film, 125 ans de théorie et de cinéma. Ed. Armand Colin – 2021.
- Bruce Block, Composer ses images pour le cinéma – Structure visuelle de l'image animée. Ed. Eyrolles – 2014.
- Jacques Aumont, Le montage, la seule invention du cinéma. Ed. Vrin – 2015.
- Vincent Pinel, Le Montage – L'espace et le temps du film. Ed. Cahiers du cinéma, Coll. Les petits Cahiers – 2001
- Vincent Amiel, Esthétique du montage. Ed. Armand Colin – 2022
- Emmanuelle Jay, Le Montage – Technique et esthétique: fiction, documentaire, série, nouvelle

processus de création cinématographique

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Tiago Andrade
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e année
Calendrier	Semestre 2
Jours et heures	Semaine de 2 mars, 9h30 – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 10 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

Ce cours est une introduction à la réalisation cinématographique. Il vise à initier les étudiant-es aux techniques et aux processus de création cinématographique à travers la réalisation de courts-métrages. Chaque semaine, les séances alterneront entre des aspects théoriques et des activités pratiques, offrant aux étudiant-es une compréhension approfondie du processus de production cinématographique, y compris la conception du montage et sa structure narrative et esthétique.

Les étudiant-es acquerront des compétences techniques nécessaires à l'élaboration de leur projet artistique cinématographique : ils se chargeront des phases de pré-production, tournage, montage, post-production, projection et analyse :

- Maîtrise des principes de base de la narration visuelle, exploration des différents genres cinématographiques et de leurs caractéristiques distinctives.
- Écriture et élaboration de scénarios
- Planification de la production, y compris le story-board, et les repérages.
- Utilisation des équipements de tournage tels que les caméras, les éclairages et les accessoires.
- Introduction aux logiciels de montage pour assembler les séquences filmées.

Objectifs et attendus

Ce cours propose une approche pratique et immersive des techniques de réalisation cinématographique, visant à développer la créativité et l'expression artistique des étudiant-es à travers la conception et la production de courts-métrages.

Les étudiant-es devront :

- Être capables de présenter et défendre leur projet, en argumentant leurs choix artistiques et techniques.
- Développer une capacité d'analyse et d'échange constructif pour identifier des axes d'amélioration dans leur travail.
- Acquérir les compétences nécessaires pour concevoir, planifier et mener à bien un projet cinématographique, en structurant les différentes étapes du processus de création (écriture, découpage technique, tournage, montage).

Modalités d'évaluation et prérequis

Une évaluation continue sera réalisée tout au long du semestre, mettant l'accent sur le processus de création et les progrès individuels et collectifs.

Ce cours est ouvert à tous·tes les étudiant·es, sans exigence de prérequis, afin de permettre à chacun·e de découvrir et d'explorer les techniques cinématographiques.

Rattrapage

Les rattrapages sont constitués de deux épreuves distinctes: une épreuve écrite et une épreuve pratique.

1. Épreuve écrite: Les étudiant·es doivent développer un synopsis et un story-board détaillé pour leur projet. Le synopsis doit présenter de manière concise l'intrigue et les principaux éléments narratifs, tandis que le story-board doit illustrer visuellement la séquence des scènes et des plans prévus.

2. Épreuve pratique: Les étudiant·es doivent réaliser les images et le son du projet décrit dans leur synopsis. Cette épreuve pratique implique le tournage des scènes, la capture audio ainsi que le montage final. Le résultat final peut être présenté sous forme de film ou de clip, en fonction de la nature du projet et des préférences de l'étudiant·e.

Ces deux épreuves visent à évaluer la capacité des étudiant·es à conceptualiser, planifier et concrétiser une idée cinématographique, en intégrant à la fois les compétences théoriques et pratiques acquises.

Références bibliographiques

Dictionnaire:

- Vincent Pinel, Christophe Pinel, *Dictionnaire technique du cinéma*. Ed. Armand Colin – 2016

Manuels:

- Jose Cruz, Jérémy Vineyard, *Les plans au cinéma*. Ed. Eyrolles – 2010
- Jennifer Van Sijll, Thierry Le nouvel, *Les techniques narratives du cinéma*. Ed. Eyrolles – 2006
- Yannick Vallet, *La grammaire du cinéma, De l'écriture au montage: les techniques du langage filmé*. Ed. Armand Colin – 2^e édition – 2019
- Jacques Aumont, Alain Bergala, Michel Marie et Marc Vernet, *Esthétique du film, 125 ans de théorie et de cinéma*. Ed. Armand Colin – 2021.
- Bruce Block, *Composer ses images pour le cinéma – Structure visuelle de l'image animée*. Ed. Eyrolles – 2014.
- Jacques Aumont, *Le montage, la seule invention du cinéma*. Ed. Vrin – 2015.
- Vincent Pinel, *Le Montage – L'espace et le temps du film*. Ed. Cahiers du cinéma, Coll. Les petits Cahiers – 2001
- Vincent Amiel, *Esthétique du montage*. Ed. Armand Colin – 2022
- Emmanuelle Jay, *Le Montage – Technique et esthétique: fiction, documentaire, série, nouvelles écritures*. Ed. Armand Colin – 2020

pratiques créatives de l'animation: exploration et expérimentation

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Tiago Andrade
Nombre d'ECTS	Rattaché au cours "initiation à la création cinématographique"
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1, semaines A et B
Jours et heures	Semaine intensive
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 15 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat.

Contenus

Ce workshop, en compagnie de Florian Schönerstedt, artiste et vidéaste, propose une immersion dans l'univers de l'animation stop motion. Au cours de cet atelier intensif, les étudiant-es découvriront les techniques de base et avancées de cette forme d'animation, ainsi que les principes de narration visuelle et de création artistique. L'exploration suscite une réflexion approfondie sur l'intégration des techniques d'animation dans une approche cinématographique, ainsi que sur leur utilisation innovante et créative dans le travail artistique.

1. Introduction à l'animation stop motion: cette séance débutera par une présentation des principes fondamentaux de l'animation stop motion, mettant en lumière les différentes approches de cette technique créative.
2. Techniques de tournage: au cours de cette séance, les étudiant-es exploreront les outils et les équipements nécessaires pour produire des animations stop motion liées à leur projet de recherche artistique
3. Narration visuelle: cette séance sera consacrée à l'apprentissage des techniques de mise en scène, et de composition propre à l'animation stop motion.

4. Tournage et post-production: les participant-es auront l'opportunité de mettre en pratique les techniques apprises lors de séances de tournage et narration visuelle. Sous le regard de l'artiste vidéaste invité, et iels pourront réaliser leurs propres animations stop motion, recevant des conseils pour leur travail tout au long du processus.
5. Analyse et discussion: cette dernière séance sera dédiée au visionnage et à l'analyse critique des travaux réalisés.

Objectifs et attendus

Acquérir une compréhension approfondie des principes et des techniques de l'animation stop motion.

Développer ses compétences en matière de narration visuelle et de création artistique.
Expérimenter avec différentes approches de l'animation stop motion et développer son propre style artistique.

Modalités d'évaluation et prérequis

Les étudiant-es seront sélectionné-es en fonction de leur motivation et de leur projet. Il est fortement recommandé d'avoir des projets autour de la construction des récits en lien avec l'image et le mouvement.

Aucune expérience préalable en animation n'est nécessaire.

Si le nombre d'étudiant·es dépasse la capacité maximale, cela pourrait affecter la qualité de l'expérience pédagogique proposée. Une sélection sera effectuée en tenant compte de la motivation et du projet artistique de chacun·e.

Rattrapage

L'évaluation pour cet atelier d'animation stop motion incluent la participation active, la qualité des travaux réalisés, la capacité à mettre en pratique les techniques enseignées, l'analyse critique et la progression individuelle des étudiant·es.

Références bibliographiques

- Vincent Pinel, Christophe Pinel, *Dictionnaire technique du cinéma*. Ed. Armand Colin – 2016
- Richard Williams, *Techniques d'animation*. Ed. Eyrolles – 2011
- Olivier Cotte, *Le Grand Livre des techniques du cinéma d'animation* – Ed. Dunod – 2024
- Xavier Kawa-Topor, Philippe Moins, *Stop motion: Un autre cinéma d'animation*. Ed. Capricci – 2020
- Robi Engler, *Atelier de cinéma d'animation, Du mouvement à l'émouvement*. Ed. Favre – 2014

réalisation d'un court métrage expérimental

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Tiago Andrade
Nombre d'ECTS	Rattaché au cours "initiation à la création cinématographique"
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines B
Jours et heures	Semaine intensive
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 8 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat.

Contenus

Intervenant envisagé: Léo Bizeul est un réalisateur et artiste né en 1994 à Pabu, en Bretagne. Ses films autoproduits, au croisement du documentaire et de l'expérimental, ont été présentés dans des lieux et festivals de renom tels que Cinéma du réel (avec Capital retour en 2019), FICUNAM (Mexique), FIDBA (Argentine), le Centre d'Art Contemporain de Genève ainsi que l'Encuentro Cinematográfico Cámara Lúcida (Équateur). À travers ses œuvres, Léo Bizeul explore des récits sensibles et des formes visuelles singulières, affirmant une démarche indépendante et engagée dans le champ du cinéma contemporain.

Ce workshop propose aux étudiant-es une immersion dans le processus de création d'un court métrage expérimental, de l'écriture à la post-production. À travers des exercices pratiques et des échanges avec le réalisateur Léo Bizeul, les étudiant-es découvriront les différentes étapes de la réalisation d'un film, en développant une approche du langage cinématographique.

1. Introduction au cinéma expérimental et à l'écriture visuelle
 - Visionnage des courts métrages expérimental.

- Initiation à l'écriture visuelle: comment exprimer une idée, une émotion ou un concept par l'image et le son.
 - Analyse de références et partage d'expériences par l'artiste invité.
2. Développement du projet et élaboration du story-board
 - Recherche de thèmes et d'univers visuels.
 - Techniques d'écriture non conventionnelle (écriture automatique, collage, improvisation).
 - Construction du story-board: traduction des intentions en images clés, préparation des séquences.
 3. Constitution des équipes et préparation du tournage
 - Répartition des rôles: réalisation, image, son, direction artistique, montage, etc.
 - Planification logistique: repérages, préparation des décors, accessoires et costumes si besoin.
 - Organisation de séances de répétition ou d'improvisation selon les projets.
 4. Tournage du court métrage
 - Utilisation du matériel de prise de vue et de son, exploration des techniques expérimentales (caméra libre, jeux de lumière, prises de vue etc.).

- Réalisation des plans selon le story-board, adaptation et improvisation selon la contrainte et possibilité des lieux.
- Travail en équipe sur le plateau: coordination, communication, gestion du temps.

5. Montage et post-production

- Introduction aux principes du montage expérimental: rythme, rupture, superpositions, travail sur la bande-son.
- Montage des séquences avec la participation de l'artiste invité.
- Échanges sur les choix artistiques, finalisation du film.

6. Projection, analyse et retours

- Projection collective des films réalisés.
- Analyse critique, retours du groupe et de l'artiste invité.
- Discussion sur la diffusion du film et les perspectives de création futures.

Objectifs et attendus

- Comprendre les étapes de la réalisation d'un court métrage expérimental.
- Développer des compétences en écriture visuelle, narration, travail en équipe, tournage et montage.
- Expérimenter de nouvelles formes d'expression cinématographique, en s'ouvrant à l'expérimentation visuelle et narrative.
- Collaborer à la création d'un court-métrage expérimental, de l'idée à la diffusion.

Modalités d'évaluation et prérequis

L'évaluation repose sur:

- La participation active et l'investissement dans chaque étape.
- La capacité à travailler en équipe et à contribuer au projet collectif.
- L'originalité et la qualité artistique du court métrage réalisé.
- La réflexion critique et la progression individuelle tout au long de l'atelier.

Modalités de sélection

Les étudiant·es seront sélectionné·es sur leur motivation et leur projet personnel. Il est recommandé d'avoir un intérêt pour l'image, le récit, l'expérimentation ou la création collective.

Aucune expérience préalable n'est exigée, mais la curiosité et l'envie de s'impliquer dans un travail collaboratif sont essentielles.

Si le nombre de candidat·es est supérieur à la capacité de l'atelier, la sélection se fera sur dossier et lettre de motivation.

Rattrapage

Réalisation d'un court métrage

Références bibliographiques

- Yannick Vallet, *La grammaire du cinéma*. Ed. Armand Colin – 2019
- Dario Maria Gulli, *Prises de vues et réalisation*. Ed. Gremese – 2017
- Jennifer Van Sijll et Thierry Le Nouvel, *Les techniques narratives du cinéma*. Ed. Eyrolles – 2006
- Dominique Noguez, *Éloge du cinéma expérimental*. Ed. Paris Expérimental 2010
- Vincent Pinel, *Esthétique du montage*. Ed. Armand Colin – 2022
- Emmanuelle Jay, *Le Montage*. Ed. Armand Colin – 2020

écriture et réalisation cinématographique

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Tiago Andrade
Nombre d'ECTS	Rattaché au cours "initiation à la création cinématographique"
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines A et B
Jours et heures	Semaine intensive workshop
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 10 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat.

Contenus

Guillaume Levil - Scénariste et réalisateur
Ce workshop, en compagnie de Guillaume Levil, scénariste et réalisateur, propose une immersion dans l'écriture de scénario, le story-board et la mise en scène cinématographique. À travers une approche méthodique et créative, les étudiant-es découvriront les fondamentaux de la construction narrative et de la mise en image d'un projet filmique. L'objectif est d'expérimenter l'élaboration d'un récit visuel en développant un scénario original, sa mise en scène à travers le story-board et en préparant un tournage dans des conditions réelles de production.

- Introduction à l'écriture de scénario
Cette première séance sera consacrée aux bases de l'écriture scénaristique: structure en trois actes, développement des personnages, enjeux dramatiques et dialogues. Les étudiant-es analyseront des exemples concrets et travailleront à l'élaboration d'un concept de court-métrage.
- Développement et techniques du story-board
Une fois le scénario défini, les étudiant-es apprendront à traduire leur récit en images à travers le story-board. Cette étape permettra d'explorer la composition des plans, les mouvements de caméra

et la mise en scène visuelle en fonction du langage cinématographique.

- Préparation du tournage
Cette séance abordera l'organisation d'un tournage: découpage technique, choix des lieux, gestion de la lumière et direction des acteur-ices. Les étudiant-es apprendront à anticiper les contraintes de production pour optimiser leur réalisation.
- Tournage du projet
Les participant-es passeront à la pratique en tournant les scènes préparées lors des séances précédentes. Iels travailleront en équipe et expérimenteront les rôles clés du tournage (réalisation, prise de son, cadre, direction d'acteurs) afin de comprendre les enjeux concrets de la mise en scène.
- Analyse et retours critiques
En fin de workshop, une séance de visionnage et d'analyse des projets réalisés sera organisée. Chaque participant-e pourra partager son expérience et ses impressions sur le processus de création. Un temps d'échange avec l'artiste scénariste et réalisateur invité permettra de recevoir des retours constructifs sur les choix narratifs et techniques de la réalisation du court-métrage.

Objectifs et attendus

Appréhender les bases de l'écriture scénaristique et du langage cinématographique.

Acquérir des compétences en story-board et en découpage technique.

Expérimenter la préparation et la mise en œuvre d'un tournage.

Favoriser le travail collaboratif dans un cadre de production cinématographique

Modalités d'évaluation et prérequis

Les étudiant-es seront sélectionné-es en fonction de leur motivation et de leur projet. Il est fortement recommandé d'avoir un intérêt pour l'écriture de récits et la mise en image cinématographique.

Aucune expérience préalable en scénario ou en tournage n'est requise.

Si le nombre d'inscrit-es dépasse la capacité maximale, une sélection sera effectuée en fonction de la pertinence du projet et de l'implication des candidat-es.

Rattrapage

L'évaluation se basera sur la participation active, la qualité du travail réalisé à chaque étape (scénario, storyboard, mise en scène), la capacité à intégrer les retours critiques et la progression individuelle tout au long du workshop.

Références bibliographiques

- Marc-Olivier Louveau «*Le Petit Manuel du scénariste*» *L'essentiel pour écrire un scénario*. Ed. Armand Colin – 2024
- Marc-Olivier Louveau «*L'Accident de vie*» *La clef pour construire un scénario*. Ed. Armand Colin – 2023
- Isabelle Raynauld, «*Lire et écrire un scénario*» *Fiction, documentaire et nouveaux médias*. Ed. Armand Colin – 2019
- Richard Sidi, «*Savoir optimiser un scénario*». Ed. Scop – 2009
- Vincent Pinel, Christophe Pinel, *Dictionnaire technique du cinéma*. Ed. Armand Colin – 2016

manières de voir, manières de faire

Type d'enseignement	Optionnel, théorique
Responsable	Joan Ayrton
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1, semaines B, 5 séances
Jours et heures	Mardi 14h – 16h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions illimitées, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

'Manière de voir, manières de faire' est un cours nommé en hommage à la série télévisée *Ways of seeing* de John Berger (BBC - 1972). Il consiste en une série (5 au premier semestre, 2 au second) de partages d'objets - textes, œuvres, images, films, musiques, émissions de radio, podcasts etc. – pouvant signifier ou mettre en lumière quelque chose du contemporain (souvent immédiat, le cours est relié à l'actualité artistique et politique), de ce qui nous traverse, nous émeut, nous mobilise les un-es et les autres; 'Manières de voir, manières de faire' est aussi manières d'être, de partager, de travailler: nous pensons collectivement ce qu'est l'engagement dans une réflexion et une pratique artistique.

Le cours vise à nourrir et enrichir la pensée du travail, à fournir un outillage critique en considérant collectivement des objets artistiques historiques et contemporains, à penser les gestes d'artistes, leurs implications, leurs enjeux.

Objectifs et attendus

Sont attendues la présence, l'attention, la curiosité, et aussi l'envie de poursuivre au-delà du cours les échanges proposés, de lire les livres, voir les films, écouter les émissions dont il est question.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Engagement sérieux sur le temps du semestre. Sur inscription.

Rattrapage

Un exposé, un texte, un travail plastique: modalité de rattrapage au cas par cas

Références bibliographiques

- BERGER, John, *Ways of seeing*, Penguin, London, 1972
- SZENDY, Peter, *Pour une écologie des images*, Éditions de Minuit, Paris, 2019
- REVUE CRITIQUE, *Vivre dans un monde abîmé*, Paris, 2019
- LE BRUN, Annie & ARMANDA, Juri, *Ceci tuera cela, Image, regard, capital*, Paris, Éditions Stock, 2021
- RUSSEL, Legacy, *Glitch Feminism*, Verso Books, London, 2020
- ROSA, Hartmut, *Accélération, une critique sociale du temps*, Paris, Éditions La Découverte, 2011
- DELLA NOCE, Elio & MURARI, Lucas, *Expanded Nature, écologies du cinéma expérimental*, éditions Light Cone, 2022
- TEILHARD DE CHARDIN, Pierre, *Le Phénomène humain*, Paris, Le Seuil, 1955.

Littérature féministe contemporaine
et historique:

- HARAWAY, Donna, J., *Staying with the Trouble, Making kin in the Chtulucene*, Duke University Press, 2016
- BRAND, Steward, tous les numéros du magazine *Whole Earth Catalog*, entre 1968 et 1972
- BLAUVERLT, Andrew, *Hippie Modernism, The struggle for Utopia*, catalog, Walker Art Institute & University of California, 2016
- YOUNGBLOOD, Gene, *Expanded Cinema*, New-York, E.P. Dutton, 1970

En 2025 – 26 Joan Ayrton et Jérôme Mauche invitent Mia Trabanon, autrice, et Gabriel Gauthier, auteur. Joan Ayrton invite Marcellin Delbecq.

initiation à la céramique

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Frédéric Bauchet
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Vendredi, 9 h – 20 h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 12 étudiant-es par groupe de travail. Deux groupes de travail par semestre. Les inscriptions sont à effectuer auprès du secrétariat pédagogique.

Contenus

Cet enseignement proposera une exploration théorique et pratique du médium céramique dans son histoire, ses origines, ses utilisations et ses représentations. Le cours se déroulera en deux temps :

- Cours en amphithéâtre.
Nous aborderons une histoire de la céramique en étudiant les grandes définitions, les diverses techniques, du ball clay aux matériaux composites, les propriétés et mécaniques des pâtes. Du traitement des surfaces ; les couleurs. Projection ; présentation de sculptures contemporaines en céramique (bibliographie).
- Cours pratiques en atelier.
Les étudiant-es mèneront des expériences plastiques individuelles et collectives, de la construction empirique aux techniques contemporaines.

Nous mettrons ensuite en place des exercices visant à l'acquisition des fondamentaux de la céramique, qui sera envisagée de la structure à la surface en passant par le dessin, modelage.

Objectifs et attendus

Les étudiant-es procéderont à des expériences plastiques individuelles et collectives ; Leur travail ira de la construction empirique aux techniques contemporaines.

Le sujet donné se situera à la croisée du travail personnel de l'étudiant-e et de la céramique. Un suivi individuel des projets des étudiant-es et accompagnement, en veillant à l'articulation technique/art sera proposé.

Le travail d'expérimentation s'articulera autour de l'élaboration d'une méthode de recherche pour la conception du projet de l'étudiant-e.

Chaque étudiant-e sera capable de travailler en autonomie et d'identifier les étapes de travail.

Observation des choix techniques de réalisation. L'étudiant-e travaillera à la mise en espace et monstration du projet réalisé.

Modalités d'évaluation et pré-requis

L'évaluation portera sur investissement de l'étudiant-e dans son projet personnel. L'enseignant analysera et mesurera avec l'étudiant-e les enjeux plastiques et esthétiques de sa réalisation.

Rattrapage

Le cas échéant, l'enseignant proposera à l'étudiant-e un sujet alternatif en guise de rattrapage.

Références bibliographiques

- Aa. Vv., *The Ceramic Process: A Manual and Source of Inspiration for Ceramic Art and Design*, European Ceramic Work Centre. Hebert press.
- Giovanni Joppolo, Lucio Fontana, *Le spatialisme: l'aventure d'un artiste, la destinée d'un mouvement*. Paris: L'Harmattan, 2017.
- Aa. Vv., *Les flammes, l'âge de la céramique*. Catalogue d'exposition. Musée d'art Moderne de Paris. Paris Musées, 2021.
- Hughes Jacquet, *Savoir & faire La Terre*, Actes Sud, Coédition Fondation d'entreprise Hermès, Paris, 2016.
- Aa. Vv., *Ceramix, la céramique dans l'art, de Rodin à Schütte*. Bonnefantenmuseum, Maastricht, Pays Bas, La Maison rouge, Paris et à La Cité de la céramique, Sèvres, 2016.
- Edmund de Waal, Claudia Clare, *The Pot Book Paperback*, Phaidon Press, 2015.
- *La céramique au-delà de la céramique*. ARTPRESS2 N°31 novembre 2013.
- Stéphanie Le Follic-Hadida, *La Borne 1941–1959, les pionniers de la Céramique moderne*, Musées de Bourges, éd. Carl Aderhold, 2018.

workshop dans le programme ecart 2025/2026

Type d'enseignement	Workshop, optionnel
Responsable	Frédéric Bauchet / Intervenant invité: Antonio Cichelli
Nombre d'ECTS	Pas d'ECTS pour un workshop
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines A et B
Jours et heures	Semaine intensive
Modalités d'inscriptions	inscriptions limitées à 5 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

Workshop proposé en partenariat de l'académie des Beaux arts de Bari.

L'édition du programme 2025/2026 du programme de recherche ECART se déroulera du lundi 16 au vendredi 20 février 2026 à Bari (Italie). ECART bénéficie du soutien du programme BIP (Blended Intensive Program), administré par l'académie des Beaux-arts de Bari.

Durant l'année 2025-26, ce programme se concentrera sur les ressources locales, les argiles et les compétences artisanales. Ce nouvel axe de recherche s'articulera autour des enjeux écologiques de production en céramique.

Objectifs et attendus

Réalisations de pièces en céramique avec les ressources locales (matières et techniques). Acquisition de nouvelles compétences et techniques.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Présence et assiduité tout au long du workshop.

Rattrapage

Le workshop n'est pas noté

workshop en présence de marc higin: plastique fantastique

Type d'enseignement	Workshop optionnel
Responsable	Frédéric Bauchet / Intervenant invité: Marc Higin
Nombre d'ECTS	Pas d'ECTS pour un workshop
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2
Jours et heures	Conférence et workshop lors d'une semaine intensive.
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 8 étudiant-es, à effectuer auprès de l'enseignant.

Contenus

Plastique fantastique. L'argile fait partie intégrante de notre quotidien : de la ville, de la maison, de la table, et même de notre corps. Cependant, derrière cette banalité se cache l'extraordinaire de ce matériau. Et sa première qualité remarquable est sa plasticité. Sous la pression du pied, sous la main qui la façonne ou sous les angles droits du moule à brique, l'argile se forme et déforme. Dans son apparente absence de forme, l'argile semble appuyer cette distinction entre Lyle et morphe par lequel ce qui était propre à l'humain pouvait, dans la logique de ce mythe fondateur, être distingué.

Cependant, cette plasticité n'est pas simple passivité mais une qualité, une affordance, très particulière qui distingue l'argile de tous les autres matériaux de notre environnement. En effet, il pourrait être pertinent d'étendre la notion de «companion species» élaborée par Donna Haraway (2008), qui désigne les espèces avec lesquelles l'humanité a cohabité et co évolué, afin de considérer l'argile comme un matériau intimement lié à la diversité foisonnante de fabrication qui caractérisent les cultures matérielles à travers le monde, ainsi

qu'aux pratiques sociales, institutions, mythes et rituels qui se sont développés autour d'eux.

Ce workshop convoque forme en tant que processus, en tant que rencontre entre la terre et l'eau, entre l'action et l'expérience. Nous explorerons les qualités plastiques de l'argile de manière ludique et irrévérencieuse, en dehors des conventions de la céramique.

Le workshop s'étendra sur cinq jours et est ouvert à tous les niveaux. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, le nombre de participant-es sera limité à huit étudiant-es.

Biographie de Marc Higin

Marc Higin est anthropologue et chercheur au laboratoire AAU- CRESSON (UMR Ambiances, Architectures, Urbanités), à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. Chercheur associé à PACTE, équipe Environnement. Il enseigne également à l'ESAAA école supérieure d'art Annecy alpes.

Il s'intéresse aux pratiques quotidiennes de la vie sociale et, en particulier, à la place de le «non humain» dans ces manières d'habiter le monde en mobilisant une expérimentation continue avec différentes pratiques de

recherche - avec différentes modalités d'écriture, de cinéma et d'arts visuels - afin d'ouvrir les dimensions sensibles, corporelles et affectives de cet apprentissage.

Objectifs et attendus

Réalisations de pièces en céramique.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Il est attendu une participation régulière et assidue au workshop pour analyser au mieux les résultats de cette recherche.

Rattrapage

Rendu plastique complémentaire aux recherches menées lors du workshop.

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Burkard Blümlein
Nombre d'ECTS	Pas d'ECTS pour les workshops
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Vendredi 14h – 16h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions illimitées

Contenus

Sessions d'analyse de travaux. Les Sessions d'analyse de travaux (SAT) proposent, d'un côté, un suivi critique des travaux personnels des étudiant·es qui présentent leurs pièces, et de l'autre côté, un cours d'analyse pour les étudiant·es qui participent. L'étudiant·e qui présente son travail a un retour critique sur son travail, de la part de ses camarades, un retour qui n'est pas influencé par sa propre interprétation. Pour les étudiant·es qui participent en tant que public critique, il s'agit d'apprendre et de pratiquer l'analyse de réalisations plastiques (tous médiums):

- Observer, découvrir, questionner, identifier, comparer, interpréter, juger, verbaliser, etc.
- Forme, matériaux, couleur, fonction, information, présentation, contexte, alternatives, etc.;
- Intentions, références, conclusions, critique, appréciation, propositions, etc.

D'un côté, le cours amène les participant·es à acquérir des compétences d'analyse critique face à des créations artistiques sur lesquelles ils ne possèdent pas d'informations supplémentaires, à verbaliser leurs analyses et à se positionner dans une dynamique collective. De l'autre côté, les étudiant·es qui présentent leurs travaux vont acquérir des compétences dans la mise en espace de leurs réalisations artistiques et dans la capacité d'intégrer des remarques critiques dans leurs réflexions et dans leurs démarches plastiques. Des deux côtés, pour les étudiant·es en cycle DNA, il s'agit d'une première rencontre avec les problématiques de

mise en espace et d'analyse critique, tandis que pour les étudiant·es en cycle DNSEP, il s'agit de progresser dans ces problématiques et d'affiner leurs compétences dans l'exercice régulier.

Objectifs et attendus

SAT se présente comme un suivi des travaux personnels des étudiant·es en groupe, comme un lieu de discussion ou, avant tout, les étudiant·es ont la parole.

Contrairement aux galeries d'essai, il n'y a pas de présentation orale, pas d'explications du travail par l'étudiant·e qui montre son travail. Et SAT ne réunit pas plusieurs enseignants. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation collégiale du travail d'un·e étudiant·e par un groupe de professeur·es. Il s'agit plutôt d'un cours auquel les étudiant·es participent activement et tentent de développer et pratiquer une méthode d'analyse de travaux plastiques tous médiums confondus et sur lesquels on ne dispose pas d'informations préalables. Suivant le principe de transversalité, SAT se propose non seulement d'interroger et d'analyser des travaux issus de pratiques différentes (peinture, sculpture, photo, vidéo, etc.) mais réunit également différents niveaux d'études car, en général, la discussion devient plus riche si il y a des étudiant·es de différentes années, débutant·es et expert·es. SAT est donc ouverte aux étudiant·es de 3^e, 4^e et 5^e année mélangé·es.

Les SAT ont lieu chaque vendredi après-midi, soit en présence de l'enseignant, soit simplement entre étudiant·es. L'inscription, pour présenter son travail, se fait via un agenda en ligne. Pour la participation, en tant que

public critique, pas d'inscription nécessaire,
tout le monde est bienvenu.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Aucun pré-requis n'est demandé. L'évaluation
se fera sur les travaux présentés par les
étudiant·es

Rattrapage

Pas de rattrapage nécessaire.

sculpture et installation

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Burkard Blümlein
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	2 ^e année
Calendrier	Semestre 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Mercredi, horaire à définir, deux semaines d'affilé puis deux semaines de pause.
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 30 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat. L'inscription se fait par ordre de réception.

Contenus

Ce cours invite les étudiant-es à développer une pratique personnelle de la sculpture et de l'installation.

Il est possible de suivre le cours soit sur toute l'année, soit au premier semestre seulement. Il n'est pas possible d'intégrer le cours au deuxième semestre si on ne l'a pas suivi au premier.

Ce cours propose une introduction dans la pratique contemporaine de la sculpture et de l'installation.

Le premier semestre sera l'occasion d'alterner cours théoriques et travail pratique à l'atelier et au pôle volume. Dans ce cours on essaie de faire un tour global des paramètres de la sculpture contemporaine et diverses entrées concrètes sont proposées afin d'étudier, dans la pratique, les enjeux soulevés par un travail plastique et d'en sonder tous les possibles. Sans donner de sujets, sans idées ni propos préconçus, ce cours de sculpture propose de se lancer dans une pratique plastique de manière expérimentale dans laquelle les étudiant-es découvriront, suivant la démarche entamée, les matériaux et les techniques ainsi que les problématiques que la pratique soulèvera. Le travail avec l'espace fera partie intégrante de ce projet. Il sera l'occasion pour l'étudiant-e de développer des projections mentales, des volumes, des expérimentations, des installations d'objets et de

sculptures, un chantier et une mise en espace en constante évolution sur toute l'année.

Objectifs et attendus

Ce cours sera l'occasion d'allier un travail avec l'espace, le volume, les objets, les matériaux, les pratiques sculpturales. Chaque étudiant-e sera invité-e à explorer tout le champ des pratiques et des matériaux sculpturaux et tous les possibles des ateliers de la Villa Arson : modelage/ moulage, bois, métal, 3D, céramique pour développer une démarche personnelle. Le cours invite à un travail de groupe – le travail d'installation qui se transformera tout au long du projet – et à un travail personnel – la réalisation de sculptures qui trouvent leur place dans cette installation. Un travail de documentation, prise de photos et de vidéos, accompagnera le travail de réalisation et de mise en espace. Parallèlement, une table de recherche sera installée à la bibliothèque, avec des catalogues des artistes abordé-es pendant les cours pour permettre aux étudiant-es d'y trouver des inspirations pour leur pratique personnelle et de se constituer un corpus de références

Modalités d'évaluation et pré-requis

Pas de pré-requis. L'évaluation se fera sur la base des travaux réalisés et présentés durant le cours.

Rattrapage

Sur rendez-vous individuel

Références bibliographiques

- Arthur C. Danto, *La Transfiguration du banal*
- Les catalogues des artistes abordés pendant le cours.

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Burkard Blümlein et Julien Dubuisson. Enseignants associés: Thierry Chiaparelli, Valère Jasson
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1 et 2
Jours et heures	Cours sur rendez vous
Modalités d'inscriptions	Inscriptions non limitées, à effectuer auprès du secrétariat. L'inscription se fait par ordre de réception.

Contenus

Volume+ est un enseignement individualisé dans le domaine de la sculpture et de l'installation destiné aux étudiant·es qui ont déjà une pratique dans ce domaine.

Cette proposition pédagogique s'adresse à tous·tes les étudiant·es engagé·es dans une pratique de la sculpture et de l'installation qui souhaitent la poursuivre et l'approfondir. Convaincus qu'un enseignement de la pratique plastique au-delà de l'initiation, des premiers exercices et expérimentations ne peut pas se faire sous la forme d'un cours qui présente le même contenu à tout le monde, nous proposons un enseignement individualisé.

Concrètement, il s'agira autant d'un accompagnement dans la réalisation de pièces dans l'atelier, que d'un échange sur les enjeux et les possibles d'une démarche, sous forme de rendez-vous individuels.

Objectifs et attendus

L'objectif de Volume+ est d'aider les étudiant·es à approfondir et à développer une démarche plastique déjà initiée dans le domaine de la sculpture. Il s'agira, lors de ces échanges, de questionner et structurer une démarche artistique, en trouvant des méthodes et des techniques adaptées, en testant différentes formes de présentation, ainsi qu'en nourrissant son langage plastique de nouvelles références.

Modalités d'évaluation et pré-requis

L'évaluation se fera sur la base du travail à l'atelier et des rendez-vous individuels, ainsi que sur la qualité des travaux réalisés. Pour participer à Volume+ nous attendons qu'une pratique dans le domaine de la sculpture et de l'installation soit déjà engagée.

Rattrapage

Possibilité de rattrapage au semestre suivant, sur rendez-vous

workshop pôle volume et atelier bois

Type d'enseignement	Workshop, optionnel
Responsable	Burkard Blümlein / Intervenant invité: Wolfgang Stehle
Nombre d'ECTS	Pas d'ECTS pour les workshops
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	27 – 30 janvier 2026
Jours et heures	Semaine intensive de 4 jours, 9h – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 12 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat. L'inscription se fait par ordre de réception.

Contenus

Un workshop de quatre jours au pôle volume qui explore les possibles du bois dans la sculpture contemporaine. L'intervenant invité, Wolfgang Stehle est artiste (<https://www.instagram.com/wolfi.stehle/>) et professeur à la Berufsfachschule für Holzbildhauerei (Ecole professionnelle de sculpture sur bois) à Munich (Allemagne). Le workshop sera dispensé en anglais.

Ce workshop invite les participant-es à découvrir et à explorer de nouvelles approches plastiques du matériau bois, ce qui implique aussi l'apprentissage de certaines techniques et le travail avec des machines de l'atelier bois. Mais l'idée centrale de ce workshop c'est que le travail expérimental et sculptural avec le bois, ainsi que les réflexions et discussions sur ces expériences permettra aux participant-es de développer de nouvelles perspectives pour leur recherches artistiques respectives.

Objectifs et attendus

Enrichissement du travail plastique par la découverte de nouvelles approches du matériau bois.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Pas de pré-requis. Évaluation sur la base des travaux réalisés pendant le workshop.

Rattrapage

Le workshop sera validé pour toutes les personnes y participant.

Références bibliographiques

- Wolfgang Stehle, *Tagundnachtgleiche*, Kerber Verlag, Bielefeld, Berlin, 2017

Type d'enseignement	Optionnel, théorique
Responsable	Julien Bouillon
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A
Jours et heures	4 cours annuels, mardi 9h – 13h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées au nombre de places dans l'amphithéâtre, à effectuer auprès du secrétariat = Tout le monde est bienvenu.

Contenus

Sans méthode appropriée, sans contenus véritables ni objectifs précis, GLOCALS_10 s'applique à décrire l'histoire récente des relations des techniques numériques et de l'Art. Vous pouvez vous référer au résumé pour avoir une idée vague de quoi il s'agit. L'absence de légitimité académique de l'animateur, rassurez-vous, est largement compensée par son esprit ludique et désespéré. Véritables morceaux d'Art inclus. Description non-contractuelle. Revue partielle et partielle du monde connu sous sa forme digitalisée.

Depuis l'amphithéâtre jusqu'aux confins de l'univers connu, il s'agira d'observer la lourde tâche d'être artiste en parcourant le journal digital de la cyber-colonisation, de la production artistique qui l'accompagne, et de ses répercussions sur le vivant, tantôt merveilleuses, tantôt apocalyptiques.

Objectifs et attendus

Il s'agira essentiellement de développer notre Culture Générale.

Modalités d'évaluation et pré-requis

QCM et ponctualité

Rattrapage

Le rattrapage sera rendu possible par une conversation à propos des contenus du cours.

Références bibliographiques

L'ensemble des références offrira une grille de lecture comme suit: depuis les mutations du capitalisme informationnel (Wark), le hacking (Coleman), jusqu'aux dynamiques participatives et aux affects diffus qui traversent et configurent nos espaces numériques (Ngai, Milner, Phillips).

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Pascal Broccolichi
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	2 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Mercredi 9h – 12h
Modalités d'inscriptions	inscriptions limitées à 25 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat.

Contenus

Audium est un cours d'initiation aux pratiques sonores. Les cours et les ateliers présentés tout au long de l'année en binôme avec Augustin Soulard permettront aux étudiant-es d'aborder les pratiques plastiques du son en suivant deux axes généraux :

- Une approche théorique qui éclaire l'histoire du son depuis le XVI^e siècle à nos jours afin que les étudiant-es posent des repères et un regard critique sur les arts plastiques, la musique, la performance et le cinéma.
- Une approche technique et plastique sous la forme de modules d'initiation et d'ateliers de pratique pour que les étudiant-es acquièrent une autonomie le plus vite possible. Iels seront sensibilisé-e-s à l'écoute comme un acte d'éveil poétique mais aussi à l'environnement professionnel des métiers du son (Sound-design, prise de son, composition/réalisation, montage/mixage, synthèse analogique, diffusion spatialisée etc.).

Ce cours proposera d'approfondir l'analyse de l'œuvre sonore et son dispositif grâce à une pratique phonographique en milieu extérieur (l'écoute et la mise en espace, le rôle de la propagation et la place de l'auditeur). Des expérimentations pourront être menées autour de la voix et de la poésie sonore.

Des rendez-vous hebdomadaires individuels ou collectifs seront proposés dans les ateliers ou au Pôle numérique.

Objectifs et attendus

Les étudiant-es apprendront à maîtriser techniquement des outils numériques de production et d'expérimentation autour des pratiques sonores. Ils développeront un projet artistique sonore personnel et pourront être invité-e-s à travailler en équipe autour de projets collectifs. Audium leur permettra enfin d'expérimenter des modules multimédias orientés vers les pratiques du *“son à l'image”* en collaboration avec Tiago Andrade pour la vidéo, ou encore l'expérimentation du *“signal”* avec Jean-Louis Paquelin pour les objets numériques, les automates et la programmation.

Les étudiant-es seront également amené-e-s à se constituer un corpus personnel de références grâce à l'étude des cultures sonores dans l'art contemporain.

Les étudiant-es seront capables de situer leur pratique et d'identifier les problématiques de la création sonore contemporaine.

Modalités d'évaluation et prérequis

Une évaluation continue sera réalisée tout au long des deux semestres, mettant l'accent sur :

- Le processus de création
- Les progrès individuels et/ou collectifs
- La pratique plastique
- La méthodologie de travail
- Les qualités techniques
- La mise en œuvre du projet sonore
- La pertinence du propos critique

Rattrapage

Un travail sonore accompagné d'un document écrit faisant apparaître les points théoriques et techniques qui ont été étudiés au cours de l'élaboration de ce projet.

Références bibliographiques

- Jonathan Sterne, *Une histoire de la modernité sonore*, La Découverte
- Juliette Volcler, *Contrôle – comment s'inventa l'art de la manipulation sonore*, La Découverte
- Critique n° 829–830, *Musique, violence, politique*
- Michael Nyman, *Experimental Music, Cage et au-delà* (Cambridge 1999), éditions
- Allia, Paris, 2005
- Edwin Prévost, *No Sound Is Innocent, AMM and the practice of self-invention*, Essex, Metamusical narratives: essays, Copula, 1995
- Robert Bresson, *Notes sur le cinématographe*, Éditions NRF
- Darò Carlotta, *Avant-gardes sonores en architecture*, Les presses du réel
- Revue Tacet, Haute école des arts du Rhin
- Alex Ross, *The Rest is Noise*, Actes Sud
- Max Feed, *Œuvre et héritage de Max Neuhaus*, Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon
- Pascal Broccolichi, *Thierry Davila, Cartographie de l'inouï*, Les presses du réel

audium multivitamin

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Pascal Broccolichi
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Mercredi 14h – 18h Jeudi 14h – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 25 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat.

Contenus

Sur la base de rendez-vous d'atelier ou au studio son, ce programme propose aux étudiant-es de travailler autour de leurs projets individuels de recherche et de mettre en application les connaissances de la pratique sonore acquises au cours du premier cycle dans l'atelier AUDIUM. Dans le cas où l'initiation n'aurait pas été suivie en premier cycle, un module de rattrapage pourra être mis en place avec l'enseignant et le technicien du studio son.

Les étudiant-es inscrit-es au programme Audium Multivitamin participeront à une expérimentation théorique et technique du champ artistique sonore de manière libre, décompartimentée et critique.

Les échanges seront non linéaires et ouverts à la transversalité avec les autres pratiques (vidéo, installation, sculpture, performance, etc.).

Iels pourront conjuguer leurs recherches sonores avec divers modules d'enseignement du pôle numérique orientés vers les pratiques du *“son à l'image”* en collaboration avec Tiago Andrade pour la vidéo, ou encore l'expérimentation du *“signal”* avec Jean-Louis Paquelin pour les objets numériques, les automates et la programmation.

Ces accompagnements seront organisés durant les deux semestres en binôme avec Augustin Soulard (technicien responsable du studio son).

Les étudiant-es inscrit-es en années diplômantes bénéficieront d'un accompagnement à la préparation de leurs projets plastiques, de leur discours de présentation et des problématiques majeures du son dans l'art contemporain.

Objectifs et attendus

Ce cours permettra aux étudiant-es d'expérimenter et de maîtriser des techniques de conception autour de la création sonore. Iels développeront un projet personnel de création sonore dans toutes ses étapes de production et seront amené-es à le présenter dans divers cadres, (sculpture, installation, performance, vidéo, etc.) et différents espaces de monstration.

Les étudiant-es seront capables d'analyser et mettre en œuvre des pratiques numériques de conception. Iels constitueront un corpus personnel de références et seront capables d'identifier les enjeux de la création contemporaine sonore tout en enrichissant la singularité de leur recherche.

Modalités d'évaluation et prérequis

Aucun niveau technique et théorique préalable n'est attendu. L'initiation, si elle n'a pas été suivie, pourra être rattrapée individuellement.

Une évaluation continue sera réalisée tout au long des deux semestres, mettant l'accent sur :

- Le processus de création
- Les progrès individuels et/ou collectifs
- La pratique plastique
- La méthodologie de travail
- Les qualités techniques
- La mise en œuvre du projet sonore
- La pertinence du propos critique

Rattrapage

Un travail sonore accompagné d'un document écrit faisant apparaître les points théoriques et techniques qui ont été étudiés au cours de l'élaboration de ce projet.

Références bibliographiques

- Jonathan Sterne, *Une histoire de la modernité sonore*, La Découverte
- Juliette Volcler, *Contrôle – comment s'inventa l'art de la manipulation sonore*, La Découverte
- Critique n°829–830, *Musique, violence, politique*
- Michael Nyman, *Experimental Music, Cage et au-delà* (Cambridge 1999), éditions Allia, Paris, 2005
- Edwin Prevost, *No Sound Is Innocent, AMM and the practice of self-invention*, Essex, *Metamusical narratives: essays*, Copula, 1995
- Robert Bresson, *Notes sur le cinématographe*, Éditions NRF
- Carlotta Darò, *Avant-gardes sonores en architecture*, Les presses du réel
- Revue Tacet, Haute école des arts du Rhin
- Alex Ross, *The Rest is Noise*, Actes Sud
- Max Feed, *Œuvre et héritage de Max Neuhaus*, Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon
- Pascal Broccolichi, Thierry Davila, *Cartographie de l'inouï*, Les presses du réel
- Thibault Walter, *Audio Trouble – Étude sur les pratiques orales d'une école d'art*, Les presses du réel
- Alvin Lucier, *Le même et le différent, Entretiens avec Matthieu Saladin*, éditions MF

workshop johanna beaussart

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Pascal Broccolichi, Augustin Soulard, Artiste invitée : Johana Beaussart
Nombre d'ECTS	Rattaché aux cours "Audium" et "Audium Multivitamin"
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2
Jours et heures	Semaine intensive (durée 4 jours)
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 10 étudiant·es, à effectuer auprès de Pascal Broccolichi. (Ce programme n'est pas accessible aux étudiant·es extérieur·es à Audium et Audium Multivitamin)

Contenus

En s'appuyant sur sa pratique ouverte et très riche, Johana Beaussart accompagnera les étudiant·es dans la création d'une performance aux inspirations libres et aux formats sans limites.

Objectifs et attendus

Ce projet, réalisé dans un temps court (4 jours), aura pour but de privilégier la rencontre avec l'artiste, de motiver la collaboration entre les étudiant·es et de mettre en commun la transversalité des sources d'inspiration.

Dans un cadre sécurisant, Johana Beaussart proposera d'explorer l'usage de la voix et du corps. Parler, chanter ou simplement faire entendre sa voix en groupe est souvent un exercice délicat, chargé d'émotions qui peut représenter un défi face au regard des autres. Conscient·es de cette sensibilité, nous placerons au cœur de ce temps collectif les valeurs d'inclusivité, de bienveillance et de soin mutuel. L'idée sera de créer un climat de confiance où l'on se sent écouté·e, respecté·e et libre d'expérimenter sans crainte du jugement.

Johana Beaussart

Artiste sonore, vocaliste et compositrice, Johana Beaussart produit une musique narrative à mi-chemin entre le cinéma pour l'oreille et la pop expérimentale. Son intérêt pour l'univers du doublage, du bruitage, de la radio et de l'oralité l'ont amené à développer un travail vocal jouant sur les notions d'illusion, d'imitation et de narration.

Elle explore et développe ce format hybride à mi-chemin du théâtre physique, de la musique et du cinéma, gardant en tête l'idée du concert augmenté et performé.

Discographie

À retrouver sur Bandcamp :

- <https://johanabeaussart.bandcamp.com/album/l-gendes-de-chiens-hirsutes>
- <https://www.instagram.com/johanabeaussart/>

studio son

– studio instrumental

conservatoire de nice

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Pascal Broccolichi, Augustin Soulard, Gaël Navard
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2
Jours et heures	Semaines intensives
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 10 étudiant·es (moitié Villa Arson / Conservatoire), à effectuer auprès de Pascal Broccolichi avec présentation d'un projet écrit. Ce programme n'est pas accessible aux étudiant·es extérieur·es à Audium Multivitamin

Contenus

Autour d'un atelier collaboratif, l'objectif est de favoriser la rencontre d'étudiant·es et de chercheur·ses issu·es d'univers complémentaires – arts sonores, composition électroacoustique et géophysique.

En rapprochant les deux disciplines, cette expérience sera l'occasion de croiser les pratiques, les outils et les esthétiques propres à chacune d'entre elles tout en développant une recherche commune à la création sonore et musicale contemporaine.

- Sessions d'écoute et de présentation des travaux des étudiant·es de l'atelier.
- Formations interdisciplinaires et inter-établissements (Conservatoire - Villa Arson).
- Ateliers: field recording, écriture composition, traitement sonore en studio, lutherie numérique & électronique, installation sonore, performance.
- Création et écoute de travaux en son multi-canal dans le dôme de musique immersive Micadôme du Studio Instrumental.

- Réflexion et mise en œuvre d'un projet commun (Concert, installation, performance, œuvre mixte...).
- Initiation aux dispositifs hybrides. Utilisation de capteurs, live électronique, spatialisation sonore, etc.

Objectifs et attendus

- Stimuler le rapprochement interdisciplinaire entre jeunes plasticien·es et musicien·es. Baliser l'étendue des territoires d'expression en leur offrant un cadre de rencontre, d'écoute mutuelle et de collaboration artistique.
- Explorer et interroger les interactions entre pratiques plastiques et musicales dans un contexte de recherche expérimental et intuitif.
- Imaginer des gestes hybrides mêlant formes sonores, électroacoustiques et performatives. Développer des compétences techniques et créatives autour de la production plastique sonore et de l'électronique instrumentale.

- Favoriser la création collective dans un cadre professionnel (échange avec les acteurs de la recherche, de la création musicale et des arts plastiques sonores).
- Encourager la diffusion des œuvres produites dans un contexte public et développer en direction des spectateur·ices une attention partagée à l'espace, la matière sonore, la temporalité et l'environnement d'écoute.
- Cet atelier vise à créer un partenariat à long terme entre les deux institutions culturelles au sein d'Université Côte d'Azur : la Villa Arson et le Conservatoire de Nice.

En 2026–2027, le programme de création collaborative s'ouvrira vers des projets intégrant la recherche scientifique, avec la participation d'Arthur Enguehard (chercheur-artiste œuvrant à la croisée des arts et des sciences au laboratoire Géoazur Terre - Océan - Espace).

Modalités d'évaluation et prérequis

Une évaluation continue sera réalisée tout au long des deux semestres, mettant l'accent sur :

- Le processus de création
- Les progrès individuels et/ou collectifs
- La pratique plastique
- La méthodologie de travail
- Les qualités techniques
- La mise en œuvre du projet sonore
- La pertinence du propos critique

Rattrapage

Un travail sonore accompagné d'un document écrit faisant apparaître les points théoriques et techniques qui ont été étudiés au cours de l'élaboration de ce projet.

Références bibliographiques

- Lars Fredrikson, *Mousse Publishing*, Nouveau Musée National de Monaco
- Makis Solomos, *Pour une écologie de la musique et du son* – Le vivant, le mental et le social dans la musique, les arts sonores et les artivismes d'aujourd'hui
- Éliane Radigue, *Une idée du temps*
- Afrosonica – *Paysages sonores*
- Alexandre Chèvremont, *Donner lieu au son*
- Max Neuhaus, *Les pianos ne poussent pas sur les arbres*
- Tacet n° 02 – *L'expérimentation en question*

esthétique

Type d'enseignement	Structurant, théorique
Responsable	Marie Canet
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1, semaines B
Jours et heures	Lundi 16h – 19h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à effectuer auprès du secrétariat.

Contenus

Ce cours (anciennement intitulé Théorie du look), axé sur les cultures visuelles modernes et contemporaines, explore les liens unissant style et idéologie depuis des perspectives historiques, politiques, culturelles et esthétiques. Il permet d'étudier les notions de regard, d'apparence, d'engagement et de persuasion à travers les prismes des technologies, de l'art et du divertissement. Il s'agit donc, au travers d'un corpus d'œuvres, de pratiques et de textes, d'articuler conjointement science du regard, art de la manifestation et langage.

Objectifs et attendus

Connaissances en histoire de l'art et histoire des idées

Modalités d'évaluation et prérequis

Pas de prérequis, évaluation à la présence

Rattrapage

Pas de rattrapage

Références bibliographiques

- Jonathan Crary, *Techniques de l'observateur: Vision et modernité au XIX^e siècle*, Editions Dehors, 2016
- Christina Kiaer, *Imagine No Possessions: The Socialist Objects of Russian Constructivism*, Mit Press, 2008
- Siegfried Kracauer, *L'ornement de la masse, Essais sur la modernité weimarienne, la découverte*, 2008
- Susan Buck-Morss, *The Flaneur, the Sandwichman and the Whore: The Politics of Loitering*, New German Critique No. 39, Autumn, 1986,,Duke University Press, pp. 99–140 Duke University Press
- Devin Fore, *Proletarian Feedback: The Mirror of the Soviet Public Sphere*, October 185, August 01 2023, pp.5–29

studioex

(dans le cadre de "poésie et art public")

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Marie Canet / Jérôme Mauche
Nombre d'ECTS	Pas d'ECTS pour un workshop
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines B
Jours et heures	6 workshops + deux semaines intensives. Mardi 16h – 18h / 18h – 20h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 10 étudiant-es, à effectuer auprès des enseignant-es

Contenus

Cet enseignement pratique, sous forme de workshops et de projets spécifiques, est en complément des enseignements théoriques (studio poésie, cours d'esthétique, cours d'anglais). Il s'agit d'ouvrir les enjeux des écritures poétiques et critiques et travailler leurs implications dans l'espace public - du côté du décor, de la politique...

Objectifs et attendus

Production d'œuvres

Modalités d'évaluation et prérequis

Présence et rendu

Rattrapage

Modalités de rattrapage à définir avec l'enseignante

Références bibliographiques:

- Beca Lipscombe. Lucy McKenzie, *The Inventors of Tradition*, Verlag der Buchhandlung Walter König, Cologne 2011.
- Norman M. Klein, *The Vatican to Vegas, A History of Special Effects*, The New Press, 2004.
- *Poésure et Peinture*, catalogue d'exposition Musées de Marseille, dir. Bernard Blistène, Marseille, 1998
- Kenneth Goldsmith, *Patrimoine pirate. Archives, circulations et polémiques artistiques à l'âge numérique*, trans. Lionel Ruffel and Stéphane Vanderhaeghe, comm. Jacopo Rasmi, Paris, JBE Books, 2023
- Suse Weber: *Formel: Marionette*, Suse Weber, Snoeck, 2015
- Eva Heller, *Psychologie de la couleur*, Pyramyd, 2009

art+architecture, du corps humain au corps urbain

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Caroline Challan Belval Intervenants invités: Odile Decq, Gilles Clément, Victor Stoïchita, Guillaume Cassegrain, Gaïdig Lemarié.
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2
Jours et heures	Hebdomadaire, semaines A et B Jeudi 16h – 20h Vendredi 9h – 13h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 30 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

Création d'un enseignement ciblé sur les relations entre art et architecture à partir d'un regard d'artiste et le dessin. On abordera tout d'abord l'architecture du corps humain par la morphologie, puis l'architecture du bâti et son développement dans le corps urbain. Des rendez-vous avec des artistes et des architectes ponctueront l'année, lieu de partages, dialogues et débats.

La démarche consiste à parler d'architecture à partir de l'art, à croiser les regards et d'ouvrir les étudiant-es de la Villa Arson à la création architecturale, à une culture urbaine, ainsi qu'aux enjeux liés: la relation complexe entre les paysages urbains et le monde naturel, les écosystèmes vivants, les repères patrimoniaux et historiques existants. Cette initiative est fondée sur l'inscription de la Villa Arson dans le patrimoine architectural XX^e et XXI^e siècle de la Côte d'Azur.

Cette proposition, du corps humain vers le corps urbain, s'articule autour de la pratique du dessin à partir de l'étude du corps humain par la morphologie et l'architecture du corps vivant.

Cette approche est associée à un volet architectural, ou comment à partir du dessin on regarde l'environnement urbain, on découvre l'architecture, et les personnalités qui en sont les auteurs/autrices, par des visites dessinées sur site.

Des sorties en relation avec ce thème pourront être proposées en immersion dans des sites d'architecture du XX^e ou XXI^e siècle: Villa Eileen Gray, Château La Coste, Fondation Maeght, Fort de la Revère, chantiers de Marc Barani, Jean-Michel Wilmotte, musée Matisse, musée Chagall, ...

Le cours s'appuie également sur les cycles de conférences et les expositions organisés par les institutions telles que le Forum d'Urbanisme et d'Architecture, l'association Cap Modern, le

Pavillon Bosio, le 109, occasions d'échanges privilégiés avec des architectes et des personnalités liées à ce domaine invitées.

Sur la partie «architecture du corps humain», des cours ont été construits en concertation avec le Département d'anatomie de la Faculté de Médecine de Nice. Un Diplôme Universitaire d'anatomie artistique est en cours de validation par la Faculté. Dans le cadre du cours des personnalités remarquables seront invitées durant l'année 2025–2026.

Des sorties en relation avec ce thème pourront être proposées à l'Opéra Nice Côte d'Azur et au Festival de Danse de Cannes.

Objectifs et attendus

Donner aux étudiant·es une formation structurante à partir du dessin d'après modèle vivant, afin qu'ils puissent analyser et restituer rapidement et efficacement une architecture en mouvement.

Dessin: cette initiation donnera aux élèves le moyen de se repérer dans n'importe quel type d'architecture statique ou dynamique.

Morphologie: une initiation à l'anatomie complètera cet encadrement: ostéologie (charpente osseuse), myologie (mécanique musculaire) et tissus adipeux. Ces éléments constituent des repères invariables sur la figure humaine, facilitant la mémorisation et offrant une compréhension structurale du corps. Cette initiation donnera aux élèves le moyen de se repérer dans n'importe quel type d'architecture statique ou dynamique.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Pas de pré-requis. Évaluation: assiduité, contrôle continu, présentation d'un ensemble de croquis significatifs du programme abordé, en modèle vivant et en étude sur site.

Rattrapage

Un rattrapage est possible au semestre suivant.

Références bibliographiques

- Baqué, P., Hekayem, L. *Leçon d'anatomie*, Ellipses, 2024.
- Moreau, A. *Anatomie artistique*, Editions Maloine, 1996.
- *Figures du corps, une leçon d'anatomie aux Beaux-Arts de Paris*, Ensba Ed., 2008
- Corbin, A., Courtine, J.-J., Vigarello, G., *Histoire du corps*, Seuil, 2005.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., Vigarello, G., *Histoire de la virilité*, Seuil, 2011.
- Vigarello, G., *Le corps redressé*, Félin Ed.
- Labar, M. *La gloire de la bêtise, Régression et superficialités dans les arts depuis la fin des années 1980*, les presses du réel, 2024
- Koolhaas, R., *New York Délire*, Ed. Parenthèses, Marseille, 2011.
- Parent, C., *Odile Decq*, Multilingual Ed, 2008
- Lemire, L. *The wunderkammer of Odile Decq*, 2019
- Jakob + MacFarlane, *Philippe Jododio*, ed. Flammarion, 2020.
- Herzog & de Meuron 001–500, *Index of the Work of Herzog & de Meuron 1978–2019*
- Ed. Dino Simonett, *Publisher Simonett & Baer, Place Basel*, 2019
- Norman Foster, *Catalogue de l'exposition, Centre Georges Pompidou Ed.*, 2023
- Chemetov P., Ricciotti, R., *Le Beau, le brut et les truands...*, Textuel Ed., 2021.
- Ricciotti, R., *Mémorial du Camp de Rivesaltes*, Éditions Archibooks, 2016.
- *Artistes et Architecture, Dimensions Variables, catalogue de l'exposition*, ouvrage dirigé par Didier Gourvennec Ogor et Gregory Lang, ed. Pavillon de l'Arsenal, 2015.
- *Alain Bublex / Anish Kapoor / Bruce Nauman / Carsten Höller / Daniel Buren / Gordon Matta-Clark / Jordi Colomer / Julien Bismuth / Nicolas Moulin / Pavillon de l'Arsenal / Philippe Parreno / Richard Serra*, 264 artistes présentés, itinérance au MAA de Lisbonne, 2017.
- Bjone, C., *ART + ARCHITECTURE, strategies in collaboration*, Birkhauser Verlag AG, 2009.
- Caroline Challan Belval, *Le testament d'Eve*, Musée Jean Cocteau collection Séverin Wunderman, décembre 2017-mars 2018, catalogue d'exposition.

- Caroline Challan Belval, *Métamorphoses architecturales*, *La chambre des sphères*, Palais Lascaris, janvier-mars 2022, catalogue d'exposition.
- *La confusion des sens*, Espace Louis Vuitton pour l'Art contemporain, du 18 septembre 2009 au 10 janvier 2010, catalogue d'exposition, artistes: Renaud Auguste-Dormeuil/ Berdagner & Pégus / Céleste Boursier-Mougenot / Didier Fiuza Faustino / Laurent Grasso / Véronique Jourard / Laurent Saksik.
- Anne Bernou, *Monuments du silence. Réappropriations mémorielles dans l'art contemporain*, Editions Unes Idées, 2023.
- Clément, G. *Jardins, paysage et génie naturel*, Sens et Tonka ed., 2024.

dessin versus projet

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Caroline Challan Belval
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Jeudi, 14h – 16h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions à l'année, limitées à 10 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

Ce cours est un complément du cours art+architecture, dédié au montage de projets en lien avec le dessin et les thématiques du cours, sur des propositions originales des étudiant-es ou dans le prolongement des rencontres réalisées lors des cours précédents. Les projets concernent l'organisation de workshops à la Villa Arson ou hors les murs, de voyages, des interventions artistiques dans l'espace public, ou d'autres propositions.

Objectifs et attendus

Les étudiant-es monteront leur propre projet en échangeant avec leur professeur-e et les professionnel·les rencontrés-es à l'occasion de précédents cours. Ils définiront les enjeux, l'objet final, les acteur·ices de réalisation du projet, les publics ciblés, les étapes, le calendrier, les risques, la communication et les budgets. Ils réaliseront les repérages, le lancement, la mise en œuvre pratique et la clôture, avec l'accompagnement de l'enseignant-e et de personnalités extérieures. Chaque projet fera l'objet d'un bilan et d'une auto-évaluation.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Les étudiant-es doivent avoir préalablement validé le cours «art+architecture, du corps humain au corps urbain». L'enseignante évaluera la méthodologie et la mise en œuvre des projets de chaque étudiant-e.

Rattrapage

Les modalités de rattrapage seront communiquées au cours de la formation.

pratiques transversales

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Caroline Challan-Belval
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A e t B
Jours et heures	Jeudi, 18h – 20h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions à l'année, limitées à 10 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

Pratiques Transversales ouvre le cours art+architecture aux pratiques de la danse, et de l'orthophonie. On abordera la perception du corps par la danse, le mouvement, et le souffle, associés au dessin.

On expérimentera les concepts d'espace, d'articulation, de passage, de protection, d'empêchement, de résistance par la danse, le ressenti corporel, le dessin de mémoire, le dessin empêché. On interrogera les matériaux et la forme, ainsi que le vocabulaire gestuel.

Le mouvement dansé s'élaborera autour de la dualité entre gestes libérés et gestes contraints. La contrainte abordée en atelier danse deviendra une invitation à travailler de manière inattendue, ouvrant la créativité par l'aléatoire des interactions physiques multiples.

Dans le cadre de l'«atelier postural» avec le master d'orthophonie les étudiant-es abordent l'architecture du corps humain par le dessin en prise directe, les repères anatomiques extérieurs (morphologie), puis par le ressenti de leur propre corps, expérimentant les protocoles d'orthophonie appliqués à l'exercice du souffle et de la voix (colonne de souffle, posture, projection de la voix,...).

Objectifs et attendus

Par l'alternance de la pratique de la danse et du dessin, à la Villa Arson ou Hors les murs, les étudiant-es élaboreront un langage plastique

singulier et sensible autour du dessin, en prenant en compte la notion de mouvement.

Ils appliqueront et expérimenteront des techniques de conception et de production dans les domaines artistiques du dessin et de la danse.

Ils seront amené-es à constituer un corpus personnel de références et à situer leur pratique de dessin dans une perspective historique.

Les étudiant-es seront amené-es à rencontrer des professionnel·les du monde de la danse, jusqu'au milieu médical et à identifier quels en sont les acteur·ices.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Pas de pré-requis

L'évaluation portera sur l'investissement au long du cours, capacité de travailler en équipe, travaux réalisés. Pré-requis: avoir suivi le cours «Art+ architecture»

Rattrapage

Les modalités de rattrapage seront communiquées au cours de la formation.

Références bibliographiques

- <https://www.youtube.com/watch?v=0cJP2dXF4DM>
- https://www.youtube.com/watch?v=bkaATRq2Z_k
- <https://vimeo.com/910462528>

métal (initiation)

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Thierry Chiapparelli
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Calendrier	Semestre 1, semaines A et B
Jours et heures	Vendredi 9h – 12h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 15 étudiant·es (3 groupes de 5).

Contenus

Le cours se divise en une courte introduction théorique et une partie pratique. Il commence par une brève histoire de la métallurgie de l'âge de pierre, l'âge du bronze, l'âge de fer jusqu'à nos jours. Suit une introduction pratique la transformation du métal et son apport à la sculpture, à travers une approche sous forme de modules: identification des métaux; traitement; traçage (dessin); découpage; assemblage à froid et à chaud: rivetage, boulonnage, Tig, Mig, Arc, initiation forge.

Objectifs et attendus

L'étudiant·e devra acquérir les fondamentaux de la métallurgie appliquée à la sculpture afin d'être autonome, en développant des compétences dans le traçage, le découpage, et l'assemblage. Sous la supervision de l'enseignant, iels apprendront le fonctionnement des machines dédiées à la lavouration du métal. Ces techniques permettront aux étudiant·es de poursuivre une pratique dans la sculpture en métal, en concevant des projets artistiques qui nécessitent la maîtrise de la métallurgie.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Pas de pré-requis. Afin d'être évalué·e, l'étudiant·e doit avoir suivi le cours dans son ensemble, et en comprendre les enjeux plastiques et techniques.

Rattrapage

L'étudiant·e engagera un projet personnel afin d'acquérir les fondamentaux de la métallurgie.

Références bibliographiques

- José Antonio Ares, *Le Métal*, éditions Gründ
- Aa. Vv, *Un siècle de sculpture Anglaise*, catalogue de l'exposition, Galerie nationale du Jeu de paume

L'expérience de la peinture anatomie du geste

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Frédéric Clavère
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A
Jours et heures	Mercredi et jeudi 9h30 – 12h30
Modalités d'inscriptions	Inscriptions à l'année illimitées, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique.

Contenus

Inspiré du cours du 28 avril 1981 sur la peinture par Gilles Deleuze, ce cours se présente comme une approche technique, critique et historique du médium et de la couleur en peinture. Il s'agit de 8 séances en amphithéâtre et en atelier de pratique, réparties sur l'année et ouvertes à tous·tes. Le cours et des suivis réguliers individuels des étudiant·es développant une pratique picturale au sens large (le tableau, utilisation de la peinture dans les installations, wall draw, fresque, pratique de l'image etc...).

«En quoi le diagramme est-il un chaos? C'est parce qu'il implique l'effondrement des coordonnées visuelles. C'est les yeux tout rouges de Cézanne. Je ne vois plus rien. Mais ça ne veut pas dire: je ne fais plus rien. Faire sans voir. Libération de la main. En effet, je dirais: au niveau du diagramme et en tant que diagramme, le tableau n'est pas visuel, il est exclusivement manuel. C'est la révolte de la main, la main ena assez de suivre l'œil. Elle a son grand moment d'indépendance. Ce n'est pas seulement une indépendance, c'est le retournement de la dépendance. Au lieu que la main suive l'œil, la main, comme une gifle, va s'imposer à l'œil. Elle va lui faire violence. L'œil aura du mal à suivre le diagramme. Ce me serait une confirmation: si on ne trouve pas le diagramme, c'est parce que l'œil ne le trouve pas, alors tout va bien. Est-ce que l'œil est capable de voir ce que fait la main

libérée de l'œil? C'est compliqué. C'est une véritable torsion du rapport de deux organes.» (Gilles Deleuze, Sur la peinture, cours du 28 avril 1981, Université Vincennes Saint-Denis.)

Objectifs et attendus

En première étape, les cours définissent le vocabulaire technique de la pratique picturale; histoire des médiums: détrempe, la cire, la fresque, l'huile, l'acrylique. Les adjuvants de la peinture: les siccatifs, les résines avec des mises en garde d'utilisation de certains produits notamment des solvants pouvant présenter une certaine toxicité.

Les étudiant·es réaliseront un exercice pratique de fabrication de la peinture à partir de pigments de couleur à l'atelier peinture. Chaque cours sera accompagné d'une projection de différents exemples de tableaux avec beaucoup de détails en haute définition permettant une analyse critique du geste, une étude de la matière de la couche picturale.

L'objectif étant à la fois d'apprendre à regarder tout en exerçant ce paradoxe de la cécité de la main.

Modalités d'évaluation et pré-requis

L'évaluation se fera sur un exercice pratique de broyage des pigments et sur les résultats des recherches plastiques personnelles

Rattrapage

Un entretien individuel avec portfolio ou documents de travail de l'étudiant-e.

la peinture en dehors des clous

Type d'enseignement	Structurant, théorique
Responsable	Frédéric Clavère. Intervenant-es invité-es: Nina Childress (artiste) et Laetitia Bianchi (écrivain – éditrice)
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A
Jours et heures	Jeudi 9h – 12h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 30 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique.

Contenus

Il s'agit de cours-discussion en amphithéâtre largement documentés sur les pratiques populaires, rituelles, techniques, décoratives de la peinture.

Une série de discussion sur les néo-pops, Ugo Rondinone, Nina Childress

Cours d'initiation aux techniques de la peinture: histoire de médiums et des couleurs.

Les «loubok», images populaires russes, les peintres en lettres, peintres d'enseignes, les peintures militaires (les nez d'avions de guerre, les camouflages razzle-dazzle), les peintures corporelles et l'héraldique.

Objectifs et attendus

Mettre en évidence les relations, les influences des pratiques populaires ou marginales de la peinture dans le champ artistique.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Entretiens, présence obligatoire au cours

Rattrapage

Entretiens individuels

Références bibliographiques

- *Pierre Guyotat,*
- *Michel Foucault,*
- *Agatha Christie,*
- *Raymond Queneau*

auto-représentation : refus global, cinéma direct et vulnérabilités

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Amélie Deschamps Professeurs partenaires: Tiago Andrade et Jérôme Mauche
Nombre d'ECTS	Pas d'ECTS pour un workshop
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	15-16-17 décembre
Jours et heures	Workshop
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 6 étudiant·es par note d'intention ou entretien informel expliquant la raison pour laquelle vous êtes intéressé·es par cette démarche d'échange transatlantique.

Contenus

Dans le cadre du Doctorat en arts par la pratique qui allie la Villa Arson et le labo de recherche LIRCES de l'UniCA, nous proposons un séminaire de recherche dans lequel nous explorerons les liens entre le mouvement artistique du Refus Global au Québec, l'émergence du Cinéma Direct et l'auto-représentation des vulnérabilités.

Dans le cadre du L.I.A., nous regarderons comment, en 1960, au sein d'un Québec enfiouapé dans le dogme religieux et brimé par la domination culturelle anglo-saxonne, il fallut en passer par le mouvement dit radical du Refus Global pour revenir à une intégrité de soi.

Comment cela s'est transformé en mouvance socio-politique de fond estampillée «Révolution Tranquille», puis a donné naissance au Cinéma Direct, pour ensuite permettre aux invisibilisés de faire part, par l'écran, de ces autres formes de représentation de soi?

Nous puiserons dans ce refus radical pour laisser éclore, par les outils audiovisuels et éditoriaux, nos formes d'auto représentation directes, en faisant le lien avec l'histoire du Québec et les nôtres.

Objectifs et attendus

Il s'agira à la fois de réfléchir sur ses sujets personnels mais aussi sur la question de l'institution artistique contemporaine comme cadre ambivalent à cet égard, et d'en faire quelque chose au regard de nos vulnérabilités. On espère bien aller au Québec voir tout ce que cela devient.

Modalités d'évaluation et prérequis

Pas de prérequis, ouvert dès la première année, ce séminaire est un cadre de recherche, qui s'adresse aux personnes concernées par les questions de vulnérabilités.

Il s'agira de développer communément une réflexion sur la pratique de la vulnérabilité dans le cadre institutionnel et de tendre à recourir à

des formes audiovisuelles et éditoriales pour en rendre compte.

Un plus serait d'être intéressé par la construction, l'étude et l'emploi des langues sous toutes leurs formes, ainsi qu'une appétence au voyage.

L'évaluation se fera au titre de la présence, de l'implication, de la production, avec une attention particulière sera portée aux propositions personnalisées d'adaptation de ces notions. Il faut comprendre que c'est l'endroit pour proposer dans la forme même, une représentation de la vulnérabilité, l'invisible ne comptant pas pour du beurre, tant qu'il sera incarné.

Rattrapage

Le rattrapage sera effectué par examen d'un projet individuel narratif (projet détaillé textes images de film ou autre médium correspondant aux ambitions fixées avec les enseignants chercheurs)

Références bibliographiques

- Paul-Émile Borduas *Manifeste Refus Global*
- Gayatri Spivak *Can the Subaltern Speak?*
- Marie-Joseph Bertini *Usages épistémiques et sociaux de la stigmatisation: Pour une approche philosophique du concept de stigmatisation*

initiation moulage

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Julien Dubuisson
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaine A
Jours et heures	Lundi 14h – 18h.
Modalités d'inscriptions	Inscriptions à l'année, limitées à 10 étudiant-es par semestre, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique.

Contenus

Cet atelier est une initiation aux techniques de moulage. Il permettra aux étudiant-e-s de développer une sensibilité aux matériaux (plâtre, argile, silicone, alginate, cire, Plastiline).

Ce cours d'initiation au moulage débutera par une présentation générale de l'atelier à l'ensemble de la promotion. Ensuite, les séances d'atelier auront lieu le lundi après-midi (en semaine A). Celles et ceux qui choisiront de s'inscrire à ce cours d'initiation pourront aussi venir (en plus du lundi après-midi) travailler individuellement à l'atelier à d'autres moments de la semaine.

Pour commencer à travailler l'atelier, chaque étudiant-e apportera plusieurs objets/éléments à partir desquels nous aborderons une ou plusieurs techniques de moulage (moulage à creux-perdu, moules à pièces, moulage en élastomère, estampage).

À l'issue de cette initiation, chaque étudiant-e travaillera à l'atelier sur ses propres projets pendant toute sa scolarité.

Objectifs et attendus

Les étudiant-es développeront un savoir-faire et une connaissance technique dans le domaine du moulage, leur permettant de développer un langage plastique.

Ces connaissances techniques leur permettront d'évoluer de manière autonome dans leur pratique artistique.

Chacun-e sera amené-e à présenter son travail plastique à l'équipe et à préciser sa

démarche de travail à l'occasion des bilans. Il sera demandé de situer sa pratique dans le champ des pratiques contemporaines et de se constituer un certain nombre de références artistiques.

Le projet sera mené intégralement par l'étudiant-e, de la conception à la réalisation plastique avec l'accompagnement de l'enseignant.

Modalités d'évaluation et prérequis

L'évaluation des étudiant-es se fera sur plusieurs points :

- La phase d'expérimentation avec les matériaux (tests).
- L'acquisition de connaissances et de compétences techniques en moulage.
- La mise en œuvre d'une méthode de travail.
- Le développement d'un langage plastique singulier et sensible.
- La constitution d'un corpus personnel de références.
- La présentation de leur travail lors d'un rendu collectif (bilans).

Rattrapage

Un rdv individuel pendant lequel l'étudiant-e concerné-e présentera un projet, à réaliser dans l'atelier, pour le semestre suivant.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques seront abordées au fur et à mesure de l'avancée du cours, et en fonction de chaque projet.

fonderie (moules au sable)

Type d'enseignement	Workshop, optionnel
Responsable	Julien Dubuisson / intervenant invité: Alexandre Behot
Nombre d'ECTS	Pas d'ECTS pour un workshop
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines A
Jours et heures	Semaine intensive
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 8 étudiant-es. La sélection des participant-e-s à ce workshop se fera sur la qualité et la faisabilité des projets proposés.

Contenus

Ce workshop est une introduction à la fonderie en l'abordant par la technique des moules au sable.

Pendant le workshop plusieurs aspects de la fonderie seront abordés, la préparation des cadres, la technique du moulage sable, les différentes contraintes de formes (creuses, plates ou en coque), la fusion du métal (aluminium et du bronze), le travail de finition.

Objectifs et attendus

L'objectif de ce workshop est d'appréhender différentes techniques de fonderie en réalisant une sculpture en bronze et/ou en aluminium. Cette réalisation devra s'intégrer dans le travail personnel de l'étudiant-e.

Modalités d'évaluation et prérequis

L'évaluation se fera sur les réalisations des différentes sculptures réalisées pendant le workshop. Ainsi que sur la capacité de l'étudiant-e. à inscrire son projet de fonderie dans l'ensemble de sa pratique.

Rattrapage

Pas de rattrapage car ce workshop a lieu une fois dans l'année

Références bibliographiques:

- Tuck Langland *From Clay to Bronze*,
- Jean-Pierre Rana *Le bronze d'art et ses techniques*,
- Olivier O.Duhamel. *De la cire au bronze*,

histoires de photographies

Type d'enseignement	Optionnel, théorique
Responsable	Jean Baptiste Ganne
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^e 2 ^e 3 ^e année
Calendrier	Semestre 1, semaines A
Jours et heures	Mardi 9h30 – 13h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 80 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique.

Contenus

Ce cours propose une approche théorique de l'histoire de la photographie à travers un parcours chronologique allant du XIX^e siècle à nos jours. Il s'agit d'aborder les grands moments, figures, mouvements et usages de la photographie en tant que médium artistique, outil documentaire, dispositif idéologique et instrument d'écriture des images.

- étude des évolutions techniques et esthétiques du médium
 - analyse des usages sociaux, politiques et culturels de la photographie
 - exploration des grands courants artistiques liés à la photographie
 - réflexion sur les rapports entre image, pouvoir et idéologie
 - introduction aux questions de mémoire, d'archive, de mise en scène et de subjectivité
- Ce cours vise à outiller les étudiant-es d'un regard critique sur les images photographiques et leur permettre de situer leur propre pratique dans une histoire visuelle plus large.

Objectifs et attendus

Les étudiant-es constitueront un corpus de références théoriques et artistiques dans le domaine de la photographie et des sciences sociales. Dans ce cadre, iels s'appuieront sur un ensemble de textes et d'ouvrages, théoriques et catalogues d'artistes, monographies, pour construire leur argumentation. À travers cette analyse, iels apprendront à se repérer parmi les langages artistiques contemporains,

notamment photographique, dans une perspective historique.

Modalités d'évaluation et pré-requis

L'évaluation se fera sur la modalité du contrôle continu, en se basant sur l'engagement et la pertinence des échanges durant les cours.

Rattrapage

Rendez-vous individuel

Références bibliographiques

- Quentin Bajac, «*La Photographie: du daguerréotype au numérique*», 2010.
- Pierre Bourdieu (sous la direction de), «*Un art moyen*», 1965.
- Georges Didi-Huberman, «*L'Invention de L'hystérie*», 1982.
- Gisèle Freund, «*Photographie et société*», 1974.
- Hervé Guibert, «*L'Image fantôme*», 1981.
- Allan Kaprow, «*L'Art et la vie confondus*», 1996.
- Rosalind Krauss, «*Le Photographique: pour une théorie des écarts*», 1990.
- Susan Sontag, «*Sur la photographie*», 1977.
- Naomi Rosenblum, «*A History of Women Photographers*», 2010.
- André Rouillé, «*La Photographie: Entre document et art contemporain*», 2005.

la pensée serpentine : cultures queer et lesbiennes

Type d'enseignement	Structurant, théorique
Responsable	Vanina Géré / Intervenantes invitées: Fatima Daas; Charlotte Peyronnet
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1, semaines A et B
Jours et heures	Mardi 9h – 12h
Modalités d'inscriptions	Pas de maximum pour le cours

Contenus

Ce cours sera dédié au partage et à la discussion d'ouvrages et d'œuvres des cultures lesbiennes et queer, avec un focus sur l'amour, l'amitié et les sexualités.

Une histoire des luttes LGBTQIA+ sera présentée, et des questions d'actualité seront abordées au fil du cours.

Le cours alternera entre moments de focalisation précise sur des œuvres (littérature, BD, cinéma, arts visuels et plastiques, etc.), et d'approfondissement de notions générales.

Des discussions autour des contenus présentés auront lieu régulièrement.

Objectifs et attendus

L'objectif est d'acquérir une meilleure connaissance historique des cultures lesbiennes et queer, articulées à leur dimension militante et aux luttes politiques, sous différentes formes artistiques et théoriques, au-delà des représentations et récits hétéronormés contemporains à son propos.

Modalités d'évaluation et prérequis

1 QCM aura lieu au cours du semestre, et une restitution du cours sera demandée en fin de semestre. Pas de prérequis

Rattrapage

Une proposition textuelle ou plastique en lien avec le cours sera demandée

Références bibliographiques sélectives

Essais et sciences humaines

- Sarah Ahmed, *Manuel Rabat-joie féministe*. Éditions La Découverte, 2024. Traduction française Mabeuko Omerty et Emma Bigé.
- Dorothy Allison, *Peau. À propos de sexe, de classe et de littérature*. Cambourakis, 2015, traduction Camille Olivier.
- Malika Amaouche, "Les gouines of color sont-elles des indigènes comme les autres? À celles et ceux qui nous reprochent de diviser la classe des femmes", 25 juin 2015, [Vacarme 72, https://vacarme.org/article2776.html](https://vacarme.org/article2776.html)
- Judith Butler, *Trouble dans le genre*. *Gender Trouble: le féminisme et la*

- subversion de l'identité*. La découverte, 2006. Traduction française Éric Fassin.
- Kate Bornstein, *My New Gender Workbook*, A Step-by-Step Guide to Achieving World Peace Through Gender Anarchy and Sex Positivity. Routledge, 2013.
 - Alice Coffin, *Le génie lesbien*. Grasset, 2020.
 - Michaëla Danjé (dir.) *Afro Trans. Perspectives. Entretiens. Poésie. Fiction*. Éditions Cases rebelles, 2025.
 - Didier Lestrade. *ACT UP. Une histoire*. Denoël, 2017.
 - Audre Lorde, *Sister Outsider. Essais et propos d'Audre Lorde*, Mamamélis, 2003.
 - Adrienne Rich, *La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*. Mamamélis, 2010. Traduction française Emmanuelle de Lesseps.
 - José Esteban Munoz, *Performer la désidentité*. Association Multitudes, 2021. Traduction française Tarek Lakhrissi et Emma Bigé.
 - Anne et Marine Rambach, *La culture gaie et lesbienne*. Fayard, 2003.
 - Sarah Schulman, *La gentrification des esprits*. Éditions B42, 2018. Traduction française Émilie Notéris.
 - *Les liens qui empêchent. L'homophobie familiale et ses conséquences*. Éditions B42, 2024. Traduction française Élodie Leplat.
 - Trou noir, revue de la dissidence sexuelle. *Enjeux historiques et conflits mémoriels des sexualités dissidentes*, n°3, septembre 2024.
 - Monique Wittig, *La pensée straight*. Éditions Amsterdam, 2018. Première parution 1978.

Films

- Gabriel Baur, *Venus Boyz*, 2001.
- Amandine Gay, *Ouvrir la voix*, 2017.
- Donna Deitch, *Desert Hearts*, 1985.
- Virginie Despentes, *Mutantes. Féminisme porno punk*, 2009.
- Cheryl Dunye, *The Watermelon Woman*, 1996.
- Sébastien Lifshitz, *Les invisibles*, 2012.
- Paul B. Preciado, *Orlando. Ma biographie politique*, 2023.
- Marlon Riggs, *Tongues Untied*, 1989.
- Harri Shanahan, *Rebel Dykes*, 2021.
- Marie-Claude Treilhou, *Simone Barbès ou la vertu*, 1980.
- Rose Troche, *Go Fish*, 1994.

Bandes dessinées

- Alison Bechdel, *L'essentiel des gouines à suivre*, t. 1 et 2. Éditions Même pas mal, 2016. Traduction française.
- Nino Bulling, *La part de feu*. Cambourakis, 2023. Traduction Elisabeth Willenz.
- Diane DiMassa. *Hothead Paisan. Homicidal Lesbian Terrorist*. New York Review of Books, 2025. 1ère parution 1991.
- Lee Lai, *Le goût de la nectarine*. Éditions Sarbacane, 2021. Traduction française.

Fiction et poésie

- Lizzie Crowdagger. *Une autobiographie transsexuelle (avec des vampires)*. Dans nos histoires, 2014. Traduction française.
- Violette Leduc, *Thérèse et Isabelle*, Gallimard, 2000. Première parution 1966.
- Fatima Daas, *La petite dernière. Roman*. Librairie Générale française, 2021.
- Gorge Bataille (Élodie Petit), *Fiévreuse plébéienne*. Éditions du commun, 2022.
- Carol Ann Duffy, *Rapture*. Picador, 2005.
- Leslie Feinberg, *Stone Butch Blues*. Éditions Hystériques et associéEs, 2024. Traduction française collective.
- Star Finch, *Crache dans ma bouche, puis crache dans mon autre bouche*. Petits matins, 2024.
- Audre Lorde, *Zami. Une nouvelle façon d'écrire mon nom*. Mamaélis, 1998. Traduction française Frédérique Pressmann.
- Joëlle Sambi. *Caillasses, L'arbre de Diane*, 2021.
- Sarah Schulman, *Après Delores*. Éditions Incultes, 2017. Traduction française.

parlons de peinture

Type d'enseignement	Optionnel, théorique
Responsable	Vanina Géré
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines B
Jours et heures	Jeudi 9h30 – 12h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 16 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

«With a Taste of Poison, Paradise»: regarder la peinture et des tableaux depuis la Renaissance à 2025.

Au travers de commentaires sur des tableaux et d'expositions et de discussions sur des essais théoriques/écrits et interviews d'artistes portant sur la peinture, le cours cherche à apprendre à regarder la peinture et à en parler de manière informée.

Il tiendra compte de la relation de la peinture à des enjeux sociopolitiques liés à la représentation (sa place dans les systèmes de pouvoir, notamment dans le contexte des expansions coloniales européennes et de la construction des récits nationaux); à des enjeux matériels et environnementaux (invention du paysage idéal; évolution des supports; relation à l'industrie chimique); à la question de l'accès à la pratique picturale en fonction des facteurs de genre/race/classe; à la relation de la peinture aux techniques de production industrielle des images, y compris numériques, et enfin, à la place de la peinture dans la culture visuelle élargie.

Discussion cadrée de tableaux et de textes théoriques. Un travail de préparation sera à faire toutes les deux semaines pour pouvoir prendre part à la discussion.

Objectifs et attendus

Maîtriser des notions théoriques fondamentales sur la peinture. Avoir une connaissance des débats ayant contribué à la théorisation du médium. Comprendre comment la peinture s'insère dans le paysage artistique et visuel contemporain.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Qualité des prises de parole pendant les discussions et de la capacité à transmettre et aider les autres à comprendre et intervenir.

Il est préférable, mais pas obligatoire, d'avoir suivi le cours magistral «With a taste of poison, paradise» dispensé en 2024–2025.

Une restitution synthétique des discussions pendant le cours sera demandée.

Rattrapage

Un résumé critique d'un ouvrage théorique sur la peinture sera demandé.

Références bibliographiques

- Ammer, Manuela, Hochdörfer, Achim, et David Joselit. *Painting 2.0: Expression in the Information Age*. Munich Wien Munich London New York N.Y.; Museum Brandhorst, Bayerische Staatsgemäldesammlungen mumok - Museum moderner Kunst Stiftung Ludwig Wien DelMonico Books – Prestel, 2015.
- Broadway, Todd. *Landscape Painting Now. From Pop Abstraction to New Romanticism*. Londres, Thames and Hudson, 2019.
- Foster, Hal, et al. *Art since 1900. Modernism, Antimodernism, Postmodernism*. London, Thames and Hudson, 2011.
- Friedman, Samantha, et al. *Lincoln Kirstein's Modern. New York, Modern Museum of Art*, 2019.
- Graw, Isabelle. *The Love of Painting. Genealogy of a Success Medium*. Berlin, Sternberg Press, 2018.
- Harris, Ann Sutherland, et Linda Nochlin. *Femmes peintres: 1550–1950*. Paris: Des femmes, 1951.
- Museo Nacional Thyssen-Bornemisza. Rocio de la Villa. *Maestras*. Fundacion Coleccion Thyssen-Bornemisza, 2023.
- Nochlin, Linda. *Pourquoi n'y a-t-il pas eu de grandes artistes femmes?* Londres, Thames and Hudson, 2021.
- Schwabsky, Barry, et al. *Vitamine P2. Nouvelles perspectives en peinture*. Paris, Phaidon, 2012.
- Indianapolis Museum of Art. *Private eye: the imagist impulse in Chicago art*. Indianapolis Museum of Art at Newfields, 2021.
- Musée d'art Contemporain de Montpellier MOCO. *Immortelle. Vitalité de la jeune peinture figurative française*. Silvana Editoriale, 2023.
- Musée Louvre Lens, *Paysage: fenêtre sur la nature*. Paris Lens; Lienart éditions Louvre-Lens, 2023.
- Zeitz MOCAA et Koyo Kouoh (dir). *When We See Us: A Century of Black Figuration in Painting*. New York: Thames and Hudson, 2022.

Voir les monographies et catalogues d'exposition solo des peintre-ses suivant-es:
Miriam Cahn, Nina Childress, Marlene Dumas, Nicole Eisenman, Alice Neel, Chris Ofili, Kerry James Marshall, Laura Owens, Jennifer Packer, Christina Quarles, Lynette Yiadom-Boakye, Sue Williams, Jacob Lawrence

Voyage autour de la bibliothèque : arpentage d'un ouvrage théorique majeur

Type d'enseignement	Structurant, théorique
Responsable	Vanina Géré
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaine intensive
Jours et heures	Sur date 9h – 17h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 14 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

La connaissance est une forme de puissance, et avoir lu des ouvrages théoriques longs et difficiles est un marqueur de classe. L'arpentage est un mode de lecture collectif hérité de l'éducation populaire initiée dans les milieux ouvriers à la fin du XIX^e siècle. En répartissant les chapitres, en se réunissant régulièrement pour les commenter et les analyser, l'arpentage permet l'appropriation collective d'un livre.

Un ouvrage sera arpenté. Une bibliographie autour de chaque ouvrage sera présentée. L'objectif est de se familiariser avec la lecture d'un ouvrage théorique, et d'un ouvrage long, grâce à des méthodes d'accès, de lecture et de discussion qui le rendront plus accessible.

En début d'année, une liste d'ouvrages sera soumise au vote des étudiant-es inscrit-es.

Il sera demandé aux étudiant-es de préparer la semaine en prenant connaissance des contenus donnés en amont afin de maîtriser des éléments de contexte des ouvrages; les

ouvrages seront présentés par les enseignant-es. L'ouvrage sera ensuite alternativement lu et restitué collectivement au fil de la semaine.

La lecture collective étant une pratique qui engage le corps, une randonnée sera proposée en milieu de semaine afin d'appréhender l'acquisition des connaissances autrement.

Objectifs et attendus

Faire diminuer les appréhensions autour de la lecture d'ouvrages complets, notamment théoriques; désacraliser la lecture; apprendre à restituer et transmettre un contenu théorique à l'oral; apprendre à situer un ouvrage dans l'oeuvre globale d'un-e auteur-ice et dans son contexte éditorial, intellectuel, historique, politique.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Une restitution de la semaine, textuelle ou plastique, sera demandée. Pas de pré-requis.

Rattrapage

Une restitution de la semaine, textuelle ou plastique, sera demandée.

Références bibliographiques

- <https://www.sudeducation.org/larpentage-une-methode-de-lecture-collective-la-cooperative-pedagogique/>

sortir de l'autoroute : le coût humain et écologique de la vie numérique.

Type d'enseignement	Séminaire, optionnel
Responsable	Vanina Géré. Intervenants envisagés: Fabien Lebrun; Isabelle Audigé; Peggy Pierrot; Malcom Ferdinand
Nombre d'ECTS	Pas de notation pour les séminaires
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines B
Jours et heures	Une journée
Modalités d'inscriptions	Pas de maximum

Contenus

Table ronde permettant un éclairage sur l'histoire coloniale et postcoloniale du Congo afin de comprendre les tenants et aboutissants de la guerre qui y est en cours, notamment ses enjeux économiques; éclairage sur l'utilisation de la violence sexuelle contre les femmes et les enfants, et sur les personnes qui luttent pour réparer cette violence; éclairage sur l'extractivisme; éclairage sur la géopolitique des infrastructures des technologies numériques.

Suite à la table ronde, des contenus seront proposés pour parler des alternatives aux technologies et pratiques numériques dominantes et réfléchir à comment pouvoir agir; des contenus seront aussi proposés pour trouver des canaux d'information adaptés.

Quel est le point commun entre les ordiphones et le viol comme arme de guerre? Entre l'éco-cide et l'IA? C'est le Nord Kivu, zone de la République Démocratique du Congo, anciennement colonie du roi belge, où des luttes armées sont en cours depuis les années 1990 pour le contrôle d'un des territoires les plus riches en minéraux de la planète. Or parmi ces minéraux, il y a le coltan, essentiel

à la fabrication des ordiphones. Le but de la journée est de comprendre le continuum historique de l'exploitation du Congo et l'impact de produits numériques présentés comme incontournables et pourtant dispensables, sur des générations d'enfants, de femmes et d'hommes dont les vies sont sacrifiées au profit de l'industrie numérique.

Objectifs et attendus

Sensibiliser à la nécessité de sortir de l'autoroute numérique et aux usages inutiles des technologies numériques au quotidien, et à la nécessité d'entrer en solidarité avec les pays du Sud global; sensibiliser à l'actuelle guerre en cours en R.D.C.

Comprendre l'articulation entre surconsommation obligatoire dans les pays du Nord et exploitation dans les pays du Sud depuis un cas spécifique.

Modalités d'évaluation et prérequis

Une restitution de la journée

Références bibliographiques

- Amnesty International <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2024/10/why-is-the-democratic-republic-of-congo-wracked-by-conflict/>
- Fabien Lebrun, *Barbarie numérique. Une autre histoire du monde connecté*. Éditions l'Échappée, 2024.
- Colette Braeckman, *L'homme qui répare les femmes: violences sexuelles au Congo, le combat du Dr Mukwege*, André Versaille éditeur, 2012.
- Naomi Klein: *Le double: voyage dans le monde miroir*, Actes Sud, 2024.
- Reporterre <https://reporterre.net/Les-penseurs-de-l-ecologie-decoloniale-determine-a-faire-entendre-leur-voix>

"la pensée serpentine, cultures lesbiennes et queer" : le workshop

Type d'enseignement	Workshop, optionnel
Responsable	Vanina Géré. Intervenant-es envisagé-es : Manon Didierjean
Nombre d'ECTS	Rattaché au cours : "la pensée serpentine, cultures lesbiennes et queer"
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines A et B
Jours et heures	Semaine intensive (4 jours de workshop)
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 20 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

Quel objet, quelle chanson, quelle parole, quelle pratique, quel livre, quel film, queer et/ou lesbien jugez-vous indispensable à transmettre ? Comment diffuser les cultures lesbiennes et queer ?

Suite au cours du premier semestre, un workshop est proposé : il s'agira de concevoir, produire et commencer à diffuser un fanzine (format imprimé et numérique) rassemblant une sélection des contenus abordés et des discussions qui ont eu lieu dans le cours Amours, Amitiés, Sexualités : cultures lesbiennes et queer.

Workshop d'édition : pratique du graphisme, de rédaction de contenus, de traitement d'image. Panorama théorique et historique du fanzine, notamment queer et lesbien

Objectifs et attendus

L'objectif est d'acquérir une meilleure connaissance historique des cultures lesbiennes et queer, articulées à leur dimension militante et aux luttes politiques, sous différentes formes

artistiques et théoriques, au-delà des représentations et récits hétéronormés contemporains à son propos.

Modalités d'évaluation et pré-requis

1 QCM aura lieu au cours du semestre, et une restitution du cours sera demandée en fin de semestre. Pas de pré-requis

Rattrapage

Une proposition textuelle ou plastique en lien avec le cours sera demandée

cours de sculpture générale

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Stéphane Magnin
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 3 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Jeudi 9h – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions illimitées

Contenus

Les étudiant·es réaliseront une structure en bois à partir des archives du Naval Art Club.

Dans le cadre de ce projet, les étudiant·es participeront à un workshop avec un charpentier invité par l'enseignant responsable de l'atelier 4D-bois.

Objectifs et attendus

Il sera demandé aux étudiant·es de développer leur propre autonomie, des compétences techniques dans le domaine du bois, ainsi qu'une capacité à travailler en équipe.

Le projet artistique sera mené dans toutes ses phases, de la conception à la réalisation. Il faudra donc identifier les étapes de travail. Pour ce faire, le cours permettra aux étudiant·es de travailler en lien avec des professionnel·les des métiers du bois.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Pas de pré-réquis. L'évaluation portera sur l'investissement et la pertinence des propositions de chaque étudiant·e lors des différentes séances de travail.

Rattrapage

Les modalités de rattrapage seront communiquées au cours de la formation.

praxis, installation sculpture

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Stéphane Magnin
Nombre d'ECTS	3
Années d'étude concernées	1, 2, 3, 4, 5
Calendrier	Semestre 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Jeudi 9h – 18h
Modalités d'inscriptions	Optionnel, pratique

Contenus

Reconstruire, repenser, refaire, revoir, l'Hacienda.

Holà muchachos !

D'abord,
Et maintenant qu'allons-nous faire ? Jouons au ping-pong sur la surface de la Méditerranée, apprenons à voler dans les canYyyons, cra-chons du feu dans les abyYsses, trouvons le storming petrel, l'oiseau qui apparaît durant les tempêtes, nous ferons l'autopsie des monstres, comme Léonard, Raphaël et les autres, mais aussi dessiner dans le brouillard, nager dans la voie lactée, chanter et danser avec le dernier des loups qui était un chamois.

Ensuite,
Dans un temps contiguë, nous évaluerons la force du cYyclone, du libéralisme culturel, de la bêtise artificielle et de la naturelle.

SoYyeZz prêt, soYyeZz ouvert.

Objectifs et attendus

Augmenter son coefficient artistique.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Diagnostic théorique et pratique.(cf: Matthew B. Crawford).

Rattrapage

Modalités de rattrapage à définir avec l'enseignant

Références bibliographiques :

Spinoza, Lucbert, Buckminster-Fuller, Castiglioni, Yanagi, Illich. Harenth, Michea, Debord, Lordon, duchamps, Bakounine, Stirner, Le Brun, Schlegel, Gramsci, Papanek, Mari, Fahlström, Leopardi.../...

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Stéphane Magnin, enseignante associée: Pia Maria-Martin
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Jeudi: 9h – 11h / 11h – 13h / 14h – 16h / 16h – 18h
Modalités d'inscriptions	En attente

Contenus

Les étudiant·es de première année participeront à des projets concrets d'aménagement du Klub16, en concevant et fabriquant du mobilier en s'appuyant sur les plans fournis par EOOS Social Furniture, un groupe d'architectes autrichiens.

Les contenus du cours se concentrent sur la conception et la fabrication de mobilier pour le Klub16, notamment des étagères, un espace salon et des tables de projection. Les étudiant·es utiliserons du bois de coffrage jaune 3 plis spécifiquement pour l'équipement fourni par EOOS Social Furniture, un groupe d'architectes autrichiens.

Objectifs et attendus

L'objectif du cours est de rendre le Klub16 plus fonctionnel et de l'améliorer esthétiquement. Les étudiant·es travailleront sur des projets pratiques qui leur permettront de concevoir et fabriquer du mobilier utile et durable, tout en acquérant des compétences concrètes en design et fabrication. Le but est de créer des éléments qui aient une valeur durable et un véritable impact sur l'espace

Modalités d'évaluation et prérequis

En attente

v.i.e.m. (vidéo / image en mouvement)

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Pia Maria Martin
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines B
Jours et heures	Vendredi 10h – 12h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 12 étudiant-es, à effectuer auprès des enseignant-es.

Rattrapage

Les rattrapages pourront être effectués au cours de l'année suivante

Références bibliographiques

EOOS Social Furniture et autres

Contenus

En V.I.E.M., nous explorons la vidéo et l'image en mouvement via une approche pratique et expérimentale. Des séminaires et ateliers permettent d'aborder divers formats, de la vidéo expérimentale à la narration, où son et musique jouent un rôle clé.

Le cours explore la création visuelle en image en mouvement à travers une approche pratique et expérimentale. Les étudiant·es abordent divers formats, de la vidéo expérimentale à la narration, en intégrant le son et la musique. Des séminaires et ateliers permettent d'expérimenter différentes techniques et d'explorer les possibilités expressives du médium.

Objectifs et attendus

L'objectif est de développer une compréhension théorique et pratique de l'image en mouvement, d'encourager la créativité et de préparer les étudiant·es à des projets individuels et collectifs. Ils réalisent un projet libre autour d'un thème imposé, présentent leur travail en groupe et appliquent diverses techniques de création. L'expérimentation et le travail autonome, à travers des exercices réguliers, sont essentiels pour la réussite du cours.

Modalités d'évaluation et prérequis

L'évaluation portera sur plusieurs critères, notamment la qualité des projets individuels et collectifs réalisés par les étudiant·es, leur participation active en classe, leur capacité à analyser et à réfléchir de manière critique sur leur propre travail et celui de leurs pair·es, ainsi que leur engagement dans les activités du cours. Des évaluations formelles et informelles seront utilisées tout au long du semestre pour suivre les progrès des étudiant·es et fournir un feedback constructif.

Rattrapage

Les rattrapages consisteront en un exercice pratique ainsi que l'élaboration et la présentation d'un exposé sur un thème imposé.

Références bibliographiques

Ressources en ligne et sites web :

- on-tenk.com
- BBC SOUND EFFECTS

Bibliographie

- Perspektiven, Zur Geschichte filmischer Wahrnehmungen von Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main, Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main.
- Comment faire un film, Claude Chabrol & François Guérit, Albatros.
- Film & Licht, Richard Blank. Die Geschichte des Filmlichts ist die Geschichte des Films, Alexander Verlag Berlin
- Die Kunst des Filmschnitts, Gespräche mit Walter Murch von Michael Ondaatje, S. Fischer.
- Musikvideo und Filmkunst von Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main, Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main.
- Techniques d'animation, pour le dessin animé, l'animation 3D et le jeu vidéo von Richard Williams, EYROLLES
- ART CINEMA, Paul Young, Paul Duncan, Taschen.
- Film Architektur, Von Metropolis bis Blade Runner von Deutsches Architektur-Museum und Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main, Deutsches Architektur-Museum.
- Worldbuilding: Videospiele und Kunst im digitalen Zeitalter von Julia Stoschek Foundation, Hatje Cantz.
- The BIG SCREEN, GROSSES KINO, FILMPLAKATE ALLER ZEITEN von Kunstbibliothek, Staatliche Museen zu Berlin, Kunstbibliothek.
- et autres

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Pia Maria Martin
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines B
Jours et heures	Jeudi 10h – 12h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 12 étudiant-es, à effectuer auprès des enseignants.

Contenus

Klub 16 est un groupe de recherche et d'expérimentation visuelle sur l'image en mouvement. Nous explorons le Super8 et le 16mm, avec des ouvertures numériques. Nous expérimentons diverses techniques de trucage, comme le stop-motion et le tournage à plat. Le programme inclut des ateliers avec des expert-es un projet collectif pour l'Opéra de Nice et, au second semestre, des projets individuels.

Le programme de Klub 16 se concentre sur les techniques du cinéma expérimental, en particulier les supports analogiques (Super8, 16mm), qui servent également de base à des expérimentations numériques. Nous envisageons d'inviter des intervenant-es extérieur-es pour des ateliers spécialisés, notamment autour du tournage, du développement et du tirage à plat.

Objectifs et attendus

L'objectif est d'acquérir une maîtrise des techniques analogiques tout en explorant les possibilités de transformation numérique. Les étudiant-es devront concevoir et réaliser des projets en intégrant différentes approches créatives, de l'installation à la projection. La limitation inhérente aux supports analogiques sera perçue comme une richesse, favorisant l'inventivité et des approches visuelles uniques. Ce travail exige à la fois rigueur et soin, et les contraintes techniques et matérielles de l'atelier nous poussent constamment à l'improvisation

face aux imprévus. Le premier semestre mettra l'accent sur le travail collectif, notamment à travers une composition visuelle pour l'Opéra de Nice, tandis que le second semestre favorisera une approche plus individuelle.

Modalités d'évaluation et prérequis

L'évaluation des étudiant-es se fera sur la qualité de leurs projets individuels et collectifs, leur participation en classe, leur capacité à réfléchir de manière critique sur leur travail et celui de leurs pairs, ainsi que leur engagement dans la préparation et la présentation finale du projet collectif. Elle repose également sur un suivi continu de leur motivation et de leur investissement pour améliorer leur pratique artistique, en vue d'un réel apprentissage. Enfin, la qualité du projet final compte également dans l'évaluation globale.

Des compétences préalables dans les techniques analogiques et les logiciels de montage numériques sont souhaitées mais non obligatoires. Une motivation très élevée est une condition sine qua non.

Rattrapage

Les rattrapages pourront être effectués sur un autre semestre

Références bibliographiques

Livres et littérature spécialisée:

- *“Die Bolexpraxis: Handbuch der 8-, Super 8- und 16-mm-Filmaufnahmetechnik”* par Max Abegg
- *“Grundlagen der Filmmaterialbelichtung”* par mediabook Verlag
- *«Filmkunst: Studie an den Grenzen der Künste und Medien»* par Henry Keazor, Fabienne Liptay, Susanne Marschall
- *«Techniques d'animation pour le dessin animé, l'animation 3D et le jeu vidéo»* par Richard Williams
- *“Musikvideo und Filmkunst”* du Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main

Revue académiques et artistiques:

- *“Positionen: Klangkunst, Beiträge zur neuen Musik”*
- *“Perspektiven: Zur Geschichte filmischer Wahrnehmungen”* du Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main
- *«ART CINEMA»* par Paul Young et Paul Duncan

Ressources en ligne et sites web:

- on-tënk
- BBC Sound Effects

Artistes:

Rosa Barba, Frères Lumière, Maya Deren, Jeffrey Shaw, Oskar Fischinger, Ulrike Ottinger, Gilian Wearing, Andrea Fraser, Joan Jonas, Peter Tscherkassky, Martin Arnold, Bill Morrison, et autres

la vocation biographique

Type d'enseignement	Optionnel, théorique
Responsable	Jérôme Mauche / Intervenant·es invité·es : Cia Rinne, poète, performeuse, artiste
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines B
Jours et heures	Mercredi 16h – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 40 étudiant·es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique.

Contenus

La vocation biographique vise à créer un espace spécifique de dialogue entre les arts visuels/littérature/concept autour du langage. Le séminaire s'essaye à donner vie à certains contextes intellectuels, historiques, sociaux et culturels, au travers de l'évocation de leur socio-analyse factuelle, imaginaire, potentielle aussi. Il s'agira d'expérimenter seul·e et collectivement des manèges oraux, textuels et visuels, dans un souci rhétorique aussi.

En croisant le modèle des «Vies politiques» de Hannah Arendt et celui de «La Vocation suspendue» de Pierre Klossowski – mais aussi le Pierre Bayard de «Comment parler des livres que l'on n'a pas lus»? –, il sera proposé et discuté des éléments de savoir et de technique liant parcours de vie, œuvres et situations, issus de démarches artistiques, poétiques, chorégraphiques, historiques, sociologiques ou anthropologiques que la narration traverse.

L'objectif commun sera d'aborder des manières d'écrire individuelle et collective, contextuelle, soucieuse de collecte, partage et mise en forme en insistant sur l'analyse, l'expérimentation et la conception du projet artistique. Des versions multiples d'un même travail seront privilégiées (écriture, son, mise en forme et espace, film ...).

Selon le principe testé les années précédentes, un classique des sciences sociales ou historiographiques sera au centre des préoccupations, constituant une bibliothèque imaginaire.

Objectifs et attendus

Les étudiant·es développent leurs projets personnels afin que chacun·e explore ses intuitions visuelles et conceptuelles en termes d'association, d'appropriation, comme de désidentification ou de dépossession des données vitales, le plus souvent à dimension ordinaire et documentaire.

Ils constitueront un corpus personnel de références littéraires, théoriques et artistiques en maîtrisant divers types de sources.

Les étudiant·es pourront également développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Un rendu sous forme plutôt écrite, mais aussi dessinée, sonore, filmique est demandé à chaque semestre, en amont des bilans. La vocation biographique peut être le lieu d'élaboration du document du DNA (Année Licence) ou du mémoire de Master (réalisation lors du M1). Le projet personnel prend la forme d'une enquête au sens extensif du terme, fictive ou réelle, à dimension documentaire vitale, à partir d'un terrain. L'évaluation s'effectue au regard de la production rendue chaque semestre. Des rendez-vous individuels et collectifs sont obligatoires afin d'assurer un suivi des projets au plus près de leur avancement.

Références bibliographiques

- David Antin, *Essais choisis sur l'art et la littérature 1966–2005*, traduction de Jean-François Caro & Camille Pageard, <O> future <O>, 2017
- Gloria Anzaldúa, *Terres frontalières. La Frontera. La nouvelle mestiza*, traduction de Nino S. Dufour & Alejandra Soto Chacón, Cambourakis, 2022
- Philippe Artières & Jean-François Laé, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Armand Collin, 2011
- William Beckford, *Les Vies authentiques de peintres imaginaires*, traduction Robert Kahn, Domaine Romantique, Corti, 1991
- Caroline Bergvall, *L'Anglais mêlé*, traduction de Vincent Broqua & Agibail Lang & Anne Portugal, Motion Method Memory, Les presses du réel, 2018
- Luc Boltanski & Arnaud Esquerre, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, NRF Essais, Gallimard, 2017
- Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Libre Examen, Seuil, 1993
- Pierre Bourdieu, *Esquisse pour une auto-analyse, Raisons d'agir*, 2004
- Vincent Debaene, *L'Adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*, Bibliothèque des Sciences humaines, Gallimard, 2010
- Christine Delphy, *L'Ennemi principal. Économie politique du patriarcat*, Syllepses, 2013
- Thalia Field, *L'amateur d'oiseaux, côté jardin*, traduction Vincent Broqua & Olivier Brossard & Abigail Lang, Motion Method Memory, Les presses du réel, 2013
- Simone Forti, *Manuel en mouvement*, traduction d'Agnès Benoît, Contredanse, 2000
- Deborah Hay, *Mon corps, ce bouddhiste*, traduction de Laurent Pichaud & Lucie Perineau. Nouvelles Scènes, Les presses du réel, 2017.
- Chris Kraus, *I love Dick*, traduction d'Alice Zeniter, Flammarion, 2016
- Michel Leiris, *L'Âge d'homme*, Gallimard, 1939
- Michel Leiris, *La Possession et ses aspects théâtraux chez les Éthiopiens de Gondar*, Plon, 1958
- Carla Lonzi, *Autoportrait*, traduction de Marie-Ange Maire-Vigueur, Lectures Maison Rouge, JRPÉditions, 2013
- Iman Mersal, *Comment réparer: la Maternité et ses fantômes*, traduction de Richard Jacquemond, Zoème, 2025
- José Esteban Muñoz, *Cruiser l'utopie. L'après et l'ailleurs de l'advenir queer*, traduction Alice Wambergue, Brook, 2021
- Maggie Nelson, *Une Partie rouge*, traduction Julia Deck, Éditions du sous-sol, 2017
- Mario Praz, *La maison de la vie*, traduction de Monique Baccelli, L'Arpenteur, Gallimard, 1993
- Paul B. Preciado, *Manifeste contre-sexuel*, traduction de Vanasay Khamphommala, Au Diable Vauvert, 2025
- Alberto Savinio, *Encyclopédie nouvelle*, traduction Nino Franck, Du monde entier, Gallimard, 1980
- Kenneth Silver, *Vers le retour à l'ordre. L'avant-garde parisienne et la Première Guerre mondiale*, traduction de Dennis Collins, Flammarion, 1991.
- Gertrude Stein, *Narration*, traduction de Chloé Thomas, Versions françaises, Éditions Rue d'Ulm, 2017
- Margot et Rudolf Wittkower, *Les Enfants de Saturne. Psychologie et comportement des artistes de l'Antiquité à la Révolution française*, traduction de Daniel Arasse, Histoire de l'art, Macula, 1985

studio écriture

Type d'enseignement	Optionnel, théorique
Responsable	Jérôme Mauche, Marie Canet
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines B
Jours et heures	Mardi 16h – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions à l'année, limitées à 70 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

Le Studio Écriture se propose d'être un lieu d'interaction et de création d'écriture poétique et/ou critique dans leurs dimensions artistiques, culturelles et sociales.

Le cours s'organisera en deux parties : un volet Studio Ecriture critique mené par Marie Canet et un volet Studio Ecriture littéraire mené par Jérôme Mauche.

Des séances communes seront organisées.

Le Studio Ecriture littéraire allie écriture et lecture à dimension pratique et théorique destiné aux étudiant-es souhaitant développer des travaux textuels, visuels/poétiques et/ou d'analyse avec un souci des contextualisations et de mise en espace.

Il s'agira notamment de développer des projets d'écriture multiforme de création dans et hors de l'espace du livre : texte, son, mise en forme et espace...

Ce Studio s'adresse tout autant à des étudiant-e-s intéressé-e-s par débiter des recherches autour et avec les instruments de la composition littéraire la plus contemporaine, souvent en dialogue avec les arts de la scène (danse et théâtre), musique, radio, audio, internet et prioritairement les arts visuels ; qu'à des étudiant-e-s, notamment de Master, pouvant privilégier quasi exclusivement le médium écrit.

Les étudiant-e-s seront incité-e-s à développer des compétences créatives, méthodologiques et intellectuelles : autonomie et inventivité, auto-formation, goût de l'expérimentation, partage de connaissance et mise

en commun, capacités de synthèse, réflexion sur ce que serait le « style » et/ou la « poésie » avec le souci de se positionner dans une dynamique collective et collaborative ...

L'oralisation des textes est un élément-clef du Studio Ecriture littéraire.

Chaque participant-e établira son propre objectif, par semestre, sous forme d'un statement projectif.

Cycle 1 :

Écrire : production, élaboration, mise en forme, mise en espace, traitement plastique visuel de textes et/ou éléments de langage ; réalisation d'un objet-livre matériel/enregistré ou apparenté/textes exposés/performance parlée ...

Cycle 2 :

Inscrire : mise en réseau des textes et objets. À l'occasion notamment de workshops conviant principalement des poètes/auteurs/éditeurs, des rendez-vous individuels à dimension professionnalisante aident à la mise en circulation des formes et formats littéraires et para-littéraires : réseau, connaissance et histoire des vies, des mondes, des sociabilités littéraires et para-littéraires (de l'âge classique à la période contemporaine) L'objectif est que chacun-e caractérise et valorise son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction du contexte.

Objectifs et attendus

Les objectifs de ce cours sont les suivants :

- aider chaque étudiant·e à affiner son travail par des échanges et interventions autour de sa démarche et son avancement, en interaction avec les membres de l'équipe. L'étudiant sera incité à présenter sa démarche individuelle tout en précisant sa méthodologie de recherches.
- développer un langage plastique singulier et sensible.
- développer la proximité avec des œuvres issues d'un large spectre d'expérimentations littéraires, plastiques, sonores, filmiques, performantielles, éditoriales et de formats artistiques, à propension langagière.
- expérimenter des situations de prise de parole individuelle comme collective. La dimension rhétorique de la littérature sera développée : persuasion et conviction, auto-évaluation et sens critique ...
- l'étudiant sera amené à situer sa démarche à l'interface entre divers domaines : des micro-archéologies objectives ou fantasmées aux sociabilités concrètes (fanzines, revues, lectures publiques, radio, circuits éditoriaux ...)
- une aisance rédactionnelle sera nécessaire pour valoriser son argumentation.

Modalités d'évaluation et pré-requis

La mise en place d'un projet à dimension littéraire écrit/visuel/oral/plastique/filmique est requise. Des travaux de création sont demandés à chaque semestre, en amont des bilans. L'évaluation s'effectue sur la production rendue. Participation et prise de rendez-vous sont aussi nécessaires. L'évaluation s'effectue, de plus, au vu des objectifs posés par l'étudiant·e en début de semestre via le sujet énoncé, en dialogue avec les professeur·es.

Rattrapage

Un devoir sera demandé aux étudiant·es

Références bibliographiques

- Rachel Blau DuPlessis, *Brouillons*, traduction Auxémery, José Corti, 2013
- Grégory Castéra, Yaël Kreplak, Franck Leibovici, dir., *Des récits ordinaires*, Les presses du réel/Villa Arson Nice, 2014
- Mathieu Copeland, John Armleder, Laurent Le Bon et al., dir., *Vides: une rétrospective*, JRP Ringier, Ecart Publications, Centre Pompidou, 2009
- Sophie Delpeux, *Le corps-caméra. Le performer et son image*, Textuel, 2010
- Dario Gamboni, *La Plume et le pinceau. Odilon Redon et la littérature*, Le sens commun, Minuit, 1989
- Kenneth Goldsmith, *Écriture sans écriture*, traduction de François Bon, Uncreative Writings, JBE Books, 2018
- Gauthier Hermann, Fabrice Reymond, Fabien Vallos, dir., *Art conceptuel: une entologie*, Mix, 2008
- Jean-Charles Massera, dir., *It's Too Late to Say Littérature: (Aujourd'hui recherche formes désespérément)*, Éd Cercle, 2010
- Olivia Rosenthal, Lionel Ruffel, dir., «La littérature exposée», «La littérature exposée (2)», Armand Collin, 2014, 2018

théories de l'art, traductions intempestives : les readers de nathalie magnan

Type d'enseignement	Structurant, théorique
Responsable	Sophie Orlando, intervenant-es: Emma Bigé, Clélia Barbut
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines B
Jours et heures	Semaine intensive
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 35 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

Ce workshop vise à appréhender les approches critiques de l'art, et notamment les scènes féministes États-Uniennes, à partir du fond Nathalie Magnan.

Entre 1985 et 1990, Nathalie Magnan devient assistante à l'interdisciplinary Program, History of Consciousness, à l'University of California à Santa Cruz.

Le programme est né en 1965 à Santa Cruz. Hayden White et James Clifford faisaient partie des enseignants. Mais y ont aussi enseigné Angela Davis, Barbara Epstein, Donna Haraway, Frederic Jameson, Teresa de Lauretis.

Nathalie Magnan prépare alors des readers pour de nombreuses enseignantes et enseignants. Elle rencontre une scène intellectuelle (Teresa de Lauretis, Donna Haraway, Bettina Aptheker...) et surtout, une manière de concevoir l'enseignement aux États-Unis : des cours d'une grande exigence intellectuelle, avec une demande d'engagement élevé. Pour suivre, il

faut entrer dans la matière, lire, savoir en discuter. On travaille à plusieurs, la théorie est une pratique collective.

- Qu'est-ce qu'un reader ?
- Comment Nathalie Magnan s'est formée en tant qu'artiste en étant assistante d'une scène intellectuelle Étatsunienne ?
- De quels textes avons-nous besoin aujourd'hui ?

Objectifs et attendus

Dans ce workshop de traduction et d'approches critiques de l'art, nous investiguerons la formation intellectuelle de Nathalie Magnan en allant puiser dans les *readers* qu'elle a préparé dans son séjour aux États-Unis à Rochester puis au California Art Institute.

Cet ancrage permettra d'investiguer nos relations aux paysages critique Étatsunien et aux cultures LGBT.

L'objectif est d'acquérir des ressources théoriques et critiques, d'appréhender les circulations de savoirs entre les Etats-Unis et la France, d'appréhender une manière d'entrer dans les textes par la traduction, la contextualisation.

Modalités d'évaluation et prérequis

Ces ateliers sont ouverts à toute personne intéressée, sans prérequis.

Il sera demandé aux participant·es de composer un *reader*, soit individuellement, soit collectivement.

Rattrapage

Composer un ensemble de textes proche de la pratique de l'étudiant·e et d'une traduction commentée de l'un des textes discutés pendant l'atelier.

Références bibliographiques

À propos de Nathalie Magnan :

- Liens vers ses films et captation de Trans//Border, les enseignements de Nathalie Magnan, conférences filmées du colloque organisé par Reine Pratt du 16 au 18 mars 2018.: <https://archive.org/search?query=nathalie+magnan>
- Atlas des frontières: <https://www.antiatlas.net/trans-border-enseignements-de-nathalie-magnan/>
- Magnan Nathalie: https://www.pearltrees.com/aca_archives
- BARBUT, Clélia. «Étudier la transmission, entre circulation des savoirs et des affects. Le cas du fonds d'archives de Nathalie Magnan», in Carnet de recherches HPCA, 22 déc. 2020
- Captation du colloque «Artistes-enseignantes au XX^e siècle»: <https://www.canal-u.tv/chaines/enc/19-etudier-la-transmission-entre-circulation-des-savoirs-et-des-affects-le-cas-du-fond>.
- Magnan Nathalie (éd.), *Connexions*, Paris, Beaux-Arts, 2003
- Magnan Nathalie (éd.), *La vidéo, entre art et communication*, Paris, Beaux Art de Paris, 1977
- Ahmed Sara, *Queer Phenomenology, Orientations, objets et autres*, Paris, Le manuscrit, 2022.
- Bigé Emma, *Mouvementements: écopolitique de la danse*, Paris, La découverte, 2023

- Clark Lygia Hélio Oiticica Letters, 1964–1974, Ivory Press, 2024.
- Davids Yael, *I will be your last teacher*, Amsterdam, Eindhoven, Gerrit Rietveld Academie, Migros Museum, Roma publications, 2023.
- Fortune Maïder and Annie MacDonnel, *Communicating Vessels*, 31', 2020.
- Gianneccchini Hélène, *Un désir démesuré d'amitié* Paris, Seuil, 2024.
- Gianneccchini Hélène, *Une image peut être vraie*. Alix Cléo Roubaud, Paris, Seuil, 2014.
- Gianneccchini Hélène, *Voir de ses propres yeux*, Paris, Seuil, 2020.
- Ginot Isabelle, (éd.) *Penser les somatiques avec le Feldenkrais*, Lavérune, L'entretemps, 2014
- Godard Hubert, *Une respiration*, Bruxelles, Contredanse, 2021
- Grant Catherine et Kate Ramdom Love (éd.) *Fandom as a methodology*, Londres, Goldsmiths, 2019 Grunenwald Noémie, *Sur le bout de la langue, Traduire en féministe/s*, Five, La Contre-Allée, 2021.
- Martini Roe Alex, *To Become Two*, Berlin, Archive Books, 2018.
- Salvatierra Violetta, *L'atelier de danse et d'éducation somatique comme espace d'expérimentations micropolitiques*, Thèse en Esthétique, Sciences et Technologie des Arts, Paris 8, 2020
- Scholes, R. (1979), *Fabulation and Metafiction*, University of Illinois Press
- Warburg Aby, *Le rituel du serpent*, Paris, Macula, 2022.

approche somatique et poétique de bicycle/ now then (1982) de nathalie magnan

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Sophie Orlando, intervenant-es: Pol Pi
Nombre d'ECTS	Rattaché au cours "Théories de l'art et traductions intempestives"
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines B
Jours et heures	Semaine intensive
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 30 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

Cet atelier pratique et théorique vise une approche exploratoire, phénoménologique et critique de l'œuvre Bicycle/ Now Then (1982) de Nathalie Magnan.

Ce travail est composé d'un vélo qui active des rouleaux d'image. Si le contenu est non-narratif, le mouvement du corps qui monte sur le vélo détermine un rapport au temps intérieur et au rythme de défilement des images.

«J'ai construit une machine pour pouvoir voir toutes les images en même temps, une bicyclette attachée au sol roule sur un tambour qui entraîne une courroie, qui entraîne un disque qui entraîne un manche qui entraîne une bande de photos. La bande était suspendue en l'air par des rouleaux à pâtisserie (ready made).»

L'œuvre a été présentée à Rochester et aux Rencontres de la photographie d'Arles et se situe à la croisée d'une réflexion sur la

naissance de l'image en mouvement et une pensée des images somatiques.

- Comment appréhender ce travail sur un plan phénoménologique et somatique?
- Qu'est-ce que cette œuvre donne à penser?
- Comment pensons-nous nos corporeités dans le cadre de nos formations artistiques?
- Comment composer aussi avec son document de présentation

Un Document-poème.

«Les dimensions, 35 m de long, 28 de large et 15m de haut. Ces dimensions sont des approximations. Panorama, Travelling, description. Mise à l'eau de canoé. Sur l'eau il n'y a plus de point de repère. Utilisation de la caméra décrivant différents espaces, la terre, le lac. 21 min mise en boucle. La bande représente un homme travaillant sur ... une très longue bande décrivant le parcours de

la caméra jetée en l'air. La bande finit dans la charpente du plafond. Machine permettant de voir les photos. Le visiteur pédale, les images passent sous les yeux. Description de l'intérieur d'une voiture. Ligne continue. Deux lignes qui renvoient l'une à l'autre.»

«La vidéo est une reconstruction d'une poursuite, la bande son est constituée de son produit pendant la poursuite et les définitions des mots: bégaiement, balbutier. 2 min ½ mis bout à bout. Les trois panoramas qui représentent la mise à l'eau de canoës. 3 modes d'utilisation de la caméra, deux types d'espace. 3 fois 10 m sur 20 cm. La machine, une autre manière de recréer le mouvement. 3m de haut, 7m de long, la bande est de 16 m sur 20 cm. Une documentation de la mise en place de l'installation, 8 cm sur 50 cm. La machine domine l'espace.»

Objectifs et attendus

Dans ce workshop, nous déploierons la relation entre l'image et le corps somatique induit par l'œuvre Now Then/ Bicycle (1982) de Nathalie Magnan.

Lors de cette semaine nous expérimenterons un travail somatique et une approche de l'image en mouvement, nous discuterons de dispositif, de narration spéculative et de regards périphériques (selon le terme d'Hubert Godard).

L'objectif de cette semaine est de travailler et d'expérimenter sur la dimension politique du somatique. Nous expérimenterons et discuterons de la formation de l'image intérieure, extérieure, exposée et en mouvement.

Modalités d'évaluation et prérequis

Ces ateliers sont ouverts à toute personne intéressée, sans prérequis.

Il sera demandé aux participant-es de proposer une interprétation libre un travail inspiré de *Bicycle/ Now Then* de Nathalie Magnan.

Rattrapage

Production d'un travail artistique en lien ou inspiré de *Bicycle/ Now Then* de Nathalie Magnan et rédaction d'un commentaire de l'œuvre de Magnan.

Références bibliographiques

À propos de Nathalie Magnan :

- liens vers ses films et captation de Trans//Border, les enseignements de Nathalie Magnan, conférences filmées du colloque organisé par Reine Pratt du 16 au 18 mars 2018.: <https://archive.org/search?query=nathalie+magnan>
- Atlas des frontières: <https://www.antiatlas.net/trans-border-enseignements-de-nathalie-magnan/>
- Magnan Nathalie: https://www.pearltrees.com/aca_archives
- BARBUT, Clélia. «Étudier la transmission, entre circulation des savoirs et des affects. Le cas du fonds d'archives de Nathalie Magnan», in Carnet de recherches HPCA, 22 déc. 2020
- Captation du colloque «Artistes-enseignantes au XX^e siècle»: <https://www.canal-u.tv/chaines/enc/19-etudier-la-transmission-entre-circulation-des-savoirs-et-des-affects-le-cas-du-fond>.
- Magnan Nathalie (éd.), *Connexions*, Paris, Beaux-Arts, 2003
- Magnan Nathalie (éd.), *La vidéo, entre art et communication*, Paris, Beaux Art de Paris, 1977
- Ahmed Sara, *Queer Phenomenology, Orientations, objets et autres*, Paris, Le manuscrit, 2022.
- Bigé Emma, *Mouvementements: écopolitique de la danse*, Paris, La découverte, 2023
- Clark Lygia Hélio Oiticica Letters, 1964–1974, Ivory Press, 2024.
- Davids Yael, *I will be your last teacher*, Amsterdam, Eindhoven, Gerrit Rietveld Academie, Migros Museum, Roma publications, 2023.
- Fortune Maïder and Annie MacDonnel, *Communicating Vessels*, 31', 2020.
- Giannecchini Hélène, *Un désir démesuré d'amitié* Paris, Seuil, 2024.
- Giannecchini Hélène, *Une image peut être vraie*. Alix Cléo Roubaud, Paris, Seuil, 2014.
- Giannecchini Hélène, *Voir de ses propres yeux*, Paris, Seuil, 2020.
- Ginot Isabelle, (éd.) *Penser les somatiques avec le Feldenkrais*, Lavérune, L'entretemps, 2014
- Godard Hubert, *Une respiration*, Bruxelles, Contredanse, 2021

- Grant Catherine et Kate Ramdom Love (éd.) *Fandom as a methodology*, Londres, Goldsmiths, 2019 Grunenwald Noémie, *Sur le bout de la langue, Traduire en féministe/s*, Five, La Contre-Allée, 2021.
- Martini Roe Alex, *To Become Two*, Berlin, Archive Books, 2018.
- Salvatierra Violetta, *L'atelier de danse et d'éducation somatique comme espace d'expérimentations micropolitiques*, Thèse en Esthétique, Sciences et Technologie des Arts, Paris 8, 2020
- Scholes, R. (1979), *Fabulation and Metafiction*, University of Illinois Press
- Warburg Aby, *Le rituel du serpent*, Paris, Macula, 2022.

Écrire avec l'archive :

nathalie magnan

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Sophie Orlando, intervenant·es: Hélène Giannecchini, Violetta Salvatierra
Nombre d'ECTS	Rattaché au cours "Théories de l'art et traductions intempestives"
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines B
Jours et heures	Semaine intensive
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 35 étudiant·es, à effectuer auprès du secrétariat.

Contenus

Ce workshop d'écriture a pour objectif d'écrire à partir des livres d'artistes (folioscopes) et du fond photographique de Nathalie Magnan. Nous interrogerons notre relation à la fiction des affiliations artistiques et aux processus qui permettent d'entrer en relation avec des artistes que l'on n'a jamais rencontrés.

Comment faire advenir du spéculatif dans les affiliations artistiques? Comment s'inventer des relations avec des artistes et des amitiés que l'on n'a pas connues?

Quelle relation pouvons-nous développer avec une artiste par l'intermédiaire de ses archives?

Objectifs et attendus

Le workshop est un atelier théorique et pratique et s'accompagne d'un travail sur la constitution du collectif par des pratiques engageant le corps.

Nous appréhenderons les liens entre la constitution de groupe, la pensée du corps et de l'image.

L'objectif est d'explorer une production textuelle en explorant la nature des relations biographiques.

Modalités d'évaluation et prérequis

Ces ateliers sont ouverts à toute personne intéressée, sans prérequis.

À l'issue du workshop les participant·es devront remettre un ou plusieurs textes élaborés pendant cette semaine.

Rattrapage

Un texte de 15000 signes rédigé à partir des archives de Nathalie Magnan.

Références bibliographiques

À propos de Nathalie Magnan :

- Liens vers ses films et captation de Trans//Border, les enseignements de Nathalie Magnan, conférences filmées du colloque organisé par Reine Pratt du 16 au 18 mars 2018: <https://archive.org/search?query=nathalie+magnan>
- Atlas des frontières: <https://www.antiatlas.net/trans-border-enseignements-de-nathalie-magnan/>
- Magnan Nathalie: https://www.pearltrees.com/aca_archives
- BARBUT, Clélia. «Étudier la transmission, entre circulation des savoirs et des affects. Le cas du fonds d'archives de Nathalie Magnan», in Carnet de recherches HPCA, 22 déc. 2020

- Captation du colloque «Artistes-enseignantes au XX^e siècle» <https://www.canal-u.tv/chaines/enc/19-etudier-la-transmission-entre-circulation-des-savoirs-et-des-affects-le-cas-du-fond>.
- Magnan Nathalie (éd.), *Connexions*, Paris, Beaux-Arts, 2003
- Magnan Nathalie (éd.), *La vidéo, entre art et communication*, Paris, Beaux Art de Paris, 1977
- Ahmed Sara, *Queer Phenomenology, Orientations, objets et autres*, Paris, Le manuscrit, 2022.
- Bigé Emma, *Mouvementements: écopolitique de la danse*, Paris, La découverte, 2023
- Clark Lygia Hélio Oiticica Letters, 1964–1974, Ivory Press, 2024.
- Davids Yael, *I will be your last teacher*, Amsterdam, Eindhoven, Gerrit Rietveld Academie, Migros Museum, Roma publications, 2023.
- Fortune Maïder and Annie MacDonnel, *Communicating Vessels*, 31', 2020.
- Giannecchini Hélène, *Un désir démesuré d'amitié* Paris, Seuil, 2024.
- Giannecchini Hélène, *Une image peut être vraie*. Alix Cléo Roubaud, Paris, Seuil, 2014.
- Giannecchini Hélène, *Voir de ses propres yeux*, Paris, Seuil, 2020.
- Ginot Isabelle, (éd.) *Penser les somatiques avec le Feldenkrais*, Lavérune, L'entretemps, 2014
- Godard Hubert, *Une respiration*, Bruxelles, Contredanse, 2021
- Grant Catherine et Kate Ramdom Love (éd.) *Fandom as a methodology*, Londres, Goldsmiths, 2019 Grunenwald Noémie, *Sur le bout de la langue, Traduire en féministe/s*, Five, La Contre-Allée, 2021.
- Martini Roe Alex, *To Become Two*, Berlin, Archive Books, 2018.
- Salvatierra Violetta, *L'atelier de danse et d'éducation somatique comme espace d'expérimentations micropolitiques*, Thèse en Esthétique, Sciences et Technologie des Arts, Paris 8, 2020
- Scholes, R. (1979), *Fabulation and Metafiction*, University of Illinois Press
- Warburg Aby, *Le rituel du serpent*, Paris, Macula, 2022.

art | programmation: bases

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Jean-Louis Paquelin
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1, semaines A et B
Jours et heures	Lundi 14h – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 11 étudiant·es, à effectuer auprès du secrétariat.

Contenus

Le monde devient numérique et il appartient à chacun – et particulièrement aux artistes – de ne pas être consommateur·ice passif·ve de ce qui nous est proposé. L'apprentissage du code nous donne la liberté d'agir sur les outils numériques pour les conformer à nos besoins plutôt que de nous plier aux contraintes qu'ils nous imposent.

Sur le plan plastique, le code offre potentiellement plus de possibilités que n'importe quelle suite logicielle. L'ordinateur et le code sont ainsi moins des outils que des matériaux pour la création et leur maîtrise permet de se distinguer de l'esthétique mainstream à laquelle les suites logicielles tentent de nous soumettre.

Ce cours propose d'apprendre à programmer au moyen du langage Python. Très populaire, il est bien documenté et permet le prototypage rapide aussi bien que le développement d'applications industrielles tout en restant approprié à l'enseignement.

Pour la pratique des arts plastiques, Python dispose de nombreuses bibliothèques pour la production d'images, de sons ou d'objets 3D. Il fonctionne également sur de nombreux microcontrôleurs et nano-ordinateurs couramment utilisés dans la production d'installations artistiques.

Objectifs et attendus

Ce cours est adossé au MOOC (Massive Open Online Course) intitulé « Apprendre à coder avec Python » co-construit par l'Université de la Réunion et l'Université Libre de Bruxelles (<https://unr.univ-reunion.fr/cours/apprendre-coder-avec-python>) et il emprunte une approche pédagogique inversée. Les rendez-vous en classe seront des moments dédiés à la discussion à propos des techniques présentées dans le MOOC et à la mise en pratique collective. En complément du MOOC, un support de cours, des QCM et exercices seront mis à disposition. Au-delà d'une méthodologie de la programmation utile au quotidien pour la résolution de problèmes, les compétences enseignées sont nombreuses : types et variables, structures conditionnelles et de boucles, fonctions, structures de données complexes, ... Leur maîtrise dépendra de l'investissement de chacun·e.

Modalités d'évaluation et prérequis

Le travail est évalué au moyen de QCM en ligne. L'étudiant·e peut y répondre autant de fois qu'il le souhaite (pour évaluer sa progression ou améliorer sa note). L'évaluation pourra être complétée par l'examen d'un projet individuel ou de groupe mettant en œuvre les compétences acquises.

L'investissement de l'étudiant·e et son assiduité comptent également pour une part de la note. Important : cette évaluation est indépendante de celle du MOOC.

Il n'y a pas de prérequis en dehors d'une certaine affinité avec les objets numériques et d'un important engagement personnel.

À noter que le nombre de places disponibles pour cet enseignement est contraint par le nombre d'ordinateurs dans la salle de cours. Si le nombre d'étudiant-es candidat-es dépassait la capacité de la salle, une sélection serait réalisée par tirage au sort.

Rattrapage

Le rattrapage sera effectué par l'examen d'un projet individuel mettant en œuvre les compétences acquises.

Références bibliographiques

- Bob Cordeau et Laurent Pointal. *Une introduction à Python 3*.
- Patrick Fuchs et Pierre Poulain. *Cours de Python*.
- The Generative Hut Blog (<https://www.generativehut.com/blog>).
- Matt Pearson. *Generative Art, a practical guide using processing*.
- John Brunner. *Sur l'onde de choc*.
- William Gibson. *Trilogie Bigend: Identification des schémas*.

art | programmation - physical computing

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Jean-Louis Paquelin
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1, semaines A
Jours et heures	Mardi 10h – 13h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 11 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat.

Contenus

Le Physical Computing est un terme qui désigne les techniques électroniques et informatiques qui permettent le traitement des données provenant de l'environnement physique d'un dispositif afin d'interagir avec ledit environnement.

Si l'on active cette définition dans le cadre d'une pratique artistique on peut imaginer des œuvres qui interagissent avec leur public et des créations animées complexes et autonomes.

Jusque récemment difficile d'accès et s'appuyant sur des outils logiciels et matériels (Arduino) à la fois spécifiques et peu puissants, le Physical Computing bénéficie aujourd'hui de matériels bon marché, programmables en MicroPython et très performants.

Un contenu pédagogique sera mis à disposition et utilisé suivant une pédagogie inversée. Les séances de cours seront l'occasion de discuter des difficultés rencontrées avec le contenu du cours et d'aborder les problèmes liés aux pratiques des participant-es.

Chaque étudiant-e recevra un kit constitué d'un microcontrôleur Raspberry Pi Pico, d'une plaque de prototypage et de plusieurs composants électroniques, capteurs et actionneurs qui seront mis en œuvre pendant le cours.

Objectifs et attendus

Le cours abordera, par l'étude d'exemples et de cas d'usage, les savoirs spécifiques à la programmation des matériels utilisés (microcontrôleurs), et il traitera également de sujets liés aux composants électroniques mis en œuvre (LED, servomoteurs, capteurs analogiques et numériques).

À la suite du cours, les participant-e-s devraient être en mesure d'utiliser un microcontrôleur programmable en MicroPython pour mettre en œuvre leur projet personnel utilisant notamment LED, photorésistances, potentiomètres, interrupteurs, servomoteurs, moteurs pas-à-pas, moteurs à courant continu, ...

Modalités d'évaluation et pré-requis

Le cours est évalué par l'examen de la production d'un projet individuel ou de groupe mettant en œuvre les compétences acquises. L'investissement de l'étudiant et son assiduité comptent également pour une part de la note. Cet enseignement est ouvert aux étudiant-es ayant suivi le cours Art | Programmation - Bases ou pouvant attester de réelles compétences en programmation. Le nombre de places disponibles pour cet enseignement est contraint par le nombre d'ordinateurs dans la salle de cours. Si le nombre d'étudiant-es candidat-es

dépassait la capacité de la salle, une sélection sera réalisée par tirage au sort.

Rattrapage

Le rattrapage sera effectué par l'examen d'un projet individuel mettant en œuvre les compétences acquises.

Références bibliographiques

- Gareth Halfacree et Ben Everard. *Get Started with MicroPython on Raspberry Pi Pico*.
- Harry Fairhead et Mike James. *Programming the Raspberry Pi Pico in MicroPython*.
- William Gibson. *Comte Zéro. (pour l'artiste mystérieux dans une station spatiale abandonnée)*.

art | programmation

– pure data

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Jean-Louis Paquelin
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1, semaines B
Jours et heures	Mardi, 10h – 13h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 11 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

Pure Data est un langage de programmation Open Source développé par Miller Puckette et conçu pour la synthèse et le traitement sonore en temps réel. Il est ainsi particulièrement adapté à la conception d'installations plastiques sonores évolutives et à la lutherie électronique. Cependant, bien qu'initialement tourné vers la création sonore, Pure Data peut être utilisé dans d'autres champs de la création artistique et multimédia. Il peut notamment servir de lien entre des outils numériques qui ne pourraient a priori communiquer entre eux, il est de ce fait très adapté au hacking multimédia.

Pure Data s'appuie sur le paradigme dit de programmation graphique qui consiste à établir le cheminement des données entre des traitements représentés à l'écran par des boîtes. Ce style de programmation est souvent perçu comme simple et ludique mais il implique néanmoins une bonne compréhension des mécanismes à l'œuvre qui diffèrent nettement de ceux utilisés dans les langages de programmation impératifs tels que Python ou C.

Ce cours propose une initiation à la programmation avec Pure Data dans une approche pédagogique inversée. Cela signifie que le premier rendez-vous sera l'occasion de

présenter l'outil et le matériel pédagogique que les étudiant-es devront s'approprier de manière autonome. Mais les rendez-vous suivants seront des moments dédiés à la mise en pratique collective et à la critique des techniques tirées du matériel pédagogique.

Quelques éléments de synthèse et traitement du signal sonore seront également abordés dans une forme pédagogique traditionnelle.

Objectifs et attendus

L'objectif de ce cours est que les participant-es acquièrent une compréhension suffisante des mécanismes de Pure Data pour la synthèse et le traitement de signaux audio pour envisager une pratique dans ce champ plastique et musical.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Le cours est évalué par l'examen de la production d'un projet individuel ou de groupe mettant en œuvre les compétences acquises. L'investissement de l'étudiant-e et son assiduité comptent également pour une part de la note.

Le matériel pédagogique disponible étant essentiellement en anglais, une certaine aisance avec cette langue est recommandée.

Il n'y a pas de prérequis en dehors d'une certaine affinité avec les objets numériques.

Le nombre de places disponibles pour cet enseignement est contraint par le nombre d'ordinateurs dans la salle de cours. Si le nombre d'étudiant·es candidat·es dépassait la capacité de la salle, une sélection sera réalisée par tirage au sort.

Rattrapage

Le rattrapage sera effectué par l'examen d'un projet individuel mettant en œuvre les compétences acquises.

Références bibliographiques

- Johannes Kreidler. *Programming Electronic Music in Pd.*
- Miller Puckette. *The Theory and Technique of Electronic Music.*

electron mobile et sonore: découverte de la synthèse analogique

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Jean-Louis Paquelin. Intervenant envisagé: Nicolas Armand (Ritual Electronics)
Nombre d'ECTS	rattaché aux cours "art programmation physical computing" et "audium multivitamin"
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2
Jours et heures	Lors des semaines intensives ou bien 5 jours consécutifs hors semaine intensive.
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 8 étudiant·es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique.

Contenus

Le workshop propose d'explorer la création d'instruments électroniques, le design sonore et les interactions avec le dispositif technique ou comment la jouabilité d'un instrument influence le son ainsi que le musicien.

Cette semaine sera animée par Nicolas Armand, musicien et luthier électronique, fondateur de Ritual Electronics.

Ce workshop va nous permettre d'explorer les éléments fondamentaux du son musical (hauteur, amplitude, timbre) et de la synthèse sonore (oscillateur, filtre, ...) à travers la conception d'instruments électroniques uniques, en apportant une attention particulière à leur interface de jeu.

La synthèse sonore analogique et les pratiques électroniques Do-It-Yourself ont toujours été très liées. Ainsi, au cours de cette semaine et en complément d'un savoir théorique, chaque participant·e fabriquera son propre synthétiseur analogique.

Objectifs et attendus

Ce workshop permettra aux participant·es d'acquérir un certain nombre de connaissances théoriques et de savoir-faire :

- Approche des bases fondamentales de différents types de synthèse musicale.
- Déchiffrement d'un schéma électronique et mise en œuvre sous la forme d'un kit.
- Appropriation gesturale d'un instrument de musique.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Le workshop est ouvert aux étudiant·es inscrit·es au cours Art| Programmation Physical Computing de Jean-Louis Paquelin ou Audium/ Multivitamine de Pascal Broccolichi ainsi qu'à ceux qui développent un travail régulier autour du design sonore, de l'électronique appliquée au son ou de la synthèse analogique. Une pratique ou curiosité envers les musiques électroniques expérimentales, improvisées, noises, extrêmes (...) est aussi souhaitable.

8 places sont disponibles et nous souhaitons conserver la parité entre les participant-es

Une réelle assiduité sera demandée aux participant-es en respectant rigoureusement les jours et horaires du workshop. Il durera la semaine entière du lundi matin au vendredi soir, il ne sera pas possible de suivre d'autres cours ou d'avoir d'autres activités en même temps, ni de s'absenter ne serait-ce qu'une demi-journée. Merci de vous assurer de votre disponibilité pour toute la semaine.

Tout le matériel nécessaire sera fourni aux participant-es à l'exception d'une alimentation USB ou USB-C (de type batterie d'appoint ou chargeur de téléphone) qu'ils devront fournir. Nous reviendrons vers vous à ce sujet.

Une expérience préalable de soudure est recommandée (plus d'une centaine de composants devront être soudés par instrument) mais nous serons présents pour vous guider.

Le workshop se déroulera en français mais une compréhension de l'anglais est recommandée pour lire la documentation technique liée aux composants électroniques manipulés.

Rattrapage

Modalités de rattrapage à définir avec l'enseignant

Références bibliographiques

- Kirk Pearson. *Make: Electronic Music from Scratch: A Beginner's Guide to Homegrown Audio Gizmos*. 2024. ISBN 978-1680458091.
- Mark Vail. *The Synthesizer: A Comprehensive Guide to Understanding, Programming, Playing, and Recording the Ultimate Electronic Music Instrument*. 2014. ISBN 978-0195394894.
- *Look Mum No Computer* (en ligne). Disponible sur <https://www.lookmumnocomputer.com/projects>, consulté le 22/03/2025.

initiation à la peinture

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Pascal Pinaud
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Mardi 14h – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions illimitées à l'année, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

Ce cours constitue une initiation à la peinture pour les étudiant-es de 1^{re} année.

Après avoir présenté les bases techniques de ce medium (préparation à l'encaissement, familiarisation avec les divers pinceaux et matériaux, recherche de références iconographiques) l'étudiant-e se consacrera à la réalisation d'un motif suivant le principe du "all-over".

Les étudiant-es participeront également à une initiation en cabine de peinture. Iels bénéficieront d'un suivi individuel avec l'enseignant et le moniteur de l'atelier.

Les étudiant-es expérimenteront différents supports comme objets d'études ce qui les amènera à dépasser leur conception traditionnelle de la peinture. Iels seront amené-es à découvrir l'abondante variété de mediums associés à la peinture dans la création contemporaine : vidéo, photographie, performance, dessin, sculpture, installation...

Durant le 1^{er} semestre, l'étudiant-e sera formé-e aux techniques d'encaissement, de préparation de la toile, à l'utilisation des matériaux (colle de peau de lapin, gesso, gels acrylique, aux différents types de peintures, acrylique, gesso, laque automobile).

Iels sera également initié-e à la technique de maniement du pinceau, à la découpe numérique sur papier adhésif ainsi qu'à la cabine de peinture (cette approche est encore unique au sein des écoles d'art).

La technique de la peinture en pression sera présentée et expérimentée, notamment avec

le pistolet à pression pour laquelle l'étudiant-e devra maîtriser la gestuelle et les différents flux. Iels expérimenteront différents supports comme objets d'études.

Durant le second semestre, les étudiant-es mèneront individuellement une réflexion selon le sujet donné par l'enseignant. Ce travail fera l'objet de discussions collectives et sera l'occasion de mener une analyse du sujet et d'effectuer des recherches afin de constituer un corpus personnel de références.

Objectifs et attendus

Les étudiant-es acquerront des connaissances des différentes techniques et outils liés à la peinture.

Cet apprentissage technique permettra aux étudiant-es de développer leur travail en autonomie et d'en identifier les étapes.

Iels développeront un projet personnel artistique en peinture, de l'analyse à l'expérimentation à la conception.

Le sujet proposé leur permettra d'articuler la conception d'une production avec sa réalisation et de répondre à une consigne donnée.

A travers leurs recherches, iels se constitueront un corpus personnel de références.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Un sujet sera énoncé par l'enseignant au 2^e semestre. L'évaluation portera sur le résultat plastique présenté par l'étudiant-e à la fin du semestre.

la peinture dans le vent

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Pascal Pinaud
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Mercredi 9h – 13h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions illimitées à l'année, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

Ce cours sera dédié à la réalisation d'un projet par groupe d'étudiant·es de diverses promotions. Chaque groupe sera composé d'un minimum de 2 étudiant·es et d'un maximum de 5. Ce travail s'étalera sur l'ensemble de l'année. C'est à la fois un travail de recherche, de pratique, d'installation, un travail collectif. Chaque étudiant·e bénéficiera d'un suivi à la fois individuel et collectif avec l'ensemble du groupe pour avancer sur les modalités de réalisation des pièces et pour développer un processus créatif. En fin de cours, le professeur fera une intervention sur des expositions cultes qui ont marqué l'histoire de l'art depuis les années 60. Durant l'année scolaire, le professeur interviendra sur les modalités d'exposition, d'accrochage dans différents lieux de la Villa Arson ou ailleurs. Ce cours sera enrichi par les expériences de divers·es artistes.

Objectifs et attendus

L'étudiant·e devra savoir se repérer dans une histoire de l'art riche et diversifiée, nourrie par une actualité artistique en constante évolution. Cet exercice permettra l'expérimentation de nombreux mediums (vidéo, photo, performance, dessin, sculpture, installation, etc.) et favorisant leur hybridation. L'étudiant·e est invité·e à se constituer un corpus théorique de références artistiques.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Un exposé sera demandé aux étudiant·es dans une liste exhaustive de 140 artistes. Cet exposé durera 20 minutes. Il sera demandé de parler de deux ou trois œuvres de chaque artiste pour avoir une vision assez générale de pratiques diversifiées.

Rattrapage

Les modalités de rattrapage seront communiquées au cours de la formation.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques s'adapteront à chaque étudiant·e de manière individualisée

etre là ou pas

Type d'enseignement	Optionnel, théorique
Responsable	Laurent Prexl
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2
Jours et heures	Mercredi 9h – 13h
Modalités d'inscriptions	Pas de limites d'inscription, inscription sur toute l'année impérative

Contenus

Que reste-il de nos travaux ? On a produit une Œuvre, (et c'est déjà pas mal) mais comment cette œuvre va-t-elle vivre sans nous ou en dehors de nous ? Au travers de la documentation de l'art action mais aussi de la peinture, de la photographie et de la vidéo, de la bibliographie (tout ce qui raconte l'œuvre sans être l'œuvre elle-même).

Regarder une peinture de plusieurs mètres carrés sur un téléphone.

Subir un montage vidéo de 2min pour une action de 45min.

Ou voir une sculpture sans pouvoir tourner autour.

Objectifs et attendus

Curiosité, esprit critique et participation active

Rattrapage

Rendez-vous individuel

Références bibliographiques

- Hors limites – catalogue de l'exposition Centre Pompidou – 1995
- Arnaud labelle-Rojoux...*L'acte pour L'art*,
- *La boîte en valise* de Marcel Duchamp, réédition de Mathieu Mercier ...
- Lost Art, Tate Gallery...
- Daniel Arrasse...*Le détail*,
- Alfred Jarry *Gestes et opinion du docteur Faustrol*,
- Burton Silver *Le mystère des chats peintre*.
- Martin Le Chevallier *Répertoire des subversions. Art,activisme,méthodes*,
- Noël Godin *Anthologie de la subversion carabiné*,

workshop esther ferrer

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Laurent Prexl, avec Esther Ferrer
Nombre d'ECTS	Pas d'ECTS pour un workshop
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	5 jours en mars
Jours et heures	Semaine intensive
Modalités d'inscriptions	Inscriptions à effectuer auprès de l'enseignant

Contenus

Travail avec Esther Ferrer

Esther Ferrer privilégie «très tôt des interventions scéniques dans divers espaces ou dans la rue, et en constituant un répertoire photo-chronologique basé sur l'autoportrait et ses multiples déclinaisons»

«Le travail d'Esther Ferrer peut être considéré comme un minimalisme très particulier qui intègre la rigueur, l'humeur, le détournement et l'absurde.» Ces performances intègrent souvent une part d'absurde et un refus à l'ordre établi.

Esther Ferrer pratique aussi bien l'installation que la performance. Celle-ci nécessite la présence du corps en mouvement. À l'aide de textes et de dessins qu'elle nomme partitions, Esther Ferrer définit ses performances et installations. Elle ne donne pas d'explications sur ses œuvres, chacun est libre d'y voir ce qu'il veut [2] . Elle précise toutefois l'idée qui est à l'origine de l'œuvre. Quand la performance est politique, elle explique toujours l'œuvre de façon que sa protestation soit sans ambiguïté et comprise. Les actions d'Esther Ferrer s'adressent à l'intellect. Elle refuse de recourir à l'émotionnel.

Esther Ferrer développe son travail de plasticienne: objets, photos travaillées, tableaux basés sur la série des nombres premiers et installations. Son corps reste l'outil principal et le point de départ de son art de résistance à la mise en spectacle et de construction du sujet dans la recherche de son entière liberté.

Objectifs et attendus

Participation, sens du collectif et bonne humeur

Modalités d'évaluation et pré-requis

Le workshop n'est pas noté

Références bibliographiques

Tout ouvrage ayant attiré à l'artiste

atelier improvisations : corps-espace-voix...

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Anne Sechet
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1, semaines A et B
Jours et heures	Mercredi 9h – 13h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 16 étudiant-es, à effectuer auprès de l'enseignante.

Contenus

Il s'agit d'un atelier d'improvisation guidée qui évolue au fur et à mesure du semestre dans une approche tant individuelle que collective et co-créative. Les propositions engagent tour à tour, le corps gestes, le corps danses, les espaces comme environnements signifiants, la voix souffle, la voix chantée, la voix parlée, les objets, les accessoires, les textes..

À chaque session, une proposition particulière, un angle particulier pour une perception-conception particulière des espaces, de son ressenti, de ses gestes, qui deviennent au fur et à mesure des ateliers de plus en plus en acuité ensemble.

L'acuité ou comment les expérimentations proposées viennent peu à peu construire une forme de pensée singulière qui se construit pour chaque participant-es.

Les étudiant-es sont invité-es à suivre le flow des consignes tout en y trouvant leur propre manière d'entendre, de réagir, d'expérimenter. En fin de chaque session les personnes font des propositions d'improvisations personnelles, en duos ou en collectif à la lumière de l'atelier du jour proposé. Chaque proposition engendre des échanges et des retours collectifs. En toute fin d'atelier, chaque personne remplit son carnet de bord pour y consigner ses sensations, ses réflexions, des références et des projets possiblement émergents suite à la session. Un

échange collectif a lieu avant de stopper l'atelier pour construire un fil au fur et à mesure des sessions

Objectifs et attendus

Il s'agit pour chaque participant-e dans un environnement expérimental collectif le plus confortable possible de faire la part belle à l'inattendue hors tout préconçus. Par ses improvisations il s'agit de nourrir sa pratique à venir, faire confiance à ses intuitions et sensations comme des actrices d'une pensée qui se précise. Il s'agit aussi de prendre du recul et pouvoir ensuite poser des mots une fois ces improvisations réalisées. Cet atelier prépare aussi à l'art en co-création, au collectif et à l'atelier Élans Déambulations et Parade proposé au semestre 2.

Est attendue une participation active dans les propositions d'improvisations. Participation aux échanges collectifs. Réalisations de propositions personnelles et autonomisation pour des projets hors atelier.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Tout le long du semestre : Pour les 1,2,3,4,5 un carnet de bord individuel est demandé faisant le résumé des sensations, idées, références trouvées suite aux improvisations (avec texte, croquis, collage...).

En fin de semestre : Pour les 1,2,3 : Une improvisation plus poussée en lien avec une des sessions (choix libre). Pour les 4,5 une proposition de performance construite et personnelle avec titre, livret et choix pertinent du contexte.

Rattrapage

La réalisation d'un livret sur un·e artiste en lien avec l'improvisation (choix libre).

Références bibliographiques

- Steve Reich, Anne Teresa De Keersmaecker, Violin Phase (Rosas)
- Birds of paradise Costume of cinematic spectacle, edited by Marketa Uhlirova, Koenig Books, London
- Emma Bigé Mouvementements, Ecopolitiques de la danse, Édition La Découverte, 2023
- L'ADN Dance Living Lab – «Dans le noir on voit mieux» de Rachid Ouramdane
- Mr Gaga sur les pas d'Ohad Naharin, documentaire de Tomer Heyman, 2015
- Miet Warlop, Ghost Writer and the Broken Hand Break
- Rebecca Horn, Performances

labo corps/espace

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Anne Sechet
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1, semaines A et B
Jours et heures	Mercredi 14h – 18h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions à l'année, limitées à 10 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

Corps/Espace est un espace expérimental de la mise en mouvement des corps, autant que de celle des pensées, des objets, des espaces matériels (amphithéâtres, espaces urbains, jardins, lieux d'exposition...) et espaces plus «immatériels» (atmosphère construite, pensées activées, émotions provoquées,...). L'atelier corps/espace est un laboratoire en mouvement.

Il s'agit d'un atelier de recherche non circonscrit au domaine de la performance, la danse, la lecture ou l'écriture. Cet atelier s'inscrit dans la transversalité, la co-création et le collaboratif. Il sera demandé de :

- Participer activement aux échanges collectifs
- Faire un retour critique suite aux propositions d'autres personnes du groupe.
- Prendre des risques et expérimenter dans une curiosité qui dé-formate une pensée préconçue.
- Investissement dans les échanges de références artistiques liées à l'actualité artistique engageant les travail du corps dans les espaces.
- Participation aux temps de présentations publics: sur scène mais aussi préparation aux affiches, à l'organisation technique et à la captation vidéo.
- Écriture régulière d'un résumé de session mise en réseau dans le collectif (Mood)

Objectifs et attendus

Les étudiant-es développeront un vocabulaire de gestes singulier et trouveront leurs propres termes pour signifier leurs propositions personnelles et dans une dynamique de groupe.

Il sera demandé de présenter son projet et de situer sa pratique dans les pratiques artistiques contemporaines.

Les étudiant-es mèneront des expérimentations régulières durant les sessions du matin en portant une attention particulière à leurs propres intuitions et à leurs ressentis..

Iels feront preuve d'esprit critique lors d'échanges collectifs suite aux propositions engagées.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Une note d'intention sera demandée avec photos et/ou lien vidéo des recherches personnelles, textes personnels, bibliographie ainsi qu'une liste de références ouvertes permettant de souligner l'engagement, la motivation et les ponts avec la démarche personnelle de l'étudiant-e.

Pour les 1^{re}, 2^e et 3^e année un livret de références sera demandé

Pour les année 4 et 5 un livret personnel de recherche lié à l'atelier sera demandé.

Rattrapage

Performance ou lecture performée personnelle
ou bien édition d'un livret de performance avec
texte explicatif avec photos et dessins

Références bibliographiques

- Steve Reich, Anne Teresa De Keersmaecker, *Violin Phase (Rosas)*
- *Birds of paradise Costume of cinematic spectacle*, edited by Marketa Uhlirova, Koenig Books, London
- *Mouvementements, Ecopolitiques de la danse*, Emma Bigé, Édition La Découverte, 2023
- L'ADN Dance Living Lab – «Dans le noir on voit mieux» de Rachid Ouramdane
- *Mr Gaga sur les pas d'Ohad Naharin*, documentaire de Tomer Heyman, 2015
- Miet Warlop, *Ghost Writer and the Broken Hand Break*
- Rebecca Horn, *Performances*

Élans, déambulations, parades

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Anne Sechet
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines A et B
Jours et heures	Mercredi 9h – 13h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions à l'année, limitées à 10 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

Atelier de recherches collectives écologiques associant pratiques performatives et expérimentales nomades avec fabrications de costumes et accessoires.

Des déplacements collectifs dans les espaces avec en amont des propositions nourries d'idées mises en commun et mises en perspective en fonction des environnements choisis.

Il s'agit d'une mise en situation de pratiques co-créatives durables, autant dans le choix des matériaux que dans la manière d'interagir avec les espaces.

Chaque étudiant-e va pouvoir développer un engagement personnel en contexte au sein du collectif.

Objectifs et attendus

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant-es de développer un langage performatif singulier et sensible, à partir de la réalisation de costumes et investissement de l'espace, et en tenant compte des enjeux écologiques actuels. En ce sens, les étudiant-es sont invitées à inscrire leur démarche corporelle et plastique dans une pratique éco-responsable, ils et elles sont aussi appelés à promouvoir cette approche.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Une note d'intention est demandée en amont aux étudiant-es souhaitant s'inscrire à ce cours, permettant de souligner l'engagement, la motivation et les ponts avec la démarche personnelle.

Sera évaluée la fabrication d'un costume et /ou la réalisation d'un geste performatif pour une déambulation dans des espaces choisis à Nice et sur la région.

Un livret de références sera demandé aux étudiant-es de 1^{re} et 2^e année

Un livret d'un projet sera demandé aux étudiant-es de 3^e année

Un livret de recherche personnelles qui fait échos avec l'atelier sera demandé aux étudiant-es de 4^e et 5^e année

Rattrapage

Les modalités de rattrapage seront communiquées au cours de la formation.

cartographies vulnérables

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Anne Sechet
Nombre d'ECTS	Rattaché au cours "Élans Déambulations et Parades"
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2
Jours et heures	Le workshop proposé dans le cadre d'atelier <i>Élans Déambulations et Parades</i> avec Anne Séchet se déroulera en deux temps. D'abord, une session d'une journée de rencontre et de repérage, pour écouter les récits, les désirs, les attachements de chacun·e. Puis une semaine d'atelier de 4 jours.
Modalités d'inscriptions	Inscriptions à l'année, limitées à 8 étudiant·es, à effectuer auprès de l'enseignante.

Contenus

Le workshop se déroulera en présence de Gil Lekh, artiste plasticien dont le travail prend des formes non linéaires – installation, performance, sculpture – pour explorer la vulnérabilité comme un potentiel commun. Gil utilise cet état affectif, souvent considéré comme un empêchement, comme un outil relationnel, pour proposer au public des situations d'expérience – individuelles ou collectives – qui interrogent nos attachements, nos ancrages, et nos manières d'habiter.

Nourri par un parcours en éducation populaire, en autoédition et dans les pratiques de soin et corporelles – notamment à travers le sport comme éducateur sportif, mais aussi une dizaine d'années passées dans le bâtiment – Gil développe une attention fine aux matières du quotidien, aux gestes discrets, aux objets de l'habité et aux relations aux espaces urbains. Ayant grandi en banlieue et marqué par la culture punk dans laquelle il a été actif de 2004 à 2013 à Paris, Oslo et Nancy, il travaille à partir des matériaux bruts du réel pour ouvrir des espaces critiques et sensibles autour de la mémoire, de la transmission et de la relation à soi, aux autres et ce qui nous entoure.

Ce workshop, intitulé "Cartographies vulnérables", invite à reconsidérer notre rapport à la ville à travers une série d'expériences sensibles. Il use de protocoles mêlant cartographie heuristique, pratiques corporelles (inspirées du yoga, de la danse, mais aussi du sport), ateliers d'écriture, lectures partagées, déambulations urbaines, et moments de discussion. En dialogue avec Walkscapes de Francesco Careri, le workshop s'inscrit dans une approche où la marche devient une pratique esthétique, capable de révéler les interstices et les non-lieux de la ville. Careri montre que l'espace urbain n'est pas uniquement constitué de formes architecturales fixes, mais qu'il se reconfigure par le passage des corps, par leurs errances, leurs détours, leurs hésitations. Dans cet esprit, il s'agit ici d'interroger la ville non comme un décor mais comme un espace vécu, traversé, contourné, parfois évité – et de penser les rues, les seuils, les zones non comme des frontières mais comme des espaces de friction, de soin, et de potentiel narratif.

Objectifs et attendus

Le but de cette marche urbaine devient ainsi une manière de produire du sens, de cartographier autrement nos attachements, nos désorientations, nos liens à l'histoire, au sensible, au politique.

Il s'agit d'ouvrir des outils supports – cartes, gestes, mots, protocoles – pour comprendre comment chacun·e est situé·e dans la ville, comment nos attachements urbains révèlent aussi nos histoires, nos exclusions, nos désirs de transformation.

Le but est de faire émerger une sensibilité partagée, un travail collectif à partir de récits individuels, une autre manière de parler de la ville, de l'habiter et d'en prendre soin.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Pré-requis: être étudiant·e inscrit·e à Elans Déambulations et Parades.

Rattrapage

Le workshop n'est pas noté.

Références bibliographiques

- Des références comme Audre Lorde, notamment sa réflexion sur le soin comme acte politique.
- Bruno Latour *Où atterrir?*
- Joëlle Bordet, psychosociologue émérite avec qui Gil est en dialogue
- Enfin, selon les repérages effectués lors de la première session, des liens pourront être créés avec des lieux spécifiques de Nice – des lieux vivants, modestes ou engagés – comme la librairie Vigna, La Zonmé ou la maison de l'environnement.

au fil de l'eau au fil du chant des oiseaux.

Type d'enseignement	Workshop
Responsable	Anne Sechet. Intervenants envisagés: Claire Serres
Nombre d'ECTS	Rattaché au cours "Labo Corps/ Espace"
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2
Jours et heures	5 jours en mai
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 8 étudiant·es, à effectuer auprès de l'enseignante. Il faut être inscrit au cours "Labo Corps/Espace" pour s'inscrire à ce workshop

Contenus

Le workshop «Au fil de l'eau Au fil du chant des oiseaux» est une invitation Corps/Espace dans laquelle voix-corps et fabrications humaines vont interagir avec les fabrications déjà présentes non humaines. L'eau et le chant des oiseaux agira comme un flow commun qui accompagnera toute chose en fluidité, en diversités et biodiversités. Les personnes participantes feront ainsi des propositions «éco-conçues-ressenties» non invasives.

Des échanges entre artiste et participant·e·s, des livres en écologies élargies (poésie, essais , manifeste...) seront emportés, des textes seront écrits, des chants seront composés en résonance avec les territoires mouvants. Des enregistrements seront réalisés. Des images seront captées.

Des déplacements au fil de l'eau avec des nuits nomades (les territoires seront choisis en lien avec l'artiste).

Chaque soir des mises en commun et d'autres possibles fabrications et rencontres au fil de l'eau.

Objectifs et attendus

Participation active et fabrications de textes, dessins, gestes, chants en interaction avec le vivant et le mouvant.

Modalités d'évaluation et prérequis

Mode évaluation: propositions personnelles et engagement dans le collectif
Pré-requis: être étudiant·e inscrit·e à *Corps/ Espace*.

Rattrapage

Le workshop n'est pas noté.

Références bibliographiques

Claire Serres partagera des références écrites et sonores en amont du workshop.

L'orchestre inharmonique de nice

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Gauthier Tassart, intervenant·es: une·e invité·e pour diriger L'Orchestre Inharmonique de Nice, un·e invité·e pour un workshop de sérigraphie.
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A
Jours et heures	Jeudi 18h – 22h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 200 étudiant·es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

Projet initié en 2011 pour aller à l'encontre des classiques fanfares estudiantines.

LOIN est un orchestre de musiques improvisées à géométrie variable composé d'étudiant·es sachant jouer (ou surtout pas) de la musique, ayant à leur portée tout ce qui peut produire un son. Les étudiant·es se retrouvent afin d'apprendre à écouter, puis jouer ensemble. Des notions allant de l'histoire de la musique improvisée jusqu'à des apprentissages plus techniques liés à la sonorisation sont dispensées durant ces sessions. Les sessions sont organisées toutes les deux semaines jusqu'en avril, mois au cours duquel un concert est donné à la Villa Arson dirigé par un·e invité·e, artiste reconnu·e par ses pair·es. Un·e autre invité·e est présent·e à la même période afin de mener un workshop de sérigraphie qui sert de support de communication à l'évènement. Avec l'aide des étudiant·es un système de captation du concert est mis en place et un disque est édité en collaboration avec l'ENSAPC Cergy puisqu'un groupe d'étudiant·es participe également à l'évènement. Les artistes déjà passé·es par LOIN sont, dans le désordre, Lee Ranaldo (Sonic Youth), Méryll Ampe, Claire Gapenne (aka Terrine), Elodie

Lesourd et Lionel Fernandez, Jean-Marc Foussat, Xavier Boussiron, le duo Talweg, Etienne Jaumet (Zombie-Zombie), Jean-Marc Montera, Pedro Rocha, Charlemagne Palestine, Danielle de Picciotto et Alexander Hacke (Einstürzende Neubauten).

Objectifs et attendus

Les étudiant·es participeront de manière régulière à la mise en place d'un concert, dirigé par un·e invité·e, artiste reconnu·e par ses pair·es. Iels seront amené·es à organiser ce concert dans le grand amphithéâtre de la Villa Arson, et à travailler sur la promotion de cet événement (communication interne et externe). Il s'agira d'identifier les étapes de travail et de s'adapter à un cadre qui se veut une expérience professionnelle grandeur nature. Chacun·e se positionnera dans une dynamique collective afin de présenter ce projet musical commun. Au cours de ce projet, iels rencontreront des professionnel·les spécialisé·es dans divers domaines.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour participer à ce projet. L'évaluation portera sur la qualité des propositions d'interprétation lors des séances communes de travail et la participation active aux différentes répétitions.

Rattrapage

Les modalités de rattrapage se feront sous la forme d'un enregistrement audio accompagné d'un texte.

Références bibliographiques

- Mustapha Skandrani: *istikhbars & improvisations*, 1965
- Workshop de Lyon: La chasse de Shurah Sharibard, 1975
- William Eggleston, *Musik*, 2017
- Cornélius Cardew, *Treatrise*, 1963–1967
- Brunhild Ferrari & Jérôme Hansen, *Luc Ferrari Musiques dans les spasmes*, 2017
- Brandon LaBelle, *Overhearing and interrupting*, 2016
- *Revue Revue et Corrigé*,
- *Revue Spectres*
- *Revue Musique en jeu* n°1, 6, 7
- Scratch Orchestra, Lee Ranaldo, Xavier Boussiron, Claire Gapenne, Lucrécia Dalt, Hakim Bey, Jean-Marc Foussat, *Revue Volume*, Feminist Improvising Group, Angus Mc Lise, Philippe Robert, label Souffle continu...

mmm: méta musique machin (mmm)

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Gauthier Tassart, intervenant invité: Renaud Bertin (acteur) ou Chloé Delaume (écrivaine prix Médicis 2020) sous réserve
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestres 1 et 2, semaines A et B
Jours et heures	Jeudi 9h – 13h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 200 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat pédagogique

Contenus

MMM se propose d'encourager l'existence d'une scène musicale au sein de la Villa Arson, et avec les étudiant-es, d'organiser des concerts, de mettre en place des rencontres, des festivals, dans l'école et hors les murs, assurant la programmation, les contacts, la communication (affiches, flyers et réseaux sociaux), la technique, la captation, l'archivage, la diffusion, etc.

Dans ce but, sont régulièrement proposées des projections de films musicaux dont le fond et la forme questionnent les représentations contemporaines, des séances d'écoute et de discussion autour de thèmes donnés, des séances de pratique, workshops et concert de L'Orchestre Inharmonique de Nice (LOIN).

Cette année MMM, suite au succès de la première édition « d'une nuit de lectures » en 2022, propose de réitérer l'expérience d'un programme radiodiffusé en direct, encadré par un-e invité-e, au cours duquel les étudiant-es enchaînent toute la nuit des lectures de leurs propres textes.

Objectifs et attendus

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiant-es d'identifier, explorer et expérimenter par l'observation, la pratique et la théorie, les enjeux qui, depuis plus d'un siècle, lient les musiques (plus ou moins) populaires et les arts plastiques. Les étudiant-e-s constitueront un corpus personnel de références musicales. Il s'agira d'en découvrir les histoires et en dessiner les perspectives, en éprouver les réalités et savoir jouer de leurs fictions.

Modalités d'évaluation et pré-requis

L'évaluation portera sur la qualité des réalisations plastiques et/ou musicales réalisées en regard des thèmes abordés en cours lors du semestre, ainsi que sur l'implication, la régularité et le sérieux avec lesquels les étudiant-es se seront investi-es, durant toute l'année scolaire, dans toutes les phases des projets proposés selon les rôles donnés à chacun-e.

Rattrapage

Les modalités de rattrapage se feront sous la forme d'un exposé.

Références bibliographiques

- Greil Marcus, *Lipstick Traces*, 1989
- Philippe Robert, *Agitation Frite* (vol. 1, 2 et 3), 2017–2018
- Agnès Gayraud, *Dialectique de la pop*, 2018
- Simon Reynolds, *Retromania*, 2011
- Dan Graham, *Rock/Music: Textes*, 1999
- Victor Bockris & Gerard Malanga, *The Velvet Underground: Up-Tight*, 1983
- Julian Cope, *Krautrock sampler 1996 & Japrocksampler*, 2007
- Aurélien Tchiemessom, *Sun Ra: Un Noir dans le cosmos*, 2004
- Benjamin Fogel, *Le Renoncement de Howard Devoto*, 2015
- Guy Schraenen, *Vinyl Records*, 2005
- Guy Peellaert & Nick Cohn, *Rock Dreams*, 1973
- Martin Kippenberger, *Musik/1979–1995*, 2010
- M. Kelley, C. Loren, Niagara, J. Shaw, *Return of the Repressed: Destroy All Monsters*, 2011
- Daniel Caux, *Les Silences, les couleurs du prisme & la mécanique du temps qui passe*, 2009
- Matthieu Saladin, *Esthétique de l'improvisation libre, expérimentation musicale et politique*, 2014
- Stéphane Malfettes, *American Rock Trip*, 2012
- V/A Sonic Youth etc. *Sensational Fix*, 2009
- Kodwo Eshun, *More Brilliant than the Sun: Adventures in Sonic Fiction*, 1998
- V/A *Revue Audimat*

movement lab: a playground for exploring personal movements & choreographic tools

Type d'enseignement	Structurant, pratique
Responsable	Tanin Torabi
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 1, semaines B
Jours et heures	Lundi 16h – 19h
Modalités d'inscriptions	Maximum 15 students, only 1 absence allowed

Contenus

This course introduces students to a broad range of ideas and techniques in movement exploration, guiding them toward a deeper understanding of their own bodies and the foundations of choreography. Students will engage with movement that arises from their own physicality and imagination, while learning to apply choreographic tools such as structure, scores, and repetition. The first semester focuses on individual creative development, while the second semester will aim at the collaborative creation of a final performance. In order to achieve this goal, an active presence in all the sessions is mandatory.

Objectifs et attendus

By the end of this course, students will be able to explore movement that originates from their own bodies, apply basic choreographic tools such as structure and scores, and collaborate in creating a final performance with focus, discipline, and body awareness.

Modalités d'évaluation :

First Semester:

- 70% – Active presence and engagement throughout the course (attendance, focus, commitment to learning and exploration)
- 30% – Creation and development of a 3-minute solo performance

Second Semester:

- 60% – Active presence and engagement throughout the course (attendance, focus, commitment to exploration)
- 40% – Participation and contribution to the creation of the final group performance (collaboration, creative input, and sense of responsibility)

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Christian Vialard, intervenant-es invité-es : À définir.
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines B
Jours et heures	Lundi 10h – 13h + workshop
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 15 étudiant-es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

ADD DIY TO propose de réfléchir au processus du comment faire. Un artiste se pose toujours la question de la technique dans son art. Du bricolage aux nouvelles technologies et du fusain aux technologies numériques avancées, les artistes ne sont pas avares d'efforts, d'imagination et d'adaptation quand il s'agit d'inventer.

Les méthodes sont à inventer collectivement. Ce sera une priorité de ADD DIY TO et son fonctionnement aura aussi un aspect expérimental et réflexif. Identifier les besoins, les questionner et trouver des solutions mais aussi documenter et partager. Les recherches seront étendues aux différentes voies trouvées par les étudiant-es mais aussi par les acteur-ices alternatives et l'actualité.

Les participant-es seront aussi invité-es lors de réunions à partager leurs savoirs et à proposer des réflexions et des recherches soit personnelles soit en lien avec des thèmes choisis collectivement pour des expérimentations dans des lieux choisis.

Les rendez-vous ne seront pas tenus obligatoirement au sein de l'école mais aussi ailleurs en fonction des opportunités.

Des expérimentations seront menées sur 2 sites cette année, une exposition dans la forêt urbaine de l'Espace de l'Art Concret à Mouans-Sartoux et un projet en Corse au Mi Project (Fabbrica Culturale).

Une participation pour un ou une étudiant-e au Festival Zone Libre à Bastia sera possible.

Une Forêt Discrète à l'EAC Mouans Sartoux

Les forêts urbaines ont un statut étrange de nos jours, elles sont souvent intégrées dans un plan d'urbanisme visant à verdir les quartiers des centres-villes mais elles conservent toujours, malgré leur degré d'appropriation et quelle que soit leur taille, la part sombre des mystères dont nos ancêtres ont bâti des légendes.

Le projet pédagogique «Une Forêt Discrète» veut explorer cette part légère et indicible de ce que nous fait la nature, de la soudaine liberté que nous procure la disparition des murs bétonnés de nos immeubles lisses mais aussi de l'inquiétude sourde qui nous prend à l'idée de se perdre même si c'est jouer à se perdre.

Il a été demandé aux étudiant-es de produire des pièces qui puissent restituer cette «étrange présence» d'une forêt urbaine en tenant compte de la spécificité du lieu.

Les pièces sont autonomes, simples et faciles à installer tout en gardant une forme d'exigence plastique que requiert le lieu et la proximité avec l'EAC.

Le projet se découpe en plusieurs phases, découverte du lieu et rencontre avec l'équipe de l'EAC, propositions, discussions, réalisations et présentation publique.

CAMINI PERSI (Chemins perdus) // projet workshop 2026

- Avec David Raffini (Mi Project) en Centre-Corse, région de Ponte Leccia
- Une proposition de Christian Vialard et d'Arnaud Maguet
- 1 semaine // 5 étudiant-es

Les enjeux que ce workshop se propose de développer se rapportent aux notions de ruralité, d'altérité, de collaboration, d'improvisation et de captation.

Déplacé-es dans un environnement rural, à la fois rude et accueillant, accompagné-es par l'artiste David Raffini et son projet de partage culturel, les étudiant-es seront invité-es avec les moyens techniques mis à leur disposition (ateliers, matériel sonore et vidéo...) à créer en quelques jours une exposition dans un village abandonné et sa nature environnante. La chose prendra la forme d'un parcours qui sera ensuite filmé et enregistré pour réaliser une forme filmique, entre fiction et documentaire, qui pourra relater, partiellement et partiellement, les aventures vécues lors de cette semaine d'immersion dans un territoire singulier.

Objectifs et attendus

Capacité d'autonomisation dans le cadre d'un travail expérimental et collectif. Savoir prendre la mesure d'un espace non dédié à l'art contemporain et proposer un travail abouti dans un dialogue avec le public et des professionnel·les des lieux qui nous accueillent.

Modalités d'évaluation et pré-requis

Un goût prononcé pour l'expérimentation est nécessaire comme pré-requis.

Seront évalués la présence aux cours, la réactivité et l'invention ainsi que la capacité du travail en groupe.

Les dates et rendez-vous fixés par le calendrier sont obligatoires pour participer à ADD DIY TO

Workshops (1 au second semestre)

Le choix de l'invité-e n'est pas encore déterminé.

Rattrapage

Présentation d'une vidéo montée qui reprend les thématiques du cours de l'année.

Références bibliographiques

- Pierre-Olivier Dittmar et Frédéric Joulian, *Essais de bricologie. Ethnologie de l'art et du design contemporains*, Paris, 2015
- Lévi-Strauss, Claude. *La Pensée sauvage*. Paris: Plon, 1962 Deleuze, Gilles, et Félix Guattari. *Mille Plateaux*. Paris: Les Éditions de Minuit, 1980.
- Papastergiadis, Nikos. *Spatial Aesthetics: Art, Place, and the Everyday*. London: Rivers Oram Press, 2006.
- Bourriaud, Nicolas. *Esthétique relationnelle*. Dijon: Les Presses du réel, 1998.
- Rivière, Jean-Claude. *Artistes bricoleurs: Le bricolage dans l'art contemporain*. Paris: Éditions Cercle d'Art, 2012.
- Krauss, Rosalind. *L'originalité de l'avant-garde et autres mythes modernes*. Paris: Éditions Macula, 1993.
- Tzara, Tristan. *Le Surréalisme et l'Objet*. Paris: Gallimard, 1937.
- Bishop, Claire. *Artificial Hells: Participatory Art and the Politics of Spectatorship*. London: Verso, 2012.
- *Revue Art Press*. Numéros spéciaux sur le bricolage dans l'art contemporain (2015, 2019).
- *Revue Third Text*. Numéro spécial "DIY Cultures" (2016).
- *Journal of Visual Culture*. Numéro spécial sur "Bricolage and Art" (2017).
- "Making Do: Bricolage in Contemporary Art". *Catalogue d'exposition*. New York: Museum of Contemporary Art, 2014.
- "The Art of Assemblage". *Catalogue d'exposition*. New York: The Museum of Modern Art, 1961.

transcènes

Type d'enseignement	Optionnel, pratique
Responsable	Christian Vialard
Nombre d'ECTS	3 par semestre
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Calendrier	Semestre 2, semaines A
Jours et heures	Lundi 10h – 13h
Modalités d'inscriptions	Inscriptions limitées à 20 étudiant·es, à effectuer auprès du secrétariat

Contenus

TRANSCÈNES souhaite s'intéresser à la scène classique des théâtres contemporains en interrogeant la pratique de la scénographie comme pratique contextuelle ancrée sur des questions d'espaces et sur l'idée que nous connaissons bien en tant qu'artistes plasticien·nes de l'objet et de son regardeur. Je prends ici le terme d'objet dans un sens général ou la scène est un dispositif complexe comprenant la scène théâtrale, son outil de production et de distribution.

On pourrait résumer à la question :

Qu'est-ce qu'une scène aujourd'hui ?

Comment les nouveaux dispositifs, une approche transversale et l'intégration des technologies numériques mais aussi de la création sonore redéfinissent les pratiques et les imaginaires scénographiques ?

TRANSCÈNES a l'ambition de parler d'écritures de scénographies en déconstruisant les éléments constitutifs de la scène théâtrale. Les sons, la musique, la lumière, les projections d'images, les films, le texte, les décors, les costumes, les personnages seront les éléments de base de l'univers plastique que les étudiant·es devront construire pour proposer aux spectateur·ices une confrontation à dimension poétique.

Une forme expérimentale à trouver entre installation, sculpture vivante, corporelle ou verbale. La scène pourra être connectée et augmentée (avec les pratiques numériques,

intermédiatiques et sonores) d'un lieu à l'autre dans une même temporalité.

Les étudiant·es seront amené·es à réfléchir pour leurs propositions à un thème, cette thématique leur permettra à partir de moyens simples et en utilisant la boîte scénique comme référent de construire des univers plastiques connectés qui permettent aux spectateur·ices d'apprécier leurs dimensions poétiques.

Les participant·es garderont à l'esprit l'aspect expérimental de la démarche et devront conserver tout le long du projet un esprit d'analyse et une volonté de travail en commun.

Les mots-clefs pourraient être : corps en mouvement, danse contemporaine, musique en direct, performance, son, intégration du numérique, objets, lumière, décor, costume, projection, image et image en mouvement.

On peut imaginer d'autres partenaires, chorégraphes, metteurs en scène... sachant que, dans un premier temps tout du moins, ce sont les dispositifs intermédiatiques, sonores, numériques... et diverses approches artistiques immatérielles qui seront privilégiées plutôt qu'un travail direct avec des performers, chorégraphes ou comédiens.

Objectifs et attendus

Comprendre l'écriture scénographique propre au théâtre

Modalités d'évaluation et pré-requis

Des notes seront données suite à la réponse de l'exercice demandé en début d'année, ainsi que lors de la participation au workshop/masterclass (évaluation donnée en concertation avec l'artiste invité·e). Montrer de l'intérêt pour les arts du spectacle, les installations et les dispositifs impliquant du son et de l'image.

Workshops (2 au second semestre)

Le choix de l'invité·e n'est pas encore déterminé, cela doit se faire avec les partenaires dès que possible

Rattrapage

Dossier comprenant des esquisses, des notes et une mise en scène sur un sujet qui sera donné.

Références bibliographiques

- Rancière, Jacques. *Le Spectateur émancipé*. Paris: La Fabrique, 2008.
- Lehmann, Hans-Thies. *Le Théâtre post-dramatique*. Paris: Éditions de L'Arche, 2002.
- Dubatti, Jorge. *Théâtres contemporains: réflexions sur la diversité*. Paris: L'Harmattan, 2012
- Picon-Vallin, Béatrice. *Scénographies du théâtre contemporain en France*. Paris: CNRS Éditions, 2004.
- Savarese, Nicola. *L'espace vide: sur la théâtralité du vide dans les scènes contemporaines*. Paris: Actes Sud, 2008.
- *Revue Cahiers de la scène*. Numéros spéciaux sur la scénographie contemporaine (2015, 2019).
- *Journal Études Théâtrales*. Numéro spécial «Espaces scénographiques» (2016)

programmation artistique, culturelle

10



centre d'art

Établissement unique en son genre, la Villa Arson dispose dès son origine d'un centre d'art contemporain dont les espaces sont répartis de part et d'autre de la nef du bâtiment principal.

La programmation se déploie chaque année autour de deux à trois saisons d'expositions.

Son service des publics élabore différentes actions de médiation auxquelles les étudiant-es prennent part à travers la réalisation de projets qui convoquent leur propres centres d'intérêts et recoupent les enjeux artistiques de la programmation.

Le Centre d'art se nourrit du programme de résidences internationales; de coopérations menées avec des structures françaises et étrangères dans le champ de la création, de l'enseignement supérieur et de la recherche; des projets portés par les participant-es au programme de doctorat par le projet en Art; des lignes de recherches initiés par les enseignant-es.

Le nouveau projet artistique et culturel du centre d'art cherche à imaginer comment Faire monde(s) ensemble pour réaffirmer la place de l'art comme un bien essentiel et commun.

- Faire Monde(s) en s'engageant pleinement auprès des artistes afin de déployer la nature collective de l'émergence de toute œuvre d'art et des idées qui l'inspirent.
- Faire Monde(s) pour inviter à la rencontre avec et autour de leurs gestes artistiques, poétiques et libres, proposer d'autres points de vue sur l'histoire et les réalités contemporaines et ainsi ouvrir des perspectives nouvelles et émancipatrices de compréhension du monde.
- Faire-Mondes par la mise en place effective des pratiques d'hospitalité et d'inclusivité: toucher, inclure et représenter la diversité des personnes auxquelles l'institution s'adresse ainsi que développer son rôle soci(ét)al et novateur en matière de droits culturels.

«Yours truly,»

Exposition des diplômé-es 2024 et 2025

26.09.2025 – 11.01.2026

Yours truly, mobilise les travaux de 56 artistes des promotions 2024 et 2025 de la Villa Arson. Sélectionnant uniquement des œuvres élaborées durant leurs années d'études, l'exposition convoque leurs réflexions individuelles issues de ce temps passé à côtoyer le même lieu. Des pratiques développées au sein de contextes personnels se rejoignent abordant ainsi leurs confluences, et parfois, des enjeux liés. Ce projet salue l'apparition complice d'archives de l'institution au sein de cet ensemble. Recueillant des instants collectifs, leur correspondance souligne comment ici, le souvenir s'altère pour débattre et occuper des perspectives pour demain. Yours truly, au bas de la page, signe affectueusement cette lettre à ses nouveaux destinataires.

Dany Albiach, Sophie Barthélémy, Hélène Blondel, Jules Boillot, Alexandre de Bona, Lucas Bourlot, Alix Champy, Oriane Cotton, Silvio Demoro, Nina Diaz, Loupio Dolla, Justine Dorion, Alexandre Duterque, Salma El Hamdaoui, El Xarnego, Hippolyte Fort, Noémie France, Louise Gendry, Ella Godfroy, Nanka Gogitidze, Gabriela Guyez, Onsar Hache, Jules Hacini, Xianne Han, Reem Hasanin, Anastasia Induchnaya Carvalho, Halla Kimyoon, Jeanne Leclercq, Hoyoung Lee, Yeji Lee, Tom Le Pitre, Hugo Mandil, Laetitia Marie, Louise de la Motte, Laura Moutte, Marc-Aurèle Ngoma, Savannah Noel, Hippolyne Nonn, Léon Nullans, Canela Perea, Prunelle Pouplard, Océane Roberts, Sofia Rocha Mondragon, Pablo Rouyer, Damien Ruvet, Anna Sabashvili, Hugo Salhi, Valentine Stassart, Victoria Stipa, Clémentine Taupin, Yanis Vilmen, Capucine de Warren, Bastienne Waultier, Hermine Weerdmeester, Hyeri Yoo, Tinhinane Zeraoui.

Magnanrama
Portraits, réseaux et actualités de Nathalie
Magnan [titre provisoire]

Février 2026 – mai 2026
Galerie labyrinthique

Curatrice: Mathilde Belouali
Comité scientifique: Reine Prat, Chloé
Desmoineaux, Peggy Pierrot

Théoricienne des médias, réalisatrice, cyberféministe, navigatrice des mers et des internets, Nathalie Magnan (1956—2016) a accompagné l'histoire de la pensée, des médias et des technologies, du féminisme et des luttes lgbtqi+ de façon transdisciplinaire, vivante et généreuse. Enseignante, webmistress, hacktiviste, initiatrice de festivals et d'événements, artiste sans qu'elle n'ait jamais utilisé ce qualificatif, Nathalie Magnan a eu un rôle de passeuse entre des scènes géographiques, des milieux intellectuels et militants et des champs disciplinaires qui se côtoient peu et ne dialoguent pas toujours. Travaillant souvent en collectif, avec des méthodologies féministes et rhizomatiques où le do it yourself est incitatif et contagieux, Nathalie Magnan a toujours œuvré à la collecte, la rencontre et au croisement entre des images, des textes, des personnes, des luttes et des machines.

Assistante de Donna Haraway lorsqu'elle est étudiante à l'Université de Santa Cruz, puis traductrice du Manifeste cyborg, Nathalie Magnan a participé aux collectifs de médias indépendants Paper Tiger TV et Deep Dish TV, et réalisé plusieurs films documentaires, notamment Lesborama pour Canal+ en 1995. Présidente et co-fondatrice du Festival de films gays et lesbiens de Paris (devenu Chéri-es Chéris), elle a enseigné dans différentes universités aux États-Unis et en France, avant de devenir professeure à l'École nationale supérieure d'art de Dijon, puis à Bourges. Son intérêt pour les technologies, toujours ancré au présent, s'est ensuite mêlé au cyberféminisme, aux médias tactiques et à l'hacktivisme, sans dissocier organisation d'événements de contre-culture digitale, modération de listes de diffusion féministes, codage de sites internet et écriture d'articles et de textes. En 2000, en réponse au symposium international des arts électroniques (Isea) qui se tient à Paris sans qu'aucune femme n'y soit intervenante, elle organise un Isea Off en mixité choisie au Centre d'information et de documentation de l'École des beaux-arts de Paris.

Cette exposition ne se veut pas simplement un portrait et un femmage, mais plutôt une biographie collective et ouverte sur le présent, où la pensée, les combats et les ponts que Nathalie Magnan a su créer se retrouvent chez différentes générations d'artistes et penseur-ses, qui l'ont côtoyée et dont les pratiques sont héritières, ou qui travaillent avec des questionnements et des méthodologies liées.

Dans le cadre de cette saison dédiée à l'actualité des gestes artistiques et de la pensée de Nathalie Magnan :

- une exposition personnelle d'une artiste internationale sera présentée dans la galerie carrée. Curatrice: Marie-Ann Yemsi
- plusieurs ateliers pour les étudiant-es seront proposés par Sophie Orlando, enseignante à l'École d'art.

Pensée et co-organisé avec le Centre d'art Les Capucins (Embruns) et Bétonsalon- Centre d'art et de recherche (Paris), qui présenteront leur exposition respectivement à l'été 2026 et l'automne 2026, cette saison sera accompagnée d'une publication commune coordonnée par Alice Dusapin, Responsable des Éditions de la Villa Arson.

Des résidences internationales sur mesure

Conçue dès l'origine comme un lieu favorisant les croisements entre production artistique, enseignement et recherche, la Villa Arson met en place des partenariats sur mesure visant à tisser des liens privilégiés avec les foyers les plus dynamiques de création et d'expérimentation artistique à travers le monde, avec un double objectif :

- Stimuler la mobilité et les échanges artistiques;
- Multiplier les occasions de rencontre et de débat avec les acteurs du monde de l'art contemporain.

Cette dynamique partenariale se décline également à l'occasion des saisons culturelles mises en place par l'Institut français. Rayonnant sur l'ensemble des activités de l'établissement, ces résidences permettent ainsi :

- l'accueil d'artistes et de chercheur·euses, sélectionné·es sur projet spécifique à partir de critères d'expérimentation, de diversité et d'originalité;
- le développement de programmes de coopération conventionnés avec des structures étrangères dans le champ de la création, de l'enseignement supérieur ou de la recherche, conformément à la stratégie internationale de l'établissement;
- la production d'œuvres d'artistes au sein des ateliers techniques de l'école;
- le soutien aux alumni sur des projets spécifiques;
- la présence régulière de professionnel·les dans la formation.

L'accueil en résidence est un élément central de l'offre de formation et de la programmation artistique, favorisant le croisement des expériences et des regards critiques sur l'art contemporain, sa diffusion et sa relation aux publics. Les résident·es sont invité·es à

proposer des interactions avec l'offre pédagogique de l'école d'art, sous la forme de conférences, de workshops, de séminaires ou de rencontres avec les étudiant·es et les enseignant·es.

<https://villa-arson.fr/residences/>

Résident·es 2025/26

Tanin Torabi

1^{er} septembre 2025 – 31 août 2026

Chorégraphe, danseuse et réalisatrice iranienne, Tanin Torabi poursuit sa résidence à la Villa Arson grâce à un partenariat renouvelé avec PAUSE (Programme national d'accueil en urgence des artistes et des scientifiques en exil) porté par le Collège de France.

Avec plus de dix ans d'expérience dans la réalisation de films de danse, Tanin Torabi s'est distinguée par ses courts métrages à prise unique dans les espaces urbains de Téhéran, décrits par les critiques comme « repoussant les limites de la réalisation de films de danse ». En 2021, elle a été présentée par Dance Magazine comme l'une des « 9 réalisatrices de films de danse à connaître ». Ses œuvres ont été programmées dans plus de 200 festivals et institutions à travers le monde et ont obtenu de nombreux prix.

Durant l'année universitaire, Tanin Torabi poursuit ses recherches chorégraphiques et propose aux étudiants de master un cours intitulé « Movement lab : a playground for exploring personal movements & choreographic tools ».

→ <https://tanintorabi.art/>

Brigitte Louter

15 septembre – 14 décembre 2025

Brigitte Louter (1996, Pays-Bas) est une artiste plasticienne basée à Amsterdam dont la pratique comprend l'installation, la sculpture, le dessin et parfois des éléments mobiles. À la recherche d'une compréhension du monde, elle s'intéresse aux tentatives incessantes de

l'humanité d'ordonner, de mesurer et de cartographier toute chose. Cette recherche se déploie à travers des actes minutieux ou des gestes mégalomaniques. Les échecs inhérents à ces tentatives sont au cœur de son travail.

Diplômée de l'Académie Royale des Arts de La Haye, elle a participé à De Ateliers, Amsterdam entre 2020 et 2022. Récemment, elle a été résidente à WIELS, Bruxelles et à l'EKWC, Oisterwijk. Son travail a notamment été exposé à P/////AKT Amsterdam, Stroom Den Haag et au Musée d'Amsterdam.

Cette résidence est mise en place en collaboration avec l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en France.

→ <https://www.brigittelouter.com/>

Bruno Moreno

15 septembre – 14 décembre 2025

Performeur et chorégraphe brésilien, Bruno Moreno (né en 1988 à São Paulo, Brésil) est diplômé de l'Université de São Paulo en arts du spectacle.

Partant de la danse comme moyen d'inventer des conceptions politiques du corps, les créations de Bruno Moreno oscillent entre la performance, l'installation et la vidéo. Ses œuvres vidéo ont été présentées au festival du film de Tiradentes (Brésil), au festival Short Waves (Pologne), à Short Out (Italie), au musée Reina Sofia (Madrid), et font partie de la collection du musée d'art contemporain de Paraná (Brésil).

En tant que performeur, Bruno Moreno collabore depuis 2014 avec Demolition Incorporada, plateforme créative du chorégraphe Marcelo Evelin, avec qui il s'est produit dans des festivals à travers le monde.

Depuis 2018, il participe à la direction artistique et à la programmation de la résidence d'artistes CAMPO arte contemporânea à Teresina (Brésil).

En 2024, Bruno Moreno a participé à la résidence [Pivô Research](#) à São Paulo, poursuivant ses recherches chorégraphiques sous le mentorat de Letícia Ramos.

Il est le deuxième lauréat du programme de résidence croisée entre la Villa Arson et [Pivô](#) (Brésil), initié en 2023 avec le soutien du Consulat général de France à São Paulo.

→ <https://pivo.org.br/en/participantes/bruno-moreno/>

Nikita Leroy

6 août – 31 octobre 2025

Diplômée de la Villa Arson en 2023, Nikita Leroy (née en 1999) est une artiste pluridisciplinaire et musicienne basée à Marseille, France.

Durant sa résidence à Pivô Salvador et São Paulo, elle développera un projet de podcast radiophonique et un site internet diffusant en continu des créations sonores réalisées à partir d'enregistrements de paroles et de témoignages, de compositions musicales et de collages d'ambiances des deux villes brésiliennes.

→ <https://nikitaleroy.fr/>

→ <https://pivo.org.br/en/>

Marc-Aurèle Ngoma

6 octobre – 2 novembre 2025

Artiste, dramaturge, metteur en scène et chorégraphe, diplômé de la Villa Arson en 2024, Marc-Aurèle Ngoma sera en résidence au Centre culturel Les Etoiles à Fès (Maroc) où il développera un projet de recherche théâtral participatif avec les jeunes publics de la Médina.

Cette résidence est organisée dans le cadre du programmer Miramar, porté par le réseau L'Ecole(s) du Sud avec le soutien de l'Institut français du Maroc.

→ <http://miramarnetwork.art/>

Un·e artiste écossais·e

Début 2026

Dans le cadre du programme franco-britannique [Magnetic 4](#), un·e artiste écossais·e sera invité·e en résidence à la Villa Arson durant deux mois en 2026.

Initié par Fluxus Art Projects et l'Institut français du Royaume-Uni, Magnetic 4 réunit aujourd'hui dix institutions artistiques de premier plan : cinq en France et cinq au Royaume-Uni. Chaque résidence est basée sur un partenariat en tandem entre une région française et une nation britannique. La Villa Arson, située en Région Sud-PACA est associée à Cove Park en Écosse. Les artistes de la Région Sud sont invité·es à solliciter une résidence à Cove Park, tandis que les artistes écossais·es sont invité·es à candidater à la Villa Arson.

→ <https://fluxusartprojects.com/magnetic-residencies>

Éducation artistique et culturelle et égalité des chances

La dimension de recherche et d'expérimentation présente dans l'enseignement et les projets artistiques à la Villa Arson spécifie l'orientation donnée à la médiation: échapper aux formats standards et inventer!

- Inventer des modes de relation aux publics en tenant compte de la nature et des enjeux des projets artistiques, en impliquant les artistes, les commissaires d'exposition et les étudiant-es
- Transmettre une relation à l'art depuis des points de vue situés
- Se laisser surprendre par ce lieu dédié à la création pensé comme un village méditerranéen.

L'éducation artistique et culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle. Extrait de <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Education-artistique-et-culturelle>

Le service des publics diffuse des appels à candidatures auprès des artistes diplômé-es de la Villa Arson pour participer aux projets EAC sous la forme d'ateliers de pratiques artistiques auprès d'élèves ou d'étudiant-e-s qui au préalable auront bénéficié d'un programme de visites d'expositions, de découvertes d'ateliers et de rencontres à la Villa Arson. Les propositions d'ateliers sont conçues par les artistes en cohérence avec les enjeux et les manières de

faire qu'ils ou elles déploient dans leurs pratiques artistiques. Parmi les partenaires de la Villa Arson: le collège Fabre (Nice), la Cité éducative Les Moulins, le Festival des arts pour les écoles...

Égalité des chances

La Villa Arson participe à plusieurs programmes égalité des chances qui ont pour vocation de renforcer la démocratisation de l'accès aux études supérieures dans les domaines culturels et artistiques.

L'établissement bénéficie de l'expérience du programme «égalité des chances en écoles d'art et de design» mené avec la Fondation Culture et Diversité avec les élèves des lycées Apollinaire et Estienne d'Orves (Nice) et du programme UniCA-Jedi Junior en direction des élèves des collèges des quartiers prioritaires Maurice Jaubert et Jean Rostand (Nice). Dans cette continuité, depuis 2021/22, la Villa Arson est partenaire des Cordées de la réussite avec un programme «métiers de l'art et de la culture» avec le Lycée Goscinny (Drap).

Une maison d'édition depuis 1984

Depuis sa création, la Villa Arson, elle-même maison d'édition, a publié plus de deux cents ouvrages en lien étroit avec les expositions du Centre d'art, le programme de résidence et la recherche, et collabore avec des nombreuses maisons d'édition françaises et internationales.

Depuis 2024, les éditions Villa Arson sont dirigées par Alice Dusapin, qui a repensé les archives éditoriales en ligne afin de renforcer la visibilité des ouvrages, tout en accompagnant la création de nouvelles collections pour affirmer l'identité éditoriale de la maison d'édition. Ces ouvrages sont disponibles à la vente sur notre site, mais également à la librairie, à l'entrée des expositions.

Vous pouvez consulter l'ensemble des titres à cette adresse:

→ <https://villa-arson.fr/librairie/>

Nouvelles collections

La collection *La surface démange* /
Scratching the Surface

À l'automne 2024, les éditions de la Villa Arson inaugure la collection La surface démange qui publie des textes de références quant aux enjeux contemporains et spécifiques aux pédagogies critiques en art. Cette collection dirigée par Sophie Orlando (professeur de théorie et d'histoire de l'art) et Alice Dusapin est publiée en partenariat avec Sternberg Press en version française et anglaise.

Titres publiés en 2024

- Griselda Pollock
Féminisme et pédagogie au cœur des formations artistiques: 40 ans d'expérience
(*Feminism, Pedagogy and the Studio: Reflections Across Four Decades*)
Edité par Céline Chazalviel, Alice Dusapin & Sophie Orlando
Graphisme: In the Shade of a tree
Co-publié avec Sternberg Press
- Anna Colin
Espaces pédagogiques alternatifs: de l'utopie à l'institutionnalisation
(*Alternative Pedagogical Space, from Utopia to Institutionnalisation*)
Edité par Céline Chazalviel, Alice Dusapin & Sophie Orlando
Graphisme: In the Shade of a tree
Co-publié avec Sternberg Press

Titre à paraître en 2025

- Virginie Bobin
Désapprendre en traduisant: une pratique critique et collective
(*Unlearning with translation: a Critic and Collective Practice*)
Edité par Alice Dusapin & Sophie Orlando
Graphisme: In the Shade of a tree
Co-publié avec Sternberg Press

En 2024, les éditions de la Villa Arson inaugurent une nouvelle collection : Passage. Pensée comme un projet d'ouverture internationale pour les éditions de la Villa Arson, cette collection est dédiée à des artistes contemporains français ou étrangers ayant gravités autour de la Villa Arson (anciens résidents, artistes internationaux de passages, artistes «niçois», anciens étudiants ayant acquis une renommée internationale). La collection, en s'associant à d'autres éditeurs, publie des ouvrages monographiques ambitieux portant sur ces passagers, et passagères qui ont contribué au rayonnement de la Villa Arson.

Titres parus en 2024

- *Bruno Pélassy*
Edité par Ilaria Bombelli, Florence Bonnefous & Alice Dusapin
Graphisme : Massimiliano Pace
Textes : Marie Canet, Laura Cottingham, Baptiste Pinteaux
Co-publié avec Mousse Publishing

En collaboration avec le centre d'art allemand Haus der Waldsee, la galerie Air de Paris, et les éditions Mousse, le premier titre de cette collection s'intéresse à la vie et l'œuvre de l'artiste Bruno Pélassy. L'ouvrage rassemble sur plus de 200 pages des textes inédits, des vues d'expositions, des reproductions d'œuvres, et de nombreuses archives photographiques personnelles.

Titre à paraître en 2026

- *Zoe Williams*
Le deuxième titre de cette collection s'intéresse à la singularité de l'œuvre de l'artiste anglaise Zoe Williams. Lauréate du programme de résidence Magnétic initié en 2022 par l'institut français, Zoe Williams a séjourné plusieurs mois à la Villa Arson en préparation de son exposition personnelle à la Friche (cur. par Vincent Honoré). L'occasion de revenir sur plus de dix ans d'une pratique dense qui rassemble performance, céramique, dessin, et vidéos.

Les archives des expositions à la Villa Arson

En 2024, un grand projet de revalorisation des expositions (1986–2013) a été dirigé par Alice Dusapin (responsable des éditions), en collaboration avec l'archiviste et artiste Jade Bouvard. A cette occasion 323 expositions ont été publiées sur le site des archives de la Villa Arson, soit plus de 2600 photos de vues d'expositions, de détails sur les œuvres, et des centaines de documents d'accompagnement (carton d'invitation, poster, communiqué de presse) permettant de réactiver une riche histoire et un héritage curatoriales historiques à revaloriser. Vous pouvez consulter les archives des expositions ici :

→ <https://villa-arson.fr/expositions/>

Librairie

Depuis l'été 2013, chaque visiteur de la Villa Arson est accueilli par l'équipe de médiation dans un espace aménagé en librairie. On retrouve dans cet espace de vente toutes les éditions de la Villa Arson parues depuis 1984 : catalogues et affiches des expositions, monographies d'artistes, essais théoriques mais aussi des éditions de disques vinyles, cartes postales et calendriers.

Au gré de la programmation artistique la librairie enrichit également ses rayonnages de publications directement liées l'actualité.

Depuis 2017, on retrouve le catalogue des 230 publications de la Villa Arson sur le site de la librairie en ligne.

→ <https://villa-arson.fr/librairie/>

vie étudiante

11



participer à la vie de l'école

Journées de rentrée vie étudiante

Mercredi 24 jeudi 25 et vendredi 26 septembre pour s'informer et échanger avec des acteur-trices de la vie étudiante: les équipes de UniCArts, de l'Engagement citoyen, des services santé universitaire et sport, de la mission éco-responsable de UniCA, du Football Club Arson Villa, etc. et pour mieux connaître les dispositifs du tutorat et du soutien aux initiatives étudiantes.

Trois temps de formation sont inscrits au programme de ces journées: prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles; prévention incendie et manipulation des extincteurs; prévention des risques chimiques.

A suivre également une visite du site de la Villa Arson pour découvrir son histoire, le projet architectural de Michel Marot (1926-2021), le patrimoine végétal, etc. par Patrice Lorho, jardinier, chargé de la conservation et de la valorisation du site de la Villa Arson et Christelle Alin, responsable du service des publics et de la vie étudiante.

Jeudi 25 septembre à partir de 18h: vernissage de l'exposition des diplômé-es 2024 et 2025 *Yours truly*.

Voyage d'accueil

À l'attention de chaque nouvelle promotion d'étudiant-es de 1^{re} année, un voyage d'accueil est organisé, accompagné par des membres de l'équipe pédagogique, administrative et technique.

Pour cette rentrée 2025/26, le programme est axé autour de l'actualité artistique de la région et de son patrimoine naturel en passant par l'Île de Porquerolles, Marseille et jusqu'aux Alpes de Haute Provence, pour ne citer que quelques étapes.

Il se déroulera du mercredi 15 au samedi 18 octobre 2025.

Engagement citoyen et dans la vie de l'école: les ECTS libres

Les ECTS libres correspondent à 3 crédits et visent à valoriser dans le cursus l'implication des étudiant-es dans la vie de l'école et l'engagement citoyen. Pour en bénéficier, plusieurs possibilités:

- Être élu-e représentant-es des étudiant-es à la CRPVE la commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante: 3 représentant-es des étudiant-es élu-es y participent.
- Être élu-e représentant-es des étudiant-es au conseil d'administration: 2 représentant-es des étudiant-es élu-es (et deux suppléant-es) y participent. Plus d'information: cf. Annexes et textes réglementaires
- Être délégué-e de promotion: en début d'année, les étudiant-es désignent deux délégué-es pour leur année, qui assurent de manière privilégiée le lien entre les étudiant-es, l'équipe pédagogique et l'administration de l'école.
- Être membre du bureau de l'association EVA – association Étudiant-es Villa Arson. L'association EVA conçoit et organise une programmation d'événements artistiques et culturels et peut soutenir les initiatives des étudiant-es en tant qu'association support pour des demandes de financement auprès de l'Université Côte d'Azur. Contact : eva@villa-arson.org
- Participer à l'engagement citoyen de UniCA <https://engagement-citoyen.univ-cotedazur.fr/> Au début de chaque semestre, retrouvez sur cette plateforme Engagement une liste de missions sociétales sur des thématiques variées comme l'accompagnement scolaire, l'animation sociale, sportive, culturelle auprès des jeunes en difficultés de Nice, venir en aides aux plus démunies avec l'Association le Café suspendu à Nice, l'engagement dans un Tiers-Lieu de la Transition Écologique et Solidaire, participer aux missions du

planning familial auprès des jeunes sur le programme «Genre et Santé sexuelle», etc. Choisissez une mission et candidatez (avec vos identifiants UniCA)! Vous serez ensuite contacté-e rapidement afin de mener vos 20h d'engagement sur le terrain.

Soutien aux initiatives étudiantes et aux nouvelles manières de «faire collectif»

Pour améliorer la vie quotidienne dans l'école, pour faire émerger les besoins et les propositions, pour créer les conditions d'un établissement plus inclusif, pour trouver les financements pour un projet.

→ Contact: christelle.alin@villa-arson.fr

Diffusion d'un appel à projets chaque semestre.

Tutorat rémunéré entre étudiant-es

Il s'agit de mettre en relation celles et ceux susceptibles d'apporter leurs expériences, leurs connaissances et leurs compétences avec d'autres étudiant-es qui ont besoin d'aide, de soutien, d'accompagnement dans le suivi du cursus.

Présentation du dispositif lors des journées de rentrée et par mail à chaque début de semestre.

Travailler à la Villa Arson pendant ses études

Intégrer l'équipe de régie et/ou l'équipe de médiation (cf. Professionnalisation):

Appels à candidatures diffusés sur les adresses de messagerie @villa-arson.school en amont de chaque nouvelles programmation d'expositions

Devenir moniteur·trice dans un atelier de l'école (bois, métal, peinture)

Appels à candidatures diffusés sur les adresses de messagerie @villa-arson.school en début d'année universitaire

Restauration

La Cafet Arson

La cafétéria de la Villa Arson propose un repas pour 3,99€ (tarif 2024). Les repas sont à un tarif adapté pour les étudiant-es boursièr-es. Elle est ouverte le matin de 8h30 à 9h30 et pour le déjeuner de 12h à 13h30, du lundi au vendredi.

À proximité de la Villa Arson

Resto U Montebello sur le Campus de Valrose
Arrêt Tram Valrose

→ <https://www.crous-nice.fr/restaurant/resto-u-montebello/>

Résidences étudiant-es

L'établissement met à la disposition des étudiant-es 15 chambres universitaires attribuées sur critères sociaux et/ou d'éloignement par une commission.

Les informations pour faire une demande de logement sont diffusées sur les adresses de messagerie@villa-arson.school en fin d'année universitaire pour la rentrée suivante.

UniCA – Université Côte d'Azur

Tout savoir sur UniCA

→ <https://univ-cotedazur.fr/>

Culture/UniCArts

→ <http://culture.univ-cotedazur.fr/>

→ <https://www.instagram.com/ucarts.culture/>

→ <https://www.facebook.com/ucaculture>

Bibliothèques

Bibliothèques d'études et de recherche de la Villa Arson

→ <https://www.villa-arson.fr/bibliotheque/>

Bibliothèques universitaires

→ <https://univ-cotedazur.fr/etudiant/bibliotheques>

BMVR Ville de Nice

→ <http://www.bmvr.nice.fr/EXPLOITATION/>

informations utiles

Prévention des discriminations et lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Dispositifs de signalement

Depuis 2023/24, un nouveau dispositif de signalement a été mis en place avec le groupe Egaé.

Le groupe Egaé est une agence de conseil, de formation et de communication experte de de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations, et de la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Une formation incluant la présentation du dispositif de signalement est programmée dans le cadre du programme des journées de rentrée Vie étudiante.

Cellule externe d'accompagnement juridique et psychologique

Les étudiant·es de l'enseignement supérieur culture bénéficient d'un accompagnement juridique et psychologique en cas d'actes de violence, de discriminations, de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes. Depuis la rentrée 2022/23, les situations relevant du harcèlement moral, de menaces ou tout autre acte d'intimidation sont également prises en compte.

Contact signalement :

→ signalement-villaarson@groupe-egae.fr.

Cellule d'écoute et de signalement de l'Université Côte d'Azur :

→ 04 97 13 39 46

Plateforme de signalement sur le site :

→ univ-cotedazur.fr

Pour joindre la cellule vous pouvez :

téléphoner au :

→ au numéro vert 08 01 90 59 10

du lundi au vendredi de 9h à 13h

envoyer un message électronique à l'adresse :

→ signalement-culture@conceptrse.fr

vous connecter à l'adresse

→ <https://conceptrse.fr/signalement-culture/>

envoyer un courrier à l'adresse :

→ Cabinet Concept RSE – Pôle tertiaire
ECO WORK – 2 ZI Chartreuse Guiers –
38380 Entre-deux-Guiers

Le code d'accès à rappeler :

→ 1959

CIDFF (permanences juridiques et psychologiques)

Le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) possède une connaissance des problématiques des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles et propose un accompagnement global à travers des permanences juridiques et psychologiques gratuites et confidentielles.

Le CIDFF est situé 2, rue Guiglia à Nice

Pour une prise de rendez-vous :

→ 04.93.71.55.69.

→ alpesmaritimes.cidff.info/

Centre LGBT Côte d'Azur

En cas d'agression physique et/ou verbale, de discrimination, le Centre LGBT Côte d'Azur procure une aide psychologique et accompagne les démarches, la procédure, la mise en contact avec une avocate, au besoin, se porte partie civile et oriente vers d'autres organisations.

Le Centre LGBT Côte d'Azur est situé 123 Rue Roquebillière.

Pour une prise de rendez-vous :

→ 09 81 93 14 82

→ contact@centrelgbt06.fr

ADELPHES

Une association étudiante anti-discriminations de l'Université Côte d'Azur

L'association a pour objet principal la lutte contre toutes formes de discriminations, injures et diffamations à caractère racistes, sexistes, LGBTQIA+phobies.

Contact

→ adelphes06000@gmail.com

Instagram

→ [_adelphes](https://www.instagram.com/_adelphes)

Santé

Permanence du BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) à la Villa Arson

Les permanences d'une psychologue du BAPU se tiennent à la Villa Arson les lundis de 10h à 13h.

Ces permanences ont lieu dans le bureau signalé BAPU (Bât. B, à proximité de la Salle Paul Gagnard).

Les entretiens sont individuels et confidentiels. Les étudiant·es peuvent se rendre directement dans le bureau des permanences (la porte sera ouverte lorsque la psychologue est libre) ou prendre rendez-vous avec la psychologue, en envoyant un mail à :

→ permanences@bapunice.org

Aucun frais à engager, aucun document à fournir pour la consultation.

Pour plus de renseignements, joindre le secrétariat du BAPU au 04 93 87 72 78.

Pour en savoir plus sur le BAPU :

→ www.bapunice.org

Centre de Détection et d'Intervention Précoce - Centre Thérapeutique de La Madeleine.

Un nouveau service du CHU qui prend en charge les jeunes de 17 à 30 ans en souffrance psychique. Il est important d'être accompagné dès les premiers symptômes tels que :

- Retrait social
- Troubles du sommeil méfiance, irritabilité, anxiété
- Changement brusque des intérêts, croyances bizarres
- Humeur dépressive, pensées suicidaires
- Comportements étranges, sensation d'être en décalage
- Idées bizarres, suspicion, pensées magiques
- Sensations physiques étranges, sons inhabituels (voix, chuchotements, cliquetis...), impression de deviner la pensée des gens ou inversement... et premiers signes (premier épisode psychotique ou bouffée délirante aiguë)

Parmi les prises en charge possibles :

- Psychoéducation
- Remédiation cognitive
- Thérapies comportementales et cognitives

Contact :

Centre Thérapeutique de la Madeleine
35 boulevard de la Madeleine – 06000 Nice

- chu.cdip@chu-nice.fr
- Secrétariat: 04 92 03 20 60
- Infirmiers: 04 92 03 22 58 / 06 13 60 94 95 / 06 09 32 63 89

Jours et horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi de 9h à 17h
- Le vendredi de 9h à 15h30
- aucun frais à avancer, prise de rdv rapide

Caarud

L'équipe du **CAARUD** propose un accompagnement en matière de réduction des risques liés à l'usage ou au mésusage de drogues (sans esprit moralisateur!). La permanence du CAARUD est située 12 rue Emmanuel Philibert 06300 NICE

→ Tél: 04 93 80 28 18

→ Site web: www.groupe-sos.org

→ Contact mail:

caarud.di06@groupe-sos.org

Enipse

L'équipe de l'**ENIPSE** propose des actions en matière de santé sexuelle et de dépistages, des informations sur le réseau de psychologues LGBT+ friendly et a ouvert une permanence dédiée au chem-sex dans leur local du 11 rue Parmentier (à 10 mn de la Villa Arson).

→ Tél: 04 93 71 59 69

→ Site web: <https://www.enipse.fr/>

Carrefour santé jeunes

Le Carrefour Santé Jeunes est une structure médicale pluridisciplinaire de prévention en santé pour les jeunes de 12 à 25 ans.

Possibilité de prendre rdv gratuitement au jusqu'à 25 ans, en 1h: possibilité de consulter un·e médecin gynécologue (pose de contraception possible sans avance de frais), un·e psychologue et un·e diététicien·ne.

Le Carrefour Santé Jeunes est situé 2 rue Raynardi 06000 NICE.

→ Tél: 04.89.04.58.10

→ Contact mail:

csjnice@departement06.fr

L'Assurance Maladie

Pour garantir la bonne prise en charge des frais de santé, il est essentiel que chaque étudiant·e réalise les démarches suivantes:

Mettre à jour sa carte Vitale (une fois par an et à chaque changement de situation dans les bornes installées dans toutes les caisses d'assurance maladie ou en pharmacie).

Cela garantit l'actualisation des données et facilite le remboursement des frais de santé.

Ouvrir son compte ameli (sur l'appli ameli ou sur ameli.fr). Il permet de suivre ses remboursements, modifier ses informations personnelles et poser ses questions via la messagerie.

Transmettre son relevé d'identité bancaire (RIB) par voie postale à la caisse d'assurance maladie de son lieu de résidence en indiquant

au dos son numéro de sécurité sociale, pour obtenir le remboursement de ses frais de santé.

Déclarer un médecin traitant pour s'assurer d'un meilleur suivi médical. Il propose des soins adaptés et oriente l'étudiant vers un spécialiste si besoin. De plus, les soins sont mieux remboursés.

Adhérer à une complémentaire santé pour compléter le remboursement de l'Assurance Maladie et diminuer le reste à charge.

Centre de planification et d'éducation familiale – Nice Cessole

Situé à proximité de la Villa Arson au 144 boulevard Cessole

→ Tel 04 89 04 51 00

(Informations et prise de rdv)

Numéros utiles

→ Samu – Urgences médicales: 15

→ Police Secours: 17

→ Pompiers: 18

→ Sida info service 0 800 840 800

→ Planning familial (contraception, ivg, etc.) 0800 105 105

→ SOS Suicide 0 825 12 03 64

→ Alcooliques anonymes 0 820 32 68 83

→ Drogue Alcool Tabac info service
0 800 23 13 13

→ Centre anti-poison 04 91 75 25 25

→ SOS Médecin 0810 85 01 01

Aides sociales

Les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides spécifiques "allocation annuelle culture", des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale du ministère de la culture

Elles sont destinées à améliorer les conditions d'études et à contribuer à la réussite des étudiant·es.

L'aide spécifique allocation annuelle culture (ASAA-C)

L'aide spécifique allocation annuelle culture est un dispositif réservé aux étudiant·es relevant d'un établissement du ministère de la Culture. Elle peut leur être attribuée, après un refus de bourse sur critères sociaux, dans les cas suivants :

- L'étudiant en situation d'autonomie avérée qui ne bénéficie plus du soutien matériel de ses parents ;
- L'étudiant en rupture familiale ;
- L'étudiant en reprise d'études au-delà de 28 ans ;
- L'étudiant demeurant seul sur le territoire français ;
- L'étudiant élevé par un membre de sa famille sans décision judiciaire.

Cette aide est allouée, après examen de la situation, par le service social du CROUS concerné. Toute difficulté particulière non prévue ci dessus, peut donner lieu au versement d'une aide spécifique annuelle, si la commission sociale le juge légitime.

L'aide spécifique allocation annuelle culture est l'équivalent d'une bourse sur critères sociaux (même échelon). Elle permet ainsi l'exonération des droits d'inscription dans les écoles éligibles et de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

- La demande de bourse sur critères sociaux et/ou de l'aide spécifique allocation annuelle culture (ASAAC) est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant, par voie électronique, en se connectant au portail numérique www.messervices.etudiant.gouv.fr/ sur lequel sont réunies toutes les informations sur les différentes bourses.

Service social du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)

Pour prendre rdv avec le service social du CROUS Nice-Toulon:

→ <https://www.crous-nice.fr/social-et-accompagnement/le-service-social-du-crous-pour-tous/>

Pour remplir les champs demandés, pour l'établissement: Villa Arson école nationale supérieure d'art et pour le Campus, le choix de la Villa Arson n'apparaît pas mais le plus proche est INSPE Nice Liégeard.

- L'aide d'urgence ponctuelle: Il s'agit d'une aide qui comme son nom l'indique est versée en une seule fois par le CROUS. Elle peut s'élever jusqu'à 3.071€ euros (échelon 2 de la bourse du Crous) pour un montant total maximum de 6.142 euros (3.071 x 2). Cette aide peut se cumuler avec la bourse sur critère sociaux, l'aide au mérite et l'aide à la mobilité internationale.
- L'aide d'urgence annuelle: Cette aide s'adresse aux étudiants qui ne peuvent pas bénéficier de la bourse sur critère sociaux. L'attribution de cette aide donne droit aux mêmes avantages que ceux dont bénéficient les étudiants boursiers (exonération des frais de scolarité et des cotisations à sécurité sociale étudiante). La loi restreint l'octroi de cette aide d'urgence annuelle à certaines situations (rupture familiale, fiscalement indépendant...) mais toutes les demandes peuvent être examinées si la commission les estime légitimes. Le montant de cette aide oscille entre 1.454 et 6.335 euros. Son versement intervient en 10 mensualités (peut être réduit à 6 mensualités en cas d'urgence). Cette aide peut être accordée dans la limite de 7 ans. L'aide d'urgence annuelle n'est pas cumulable avec la bourse sur critères sociaux.

Site utile pour connaître vos droits: service-public.fr/particuliers/vosdroits

Le Guide des Aides Sociales des Étudiants Azuréens (GASEA)

→ <https://face06.org/solidarite/gasea-le-guide-des-aides-sociales/>

Ce guide répertorie les aides sociales auxquelles les étudiants azuréens sont potentiellement éligibles. Le guide répertorie les aides financières, les aides au logement, les aides favorisant l'accès aux soins médicaux, les aides à la mobilité, les dispositifs de transport, les aides destinées à la promotion de la culture, ainsi que les aides de la FACE 06.

Fédération des Associations et Corporations Étudiantes des Alpes Maritimes (FACE 06)

Épicerie solidaire, plans logements, etc

→ <https://face06.org/>

vie culturelle locale

Art contemporain, musique, théâtre, danse, festivals à Nice et ses environs

Culture/UniCARts Direction de la culture de l'Université Côte d'Azur

- https://www.instagram.com/uca_culture/
- <https://univ-cotedazur.fr/culture>
- <https://www.facebook.com/ucaculture>

BOTOX(S) Réseau d'art contemporain Alpes & Riviera, fédère près d'une trentaine de lieux engagés dans la production et la diffusion de l'art contemporain.

- <https://www.botoxs.fr/les-lieux/>

DE L'ART Agenda de l'art contemporain sur la Côte d'Azur

- <http://de-lart.org/>

Le MAMAC

- <https://www.mamac-nice.org/fr/>

Le NMNM

- <http://www.nmnm.mc/index.php?lang=fr>

L'Espace de l'art Concret

- <https://www.espacedelartconcret.fr/>

Les musées nationaux de la Côte d'Azur

- <https://musees-nationaux-alpesmaritimes.fr/>

la fondation Maeght

- <https://www.fondation-maeght.com/>

Le 109

- <http://le109.nice.fr/>

La Station

- <https://www.lastation.org/>

Les musées et galeries de la Ville de Nice

- <http://www.nice.fr/fr/culture/musees-et-galeries>

Théâtre national de Nice

- <https://www.tnn.fr/fr/>

Anthéa (Antibes)

- <https://www.anthea-antibes.fr/fr/#modal>

TDG (Grasse)

- <https://www.theatredegrasse.com/>

Scène 55 Mougins

- <https://scene55.fr/>

La Cinémathèque

- <https://cinenice.mediatheques.fr/>

Opéra de Nice et Orchestre philharmonique de Nice

- <https://www.opera-nice.org/fr>

Musiques actuelles – Nice Music Live

- <http://www.nicemusiclive.fr/>

Panda pod et festival Crossover

- <https://www.panda-events.com/>
- <https://www.festival-crossover.com/>

Cinéma

Festival Les ouvreurs

Rencontres in & out – Festival du film queer

- <http://www.lesouvreurs.com/inoutfestival/>

Association Héliotrope

Diffusion et promotion du court-métrage

- <https://www.nicefilmfestival.com/>

Musique classique

Festival Printemps des arts

- <https://www.printempsdesarts.mc/>

Ensemble musique Baroque

- <https://www.ensemblebaroquedenice.com/>

Le Conservatoire de Nice

- <http://www.crr-nice.org>

Danse

Festival de Danse de Cannes

- <https://www.festivaldedanse-cannes.com/>

Ballets de Monte Carlo

- <https://www.balletsdemontecarlo.com/fr>

Pour s'informer sur l'actualité culturelle

La Strada (que vous trouvez gratuitement à la Villa Arson)

- <https://www.la-strada.net/>

Et d'autres lieux découvrir et expériences
à vivre :

Office du tourisme/Rubriques Que faire/Visiter,
etc.

→ [https://www.nicetourisme.com/
decouvrir-nice-cote-d-azur](https://www.nicetourisme.com/decouvrir-nice-cote-d-azur)

Portail vie étudiante à Nice

→ <http://etudiants.nice.fr/>

Tout (ou presque) sur la vie étudiante à Nice :
sorties, bons plans, jobs, sports et loisirs et
aussi, études, financements, logement, santé,
etc.

Pour s'abonner à la news et recevoir des infos
toutes les semaines :

→ <http://etudiants.nice.fr/Newsletter.html>

textes régliemen- taires

12



règlement intérieur

Le règlement intérieur est un document qui définit les règles de conduite à l'intérieur d'un établissement scolaire. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et de garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire.

Le règlement intérieur est un document qui définit les règles de conduite à l'intérieur d'un établissement scolaire. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et de garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire.

Le règlement intérieur est un document qui définit les règles de conduite à l'intérieur d'un établissement scolaire. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et de garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire.

Le règlement intérieur est un document qui définit les règles de conduite à l'intérieur d'un établissement scolaire. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et de garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire.

Le règlement intérieur est un document qui définit les règles de conduite à l'intérieur d'un établissement scolaire. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et de garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire.

Le règlement intérieur est un document qui définit les règles de conduite à l'intérieur d'un établissement scolaire. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et de garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire.

Le règlement intérieur est un document qui définit les règles de conduite à l'intérieur d'un établissement scolaire. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et de garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire.

Le règlement intérieur est un document qui définit les règles de conduite à l'intérieur d'un établissement scolaire. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et de garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire.

Le règlement intérieur est un document qui définit les règles de conduite à l'intérieur d'un établissement scolaire. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et de garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire.

L'établissement public administratif Villa Arson (ci-après « Villa Arson » ou « école » ou « établissement »), est un établissement d'enseignement supérieur, à la fois, lieu de formation doté d'un internat, lieu de production et d'expérimentation artistiques, lieu de résidences et d'expositions, lieu de conservation d'œuvres contemporaines mais aussi site labellisé architecture remarquable du XX^e siècle comprenant des jardins et des terrasses ouverts aux publics.

Établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Culture, la Villa Arson est un établissement-composante de l'Université Côte d'Azur (UniCA).

Organisation de l'établissement

La Villa Arson est dirigée par un·e directeur·trice et organisée en services et pôles, conformément à l'organigramme annexé au présent règlement. Cet organigramme peut être modifié en concertation avec le comité technique de l'établissement.

Instances de gouvernance et consultatives de l'établissement

Le conseil d'administration délibère notamment sur le programme et le rapport d'activité de l'établissement, les questions relatives à la vie de l'école, à son organisation, ainsi que sur son règlement intérieur, l'affectation, entre les différentes activités de l'établissement, le budget, ses modifications et le compte financier.

Une commission pour la recherche, la pédagogie et la vie étudiante, présidée par le·la directeur·trice, est consultée sur les questions ayant une incidence en matière pédagogique. Elle étudie notamment les possibilités d'affectation entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, des postes des professeurs susceptibles de devenir vacants ou des postes nouvellement créés. L'établissement dispose également d'un Comité Social d'Administration (CSA), conformément à la réglementation existante.

Le Comité Social d'Administration est né de la fusion des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de

travail (loi du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique).

Le CSA est une instance de concertation, entre l'administration et les représentants du personnel, chargée de donner un avis sur les problématiques collectives de travail : fonctionnement et organisation des services ; temps de travail et modalités de télétravail ; égalité professionnelle femmes/hommes ; plans de formation ; prévention des risques professionnels, protection de la santé, hygiène et sécurité des agents ; orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines.

Il est attribué trois sièges aux représentants du personnel. Ces trois sièges ont été remportés par le syndicat Lena Cgt lors des élections de décembre 2022. Le CSA a été installé à l'issue des élections professionnelles organisées dans la fonction publique en décembre 2022. Les prochaines élections professionnelles devraient intervenir en fin d'année 2026.

1. Dispositions générales

Article 1

Objet

Le présent règlement a pour objet de fixer l'organisation générale de l'établissement et les règles applicables à son bon fonctionnement. Il complète et précise les dispositions statutaires qui régissent l'organisation administrative et financière de l'établissement, fixées par le décret n°2002-1518 du 23 décembre 2002 transformant l'école pilote internationale d'art et de recherche de la Villa Arson en établissement public national et portant statut de cet établissement intitulé Villa Arson.

Article 2

Champ d'application

Les dispositions du présent règlement intérieur sont applicables de plein droit à l'ensemble des étudiant·es, ainsi qu'aux étudiant·es, enseignant·es accueilli·es dans le cadre d'échanges. Il s'impose à tous et toutes, sans qu'aucune signature formalisée de ce document ne soit nécessaire. Le non-respect de ces dispositions peut entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion de l'établissement.

Article 3

Consultation/publicité du règlement intérieur

Le règlement intérieur est disponible à l'accueil de l'établissement et sur le site villa-arson.fr. Un exemplaire est remis, par voie électronique, aux étudiant·es. Le règlement est consultable à tout moment à l'accueil de l'école.

L'inscription à l'école implique l'acceptation complète et sans réserve par l'élève de ce présent règlement.

2. Vie au sein de l'établissement

Article 4

Relations entre les personnes

Les étudiant·es doivent se comporter dans un esprit de respect mutuel, de bienveillance, d'écoute et de dialogue, afin de contribuer à la qualité des relations au sein de l'établissement et à un climat de travail favorable pour tous. Ces principes de comportement prévalent non seulement au sein de l'établissement, mais également vis-à-vis des publics et interlocuteurs extérieurs.

Sont interdits tous les agissements, comportements ou propos proscrits par le code pénal. Ces interdictions portent notamment sur des faits de harcèlement, de discrimination, de violence, d'injure, de menace, d'atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'école, au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur. Le prosélytisme politique ou religieux est prohibé. Enfin, les faits de bizutage sont punissables dans les conditions du Code pénal et du présent règlement intérieur.

L'établissement veille au respect de ces règles par les prestataires externes présents dans son enceinte, conformément à la charte sociale adoptée par le ministère de la Culture.

Article 5

Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

La Villa Arson s'inscrit pleinement dans la démarche en faveur de la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes en matière professionnelle.

À ce titre, l'établissement développe une action de prévention, de sensibilisation et de traitement des comportements relevant de toute forme de discrimination ou de violences liées au genre ou à l'orientation sexuelle. La charte éthique en vigueur au sein de la Villa Arson est annexée au présent règlement.

Un référent ou une référente à l'égalité et à la prévention des discriminations est désigné par le/la directeur/trice de l'établissement. Ses missions sont précisées par une lettre de mission.

Une cellule de veille, constituée d'étudiant-es, d'enseignant-es, de personnels administratif et du de la référent-e à l'égalité et à la prévention des discriminations a pour mission de dresser un état des lieux annuel et d'adresser des préconisations à la direction de l'établissement en matière de prévention et de gestion des situations de violence. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont précisées en annexe du présent règlement.

Article 6 Développement durable et écoresponsabilité

La Villa Arson s'engage dans des actions de développement durable et compte sur l'aide de tous pour y parvenir. L'usage raisonné de l'eau, de l'électricité et en particulier de l'éclairage, du chauffage ainsi que le respect des consignes concernant notamment l'utilisation des bacs de décantation sont indispensables. Il est ainsi strictement interdit de vider dans les toilettes ou les lavabos les résidus de peintures, plâtres et tout autre produit susceptible d'endommager la plomberie.

L'établissement promeut les démarches de recyclage, de consommation raisonnée des plastiques et de matières non renouvelables au sein des ateliers, des espaces d'expositions et des bureaux administratifs. Toutes les initiatives sont les bienvenues pour améliorer collectivement l'impact du fonctionnement de l'établissement sur l'environnement.

Les procédures de recyclage et d'évacuation des déchets toxiques sont organisées par chaque atelier de production et d'expérimentation. Il convient de se référer auprès des responsables de chaque atelier pour connaître les dispositions prévues à cet effet.

Les matériaux (bois, métal, plâtre, béton, etc.) non recyclés sont évacués par benne, le prestataire titulaire de marché avec la Villa Arson se chargeant du tri et du recyclage.

Article 7 Associations

Des associations qui œuvrent dans l'intérêt de la Villa Arson peuvent être accueillies au sein de l'établissement. Les activités de ces associations sont soumises à autorisation de la direction.

Ces associations, qui peuvent recevoir des aides sur projets de la part de l'établissement, sont soumises aux dispositions du présent règlement. Des conventions d'occupation fixent, le cas échéant, les conditions d'utilisation des locaux mis à leur disposition. Ces associations doivent déposer une copie de leur statut et transmettre leur rapport d'activité annuel au/à la directeur/trice.

Article 8 Activités de l'établissement

Le site de la Villa Arson regroupe plusieurs activités (résidences, enseignement, recherche, production, diffusion d'expositions et d'événements, locations d'espaces, travaux, etc.) dont la coordination est nécessaire pour des raisons de sécurité. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, priorité est donnée aux activités pédagogiques dans le cadre des opérations de privatisation. Les activités de production et de diffusion culturelle font également partie des missions premières de l'établissement.

Par ailleurs, les travaux, indispensables au bon fonctionnement de l'établissement, doivent se dérouler dans le respect des conditions de santé et de sécurité. Sauf en cas d'urgence ou de danger imminent, et sous réserve d'informations adaptées sur les sites et les personnes impactées par ces interventions, le/la directeur/trice peut décider de mesures immédiates dont il/elle informe le CHSCT dans les meilleurs délais.

Enfin, les locations et les privatisations d'espaces doivent respecter les conditions de travail et minimiser la gêne occasionnée pour les autres activités conduites sur le site.

3. Accès, usage et fermeture des locaux

Article 9

Accès aux locaux

L'accès à l'établissement se fait par le 20 avenue Stephen Liégeard, 06100 Nice.

De manière générale, l'accès aux locaux de l'établissement est réservé sur présentation de leur carte, aux étudiant·es régulièrement inscrits, aux étudiant·es étranger·es accueilli·es en échange, aux enseignant·es, aux personnels administratifs, scientifiques et techniques, aux apprenti·es ou stagiaires, aux prestataires, ainsi qu'aux visiteur·euses.

Des autorisations exceptionnelles de visite, toujours révocables, peuvent être accordées par le·la directeur·trice.

L'accès des enfants accompagnés est autorisé pour des visites d'expositions, mais pas au sein des ateliers techniques, dont l'accès est réservé aux personnes susmentionnées, à l'exception des visites d'élèves organisées par le service des publics dans le cadre des programmes «éducation artistique et culturelle» et «égalité des chances».

L'accès des animaux est interdit par principe dans l'enceinte de l'établissement sauf demande dûment justifiée soumise à autorisation du/de la directeur·trice. Cette autorisation devra être présentée à l'accueil de l'établissement pour justifier de cette exception.

Les locaux de l'école sont déclarés non-fumeurs dans le respect de la loi Évin relative aux établissements recevant du public. Cette réglementation ne tolère aucune exception.

Article 10

Destination des locaux

L'utilisation des espaces de la Villa Arson est prioritairement réservée à la pédagogie. Cet usage pédagogique doit se faire dans le respect des bâtiments et de ses occupants, notamment des personnels travaillant sur le site.

Les espaces peuvent être utilisés selon les modalités qui entrent dans le cadre des

missions de l'établissement et de son bon fonctionnement: expositions, location d'espaces, conférences, etc.

Les travaux visant à améliorer le fonctionnement et l'usage des locaux font l'objet d'un délai de prévenance le plus en amont possible, en tenant compte des contraintes qu'ils imposent (fermeture d'atelier, restriction de passage, inaccessibilité de certains espaces, bruits, etc.).

Les décisions relatives à l'usage des locaux relèvent du/de la directeur·trice. Toute demande d'utilisation spécifique, toute action modifiant les locaux de l'école (peinture, et/ou trous dans les murs intérieurs et extérieurs, installation électrique...) se fera après concertation avec la direction et les usagers concernés et avec un délai de prévenance minimal de 15 jours. L'usage des locaux, décidé en fonction des intérêts de l'établissement, doit faire l'objet d'un strict respect de tous.

Article 11

Entrée sur le site et stationnement des véhicules

L'utilisation des espaces de stationnement est réglementée. A l'intérieur de la Villa Arson, sur demande dûment justifiée, le stationnement peut être autorisé (dérogations acceptées par le/la directeur·trice, livraisons, installations temporaires, etc.). L'accès des véhicules au parking se fait sur demande. Les vélos peuvent être stationnés dans les espaces désignés à cet effet, sur le mobilier de stationnement prévu.

Article 12

Horaires d'ouverture

Sauf dispositions particulières portées à la connaissance de chacun en début d'année scolaire, l'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et les samedi et dimanche de 14h à 18h ou de 14h à 19h en période estivale pour les expositions.

Des réductions ou extensions des horaires d'ouverture peuvent être décidées par le/la directeur·trice pour des raisons techniques, pédagogiques, artistiques, culturelles, de mise en sécurité, dans le cas d'événements exceptionnels, ou toutes autres raisons majeures. En

cas de changement pérenne, la décision fait l'objet d'un avis du comité technique.

En dehors de ces horaires, aucune personne n'est autorisée à rester dans l'établissement, à l'exception des étudiant·es logé·es.

En tout état de cause et après autorisation, les étudiant·es qui resteront dans l'école en dehors des heures d'ouverture le feront en présence et sous l'autorité d'un enseignant ou d'un membre du personnel.

Article 13

Fermeture de l'établissement

En raison des multiples activités de l'établissement en direction de différents publics et usagers, la Villa Arson reste ouverte toute l'année à l'exception du 1^{er} mai, 24, 25, 26, et 31 décembre puis les, 1^{er} et 2 janvier.

Des prestataires peuvent être autorisés à accéder au site ces jours de fermeture en raison notamment des travaux à mener dans les locaux.

4. Sécurité

Article 14

Responsabilités

Le·la directeur·trice est responsable de la sécurité et de la protection de la santé des personnels de l'établissement. Dans le but de respecter son obligation de sécurité, le/la directeur·trice assisté(e) de son administration doit prendre toutes les mesures nécessaires à destination de tous les personnels, comprenant des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Les locaux doivent être aménagés, les équipements doivent être installés et tenus de manière à garantir la sécurité des agents, des enseignant·es, des étudiant·es et du public. Les locaux doivent être tenus dans un état constant de propreté et présenter les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé des personnes.

Il appartient en outre au/à la directeur·trice, assisté(e) de son administration, de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir ou traiter des situations de souffrance au travail.

L'ensemble des règles de santé et de sécurité édictées par le/la directeur·trice, doit être respecté par chacun des membres du personnel selon ses responsabilités hiérarchiques.

Tous les personnels, à condition qu'ils aient été formés et que les équipements mis à leur disposition soient conformes, doivent assurer leur propre sécurité et veiller à celle de leurs collègues (cf. article L4122-1 du code du travail). Les personnels administratifs et enseignant·es doivent également veiller à la sécurité des étudiant·es qu'ils-elles encadrent et à celle du public qu'ils-elles reçoivent.

La responsabilité de l'École et/ou de l'État ne saurait être engagée sans preuve d'une faute imputable à cette dernière, lorsque des dommages corporels ou matériels sont causés aux étudiant·es dans l'enceinte de l'établissement, ou à l'extérieur lors d'activités ou de voyages organisés dans le cadre des études.

Toute personne inscrite à l'École est tenue de se conformer aux consignes de sécurité données par le personnel.

L'utilisation de certaines machines, notamment, n'est permise qu'aux étudiant·es ou des personnes en formation professionnelle et continue dûment autorisés.

Remise en état des locaux – Dégradation

Toute remise en état des locaux (plomberie, électricité, mur, peinture, etc.), qu'elle résulte d'une dégradation attribuée à un·e étudiant·e ou qu'elle procède d'une modification des locaux pour des nécessités pédagogiques donnera lieu à l'établissement de l'émission d'une facture basée sur les coûts de remise en état par une entreprise extérieure (main d'œuvre, petites fournitures ou prestations comprises) et/ou selon les fournitures nécessaires pour une remise en état par le service maintenance de la Villa.

En cas de fournitures spécifiques nécessaires à la remise en l'état, l'École refacturera à l'étudiant·e le montant réellement engagé (vitres, portes, élément de toilettes, duplication de clés, etc.)

Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens, pourra entraîner, indépendamment des poursuites prévues par la loi, l'expulsion immédiate des locaux et des poursuites disciplinaires.

Article 15

Utilisation des locaux et des matériels

Les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant-es doivent conserver dans un état optimal de sécurité le matériel mis à disposition.

Ils doivent respecter les consignes de sécurité concernant l'utilisation des installations et appareils électriques et ne doivent pas intervenir pour modifier ou réparer les dispositifs d'alimentation électrique sans y être autorisés.

Les locaux techniques sont accessibles uniquement aux personnels habilités, en particulier les locaux électriques qui présentent un danger mortel.

Lorsqu'ils quittent leur poste de travail, les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant-es sont tenus de fermer les fenêtres, d'éteindre les appareils électriques s'y trouvant et tous les éclairages, sauf consignes particulières de l'encadrement.

Dans les parties communes : cour, hall, espaces de circulation, jardins, terrasses et sanitaires, il est strictement interdit d'utiliser ces espaces, de les modifier (peinture, percages, installations) sans une autorisation du directeur, que ce dernier est seul habilité à donner.

Si, pour les besoins d'une présentation, des travaux en hauteur ou présentant un caractère dangereux sont nécessaires, ceux-ci ne pourront pas se faire sans l'assistance du personnel qualifié et après autorisation donnée par le chef de l'établissement.

D'autre part, en raison des conséquences parfois très coûteuses, le percage des planchers, des murs et des plafonds ne peut se faire sans l'avis du personnel qualifié. Nous rappelons qu'il est interdit de cuisiner dans les ateliers.

Si pour les besoins d'une présentation un-e étudiant-e est amené-e à modifier l'état d'origine du bâtiment, il se trouve dans l'obligation de remettre en état à l'identique à ses frais.

Si des dégradations sont apportées au bâtiment, l'étudiant-e responsable devra rembourser à l'école la remise en état à l'identique. Dans le cas où l'étudiant-e n'acquitterait pas cette facture, l'école se réserve le droit d'engager les poursuites.

Les comportements dangereux et inappropriés qui mettent en cause la sécurité et l'intégrité des personnes et des biens sont proscrits.

Les projets de performance et d'installation doivent être nécessairement validés par les responsables de la pédagogie. Leurs conditions matérielles et logistiques doivent avoir été approuvées par l'administration et les équipes techniques. L'agent de prévention peut être utilement consulté en amont.

Article 16

Consignes de sécurité

Les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant-es ont l'obligation de prendre connaissance et de respecter les consignes relatives à la lutte contre l'incendie et le plan d'évacuation qui sont affichés dans l'établissement, et de participer obligatoirement aux exercices de sécurité et dans ce cadre d'évacuer les locaux.

La manipulation des matériels de secours et de lutte contre l'incendie (extincteurs, colonnes sèches, déclencheurs manuels, ventouses de porte, BAES (blocs autonomes d'éclairage de sécurité, détecteurs, plans d'évacuation) en dehors de leur utilisation normale est interdite, de même qu'en rendre l'accès difficile ou de neutraliser tout dispositif de sécurité.

Les portes coupe-feu ainsi que les blocs autonomes d'éclairage de sécurité doivent rester totalement opérationnels. Les issues de secours et les dégagements doivent toujours demeurer libres : aucun objet ne doit empêcher la circulation des personnes ou réduire la largeur du passage.

Il est interdit d'emprunter des issues ou passages qui ne sont pas normalement prévus pour la circulation, d'accéder aux locaux techniques et aux toitures ainsi qu'aux autres locaux à accès restreint, tels que les archives, la galerie technique, la chaufferie, les sous-stations, de manipuler les appareils liés à la sécurité des personnes et des biens (trappes à fumée, issues de secours, signaux d'alarme, extincteurs, etc.), sauf en cas de sinistre le nécessitant.

Seul le personnel administratif et technique habilité est autorisé à ouvrir, modifier, recouvrir ou rendre inaccessibles les armoires électriques.

Les prises de courant, les interrupteurs, les luminaires, les serrures, les ventouses de

portes et les boîtiers de sécurité ne doivent pas être dégradés ni recouverts de peinture, colle, papier, tissu, etc.

Lors de la survenue d'un accident, le service de l'accueil doit être immédiatement prévenu; à défaut, il conviendra de prévenir tout membre du personnel (enseignant, technique ou administratif) qui se trouverait à portée immédiate. En cas de lésions ou de dommages corporels, toute intervention non habilitée (secouristes, services de secours) est proscrite.

Une documentation sur les règles de sécurité (produits dangereux, conduites à risque...) est consultable à l'accueil, au secrétariat pédagogique et dans chacun des ateliers.

Article 17

Protection et secours

Les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant·es ont l'obligation d'utiliser tous les équipements de protection collective ou individuelle mis à leur disposition dans le cadre de leurs activités afin d'assurer leur sécurité. Toute personne qui s'abstient ou refuse de porter des équipements de protection individuelle mis à sa disposition ou qui entrave les dispositifs de sécurité des matériels engage sa responsabilité et s'expose à des sanctions.

Tous les agents et tous les étudiant·es doivent avoir accès à une trousse de premiers secours dont le contenu, adapté à la nature des risques est tenu à jour par le responsable sécurité-sûreté de l'établissement.

Les étudiant·es doivent fournir à l'École, lors de leur inscription, toute information de nature à garantir leur prise en charge dans les situations accidentelles (informations dont pourrait avoir besoin un médecin chargé d'un soin urgent, coordonnées téléphoniques permettant un contact rapide avec les proches).

Les enseignant·es, membres du personnel et étudiant·es doivent signaler immédiatement à l'accueil ou à toute personne habilitée, toute anomalie qu'ils pourraient constater: malaise d'élève ou d'agent, accident de travail, odeur de fumée, fuite, circulation ou issue de secours encombrée, etc. Ils peuvent intervenir directement s'il y a urgence (départ de feu, fuite, etc.) puis en rendre compte immédiatement à l'accueil et au service chargé de la sécurité du site.

En cas de blessure ou de malaise, les témoins doivent prévenir l'accueil, numéros de

téléphone fixe et portable: 04 92 07 73 73/06 30 89 83 03 ou le 15 dans les meilleurs délais.

Un défibrillateur est disponible à côté de l'accueil fixé sur le mur extérieur. La liste des personnes formées figure en annexe du présent règlement.

En cas d'incendie, toute personne doit donner l'alerte en actionnant les détecteurs manuels, appeler directement les pompiers au 18, et confirmer l'information à l'accueil, numéros de téléphone fixe et portable: 04 92 07 73 73/06 30 89 83 03. En cas de nécessité, les extincteurs peuvent être utilisés sur les feux naissants et localisés non électriques et ne concernant ni gaz, ni métaux.

Après avoir alerté les secours, les personnels et les étudiant·es doivent prévenir un responsable (chef de service, direction).

Article 18

Signalement des anomalies

Toute défaillance technique ou anomalie dans les installations doit être signalée aux personnels habilités accueil, services techniques selon la nature des besoins:

- accueil@villa-arson.fr
- maintenance@villa-arson.fr
- serrurerie@villa-arson.fr

Deux registres de santé et sécurité au travail sont tenus en permanence à la disposition de l'ensemble des personnels et des étudiant·es à l'accueil de la Villa Arson. Ils donnent la possibilité de consigner toutes les anomalies constatées, de même que toutes les observations ou suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Le Comité Social d'Administration (CSA) est tenu de prendre connaissance des observations portées sur ces registres et d'être informé des suites réservées par l'administration aux problèmes soulevés.

Article 19

Responsabilité en cas de vol ou de disparition d'un objet personnel

Les objets personnels ne doivent pas être laissés sans surveillance. La Villa Arson décline toute responsabilité en cas de disparition ou de vol d'un objet dans ses locaux. Chacun est personnellement responsable de la fermeture des locaux dont il a l'usage (atelier, bureau, etc.).

5. Respect des personnes et des lieux

Article 20

Obligations des usagers

Dans le cadre de la vie en commun au sein de l'établissement, outre les obligations déjà mentionnées dans le présent règlement, il est interdit:

- De mettre en péril ou d'agir de manière à nuire aux personnes et aux équipements, de dégrader, de quelque manière que ce soit (tag, percement des murs, installation non autorisée dans les espaces, etc.), les bâtiments et les équipements de toute nature;
- De provoquer toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens (y compris aux œuvres d'art se trouvant sur le site de la Villa Arson);
- D'encombrer les dégagements intérieurs et extérieurs et d'empêcher le fonctionnement des issues de secours et de compartimentage;
- De manipuler des outils/matériaux/produits sans respecter les consignes de sécurité ou de mettre hors service tout équipement ou appareil lié à la sécurité des personnes et des biens;
- D'introduire dans les locaux, sauf accord de la direction, des objets ou denrées destinées à être vendus;

- D'utiliser à des fins lucratives, sans autorisation de la direction, des espaces et équipements de l'établissement;
- D'utiliser à des fins de consultation ou de téléchargement illicites le matériel et le local informatiques mis à disposition des étudiant-es et des personnels;
- De porter atteinte aux espaces extérieurs et notamment les espaces verts. Ces derniers doivent être pleinement respectés. La dégradation des terrasses (peinture, travaux à même le sol...), jardins et pelouses, le jet de détritiques sur l'ensemble du site sont proscrits. L'établissement dispose de poubelles, bennes et lieux de recyclages mis à la disposition de tous;
- De troubler le travail des autres, étudiant-es ou personnels, notamment avec de la musique ou bruits de toutes sortes qui empêcheraient de travailler dans un cadre serein. Tout travail ou événement festif impliquant de la musique est soumis à autorisation préalable de la direction. En cas de signalement, ces troubles doivent cesser immédiatement, les auteurs ou responsables s'exposant à des sanctions prévues par le présent règlement s'ils refusent d'y mettre fin.
- De fumer dans l'établissement.
- D'utiliser des appareils à feu nu.
- De troubler les activités pédagogiques ainsi que le déroulement des épreuves d'examen quelles qu'elles soient.
- D'apporter quelque modification que ce soit aux appareils de chauffage, d'éclairage, aux installations électriques, à la signalétique, et à la plomberie.

L'établissement s'engage par ailleurs dans la lutte contre les addictions et veille au respect de la loi en son sein. L'introduction et la consommation des boissons alcoolisées est prohibée, sauf circonstances festives (vernissage, fête organisée par le bureau des étudiant-es, portes ouvertes, etc.) dûment autorisées par la direction. Il est également interdit de fumer et de vapoter dans les lieux fermés et couverts conformément aux articles L3512-8 et R3512-2 du code de la santé publique.

Article 21

Sanctions

Le manquement au respect des personnes et des lieux mentionnés au précédent article peut conduire, sur décision du/de la directeur/trice :

- à l'exclusion immédiate (temporaire ou définitive) des personnes qui ne respectent pas ces règles ;
- à la condamnation à réparer ou à payer les frais de réparation/remise en état des lieux endommagés ;
- au passage en commission de discipline prévue dans le cadre du présent règlement.

La commission de discipline conformément à l'article 19 du décret du 23 décembre 2002, elle est créée par décision du directeur, aux fins de l'assister dans l'exercice de son pouvoir disciplinaire à l'égard des élèves. Sa composition est définie par le directeur. Elle comprend, outre les membres de l'administration désignés, au moins un enseignant et un élève, membres de la Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante.

Les manquements à la discipline relevant de la Commission sont les suivants :

- les fautes envers les personnes : menaces, incorrections, voies de fait exercées à l'encontre du personnel, des enseignant·es ou des élèves les atteintes portées aux biens : dégradations des locaux, vol et détérioration du matériel, que ce dernier appartienne à l'école, au personnel ou aux élèves la fraude quand elle concerne la copie ou le vol par un élève de travaux dans le but d'induire en erreur un jury ou un enseignant
- les actions ou provocations à des actions contraires aux règles de sécurité
- L'absence injustifiée et le manque d'assiduité aux cours le ou les comportements contrevenants aux règles de fonctionnement de l'établissement

Les mesures disciplinaires prononcées peuvent être : l'avertissement, le blâme, l'exclusion temporaire, l'exclusion définitive. Cette dernière entraîne la suppression de la bourse d'études.

Ces sanctions sont portées aux dossiers de l'élève. L'avertissement ou le blâme peut être prononcé par le directeur seul, sans l'avis de la Commission. Après deux avertissements, la troisième sanction est automatiquement le blâme.

Dans le cas de fraude, la sanction peut être assortie de la nécessité pour l'étudiant·e de recommencer l'année scolaire engagée soit dans la totalité, soit pour les enseignements où la fraude est constatée.

Les sanctions énumérées ci-dessus et leurs motifs peuvent être affichés publiquement dans l'enceinte de l'école. Aucune sanction ne peut être prononcée sans que l'étudiant·e ait été mis à même de présenter ses observations, soit auprès du directeur en cas d'avertissement ou de blâme, soit devant la commission pour les autres sanctions.

La composition et les modalités de fonctionnement du conseil de discipline sont fixées par le directeur conformément au présent article.

Article 22

Identification des espaces

Les espaces de la Villa Arson se répartissent comme suit :

- Les ateliers de pratique artistique et ateliers techniques, exclusivement réservés aux étudiant·es régulièrement inscrit·es.
- Les espaces pédagogiques principalement réservés aux étudiant·es mais accessibles au public selon conditions restrictives : salles de cours et amphithéâtres, galerie d'essai, bibliothèque.
- Les espaces à accès réservé au personnel de l'école ou sur invitation : bureaux.
- Les espaces publics : espaces d'exposition, lieux de visite (jardins, terrasses).

Article 23

Fonctionnement des ateliers étudiant·es

Les ateliers étudiant·es sont les lieux de la recherche et de la production du travail personnel des étudiant·es tout au long du cursus.

L'attribution des ateliers s'effectue par année de cycle en début d'année.

Les étudiant·es des années 3, 4 et 5 peuvent se regrouper dans les ateliers qui leurs sont dévolus selon les thématiques des pratiques artistiques. Seule la répartition proposée par le coordinateur de l'année est valable.

Les ateliers partagés par les étudiant·es sont sous leur entière responsabilité. Ils doivent donc les conserver dans un état d'hygiène et de propreté constant et doivent le restituer en

fin d'année sans dégradation manifeste, propre et entièrement vide. Dans le cas contraire, les objets laissés dans l'atelier seront jetés. Toute modification des espaces, de leur équipement électrique ou de la plomberie est interdite.

Dans le cadre du respect de l'environnement, il est demandé aux étudiant-es d'éteindre les lumières des ateliers et de débrancher leur matériel électrique et électronique pendant leur absence, de maintenir les portes et fenêtres fermées lors des périodes de chauffage. Ils veilleront néanmoins ils veilleront à aérer les ateliers régulièrement dans la journée.

Les ateliers peuvent être utilisés au moment des examens d'entrée et des commissions d'équivalence par les jurys. Les étudiant-es occupant les ateliers concernés seront prévenus à temps afin qu'ils libèrent un espace pour l'installation des jurys.

Lors du passage des diplômes, des salles et des ateliers sont affectées au stockage des travaux, afin d'éviter l'encombrement des couloirs par des objets, matériaux ou dépôt d'œuvres. La localisation de ces espaces est communiquée, et doit être strictement respectée.

Article 24

Fonctionnement des ateliers de production et d'expérimentation

Les ateliers de production et d'expérimentation sont le lieu de l'apprentissage de techniques spécifiques et le support de production du travail des élèves. Ces ateliers sont sous la responsabilité des responsables d'atelier et des enseignant-es qui forment les étudiant-es à une discipline particulière et veillent au respect des règles de sécurité afférentes.

Des moniteurs recrutés parmi les élèves peuvent venir compléter les équipes des ateliers.

Les étudiant-es habilités à travailler au sein de ces ateliers organisent leur activité conformément à un règlement intérieur qui est clairement affiché dans le local. Le non-respect de ce règlement peut engendrer l'exclusion temporaire ou définitive de l'atelier voire de l'école, sur décision du/de la directeur/trice.

Règlement des ateliers de production et d'expérimentation

Ces règlements particuliers pour chacun de ces ateliers sont élaborés en fonction de leurs spécificités, et des conditions particulières d'utilisation qui régissent leur fonctionnement. Ces règlements sont annexés au règlement intérieur. L'acceptation du présent règlement intérieur vaut acceptation des règles édictées par les règlements spécifiques des ateliers.

L'utilisation, la conservation et le stockage de produits/matériaux dangereux et/ou inflammables ou d'outils devront être effectués dans le respect des consignes données par l'enseignant. Le port d'équipement de protection individuelle (EPI) (masques, lunettes, gants) peut être rendu obligatoire pour certaines opérations. Selon le règlement de l'atelier, l'étudiant-e devra veiller à porter une tenue adaptée aux activités réalisées dans les ateliers (chaussures fermées, vêtement en coton).

Tenue de travail dans les ateliers de production et d'expérimentation

Le vêtement et ses accessoires peuvent être une protection contre le milieu ambiant (chaleur, pluie...) mais ils ne doivent pas être une cause d'accident. Pour ce faire, le vêtement de travail doit répondre à trois principes!:

- Rien qui flotte: pas de foulard, pas de cravate pour éviter les strangulations!; les cheveux longs doivent être protégés par des résilles ou toute autre coiffe!; les manches doivent être serrées aux poignets!; port obligatoire d'une combinaison d'une seule pièce pour tout opérateur sur machine!; pas de lacets (défaits)!; pas de collier trop ample.
- Rien qui accroche: pas de bagues, de bracelets, de talons hauts, de manches retroussées.
- Rien qui brûle: pas de poches dans les milieux où les poussières sont inflammables, pas de vêtements en tissu de fibres synthétiques aux postes de travail à risque de points chauds, pas de vêtements souillés de gras au voisinage de sources de chaleur importantes.

Les équipements de protection collective des ateliers, des machines ne peuvent pas être modifiés, démontés ni mis hors service. Quand ils sont mis à disposition, les équipements de protection individuel doivent être portés.

Article 25

Accès aux ateliers de production et d'expérimentation

Pendant le temps pédagogique

Les étudiant-es inscrit-es dans l'atelier technique, ainsi que l'enseignant et le responsable de l'atelier sont responsables de l'ouverture et de la fermeture de l'atelier.

Certains locaux, de par leur équipement spécifique, ne sont accessibles que sous la responsabilité de l'enseignant ou du technicien responsable ou du moniteur recruté par l'école au sein des étudiant-es. Un règlement propre à chaque atelier spécifie son mode d'utilisation et d'accès (cf Article 24).

Les ateliers de production et d'expérimentation sont accessibles aux étudiant-es dûment formé-es et jugé-es compétent-es par l'enseignant-e (cf. règlement des ateliers Article 24).

Pour avoir accès aux autres ateliers ou espaces non techniques en l'absence des responsables, il faut obtenir une autorisation préalable donnée par le service de la scolarité et/ou l'enseignant-e ou le responsable de l'atelier.

En dehors du temps pédagogique

L'accès aux ateliers techniques en dehors du temps pédagogique se fait sur autorisation de la direction après validation du/de la responsable d'atelier, les clés des ateliers sont disponibles à l'accueil.

Les clés des salles et des ateliers sont à retirer à l'accueil, après autorisation écrite donnée par les enseignants et/ou responsables d'atelier. Elles doivent être remises en fin de journée. Sous aucun prétexte les clefs ne doivent être emportées hors de l'école ni gardées par l'étudiant-e ni confiées à un autre étudiant-e. Le signataire est personnellement responsable de son emprunt.

Toute clé non rendue ou perdue donnera lieu à remboursement et pourra entraîner la suspension momentanée ou définitive de l'autorisation d'accès à l'atelier.

Restrictions

Des mesures restrictives d'accès aux ateliers peuvent être imposées par les autorités de tutelle, le ministère de la culture, la direction générale de la création artistique.

Article 26

Utilisation des outils, des produits et des matériaux

Les ateliers étudiant-es sont dotés d'équipement divers achetés par les responsables d'ateliers ou apportés par les étudiant-es: outils électroportatifs, outils à main, quincaillerie, etc. Les étudiant-es sont responsables de ces outils, de leur entretien, de leur conservation et de leur usage conforme. Bien que ces outils soient en accès libre, il est toutefois indispensable d'être formé préalablement à leur utilisation et d'en faire un usage raisonné.

Les ateliers de production et d'expérimentation sont équipés de machines-outils et d'équipement dont l'usage est strictement réglementé. L'étudiant-e, préalablement formé-e à l'utilisation des outils spécifiques, est tenu-e de prendre soin du matériel qui lui est remis sous la supervision de l'enseignant-e ou du moniteur. L'équipement ne peut être emporté hors de l'atelier d'origine, à l'exception de l'autorisation expresse du ou de la responsable d'atelier.

Des produits chimiques et des matériaux divers sont également présents au sein des ateliers techniques. Solvants, peintures, colles et vernis doivent être utilisés et stockés conformément aux indications données par les fiches de sécurité. Le stockage des produits doit être conforme et permettre la prévention des risques chimiques. L'école met à la disposition des étudiant-es les rangements adaptés aux activités de chaque atelier.

Certains types de travaux, du fait de leur dangerosité ou de leur toxicité, ne peuvent être réalisés que dans les ateliers et bases techniques équipés des moyens d'extraction et de prévention des risques adaptés (ex: utilisation d'appareils à feu (chalumeau, disqueuse, appareil à souder, etc.), manipulation de matières dangereuses tels qu'acides, résines, solvants, etc.) avec la présence obligatoire de personnel dûment qualifié et agréé par la direction.

Article 27

Sécurité au sein des ateliers de production et d'expérimentation

Le responsable d'atelier et/ou l'enseignant est responsable des conditions de travail dans l'atelier qu'il dirige et est tenu d'y faire respecter les consignes de sécurité. Il veille à y maintenir un fonctionnement permettant le bon déroulement de son enseignement. Il met en place un règlement intérieur propre à son atelier après validation de la direction.

Les équipements électriques (interrupteurs, prises électriques, tableaux) et de sécurité (panneaux, extincteurs, équipement de protection collective) présents dans les locaux et sur les machines doivent être préservés en bon état de fonctionnement et maintenus accessibles à tous moments.

Article 28

Entretien des espaces de travail

Les étudiant·es sont responsables de l'entretien quotidien des espaces de travail qu'ils fréquentent. Ils participent activement aux rangements nécessaires aux événements liés à la vie de l'école (préparation de la rentrée, accrochages, expositions de diplômes). Les responsables d'ateliers et enseignants, garants du bon fonctionnement des ateliers, peuvent solliciter les étudiant·es pour organiser ponctuellement des rangements d'atelier collectifs.

Par ailleurs, l'entreprise chargée du nettoyage de l'école n'est pas habilitée à ranger et nettoyer les ateliers ou les bases techniques, en dehors de l'évacuation des poubelles mises à dispositions dans ces espaces.

Les étudiant·es sont tenus de se conformer à toutes consignes du personnel concernant la propreté des locaux et le respect des espaces de travail mis à leur disposition.

Les règles d'hygiène doivent être respectées dans tout l'établissement et en particulier au sein des ateliers étudiant·es.

Tout matériel déplacé (tables, chaises, etc..) doit, après usage, être rapporté dans le local où il a été pris et, si nécessaire, nettoyé avant sa remise en place.

En dehors des espaces dévolus à cet effet (cafétéria des étudiant·es et réfectoire du personnel), la consommation de boissons non alcoolisée et de petits produits de sandwicherie froids est tolérée à la condition expresse que les déchets et les reliefs (emballages, restes de nourritures, canettes vides...) soient systématiquement débarrassés. La consommation et le stockage de toute boisson alcoolisée est interdite dans les ateliers. Les gobelets usagés des distributeurs de boissons doivent être débarrassés et être déposés dans les poubelles disposées à cet effet.

Un cahier d'hygiène et de sécurité se trouve dans le service de l'accueil. Il est mis à la disposition de l'ensemble des personnels de l'École ainsi que des étudiant·es. Ce cahier est destiné à recevoir toutes les remarques qui peuvent être formulées à propos de l'hygiène et la sécurité de l'École. Il est visé mensuellement par l'assistant de prévention, chargé de la mise en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité, et par la directrice. Ce dernier, en tant que chef d'établissement, est chargé de prendre les mesures qui s'imposent.

Les accrochages et installations ne sont possibles que sur les surfaces autorisées, en concertation avec le corps enseignant, l'administration et les équipes techniques. Sont donc interdits de fait les percements sur toutes les surfaces en béton, ainsi que les accrochages aux plafonds.

Les caches plastifiés des blocs prises sont des surfaces fragiles qui doivent être traitées avec précaution.

Forcer l'ouverture des fenêtres à ouvrant limité expose les contrevenants à des sanctions sévères et engagera leur responsabilité pénale et financière, a fortiori en cas d'accident. Les fenêtres signalées d'un rond rouge sont des accès réservés aux pompiers et aux services de secours et ne doivent en aucun cas être ouvertes.

Article 29

Stockage dans les locaux

Le stockage dans les ateliers étudiant·es est autorisé avec l'accord du responsable d'atelier ou de l'enseignant·e référent·e, en respectant le bon fonctionnement de l'atelier, de l'enseignement qui y est dispensé, et les autres étudiant·es. Le stockage dans les couloirs, toilettes handicapés, issues de secours est en revanche strictement interdit. Le respect des

normes de sécurité est obligatoire et indispensable au bon usage des espaces. Le matériel stocké indûment pourra être déplacé ou jeté.

Le marquage des pièces (nom du propriétaire, coordonnées mail et téléphoniques) laissées sans surveillance est indispensable pour éviter tout désagrément lié au déplacement ou à l'élimination de ces matériaux. A défaut de marquage les pièces peuvent être considérées comme abandonnées ou/et à jeter.

Lorsque le dispositif Vigipirate est en application, cette obligation d'identification de tout sac et diverses formes de contenant (coffre, paquet, etc.) est à fortiori nécessaire pour des raisons de sécurité.

Article 30

Usage du matériel de l'établissement

Les outils et ressources de l'établissement sont mis à disposition des agents et des étudiant·es à des fins strictement professionnelles et pédagogiques. Chaque agent ou élève est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié.

Nul ne peut emporter à son domicile des objets appartenant à l'établissement, même temporairement, sauf avec l'accord explicite de la direction. Les clés empruntées à l'accueil doivent obligatoirement être rendues au moment du départ de l'établissement (sauf autorisation expresse de la direction).

Article 31

Matériel, fournitures

Les étudiant·es doivent avoir le plus grand respect du matériel mis à leur disposition. Toute dégradation sera répréhensible et la remise en état sera à la charge de son auteur. Il en sera de même pour les outils ou matériels perdus.

L'étudiant·e doit acquérir son propre matériel et les fournitures nécessaires à l'exécution du travail demandé dans chacun des cours fréquentés et indispensables à la mise en œuvre de ses projets.

Compte tenu du volume important des photocopies réalisées chaque année, celles-ci ne peuvent être prises en charge par l'école, il en est de même pour le fonctionnement de l'atelier informatique et de la consommation

des papiers, encres et autres fongibles. Une participation est demandée aux étudiant·es conformément au tarif général de l'école voté par le Conseil d'Administration.

L'établissement a signé un contrat avec le C.F.C. (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) qui lui accorde l'autorisation de réaliser et de diffuser des photocopies d'œuvres protégées pour les besoins pédagogiques sous certaines conditions et en contrepartie d'une redevance annuelle.

Les enseignants doivent donc respecter et faire respecter par les étudiant·es les conditions et les limites de cette autorisation, que les copies soient effectuées à l'extérieur de l'établissement ou dans ses locaux sur les photocopieurs en libre-service mis à disposition des enseignants ou des élèves ou encore qu'il s'agisse de documents numérisés puis imprimés.

Article 32

Prêt de matériel

Du matériel de l'école peut être prêté aux étudiant·es par les ateliers, au travers du magasin de prêt pour le matériel courant et au niveau des ateliers pour le matériel spécifique sous la responsabilité des responsables d'ateliers ou enseignants.

Le prêt de matériel est réglementé par les dispositions suivantes;
L'École met à la disposition des étudiant·es des outils et du matériel technique au magasin de prêt: caméras, appareils photo, vidéoprojecteurs, câbles, outillage, etc.

Pour des projets spécifiques, du matériel professionnel géré par les ateliers peut faire l'objet de prêt dans des conditions particulières.

Fonctionnement du magasin de prêt

Le magasin de prêt, situé au fond de la galerie d'essais, est ouvert le:

- Mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 10h00 à 12h00
- Jeudi de 14h00 à 17h30

La réservation du matériel se fait uniquement par internet sur l'application en ligne «Hector», 24h à l'avance au minimum.

→ <https://app.hectorassetmanager.com/villaarson/security/login>

Chaque étudiant·e réserve pour sa propre utilisation le matériel dont il a besoin via l'application en ligne. Un mot de passe lui est fourni en début d'année, charge à lui de le modifier pour en augmenter la sécurité.

La réservation du matériel se fait pour la durée normale du besoin :

- De 2 à 3 jours pour les présentations au sein de l'école
- Au maximum d'une semaine pour le matériel de captation
- Pour toutes durées supérieures l'autorisation du responsable pédagogique est nécessaire.

Les horaires d'ouvertures permettent de prendre en charge le matériel emprunté ou de le restituer, aucune réservation ne pourra être effectuée en direct.

Si l'étudiant·e n'est pas venu récupérer son matériel à la date où il l'a réservé, sa réservation sera annulée et le matériel remis à la disposition de tous.

Le magasin de prêt et l'école ne sont pas responsables des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt. L'étudiant·e ne pourra pas prétendre à dédommagement.

Les étudiant·es peuvent à titre exceptionnel emprunter du matériel de l'école durant la période estivale à condition que leur emprunt réponde à un projet dûment validé par un·e enseignant·e.

Aucune priorité ne peut être accordée pour l'emprunt. Les matériels disponibles sont visibles depuis l'application.

Pour des raisons pédagogiques le matériel pourra être réservé en priorité par les enseignant·es et responsable d'ateliers.

L'étudiant·e s'engage à rapporter lui-même le matériel emprunté à la date et à l'heure prévues, si le magasin de prêt est fermé, l'étudiant·e utilisera les casiers prévus à cet effet.

Le·la responsable du magasin de prêt procédera à un premier contrôle visuel du matériel en la présence. Un contrôle minutieux sera effectué après.

L'étudiant·e s'expose à une interdiction temporaire ou définitive, suivant la décision de la direction, en cas de restitution répétée (3 fois) du matériel, en dehors des délais prévus par une autre personne que l'emprunteur en mauvais état (détérioré, cassé, défectueux, sale, etc.).

Le matériel est régulièrement contrôlé par les enseignant·es et les responsables d'atelier pour vérifier l'état et le bon fonctionnement et

pour décider du remplacement du matériel obsolète ou défectueux.

Lors des bilans, présentations, des kits de matériels seront mis à la disposition des délégués de la promotion concernée, ces kits seront sous la responsabilité collective des étudiants de la promotion.

Le retour du matériel s'effectuera, en cas de fermeture du magasin de prêt, par les casiers à code mis à cet effet en dehors des heures d'ouverture du magasin de prêt.

Dégradation, perte du matériel, responsabilités.

Chaque étudiant·e inscrit·e à l'école doit justifier d'une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage qu'il pourrait causer aux tiers, ainsi qu'aux biens, locaux et matériels de l'École, lors de l'inscription.

L'emprunteur·euse se doit de vérifier en préalable, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques désignés dans cet article et pour un montant de garantie suffisant. Le cas échéant, il s'engage à prendre en charge personnellement la totalité des frais nécessaires à la réparation des dommages causés.

Le matériel reste, pendant toute la durée du prêt y compris dans les locaux de l'école, sous la garde personnelle et la responsabilité de l'emprunteur·euse.

Tout prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, engage l'emprunteur à prendre en charge tous les frais nécessaires à une restitution dans les conditions équivalentes (remise en état, réparation, remplacement...), en cas de dommage matériel, de perte ou de vol.

L'École se réserve la possibilité de restreindre, voire interdire l'accès de l'étudiant·e à tout système de prêt, de réduire, voire de suspendre, toute aide ultérieure au prononcé du dédommagement (aide aux diplômes, bourses diverses, ...) ou toute prise en charge de frais pédagogiques (frais de production, frais de voyage, ...) pour des sommes qui n'auraient pas été versées en réparation des dommages causés.

Le cas échéant, l'École pourra émettre un titre de recettes correspondant à la somme à percevoir et engager les poursuites idoines.

Un chèque de caution annuel d'un montant forfaitaire ou d'un montant lié à la valeur du matériel (liste mise à jour annuellement) et/ou une assurance spécifique peuvent être demandés dans le cas d'un emprunt de

matériel professionnel auprès d'un des ateliers techniques (en particulier: son, vidéo, photo, cinéma).

La demande doit être adressée au responsable d'atelier au moins 15 jours francs avant la date de sortie du matériel demandé et le chèque produit auprès la régie de recettes de l'École avant tout emprunt.

Le chèque sera restitué après attestation de conformité de restitution délivrée par le chef d'atelier. En cas de dommage sur le matériel ou de non restitution, la caution fera l'objet d'un encaissement en totalité ou en proportion du dommage causé.

En cas de perte, de vol ou de dégradations, l'École pourra demander à l'étudiant d'acquitter la somme correspondant au prix initial du produit, amorti selon les règles comptables de l'établissement, avec un minimum de 25% du prix initial.

Dans le cas d'un vol, l'emprunteur doit impérativement réaliser une déclaration au commissariat de police et en remettre une copie au directeur de l'établissement, faire jouer son assurance personnelle et procéder au remboursement de la somme facturée.

Article 33

Documentation

L'École offre également la possibilité d'emprunter des documents à la bibliothèque sur tous les supports.

En cas de perte, de vol ou de dégradations d'un document (quel que soit le support: livre, DVD...), l'École facturera à l'étudiant la somme correspondant au prix du produit au moment du rachat (prix neuf ou à défaut prix sur le marché de l'occasion pour une référence épuisée...). Les étudiant-es doivent se conformer au règlement d'utilisation de la bibliothèque.

Article 34

Utilisation des véhicules de l'école

Conformément aux recommandations du groupe de travail du Ministère de la Culture réuni en 2011 et au plan de prévention du risque routier de l'établissement, la conduite des véhicules de service est interdite aux étudiant-es.

Article 35

Travaux des étudiant-es

Les étudiant-es ont la possibilité de stocker des travaux ou du matériel dûment identifiés et entreposés dans les espaces dédiés, identifiés par l'école, avec l'accord de leur chef d'atelier. Les espaces de circulation ne sont pas des lieux de travail pour l'élaboration des pièces, les travaux et matériaux ne doivent pas y être entreposés.

Chaque année, dans un délai de 15 jours après la fin des cours, bilans et diplômes, les étudiant-es libèrent les espaces de leurs travaux. Au-delà de ce délai, ceux-ci sont considérés comme abandonnés, peuvent être enlevés par l'école qui en dispose comme elle l'entend. La Villa Arson n'est investie d'aucune obligation de garde et/ou de conservation des travaux qui sont entreposés par les étudiant-es dans ses locaux. À ce titre, chaque étudiant est seul responsable de la garde et de la bonne conservation de ses travaux durant toute la durée où ils sont laissés au sein de l'établissement.

Tout-e élève détériorant ou s'appropriant le travail d'un autre élève pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire.

L'école peut présenter des travaux en accord avec l'étudiant dans le cadre d'une exposition ou manifestation.

Statut des travaux pédagogiques

L'École Nationale Supérieure d'Art est maître d'œuvre des exercices pédagogiques. À ce titre, elle a un rôle directeur, fédérateur et coordonnateur. Elle prend l'initiative, la responsabilité civile et financière des exercices pédagogiques réalisés dans le cadre de la scolarité.

L'École organise et conduit à terme les opérations de conception, de réalisation et de fabrication de ces exercices pédagogiques collectifs, de collaboration ou individuels, avec le concours des étudiant-es encadrés par des professionnels recrutés à des fins pédagogiques.

L'organisation des études et les conditions de déroulement des exercices pédagogiques ont un caractère obligatoire et sont définies par le présent règlement et toutes autres directives émanant de la direction de l'École.

Les travaux demandés aux étudiant-es dans le cadre d'une scolarité suivie à l'école ont pour

objet exclusif leur formation pédagogique et leur évaluation. Ces travaux n'ont pas vocation à être commercialisés.

L'école avec, le cas échéant, le concours de tiers appartenant au monde professionnel avec qui elle est seule habilitée à conclure des accords, met à la disposition des étudiant-es les moyens pédagogiques, techniques et financiers nécessaires à la formation de ses étudiant-es.

Gestion des droits patrimoniaux

Compte tenu des principes énoncés ci-dessus, la propriété des travaux pédagogiques est définie comme suit:

- L'étudiant-e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des œuvres, pièces et travaux qu'il a produits durant son cursus au sein de la Villa Arson, sauf dispositions expresses particulières avec l'École.
- L'étudiant-e concède à la Villa Arson, à titre gratuit et non exclusif, le droit de reproduire et de communiquer au public sur tous supports et médias, tout ou partie de ses œuvres, pièces et travaux, dans un but de communication externe et interne.

Cette autorisation est accordée pour la durée de protection du droit d'auteur pour le monde entier.

- Le cas échéant, toute exploitation à but lucratif de ses œuvres fera l'objet d'un accord particulier avec la Villa Arson.
- La Villa Arson n'est investie d'aucune obligation de garde et /ou de conservation des œuvres qui sont entreposées par l'étudiant-e dans ses locaux. À ce titre, l'étudiant-e est seul-e responsable de la garde et de la bonne conservation de ses œuvres durant toute la durée où elles sont laissées de par son fait au sein de l'établissement. Sauf dans le cas d'un stockage qui est placé de façon officielle sous la responsabilité de l'établissement (par exemple: dans le cadre d'expositions et de manifestations diverses...).
- L'étudiant-e s'engage à les déplacer vers un lieu de son choix, sur demande de l'administration, et au plus tard à la fin de l'année universitaire.

Participation aux expositions et manifestations diverses

Lorsqu'ils participent à une exposition de leurs travaux au sein de l'école, ou organisée par elle à l'extérieur, les étudiant-es sont encadré-es

par l'enseignant-e responsable de l'exposition, avec le concours du service responsable de l'organisation des expositions (services techniques).

Dans le cas des œuvres collectives d'étudiants

Les titres de protection légale (droits d'auteur, brevets, marques, modèles, etc.) sont créés par l'école et sont sa seule et entière propriété, selon les lois en vigueur;

Les étudiant-es participant à une œuvre collective figurent au générique des dites œuvres sous la forme d'une mention globale et, éventuellement, d'une mention particulière correspondant au poste occupé;

L'école est seule autorisée à négocier et signer les contrats d'exploitation des droits générés par ces œuvres;

Les sommes encaissées, s'il y a lieu, par l'école au titre de ces droits patrimoniaux lui appartiennent;

Aucune présentation publique ou privée, aucune reproduction par quelque moyen que ce soit, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation expresse de l'établissement;

Le nom de l'école et son logo doivent être mentionnés sur tous les supports de communication.

Les œuvres individuelles

Les travaux réalisés à l'école par les étudiants restent la propriété de ces derniers, même s'ils ont bénéficié de l'aide de l'école pour leur élaboration en apportant l'essentiel des matériaux, installations et fournitures nécessaires à leur réalisation, dans les conditions suivantes:

- L'étudiant-e doit notamment faire son affaire de la récupération de ses productions à la première demande de l'établissement.
- Celui-ci conserve les productions pendant un mois franc à compter de l'injonction à les récupérer.
- Passé ce délai, les productions sont censées avoir été abandonnées par leur propriétaire et l'école en dispose comme elle l'entend.

Pour rappel, le marquage des pièces (nom du propriétaire, coordonnées mail et téléphoniques) laissées sans surveillance est indispensable pour éviter tout désagrément lié au déplacement ou à l'élimination de ces matériaux. À défaut de marquage les pièces peuvent être considérées comme abandonnées ou/et à jeter.

Il appartient à leurs auteur·trices de les identifier, de les protéger et de respecter toutes consignes de l'École quant à leur rangement. Après les dates limites fixées pour les enlèvements, les travaux toujours présents dans les locaux sont réputés abandonnés et peuvent être détruits.

La charge financière de l'évacuation et de la destruction sera facturée aux responsables identifiés

L'étudiant·e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des œuvres, pièces et travaux qu'il·elle a produits durant son cursus au sein de l'école, sauf dispositions expresses particulières avec l'École.

L'étudiant·e concède à l'école, à titre gratuit et non exclusif, le droit de reproduire et de communiquer au public sur tous supports et médias, tout ou partie de ses œuvres, pièces et travaux, dans un but de communication externe et interne.

Cette autorisation est accordée pour la durée de protection du droit d'auteur pour le monde entier.

Travaux et matériels

Les fournitures, l'outillage et le matériel personnels des étudiant·e·s sont à leur charge en 1^{er} et 2^e cycles. Des aides en nature peuvent être allouées par l'École selon les règles propres à chaque atelier.

Le cas échéant, toute exploitation à but lucratif de ses œuvres fera l'objet d'un accord particulier avec l'école.

L'étudiant·es s'engage à les déplacer vers un lieu de son choix, sur demande de l'administration, et au plus tard à la fin de l'année universitaire.

règlement des études

Ce règlement des études forme le cadre général de l'organisation de la formation à la Villa Arson.

Il applique les textes réglementaires qui régissent les études d'arts et en précise les modalités d'application dans son programme pédagogique.

Les textes réglementaires qui régissent les études à la Villa Arson sont :

- le décret 2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art Villa Arson Nice en établissement public national et portant statut de cet établissement ;
- l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes ;
- le décret N. 2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques ;
- l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes ;
- la circulaire N. 2015-122 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 22 juillet 2015 relative à la mise en œuvre d'une période de césure.

En début d'année scolaire, les étudiant·es déclarent auprès du service de la scolarité avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études, tous deux publiés dans le livret des études.

Les enseignant·es de l'école, les responsables d'atelier et les agent·es des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du directeur de l'école (du directeur de l'établissement), en conformité avec la réglementation en vigueur et avec le programme des études. Tout·e étudiant·e de l'école doit s'y conformer.

1. Organisation générale des études

Article 1. Durée des études

Le cursus se répartit en deux cycles d'enseignement :

- le premier cycle, d'une durée normale de six semestres, conduit au Diplôme national d'arts (DNA) conférant le grade de Licence ;
- le second cycle, d'une durée normale de quatre semestres, conduit au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) conférant le grade de Master.

2. Admission et inscription

Article 2. Conditions d'admission en premier cycle

Conformément aux articles 2, 3 et 4 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'examen d'entrée à la Villa Arson est ouvert :

- aux candidat·es justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;
- aux candidat·es non-titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ayant obtenu une dérogation auprès du directeur de l'établissement après avis de la commission de recevabilité.

Dans ce dernier cas, les candidat·es déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement. Ce dossier est examiné par une commission de recevabilité qui comprend au moins trois membres :

- le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;

- au moins deux professeur·es nommés par le directeur.

La commission de recevabilité ne peut se réunir valablement que si au moins trois de ses membres sont présents. Elle respecte l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. Elle se prononce après examen du dossier du candidat. La décision est prise à l'unanimité des membres de la commission.

Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée envoyée au candidat.

Pour l'admission au semestre 1, le directeur établit la liste des membres du jury, composée d'enseignant·es du cursus de l'établissement ainsi que de professionnel·les. Elle peut comprendre des étudiant·es de l'établissement avec voix consultative.

La composition du jury respecte l'objectif de parité entre les femmes et les hommes.

La liste des membres du jury est rendue publique avant le début des épreuves.

L'admission au semestre 1 fait l'objet d'une procédure de sélection comprenant trois épreuves obligatoires qui peuvent s'articuler, se combiner ou fusionner. Elles peuvent prendre la forme d'un portfolio ou d'un dossier dont la forme est définie par l'établissement. Ces éléments sont transmis au jury d'admission :

- une épreuve de pratique artistique : le candidat soumet une production plastique réalisée en utilisant le médium de son choix sur une thématique donnée, déterminée chaque année et communiquée aux candidat·es au moment de l'inscription à l'examen ;
- une épreuve écrite ;
- un entretien avec des membres du jury, sur la base de la présentation d'un ensemble de travaux réalisés par le ou la candidat·e. L'entretien se déroule avec au moins deux enseignant·es du cursus, nommés par le directeur dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. Lors de cet entretien, le ou la candidat·e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées.

Les épreuves ont pour objet de mesurer la motivation du ou de la candidat·e, sa capacité d'expression, d'analyse et d'organisation d'un discours, sa curiosité et son intérêt pour la création contemporaine. Elles seront organisées en présentiel ou à distance.

Le contenu de ces épreuves, conçu par des enseignant·es des écoles d'art et de design, est validé par le directeur de l'établissement.

Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres.

La décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de non-admission est notifiée au candidat ou à la candidate par le directeur de l'établissement.

Le montant des droits d'inscription à l'examen d'entrée est déterminé par un arrêté publié chaque année par le ministère de la Culture.

Le bénéfice de l'admission est valable uniquement pour la rentrée suivante et ne peut pas être conservé.

Article 3. Conditions d'admission en deuxième cycle

Conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en deuxième cycle.

Si le ou la candidat·e à l'admission au semestre 7 n'est pas titulaire du DNA, il ou elle doit justifier de la validation de 180 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau ;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers

feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Les candidat·es déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'école.

Pour celles et ceux déjà étudiant·es à la Villa Arson, ce dossier est composé d'une note d'intention expliquant les raisons pour lesquelles ils, elles souhaitent prolonger leur présence en second cycle au sein de l'établissement, d'un portfolio et de l'avis motivé de la coordinatrice ou le coordinateur de troisième année résultant d'une consultation effectuée auprès des autres enseignant·es. La décision d'admission est prise par la commission d'admission en deuxième cycle. Elle comprend au moins trois professeur·es du cycle nommé·es par le directeur. L'un·e des professeur·es est titulaire d'un diplôme de doctorat. Un·e délégué·e étudiant·e par année du second cycle est membre de la commission, il ou elle ne prend pas part au vote. Le ou la président·e de la commission est désigné·e par le directeur de l'établissement parmi ses membres. La commission d'admission en second cycle se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du ou de la président·e est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par le directeur. La décision de refus est motivée.

Pour les candidat·es qui ne sont pas déjà étudiant·es à la Villa Arson, le dossier de candidature comprend une note d'intention expliquant les raisons pour lesquelles ils, elles souhaitent s'inscrire en second cycle dans l'établissement, d'un descriptif détaillé des enseignements précédemment suivis, d'un portfolio, et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le ou la candidat·e passe un entretien avec un jury composé de trois enseignant·es nommé·es par le directeur. L'un·e de ces enseignant·es est titulaire d'un diplôme de doctorat. Cet entretien, au cours duquel le ou la candidat·e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées, permet d'évaluer son parcours, ses compétences, ses motivations et son projet personnel.

Article 4.

Conditions d'admission en cours de cursus des premiers et deuxième cycles

Conformément aux articles 7, 8, 9, 10 et 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission en cours de cursus des premier et deuxième cycles est possible en deuxième, troisième et cinquième année.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5, et 9, les candidat-es doivent justifier respectivement de 60, 120 et 240 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau ;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Le ou la candidat-e à l'admission aux semestres 3, 5 ou 9 dépose un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École. Le dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le ou la candidat-e à l'accès aux semestres 3 et 5 passe un entretien avec un jury composé d'au moins deux enseignant-es nommé-es par le directeur de l'école. L'entretien sera organisé en présentiel ou à distance.

La décision d'admission en cours de cursus du ou de la candidat-e est prise par la commission d'équivalence de premier cycle de l'école à la majorité absolue de ses membres. Cette commission comprend le directeur de l'école, président, et au moins trois enseignant-es nommé-es par le directeur.

En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le directeur de l'établissement notifie au ou à la candidat-e la décision de la commission. La décision de refus est motivée. La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le ou la candidat-e et du résultat de l'entretien.

La candidature à l'accès au semestre 9 se fait dans les mêmes conditions que l'admission en deuxième cycle, décrite à l'article 3. La décision d'admission est également prise par la commission d'admission par équivalence en deuxième cycle, selon les dispositions de l'article 3.

Les commissions d'équivalence déterminent le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le ou la candidat-e et du résultat de l'entretien.

Pour les candidat-es hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs. Conformément à l'article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013 un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée en année de diplôme.

Article 5.

Inscription et droits de scolarité

L'inscription administrative a lieu au mois de septembre, aux dates déterminées par le service de la scolarité. Le montant des droits de scolarité est déterminé par un arrêté publié chaque année par le ministère de la Culture.

Le paiement des droits d'inscription peut être échelonné en trois versements mensuels. Le

paiement se fait par virement bancaire via un site web spécifique (le paiement en espèces ou par chèque peut être exceptionnellement autorisé, sous certaines conditions).

Le remboursement des droits de scolarité des étudiant-es renonçant à leur inscription à la Villa Arson est de droit, sous réserve d'une somme restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire considérée.

Les demandes de remboursement des droits de scolarité des étudiants renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire sont soumises à une décision du directeur de la Villa Arson. Elles doivent être adressées au directeur avant le 30 novembre de l'année en cours. En cas de décision de remboursement des droits de scolarité, qui peut être partiel, une somme reste acquise à la Villa Arson au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

Le montant de la somme acquise à la Villa Arson au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription est déterminé par l'arrêté annuel du ministère de la Culture fixant les montants des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère ou, à défaut, si aucune disposition n'y figure, dans l'arrêté annuel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche fixant les droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère.

3. Organisation pédagogique

Article 6. Rôle et fonctions des coordinatrices et coordinateurs

La coordination de chaque année de cursus est confiée à un ou plusieurs enseignant-es. Les coordinatrices et coordinateurs suivent le cheminement des étudiant-es au sein de leur

cursus à la Villa Arson. Ils et elles organisent le dialogue au sein de l'année et sont les interlocuteurs privilégiés de l'administration pour le déroulement des études.

Les coordinatrices et coordinateurs, se chargent également de l'organisation des «galeries d'essais». Ses temps pédagogiques ont lieu régulièrement à des fréquences variables, ils sont les contextes privilégiés destinés au suivi de la recherche personnelle de chaque étudiant-e. A cette occasion, les coordinatrices et coordinateurs s'associent à d'autres enseignants et à des professionnels afin de garantir une pluralité de regards et favoriser la prise de parole, notamment des étudiants qui participent et assistent aux galeries d'essais.

Article 7. Unités d'enseignements

Les enseignements qui composent chaque semestre sont répartis en cinq «unités d'enseignement» (UE), dont le nombre varie en fonction des années dans chaque cycle. L'UE1 est dévolue aux enseignements théoriques et aux langues; l'UE2 aux pratiques et expérimentations plastiques ou relevant d'autres disciplines artistiques; l'UE3 à la validation de crédits libres; l'UE4 au suivi et au bilan collégial de la recherche personnelle; l'UE5 aux stages, à la mobilité internationale et aux programmes de professionnalisation. Le nombre des crédits affectés aux cinq UE, susceptible de modifications d'une année à l'autre, est présenté dans la grille des crédits figurant dans le livret des études.

Article 8. Enseignements

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours, d'Ateliers Recherche Création (ARC), de workshops s'ils ne sont pas inclus dans des dispositifs pédagogiques particuliers, de lignes de recherche, d'initiations dans le cadre des ateliers techniques (pour les étudiant-es de premier cycle). Les enseignements doivent permettre l'acquisition de connaissances et de compétences conformes aux attendus formalisés dans les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) pour le DNA et le DNSEP.

Le livret des études présente chaque année l'ensemble des enseignements proposés. Cette présentation comprend un texte descriptif, les prérequis, les modalités d'évaluation. Dans le cas de propositions pédagogiques à effectif limité, les enseignants porteurs du projet doivent expliquer lisiblement les modalités prévues pour l'organisation de la sélection des étudiants. Celle-ci figurera dans le descriptif de la fiche de présentation du livret des études.

Le principe est celui d'une offre d'activités pédagogiques permettant à l'étudiant de concevoir son propre parcours et des colorations qu'il et elle souhaite y donner. Les choix s'effectuent sous réserve de la validation d'un nombre de crédits déterminés à l'intérieur de chaque unité d'enseignement. Pour chaque semestre, des enseignements sont susceptibles d'être obligatoires. Ces modalités sont précisées dans le livret des études.

En début d'année universitaire, au plus tard deux semaines après le début du premier semestre, l'étudiant signe un contrat d'études établi par le service de la scolarité et validé par les coordinatrices et coordinateurs. Ce contrat indique les différents enseignements que l'étudiant s'engage à suivre et valider au cours des deux semestres de l'année, ainsi que les crédits accordés, dans le respect de l'équilibre entre les UE et en tenant compte du caractère obligatoire de certains enseignements.

Article 9. Évaluation

Chaque enseignant-e prévoit des modalités d'évaluation propres aux dispositifs pédagogiques dont ils et elles ont la responsabilité. L'évaluation peut tenir compte de l'assiduité de l'étudiant, de sa participation et de la qualité des travaux et/ou des réalisations. En cas d'évaluation négative, chaque enseignant pourra prévoir des modalités de rattrapage spécifiques.

L'attribution collégiale des crédits liés aux rendez-vous individuels ou collectifs tels que les galeries d'essais, par exemple, a lieu suite aux bilans à la fin de chaque semestre, dans le cadre de l'UE 4 «bilans et suivi de la recherche personnelle».

Pour évaluer le travail d'un étudiant, l'enseignant peut attribuer une note locale sur 20 qui sera ensuite traduite en crédits ECTS. Le tableau suivant donne, de manière indicative, les correspondances entre cette note locale et le système ECTS.

Notation Sur 20	Échelle ECTS	Appréciation Européenne
16–20	A	Excellent: résultat remarquable avec seulement quelques insuffisances.
14–15	B	Très bien: bon travail malgré un certain nombre d'insuffisances.
12–13	C	Bien: travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
11	D	Satisfaisant: travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
10	E	Passable: le résultat répond à des critères minimaux.
9 et moins	F	Insuffisant: ne permet pas d'obtenir de crédit, un travail supplémentaire important est nécessaire. Un rattrapage, dont les modalités sont laissées à la responsabilité de l'enseignant, peut être proposé à l'étudiant-e.

Article 10.

Rattrapage des crédits

L'acquisition des crédits manquants d'un semestre s'effectue les semestres suivants. Cette acquisition doit respecter la répartition des crédits entre les différentes UE prévue à l'article 8.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant-e n'a pas validé ses crédits était obligatoire et est proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant-e peut rattraper ses crédits dans ce même enseignement, sous réserve de l'avis favorable de l'enseignant responsable de cet enseignement.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant-e n'a pas validé ses crédits était obligatoire mais n'est pas proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant doit rattraper ses crédits dans l'enseignement le plus proche possible, en accord avec la, le, coordinatrice, coordinateur.

Article 11.

Validation des années et redoublement

Le nombre de crédits européens devant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

En fin de semestre 2, un étudiant-e qui n'a pas plus de neuf crédits manquants sur les deux semestres écoulés peut se voir proposer le redoublement, sauf en première année, par la coordinatrice ou le coordinateur, après que celle-ci a recueilli les avis des enseignants qui ont suivi le travail de l'étudiant-e.

En fin de semestre 5, un-e étudiant-e qui ne dispose pas de 150 crédits ou que la/le coordinatrice, coordinateur, en lien avec les autres

enseignant-es ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNA, peut se voir proposer le redoublement de la troisième année. Il n'est pas possible de s'inscrire plus de deux fois en troisième année.

En fin de semestre 9, un-e étudiant-e qui ne dispose pas de 270 crédits ou que la/le coordinatrice, coordinateur, en lien avec les autres enseignant-es ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNSEP, peut se voir proposer le redoublement de la cinquième année par la coordinatrice ou le coordinateur. Il n'est pas possible de s'inscrire plus de deux fois en cinquième année.

En cas de redoublement, l'assiduité aux galeries d'essai et autres rendez-vous destinés au suivi de la recherche personnelle est obligatoire, même si l'étudiant-e a déjà validé au(x) semestre(s) précédent(s) les crédits correspondants. Il est également demandé à l'étudiant redoublant de suivre au moins un enseignement (cours, ARC, séminaire, etc.), même s'il dispose déjà du nombre nécessaire de crédits.

Un-e étudiant-e qui échoue aux épreuves du DNA ou du DNSEP est autorisé à s'inscrire de nouveau dans l'établissement.

Un seul redoublement par cycle est possible.

Un-e étudiant-e qui n'obtient pas son diplôme de fin de cycle se voit attribuer par le directeur de de la Villa Arson une attestation précisant les semestres ou les enseignements acquis avec les ECTS qui s'y rattachent et les notes obtenues.

Article 12.

Stages courts

La réalisation d'un stage à la fin du semestre 3, au cours des semestres 4, 5 ou 6, d'une durée minimale de deux semaines, est obligatoire. Le stage et la rédaction d'un rapport de stage (dont un exemplaire est remis au coordinateur, coordinatrice, et un autre à la personne chargée des stages au sein de l'administration) sont validés par trois crédits, attribués au semestre 6.

L'étudiant-e doit obtenir l'accord préalable de son coordinateur, coordinatrice pour effectuer le stage.

Tout stage donne lieu à une convention tripartite conclue entre la Villa Arson, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant·e, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du coordinateur, coordinatrice et celui du tuteur de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant·e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant·e, le troisième est conservé par l'école.

Article 13. Mobilité internationale et stages longs

Tout·e·s les étudiant·es qui présentent un DNSEP sont vivement encouragé·es à pouvoir témoigner d'une expérience hors de France à un moment de leur parcours. La mobilité internationale concerne en priorité les étudiant·es de quatrième année et de préférence au semestre 7, mais peut aussi se faire en deuxième année (semestres 3 et 4) ou en troisième année (semestre 5 uniquement). Cette mobilité internationale se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (un semestre) signataire d'un accord avec la Villa Arson, ou d'un stage en milieu professionnel (de trois mois minimum).

Par ailleurs, une dérogation pour un échange de deux semestres est possible si le projet de l'étudiant·e le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès de la coordinatrice, du coordinateur et de la responsable des relations internationales.

Les enjeux de la mobilité internationale ne se posent pas de la même manière pour les étudiants qui justifient d'un séjour académique d'un semestre ou d'un stage de trois mois à l'étranger effectué avant d'intégrer la Villa Arson. Il est par ailleurs recommandé aux étudiants internationaux qui ne partent pas à l'étranger dans le cadre du cursus à la Villa Arson d'effectuer un ou plusieurs stages en France d'une durée totale équivalente à un semestre.

Il est possible pour les étudiant·es partis en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle.

Les projets de mobilité internationale se préparent dès la 3^e année. Des réunions d'information sont organisées par le Service des relations internationales entre octobre et janvier. Les dossiers de demande de mobilité d'études doivent être adressés au Service des relations internationales (international@villa-arson.fr) avant la fin du mois de février pour un séjour au 1^{er} semestre de l'année universitaire suivante.

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité à l'étranger sont validés par la coordination pédagogique et le Service des relations internationales et encadrés par la signature d'un contrat d'études ou d'une convention de stage au minimum un mois avant la date de départ.

Une séance de restitution collective des séjours à l'étranger est organisée au retour des étudiant·es.

Les séjours d'études font l'objet d'une convention entre l'étudiant·e, la Villa Arson et l'établissement d'accueil. Les parties définissent les engagements de l'étudiant·e et le nombre de crédits qui est attribué par l'établissement d'accueil si les résultats d'apprentissage sont atteints.

Le stage à l'étranger doit être effectué avant la date de début des cours de l'année universitaire suivante et être validé par la coordinatrice ou le coordinateur de l'année en cours et le service des relations internationales.

Le stage à l'étranger donne lieu à une convention tripartite conclue entre la Villa Arson, l'établissement d'accueil et l'étudiant, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du coordinateur et du tuteur de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant·e, le troisième est conservé par l'école.

À l'issue du stage, l'étudiant remet un rapport qui donne lieu à une présentation organisée par le coordinateur, la coordinatrice et la personne responsable des stages au sein de l'administration. Sont pris en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS, la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'école et remplie par le tuteur de stage au sein de la structure d'accueil. Le coordinateur de l'année a la responsabilité de l'évaluation finale du stage.

Il appartient à l'étudiant de se renseigner par avance sur les assurances et la sécurité sociale nécessaires dans son pays de destination, et d'y souscrire le cas échéant.

Article 14. Recherche et mémoire

Au cours du second cycle, une partie du cursus est consacrée à la recherche. L'étudiant-e doit aussi rédiger un mémoire, dont la forme est libre en concertation avec la directrice ou le directeur de mémoire. Pour accompagner la réalisation des mémoires, une, un, coordinatrice, coordinateur, des mémoires est désigné chaque année. Elle, il, assure le pilotage de la démarche en lien étroit avec les étudiants et les enseignant-es, directrices et directeurs de mémoire. Il, elle, veille notamment au respect du calendrier préalablement établi, elle, il, mène un enseignement spécifique consacré à la méthodologie.

Des crédits sont délivrés à différentes étapes du suivi du mémoire. Ce dernier est soutenu au semestre 10 dans les conditions prévues à l'article 20.

Article 15. Professionnalisation

Le cursus de deuxième année intègre un programme de rencontres sur le sujet de la professionnalisation des étudiant-es. Obligatoire, ce programme est validé par l'attribution d'ECTS. Il est également ouvert, mais sans attribution de crédits, aux étudiant-es des autres années sous réserve des places disponibles.

Article 16. Certificat d'études d'arts plastiques

L'étudiant-e disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres obtient le certificat d'études d'arts plastiques, délivré par le directeur de la Villa Arson.

Article 17. Représentant-es étudiants

À la rentrée, les étudiant-es de chaque année désignent deux représentant-es parmi les membres de leur année suivant des modalités qu'ils décident entre eux et elles. Il est attendu que celles-ci, ceux-ci, soient représentatifs de la diversité des étudiant-es de la Villa Arson.

Article 18. Césure

Conformément aux dispositions du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la césure est un droit pour tout étudiant-e. La césure peut durer un ou deux semestres universitaires consécutifs. Elle débute en même temps qu'un semestre universitaire. Une seule césure peut être effectuée au sein de chaque cycle (licence, master, doctorat).

La césure est soumise à l'approbation du directeur de la Villa Arson. L'étudiant-e qui souhaite effectuer une césure doit lui adresser une demande motivée, précisant les modalités de réalisation de cette césure. Si cette césure porte sur le deuxième semestre de l'année universitaire en cours, elle doit être adressée avant le 30 octobre du semestre précédent. Si cette césure porte sur le premier semestre de l'année universitaire suivante, ou sur la totalité de l'année universitaire suivante, cette demande doit être adressée avant le 1^{er} mai de l'année en cours.

Pour autoriser une césure, le directeur se fonde en particulier sur des critères de professionnalisation et/ou d'internationalisation du parcours. En cas de décision négative, qui doit être motivée, l'étudiant-e peut présenter un recours examiné par le directeur, le ou la

coordinateur, coordinatrice de l'étudiant-e, les représentant-es étudiant-es de son année et la direction des études et de la recherche. La décision de recours est alors prise à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du directeur est prépondérante.

Si une césure est autorisée, le directeur signe un document garantissant la réintégration de l'étudiant-e au sein du cursus à l'issue de la césure. L'étudiant-e conserve le bénéfice de ses crédits acquis.

L'étudiant-e reste inscrit au sein de l'établissement et il lui est délivré une carte étudiante. Par ailleurs, dans la mesure où la césure ne s'accompagne d'aucun suivi pédagogique, l'étudiant-e est totalement exonéré du paiement des droits d'inscription.

Si la période de césure consiste en une formation, l'éligibilité de l'étudiant-e à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation. Dans les autres cas, le droit à la bourse peut être maintenu sur décision du directeur, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant-e de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement. La décision est prise par le directeur en même temps que l'autorisation de la césure.

4. Diplômes

Article 19. Présentation au diplôme

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 16 juillet 2013, tous les crédits européens correspondant à un cycle, hors crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

Conformément aux articles 21, de l'arrêté du 16 juillet 2013, pour se présenter aux épreuves des diplômes, le ou la candidat-e doit avoir obtenu le nombre de crédits requis :

- 165 crédits pour le DNA ;
- 270 crédits pour le DNSEP.

Au cours du semestre 6, après avoir consulté les enseignant-es qui encadrent les étudiant-es de troisième année, la coordinatrice ou le coordinateur de troisième année décide si l'étudiant-e peut être présenté au diplôme, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

Au cours du semestre 10, après avoir consulté les enseignant-es qui encadrent les étudiants de cinquième année, la coordinatrice ou le coordinateur de cinquième année décide si l'étudiant-e peut être présenté au diplôme, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

Article 20. Mentions et félicitations

Les diplômes peuvent être accompagnés de mentions ou de félicitations. Pour les notes supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16, le jury distingue une qualité particulière du travail par une mention. Pour les notes supérieures ou égales à 16, le jury accorde les félicitations.

Les candidat-es peuvent obtenir communication de leur note et de l'appréciation portée par le jury sur demande écrite auprès du directeur de l'école.

Article 21. Diplôme national d'art (dna), valant grade de licence

Les épreuves du DNA, d'une durée de trente minutes, prennent la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6. À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du DNA et attribue les crédits correspondants.

Le jury du DNA, nommé par le directeur de la Villa Arson, comprend trois membres:

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'École;
- l'enseignant-e de l'École qui assure la coordination de la troisième année.

L'un des membres du jury est un-e représentant-e des sciences humaines. Le président du jury est désigné par le directeur de la Villa Arson parmi les personnalités qualifiées. Le jury du DNA se réunit valablement si les trois membres sont présents. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Les décisions sont prises à la majorité absolue. La constitution du jury doit favoriser la mixité et l'expression de la diversité.

Article 22.

Diplôme national supérieur d'expression plastique (dnsep), valant grade de master

Le DNSEP comprend deux épreuves:

- la soutenance d'un mémoire;
- la soutenance d'un travail plastique.

La soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, comprend un échange avec les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance du mémoire. Elle a lieu au semestre 10 à un moment choisi par l'équipe pédagogique. À l'issue de cette soutenance, les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance établissent un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury du DNSEP. Elle ne conduit pas à l'attribution d'une note.

En fin de semestre 10 le jury du DNSEP assiste à la présentation du travail plastique. D'une durée de quarante minutes, elle comprend un échange avec le jury du DNSEP. À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du diplôme en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire (5 crédits) et au travail plastique (25 crédits).

Le jury du DNSEP, nommé par le directeur de la Villa Arson, est composé de cinq membres:

- l'enseignant-e de l'établissement qui assure la coordination de la cinquième année;
- quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le président du jury est désigné par le directeur de la Villa Arson parmi les personnalités qualifiées. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Le jury du DNSEP se réunit valablement si au moins quatre de ces membres sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance du mémoire, dont l'un est titulaire d'un diplôme de doctorat, sont:

- l'enseignant de l'établissement qui assure la coordination de la cinquième année;
- l'une des quatre personnalités qualifiées.

La constitution du jury doit favoriser la mixité et l'expression de la diversité.

règlement bibliothèque

Le règlement de la bibliothèque est un document qui définit les règles d'usage des livres et des ressources de la bibliothèque. Il est destiné à être lu par tous les utilisateurs de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est un document qui définit les règles d'usage des livres et des ressources de la bibliothèque. Il est destiné à être lu par tous les utilisateurs de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est un document qui définit les règles d'usage des livres et des ressources de la bibliothèque. Il est destiné à être lu par tous les utilisateurs de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est un document qui définit les règles d'usage des livres et des ressources de la bibliothèque. Il est destiné à être lu par tous les utilisateurs de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est un document qui définit les règles d'usage des livres et des ressources de la bibliothèque. Il est destiné à être lu par tous les utilisateurs de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est un document qui définit les règles d'usage des livres et des ressources de la bibliothèque. Il est destiné à être lu par tous les utilisateurs de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est un document qui définit les règles d'usage des livres et des ressources de la bibliothèque. Il est destiné à être lu par tous les utilisateurs de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est un document qui définit les règles d'usage des livres et des ressources de la bibliothèque. Il est destiné à être lu par tous les utilisateurs de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est un document qui définit les règles d'usage des livres et des ressources de la bibliothèque. Il est destiné à être lu par tous les utilisateurs de la bibliothèque.

Règlement intérieur 1. Condition d'accès

Tout·e lecteurice ayant accès à la bibliothèque d'étude et de recherche de la Villa Arson est censé·e avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

La bibliothèque d'étude et de recherche est accessible à tous les publics, gratuitement, durant la période d'activité de l'école d'art.

Horaires: du mardi au vendredi: 10h – 18h

Les bibliothécaires se tiennent à la disposition des usagers pour tout renseignement pratique et pour accompagner leur recherche documentaire.

2. Consultation des documents

Les documents présentés en salle de lecture sont librement accessibles.

La consultation des documents conservés en réserve ainsi que certains fonds spéciaux (livres d'artistes, mémoires, périodiques) se fait en accès différé.

Les usagers s'engagent à respecter la législation en vigueur sur le droit d'auteur et la reproduction sur tout support (loi du 3 janvier 1995 sur la reprographie, directive européenne 2011/29/CE sur le droit d'auteur dans la société de l'information, dispositions diverses codifiées dans le Code de la propriété intellectuelle, le Code civil et le Code pénal):

- le visionnage des documents audiovisuels est réservé à l'usage personnel, dans le cercle familial et privé,
- la reproduction partielle des documents écrits n'est autorisée que pour un usage strictement personnel,
- la reproduction totale d'un document (tous supports confondus) est interdite.

3. Modalités d'emprunt

Le prêt est strictement personnel et ne peut être effectué par une tierce personne.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite. Seuls les étudiants, enseignants et personnels de la Villa Arson et de l'Université Côte d'Azur sont autorisés à emprunter. Les lecteurs extérieurs peuvent obtenir une dérogation, sur justification de leurs besoins et après autorisation exceptionnelle du directeur de l'établissement.

Pour s'inscrire, les étudiants de la Villa Arson doivent se munir d'une photo d'identité et de leur carte d'étudiant à jour (ou d'une attestation de paiement des frais de scolarité).

Certains documents sont exclus du prêt: usuels, périodiques, livres anciens, rares et précieux... Le prêt est limité à 7 documents, pour une durée de trois semaines renouvelable une fois.

Documents en retard

Des courriels de relance sont adressés aux lecteurs par la bibliothèque.

Pour tout retard supérieur à 7 jours, le droit de prêt est suspendu pendant une période équivalente au nombre de jours de retard. Les pénalités sont plafonnées à 21 jours.

Documents non restitués

L'établissement ne délivrera aucun diplôme ou certificat avant la restitution de la totalité des documents. Dans le cas d'une absence de réponse au troisième courriel de relance, une procédure de recouvrement sera engagée à l'encontre du lecteur.

Document perdu ou détérioré

En cas de document égaré ou détérioré, le lecteur pourra au choix rembourser l'ouvrage au prix fournisseur ou bien, si celui-ci n'est pas épuisé, le racheter lui-même directement auprès du fournisseur de son choix.

Le droit de prêt sera rétabli après remboursement ou remplacement du document.

4. Respect de l'intégrité des collections et des lieux

Le lecteur est tenu responsable des documents communiqués ou empruntés. Il est demandé aux usagers de ne pas souligner, surligner ou annoter les documents, corner les pages.

Les documents de la bibliothèque sont protégés contre le vol. Le vol, la tentative de vol manifeste ou la détérioration volontaire d'un document ou de matériel entraînent automatiquement une suspension de l'autorisation de prêt d'une durée de trois mois.

Lorsqu'un usager déclenche le système antivol à son passage, il doit:

- présenter au personnel de la bibliothèque le contenu de son sac,
- présenter les objets qu'il a sur lui et qui seraient susceptibles de déclencher le système d'alarme (livres d'autres bibliothèques...).

En cas de flagrant délit de vol, des poursuites judiciaires peuvent éventuellement être engagées.

5. Règles de comportement

Les usagers observent les règles élémentaires de bonne conduite. Ils se doivent d'avoir un comportement respectueux envers les autres usagers et le personnel.

Il leur est demandé:

- de ne pas consommer de boissons sauf boissons dans des récipients fermés,
- d'activer le mode silencieux de leur téléphone portable et de n'avoir de conversations téléphoniques qu'à l'extérieur de la bibliothèque.

6. Sécurité des biens et des personnes

En cas de déclenchement d'une alarme, le public doit immédiatement quitter la bibliothèque en suivant les consignes données par le personnel.

La bibliothèque décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration ou perte des effets personnels des usagers.

7. Application

Le personnel de la bibliothèque est chargé de faire appliquer le règlement.

L'utilisateur qui refuse de se conformer aux dispositions du présent règlement pourra se voir interdire l'accès de la bibliothèque.

charte éthique



Par l'élaboration d'une charte éthique, les personnes qui étudient et travaillent à la Villa Arson s'engagent avec détermination à combattre toutes les formes de harcèlement, de discrimination et d'asymétrie de pouvoir au sein de l'établissement. Elles s'engagent à lutter contre «la loi du silence» qui permet trop souvent à ces différentes formes de violence de se perpétuer, et à mettre en place des actions de prévention et de prise de conscience.

La charte éthique de la Villa Arson est fondée sur le principe de reconnaissance des formes combinées d'asymétrie de pouvoir. Elle se fonde sur la réalité sociale et réfute tout cloisonnement ou hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe, genre, milieu social, race, âge, handicap et orientation sexuelle. Elle prend pour origine les expériences de terrain et l'héritage des luttes féministes et vise un changement de paradigme.

Cette charte se veut le point de départ d'un plan d'actions visant tout d'abord à reconnaître les discriminations et asymétries de pouvoir existantes, à obtenir une prise de conscience généralisée de leurs natures exactes et des souffrances qui en découlent, pour y mettre fin. L'établissement s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour quantifier et expliciter /es situations existantes et pour diffuser l'information récoltée, ainsi que pour mettre en œuvre les actions susceptibles de prévenir et/ou de résoudre les problèmes identifiés. Les personnels sont conscients également de l'importance, pour obtenir une amélioration réelle, de réaliser sur le moyen et le long terme un suivi qui permette d'évaluer l'efficacité des actions mises en place, et éventuellement de les modifier si nécessaire pour obtenir de meilleurs résultats.

La charte éthique de la Villa Arson a pour but explicite de contrecarrer la déconsidération et la délégitimation dont peuvent faire l'objet chacune et chacun d'entre nous, selon son sexe, son genre, sa race, son origine, son milieu social, son grade, son métier, son âge, son apparence, son handicap, son orientation sexuelle, sa confession...

De manière générale la charte éthique de la Villa Arson vise à combattre et à mettre un terme à la haine et au mépris dans toutes leurs manifestations, que ce soit à travers la violence physique ou verbale ou à travers des asymétries de pouvoir conscientes ou inconscientes et bien souvent ancrées depuis longtemps

dans les mentalités, et qui sont une forme de violence silencieuse.

Cette charte s'appuie sur le principe d'un rapport positif, bienveillant et respectueux à l'autre ainsi que sur le principe fondamental d'acceptation de la différence comme prérequis au travail ensemble et moyen de développer une culture de l'égalité.

La charte éthique s'adresse à tous les services de l'établissement, à tous les membres du personnel titulaire ou non titulaire, et tous les étudiantes et étudiants ainsi qu'aux publics et aux entreprises et prestataires extérieurs. À ce titre, le texte qui suit est écrit à la première personne du pluriel. La troisième personne du singulier – iel – permettant de désigner n'importe qui, sans distinction de genre, est utilisé.

1.

Un groupe Équité afin de prévenir toutes les formes de discrimination et toutes les formes d'asymétrie de pouvoir

Avec la ou le responsable de la prévention des discriminations désigné par la direction de l'établissement, des référentes et des référents sont identifiés afin de représenter chaque service de l'établissement (administratif, technique, pédagogique) et chaque étudiante et étudiant.

L'objectif du groupe Équité est que chaque agent, chaque enseignante et enseignant, chaque membre de la communauté étudiante puisse choisir vers qui se tourner en cas de constat d'abus de pouvoir. Toute personne en situation de discrimination, de malaise ressenti, observé ou encore en situation de violence physique ou verbale quel que soit la position d'autorité et la personne impliquée, doit pouvoir se tourner vers une personne référente avec laquelle elle entretient des relations de proximité au quotidien et partage un même contexte de travail, ou une autre personne référente du groupe Équité avec qui elle partage une relation de confiance.

Ce groupe Équité a un rôle de diffusion de la culture de l'égalité et de la communication non violente au sein de l'établissement et assure une attention et une vigilance au quotidien.

Ce groupe Équité est doté d'une adresse de messagerie spécifique pour des signalements de discriminations ou de formes d'asymétrie de pouvoir par les personnes ciblées ou témoins de relations inégalitaires, ainsi que pour une communication interne entre les différents référents et référentes. Cette messagerie permet de porter des signalements faits de vive voix à la connaissance du groupe en préservant l'anonymat si souhaité, afin également de recenser des faits en vue d'une archive et de l'élaboration d'un diagnostic et d'un rapport annuel de situation. La présente charte est adossée au plan de prévention signé par les prestataires extérieurs.

D'autres personnes pourront venir compléter le rôle du groupe Équité :

- déléguées et délégués de chaque année d'étude déléguées et délégués des ateliers
- une référente, un référent par nouvelle personne intégrant l'école (entrant en première année ou en cours de cursus par équivalence)
- création de groupes de vigilance lors d'événements (soirées ou voyages d'étude par exemple).

La combinaison des missions doit être envisagée de manière à ce que les interlocuteurs et interlocutrices soient bien identifiés par l'ensemble des étudiantes et des étudiants et des personnels et qu'ils soient précisément informés quant à leur rôle et leur champ d'actions.

Une attention particulière est portée à l'articulation du travail du groupe Équité avec celui des instances existantes (Comité Technique, Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail, Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Etudiante et Conseil d'Administration) en concordance avec le calendrier scolaire (réunions pédagogiques, bilans par exemple).

2.

Prévenir et traiter toutes les formes de discrimination, de violence ou de harcèlement, ou de fragilisation liées aux catégories de sexe, genre, milieu social, race, âge, handicap, orientation sexuelle et confession

La prévention de toute forme de violence ou de harcèlement doit être développée à partir d'un dialogue entre les étudiantes et les étudiants, les enseignantes et les enseignants, l'ensemble des personnels en s'appuyant notamment sur les outils développés par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la culture (comme la cellule d'écoute Allodiscrim par exemple).

Le groupe Équité veille à ce que tout agent public de l'établissement, quel que soit le lien avec l'administration (fonctionnaire titulaire et stagiaire, contractuel, vacataire), soit bien informé des champs d'application de l'article 40 du code de procédure pénale, en particulier l'alinéa 2 qui vise l'obligation de signalement.

Le groupe Équité porte une attention particulière à ce que les étudiantes et des étudiants puissent s'exprimer plus largement mais aussi plus spécifiquement sur ces formes de discrimination, de violence ou de harcèlement, ou de fragilisation liées aux catégories de sexe, genre, milieu social, race, âge, handicap, orientation sexuelle et confession.

De façon générale, le groupe Équité est vigilant à l'égard de situations potentiellement porteuses de harcèlement ou de violence dans l'organisation des études et de la pédagogie (bilans, jurys internes et externes, rendez-vous individuels, cours), dans l'organisation de la recherche et du 3^e cycle (coordination, tutrices et tuteurs, dispositifs transparents de sélection et de suivi), et plus globalement dans les modalités de fonctionnement de l'établissement.

3.

Rendre visible les discriminations multiples

Au contraire d'une étude statistique fondée sur la seule entrée genrée Femme et Homme, nous proposons le développement d'une étude statistique fondée sur l'autodétermination des personnes, c'est-à-dire de laisser à la personne le choix d'indiquer les caractéristiques de sa subjectivité car cette dernière ne correspond pas forcément au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Par ailleurs, afin de rendre visible l'expérience vécue des victimes et d'établir un diagnostic de situation qui tienne compte du croisement et de l'interaction de différents critères dans les processus discriminatoires, nous mettrons en place les outils adéquats. Ces derniers pourront être mutualisés avec d'autres établissements relevant de l'enseignement supérieur culture. Il s'agira de «rendre visible l'invisible», autrement dit de d'exposer la réalité et la complexité des situations de discriminations.

4.

Veiller à l'équité et à la diversité

Dans les processus de recrutement

En matière de recrutement, l'établissement s'engage à sensibiliser les membres des jurys à la lutte contre les discriminations et à appliquer les préconisations présentées dans le guide «Recrutons sans étiquette» qui détaille les bonnes pratiques pour prévenir les risques de discriminations dans toutes les étapes de recrutement d'un ou d'une agent. Par ailleurs, dans un souci d'équité et de transparence, les critères de sélection du candidat ou de la candidate seront communiqués dans les instances de décision et consultatives (conseil d'administration, CHS-CT, CRPVE, toutes instances représentatives du personnel).

Dans l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances consultatives, d'évaluation et de décision

L'équité et la diversité devront être encouragées dans la composition des instances de décision et consultatives mais aussi dans les jurys d'admission et de diplômes ainsi que dans les différentes phases du processus d'évaluation collective (bilans, commissions) et dans l'attribution de missions de coordination.

Aussi, il nous paraît important de veiller à ce que la considération de la parole dans un jury, lors d'un bilan ou dans toutes instances de décision et consultatives soit équitable, et que toute forme de mépris, de dénigrement, d'humiliation, de stigmatisation soit relevée et combattue.

5.

Transmettre une culture de l'égalité pour changer les représentations et promouvoir les principes d'une communication non violente pour faire évoluer les comportements

Nous considérons qu'une culture de l'émancipation, tant dans son héritage théorique et politique que dans ses enjeux contemporains, participe pleinement à la prévention de toutes les formes de discriminations et de toutes les formes d'asymétrie de pouvoir.

Cette culture de l'émancipation doit continuer à être diffusée au sein de l'enseignement en valorisant les ressources pédagogiques, intellectuelles qui depuis des décennies développent une culture de l'égalité dans la construction des savoirs, entre autres celles des corpus de Black studies, Cultural studies, Women's studies, études LGBTQ, études féministes et postcoloniales.

L'équipe pédagogique et la bibliothèque d'étude et de recherche s'engagent à développer l'accès à des textes théoriques par une politique documentaire attentive à la production éditoriale sur l'ensemble de ces questions.

La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou sur les mécanismes de discrimination sont nécessaires. Apprendre aux étudiantes et aux étudiants, aux personnels à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre le sexisme, le racisme ou encore le paternalisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les discriminations et les formes d'asymétrie de pouvoir et disposer d'outils pour savoir comment réagir lorsqu'elle y est confrontée.

L'établissement s'engage à promouvoir en son sein des rapports entre personnes basés sur la bienveillance, le respect, et la courtoisie ainsi que sur le principe fondamental d'acceptation de la différence considérant que cela est déterminant pour faire évoluer les comportements. Ainsi, la formation à la communication non violente devra concerner l'ensemble de

la communauté au même titre que les formations aux premiers secours ou hygiène et sécurité.

6.

Promouvoir l'égalité et la transparence dans le déroulement des études, l'accompagnement des carrières et les conditions de travail

L'établissement encourage et aide le déroulement des études des étudiantes et des étudiants ou la carrière des personnels qui ont des obligations notamment familiales, médicales, associatives et économiques.

L'établissement s'engage à prévenir toutes les formes de discrimination concernant l'accès aux ateliers, au prêt des matériels pour les étudiantes et les étudiants, aux stages et aux contrats à durée déterminée.

L'établissement s'engage à développer une culture de la transparence dans ce qui relève des ressources humaines, par exemple concernant les fiches de postes et la répartition des charges de travail et à favoriser la circulation des informations par le biais des outils partagés et de rapports d'activités annuels.

L'établissement s'engage à traiter de manière transparente, et dans un souci d'égalité, les missions professionnelles, les autorisations d'absence, les aménagements d'horaires ainsi que l'accès aux ressources et aux réseaux professionnels accordés aux personnels, de même concernant les conditions de travail, congés, et avantages.

Ont participé au groupe de travail constitué pour l'élaboration de cette charte :

- Léna Aboukrat, étudiante
- Christelle Alin, responsable du service des publics et responsable de la prévention des discriminations
- Alexandre Ansel, étudiant
- Flo-Souad Benaddi, étudiant*e
- Claire Bernstein, professeure d'anglais
- Céline Chazalviel, chargée des éditions et de la librairie
- Patrice Lorho, jardinier
- Ibrahim Meïté, étudiant
- Amel Nafti, directrice des études et de la recherche
- Sophie Orlando, professeure de théorie et d'histoire de l'art
- Aurore Party, étudiante
- Christophe Robert, responsable de la bibliothèque
- Anne Séchet, professeure d'installation-sérigraphie
- Susanna Shannon, professeure d'édition
- Jean-Pierre Simon, directeur
- Christian Vialard, professeur de cultures numériques

Glossaire

Asymétrie de pouvoir

Absence d'équité dans la relation entre deux personnes. Les termes d'asymétrie de pouvoir font émerger les processus co-constitutifs de la différenciation, tels que le genre, le milieu social, la race, la sexualité. Un rapport de domination peut donc conditionner une relation interpersonnelle ou surdéterminer une catégorie sur une autre.

Afin de refuser les hiérarchisations entre les catégories sociales de différenciation, et donc les asymétries de pouvoir qui en résultent, la pensée intersectionnelle interroge les contenus, l'historicité, les formes de ces catégories d'inégalité ainsi que la nature de leur coconstitution.

Genre

Concept élaboré par le savoir médical au début du XX^e siècle afin de désigner ou d'assigner un sexe aux bébés hermaphrodites ou intersexes. Autrement dit, le processus de sexuation médical montre dès le départ l'arbitraire de la désignation et de la définition d'un genre biologique. Le genre est défini comme une construction sociale et normative. Ainsi Judith Butler, Eve Kosofsky Sedwick et Teresa de Lauretis ont contribué à la déconstruction des catégories «femme» et «homme» «trans-genre» au profit du terme «queer», rempart à l'assignation identitaire. Néanmoins comme le dit Joan W. Scott, le genre est une «catégorie utile d'analyse historique» notamment pour transformer les paradigmes propres aux disciplines universitaires, par exemple dans la constitution d'une histoire des femmes, ou d'une histoire des cultures gays et lesbiennes.

Race

Race est un terme historiquement utilisé pour classer les êtres humains. Construction sociale, politique, économique et symbolique utilisée pour signifier des différences entre les humains (notamment dans les classifications darwinistes), il a reposé sur des distinctions biologiques, physiologiques, établissant des relations entre pureté et impureté. Pendant le colonialisme, ce terme a permis de forcer une distinction binaire entre des êtres prétendument civilisés et d'autres primitifs. Cet usage dans le champ théorique a contribué à une

hiérarchisation des personnes dans la pensée européenne. Le racisme précède et engendre donc le concept de race.

Toutefois les pensées antiracistes et anticoloniales se sont emparées de ce terme afin de construire une relation de renversement et d'empuancement de catégories minorisées, comme Frantz Fanon a pu en faire la démonstration.

Race est devenu un terme témoignant de la construction symbolique et sociale de la race, dans notre société dans laquelle les distinctions de race sont toujours portées par les formes de racisme. Comme le dit Maxime Cervulle «sans le recours à cette notion comment rendre compte des modes d'exclusion qu'elle continue d'entraîner dans son sillage?»

Communication non-violente

Formule généralisée, provenant d'une technique spécifique de communication (CNV) mise au point par Marshall B. Rosenberg, dans le champ de la psychologie. Elle invite à reconsidérer nos manières de nous exprimer et d'écouter, et propose de maintenir une qualité de dialogue à partir de techniques d'identification de ce qui génère de l'opposition ou au contraire de la fluidité. Les axes principaux consistent en une clarification de nos besoins et enjeux, de l'expression de demandes claires, d'une identification de l'agressivité d'autrui et du développement d'une écoute empathique.

Cultural studies Domaine transdisciplinaire fondé à Birmingham au Royaume-Uni dans les années 1960, tout d'abord par Richard Hoggart (Centre for Contemporary Cultural Studies, 1964) qui donne l'impulsion d'une lecture sociologique et philosophique de la dimension culturelle des rapports sociaux dans une société de classes, puis de Stuart Hall ouvrant dans les années 1970 un projet à la fois d'étude scientifique et d'analyse politique de l'imbrication des enjeux de race, de classe et de genre dans la construction des représentations sociales. Cet espace de mise en discussion est de nature virale et engendre une refonte de l'épistémologie et des modalités critiques par le déploiement des Black Cultural Studies, Feminist Cultural Studies, des Queer Studies, Disability Studies, Performance Studies, Visual Studies, etc.

Issue des luttes militantes des années 1960 et 1970, les études sur les femmes et les études féministes incorporent le cadre académique dans les années 1970 aux États-Unis (San Diego, 1967). Les premières reposent sur l'analyse de la catégorie femme, dont une singularisation et valorisation de l'histoire des femmes, et la seconde se développe à partir d'une méthodologie féministe appliquée à tous les champs de savoir. Cette distinction fondamentale illustre la richesse et la variété de positionnements au sein des féminismes ainsi que l'extrême variété des champs d'application des outils de déconstruction d'un savoir supposément universel, mais en réalité construit autour d'une subjectivité masculine blanche occidentale d'un milieu social confortable.

Les Black feminist studies viennent s'inscrire en correctif à la fois des Black studies indifférentes au genre et des women's studies indifférentes à l'articulation des catégories concernant les femmes noires et métisses. Les féminismes noirs (intersectionnels) de bell hooks, Patricia Hill Collins, Angela Davis, Chandra Talpade Mohanty ou encore Gloria Wekker se construisent à partir d'un féminisme transnational fondé sur la décolonisation des savoirs.

Études LGBT et théories Queer

Les mouvements LGBT sont en premier lieu un mouvement militant dont on peut citer certaines formes récentes dont les manifestations contre les discriminations sexuelles (Stonewall, 1969), la représentativité politique (Harvey Milk en 1977 ou encore la création du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire en 1971), la création d'une culture de groupe, et les luttes de dépénalisation de l'homosexualité, puis dans les luttes contre le VIH-sida, notamment en accompagnement des luttes d'Act Up et les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence. Les études LGBT ancrées dans les années 1970 visent à la reconnaissance des cultures LGBT, notamment de l'histoire et des littératures LGBT à partir de l'analyse du rôle des sexualités dans la culture et la politique.

La théorie queer poursuit ce travail dans les années 1990 sous l'impulsion d'une déconstruction des catégories de genre impulsées par Teresa de Lauretis, et Gloria Anzaldua, Jack Halberstam et relayées puis discutées en France par entre autres par Sam Bourcier,

Pensées postcoloniales et pensées décoloniales

Les pensées postcoloniales nées dans les études littéraires anglophones (1980–1990) ont pour caractéristique de proposer un retour critique sur les idéologies portées par l'Europe colonisatrice dont font partie le progrès, l'universalisme abstrait et la rationalité. En plaçant les conquêtes coloniales au centre d'une pensée de la modernité, elles analysent les formes de domination et d'affabulation dans la construction des récits hégémoniques. Ces pensées prolixes se déploient dans la période postérieure aux indépendances, tandis que la domination occidentale sur les territoires anciennement colonisés se poursuit par de nouvelles modalités: le néocolonialisme. Le projet initial de ces pensées visent à déconstruire le savoir colonial et prend donc ses sources dans les textes anticoloniaux de Frantz Fanon, Albert Memmi, Aimé Césaire, tout en se servant des outils d'analyse du discours de Michel Foucault et des French Theory qui témoignent de la part d'essentialisme et de l'eurocentrisme des représentations et de leur normalisation par l'intermédiaire de la constructions de savoirs. Edward Said, Homi Bhabha et Gayatri Chakravorty Spivak sont les auteurs·trices les plus cités·es travaillant néanmoins sur des champs distincts, respectivement la construction de l'orientalisme, la contestation du binarisme du «soi et de l'autre», la place «du subalterne» dans le contexte de la paysannerie indienne, c'est-à-dire la voix et représentativité citoyenne des personnes jugées et situées dans une infériorité de rang. Développées initialement en Amérique du Sud, la pensée décoloniale – dont font partie Enrique Dussel, Anibal Quijano, et Walter D. Mignolo – analyse les formes de «colonialités du pouvoir», autrement dit l'entrecroisement des phénomènes culturels, économiques et sociaux dans l'avènement de la relation entre savoir et pouvoir à l'époque moderne initiée au XV^e siècle. Ancrée dans le contexte de formation des empires espagnols et portugais du XVI^e au XX^e, la pensée décoloniale associe une pensée économique de la dépendance à une philosophie de la libération, dont l'un des objectifs est de remettre en cause la racialisation des corps.

- Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffin (Eds), *Post-colonial Studies, the key concepts*, Routledge, 1998.
- Sirma Bilge, *Théorisations féministes de l'intersectionnalité*, Diogène, no1, 2009, p.70–88. Maxime Cervulle, *Dans le blanc des yeux*, Amsterdam, 2013.
- Maxime Cervulle et Nelly Quemener, *Cultural Studies, Théories et méthodes*, Colin, 2015.
- Patricia Hill Collins, *La Pensée féministe noire*, Remue-ménage, 2016.
- Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Puf, 2008.
- Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Seuil, 1952.
- Joan W. Scott, *De l'utilité du genre*, Fayard, 2012.
- bell hooks, *Ne suis-je pas une femme ?*, Cambourakis, 2015.
- Gayle Rubin, *Surveiller et jouir, Anthropologie politique du sexe*, Epel, 2010.
- Marie-Claude Smouts, *La situation postcoloniale*, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2007.
- Sophie Orlando, *Art et mondialisation, anthologie de textes de 1950 à nos jours*, Paris, Pompidou, 2013.

charte erasmus +



CHARTER ERASMUS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2021-2027

La Commission européenne attribue la présente Charte à :

EPA VILLA ARSON

L'Établissement s'engage à :

- respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion établis dans le programme Erasmus+.
- garantir un accès égal et équitable aux participants actuels et futurs de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion des personnes moins favorisées.
- assurer la reconnaissance pleine et automatique de tous les crédits (sur la base du système européen de transfert et d'accumulation de crédits — ECTS) obtenus grâce aux acquis d'apprentissage de manière satisfaisante au cours d'une période d'étude et/ou de stage à l'étranger, y compris lors d'une mobilité hybride.
- n'exiger, dans le cas de mobilité de crédits, aucun frais de la part des étudiants participant à la mobilité entrante, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.
- assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- mettre en œuvre les priorités du programme Erasmus+ :
 - en prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion numérique des mobilités conformément aux standards techniques de l'Initiative de la « Carte étudiante européenne ».
 - en promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - en encourageant la participation des personnes moins favorisées au programme.
 - en promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer comme des citoyens actifs avant, pendant et après leur mobilité ou leur projet de coopération.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- veiller à ce que les procédures de sélection pour les activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit accessible à toutes les parties prenantes et permette ainsi aux étudiants en mobilité de faire des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.
- publier et mettre à jour régulièrement les informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Veiller à ce que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- organiser la mobilité à des fins d'études et d'enseignement uniquement dans le cadre d'accords préalablement conclus entre les établissements; ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil, du soutien et de l'intégration des participants à la mobilité.
- s'assurer que les participants à des mobilités sortantes sont bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris dans le cadre des mobilités hybrides, en proposant des activités leur permettant d'acquérir le niveau nécessaire de compétences linguistiques et de développer leurs compétences interculturelles.
- s'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel est fondée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et sur un contrat de mobilité pour le personnel, contrats validés au préalable entre les établissements d'origine et d'accueil, ou avec les entreprises et les participants à la mobilité.
- fournir aux participants à la mobilité entrante un soutien actif tout au long du processus de recherche d'un logement.
- fournir aux participants à la mobilité entrante et sortante une assistance relative à l'obtention d'un visa, si nécessaire.
- fournir aux participants à la mobilité entrante et sortante une assistance relative à l'obtention d'une assurance, si nécessaire.
- s'assurer que les étudiants ont connaissance de leurs droits et obligations tels que définis dans la Charte de l'étudiant Erasmus+.

Pendant la mobilité

- assurer l'égalité de traitement académique et la qualité des services aux étudiants en mobilité entrante.
- promouvoir des mesures qui garantissent la sécurité des participants à la mobilité entrante et sortante.
- intégrer les participants à la mobilité entrante à la communauté étudiante au sens large et à la vie quotidienne de l'établissement.
- mettre en place des systèmes appropriés de tutorat et de soutien à l'attention des participants à la mobilité, y compris pour les participants à des mobilités hybrides.
- fournir un soutien linguistique approprié aux participants en mobilité entrante.

Les encourager à agir en tant qu'ambassadeurs du programme Erasmus+ et à partager leur expérience de mobilité.

Après la mobilité

- fournir aux étudiants ayant participé à des activités de mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés de notes complets et précis, et ceci dans les délais impartis, concernant leurs résultats à la fin de la période de mobilité.
- veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus au titre des acquis d'apprentissage de manière satisfaisante au cours d'une période d'étude et/ou de stage à l'étranger, y compris lors d'une mobilité hybride, soient pleinement et automatiquement reconnus – comme convenu dans le contrat pédagogique – et confirmé par le relevé de notes et/ou le certificat de stage; transférer ces crédits sans délai dans le relevé de notes de l'étudiant, les comptabiliser en vue de l'obtention du diplôme de l'étudiant sans qu'aucun travail ou évaluation supplémentaire ne soit imposé à celui-ci et en assurer la traçabilité dans le relevé de notes de l'étudiant et dans le supplément au diplôme.
- veiller à faire figurer les activités de mobilité à des fins d'étude et/ou de stage ayant été menées de manière satisfaisante dans le relevé final des résultats obtenus par l'étudiant (le supplément au diplôme).
- encourager et soutenir les participants à la mobilité à leur retour afin qu'ils agissent en tant qu'ambassadeurs du programme Erasmus+, qu'ils promeuvent les avantages que présente la mobilité et s'engagent activement dans la création de communautés d'anciens étudiants.
- assurer la reconnaissance des activités d'enseignement et de formation entreprises par le personnel au cours de la période de mobilité, sur la base d'un contrat de mobilité et conformément à la stratégie de l'établissement.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie de l'établissement.
- promouvoir les possibilités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien approprié aux membres du personnel et aux étudiants souhaitant participer à ces activités tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- veiller à ce que les activités de coopération aboutissent à des résultats durables et à ce que leurs retombées bénéficient à tous les partenaires.
- encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leurs retombées sur les individus, les autres établissements participants et, plus largement, l'ensemble de la communauté éducative.

AUX FINS DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI

- veiller à ce que la stratégie à long terme de l'établissement et sa pertinence par rapport aux objectifs et priorités du programme Erasmus+ soient décrites dans la déclaration en matière de stratégie Erasmus+.
- veiller à ce que les principes énoncés dans la Charte soient communiqués d'une manière appropriée et soient appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'établissement.
- faire usage des lignes directrices relatives à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur et de l'auto-évaluation de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur afin de garantir la pleine mise en œuvre des principes énoncés dans la Charte.
- assurer la promotion régulière des activités bénéficiant d'un soutien du programme Erasmus+, ainsi que de leurs résultats.
- présenter la Charte et la déclaration en matière de stratégie Erasmus+ y afférente de façon bien visible sur le site web de l'établissement et sur tous les autres canaux de communication pertinents.

L'Agence nationale Erasmus + et que le non-respect de l'un des principes et engagements susmentionnés peut conduire à son retrait par la Commission européenne.

VILLA ARSON
Etablissement Public Administratif
20 Avenue Stéphen Liégeois
06105 NICE CEDEX 02
Tél. 04 92 07 73 73

Nom et signature du Représentant légal

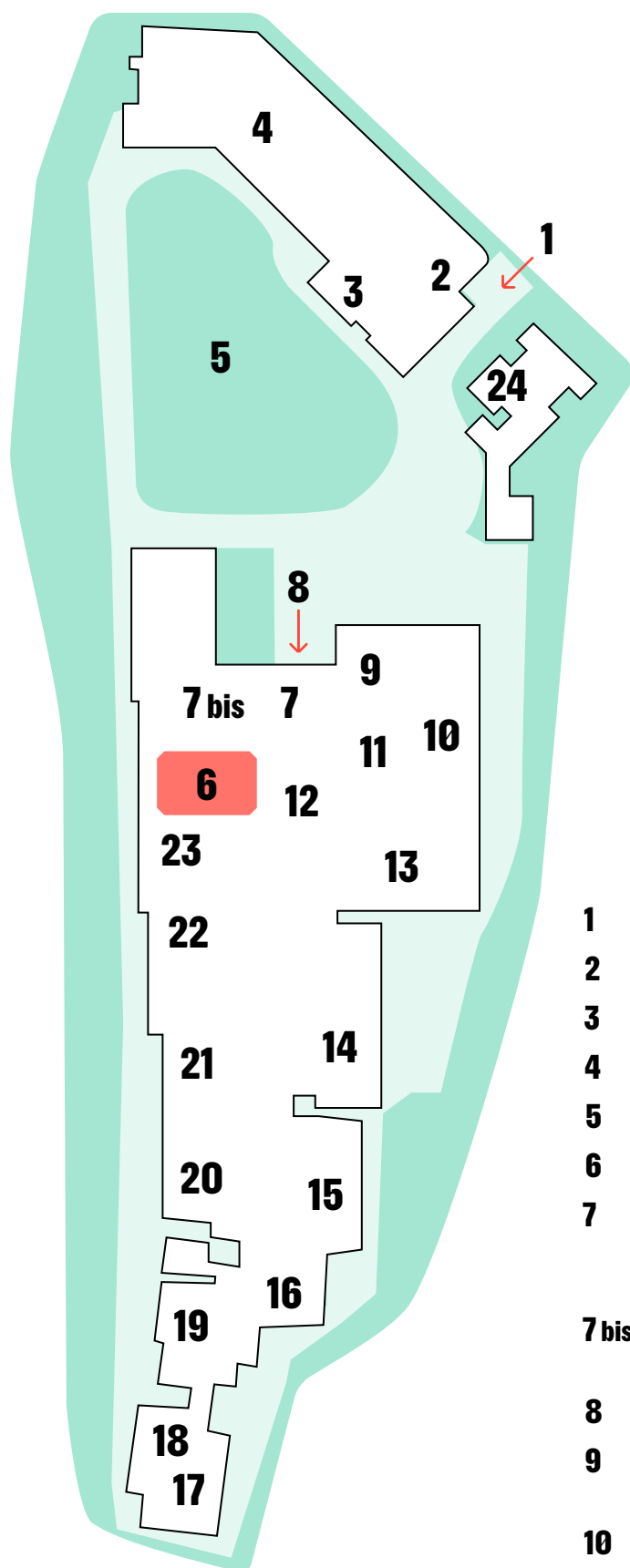

Sylvain LIZON
Directeur

plan et accès

13

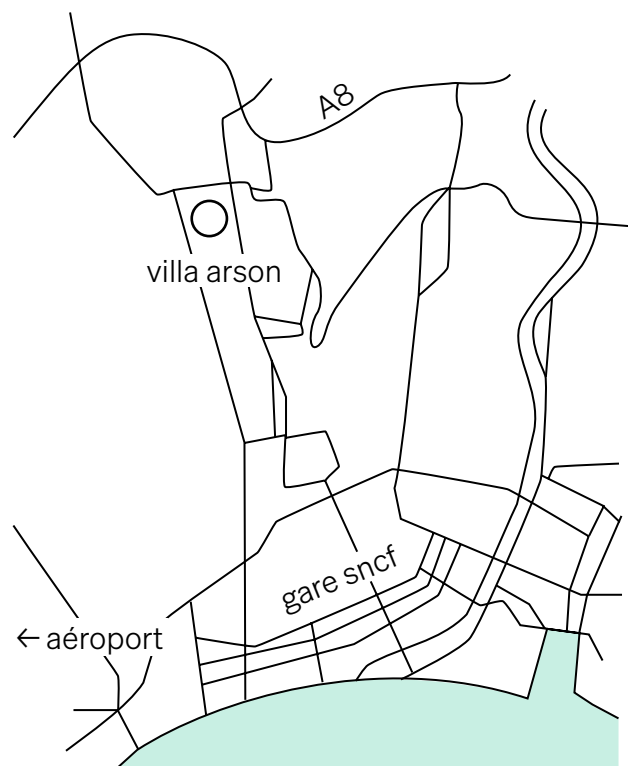


plan



- | | | | |
|--------------|---|-----------|---|
| 1 | Entrée | 12 | Amphithéâtres |
| 2 | Accueil | 13 | Galerie d'essais |
| 3 | Cafétéria | 14 | Pôle édition
– photographie |
| 4 | Résidences | 15 | Atelier céramique |
| 5 | Jardin du bosco | 16 | Ateliers étudiant-es |
| 6 | Direction & administration | 17 | Ateliers étudiant-es |
| 7 | Entrée des espaces
d'expositions, galeries
du patio et des cyprès | 18 | Ateliers étudiant-es |
| 7 bis | Espace d'exposition,
passage des fougères | 19 | Ateliers étudiant-es |
| 8 | Accès grand hall | 20 | Ateliers étudiant-es |
| 9 | Espaces d'expositions,
galerie carrée | 21 | Pôle peinture – dessin |
| 10 | Logements étudiant-es | 22 | Pôle sculpture
– installation |
| 11 | Pôle numérique | 23 | Bibliothèque d'étude
et de recherche |
| | | 24 | Salle Paul Gagnard |

accès



Tramway: Ligne 1, arrêt Le Ray.

Bus n°8, bus n°23, bus n°57,
arrêt Deux avenues.

Autoroute A8: sortie n°54 Nice Nord,
direction Centre Ville, puis suivre
signalisation Villa Arson.

Depuis la Promenade des Anglais:
Bd Gambetta, puis Bd de Cessole,
puis suivre signalisation Villa Arson.

Parking à proximité: Parking Gorbella
(payant), 3 rue Mellarède.

La Villa Arson est un établissement public du ministère de la Culture et composante à personnalité morale d'Université Côte d'Azur. Elle reçoit le soutien de la Ville de Nice, du Département des Alpes-Maritimes et de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Villa Arson est membre des réseaux École(s) du Sud, BOTOX(S), Plein Sud, d.c.a., ANdEA, BLA! et ELIA Art Schools. Elle est également partenaire Côte d'Azur France.

Crédits photos :

Manuel Bougot / Jean-Christophe Lett

Design graphique :

In the shade of a tree



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR**



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



**DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES**



VILLE DE NICE

CÔTE d'AZUR
FRANCE

villa arson

20 avenue stéphen liégeard

06105 nice cedex 2

villa-arson.fr

Ce livret est optimisé pour une lecture à l'écran.
Ni son format, ni ses couleurs ne le destine à l'impression.

Version 09 / 2025

